31761 07883079 1

Charente-Maritime, France (Dept.) Archives départementales

Ville de Saint-Jean-d'Angély

CD
1217
S34A56

PURCHASED FOR THE

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

FROM THE

CANADA COUNCIL SPECIAL GRANT

FOR

FRENCH
HISTORY

Département de la Charente-Inférieure.

INVENTAIRE SOMMAIRE

DES

ARCHIVES COMMUNALES

ANTÉRIEURES A 1790.

VILLE DE SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

PAR M. LOUIS-CLAUDE SAUDAU.

LA ROCHELLE

IMPRIMERIE Eug. MARTIN, IMPRIMEUR DE LA PRÉFECTURE ET DU CONSEIL GÉNÉRAL.

—

1895.

COLLECTION

DES

INVENTAIRES SOMMAIRES

DES

ARCHIVES COMMUNALES ANTÉRIEURES A 1790,

PUBLIÉE

SOUS LA DIRECTION DU MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY
OCT 27 1969

CD
1017
.W4A56

Département de la Charente-Inférieure.

INVENTAIRE SOMMAIRE

DES

ARCHIVES COMMUNALES

ANTÉRIEURES A 1790.

VILLE DE SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

PAR M. LOUIS-CLAUDE SAUDAU.

LA ROCHELLE

IMPRIMERIE EUG. MARTIN, IMPRIMEUR DE LA PRÉFECTURE ET DU CONSEIL GÉNÉRAL.

—

1895.

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/villedesaintjean00char

ARCHIVES COMMUNALES DE SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

ANTÉRIEURES A 1790.

Comme La Rochelle, Saint-Jean-d'Angély subit un siège, à la suite duquel la commune perdit ses privilèges et ses archives. M. Alfred Richard a retracé, dans son introduction à l'inventaire des archives de la Vienne, comment Saint-Jean-d'Angély recouvra quelques-uns des anciens registres de son échevinage. Ses archives communales sont donc aujourd'hui bien amoindries.

En 1621, parut, à Paris, le *Récit véritable de tout ce qui s'est fait et passé au siège de Saint-Jean-d'Angély, tant dehors que dedans, depuis le 16e juin jusques au jour de la prise, ensemble la ruyne et exécution faite par M. le duc d'Espernon*. Ce récit fut suivi de diverses publications officielles.

En 1830, l'année même de sa mort, M. L.-F. Guillonnet-Merville publia, chez la veuve Lacurie, à Saint-Jean-d'Angély, ses *Recherches topographiques et historiques sur la ville de Saint-Jean-d'Angeli*, depuis 837, époque de la fondation de son abbaye jusqu'en 1789 exclusivement, in-8° de 527 pages. « Ne pouvant regarder comme histoire, » le précis que nous a laissé Méchain sur Saint-Jean-d'Angély, dans son ouvrage sur le Poitou, la Saintonge, » l'Aunis et l'Angoumois, » M. L.-F. Guillonnet-Merville s'est proposé de retracer « l'origine de tous les établis- » sements publics de cette ville, comme la fondation de l'abbaye, des communautés, de l'Hôtel-de-Ville, du tribunal » de la Sénéchaussée, de celui de l'Élection, des hospices, des moulins à poudre, de la loge des francs-maçons, » des fortifications et de la fontaine du Coi. On verra de plus, dans cet ouvrage, la création de la police et de » l'octroi, la description de la rivière et des ruisseaux qui s'y rendent, la généalogie des familles nobles de » l'arrondissement et la biographie ou l'histoire des hommes qui se sont distingués ; on y verra encore la matricule » des abbés, des maires, des lieutenants généraux, des conseillers et des avocats qui ont exercé leurs fonctions » respectives depuis plusieurs siècles à Saint-Jean-d'Angély ; enfin on y lira les faits et les événements historiques » qui se sont passés depuis la fondation de cette ville jusqu'à nos jours. »

Cet ouvrage étant depuis longtemps épuisé, en 1876, M. Louis-Claude Saudau a publié, à Pons, à l'imprimerie Noël Texier : *Saint-Jean-d'Angély, d'après les archives de l'échevinage et les sources directes de son histoire*.

M. Louis-Claude Saudau avait publié en 1874, le *Journal du siège de 1621*, d'après le manuscrit de Manceau.

D'Aussy avait raconté, dans ses *Chroniques saintongeaises et aunisiennes*, Saintes, 1857, in-8°, divers épisodes de l'histoire de Saint-Jean-d'Angély.

Brillouin, en 1864, avait esquissé une notice sur Aulnay et son église. M. Georges Musset a, en 1888, publié, avec une grande science archéologique, dans les *Paysages et Monuments du Poitou*, photographies par M. Jules Robichon, une monographie d'Aulnay et de Dampierre-sur-Boutonne.

M. Eug. Lemarié a publié des notices sur diverses communes de l'arrondissement de Saint-Jean-d'Angély : *Migré, la Benâte, Varaize, Taillebourg*, etc. (1865-1866) ; un *Dénombrement de la châtellenie de Taillebourg* (1736), etc.

E. Pelletan a donné dans l'*Histoire des villes de France*, d'A. Guibert, en 1853, des *notices sur Saint-Jean-d'Angély et Taillebourg*.

Chargé du classement et de l'inventaire des archives communales et hospitalières de Saint-Jean-d'Angély antérieures à 1790, M. Louis-Claude Saudau, outre *Saint-Jean-d'Angély, d'après les archives de l'échevinage*, a publié un *Mémoire sur la sénéchaussée de Saint-Jean-d'Angély, Saint-Jean-d'Angély en 1612* et de nombreux documents dans les *Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*. Il a complété l'*Histoire* inédite de l'*abbaye royale et de la ville de Saint-Jean-d'Angély*, de Brillouin. On peut aussi consulter les *Documents originaux et inédits sur l'Aunis et la Saintonge*, publiés par Paul Marchegay. Le *Cartulaire de l'abbaye royale de Saint-Jean-d'Angély*, conservé à la Bibliothèque nationale est encore inédit. Le baron de la Morinerie a donné des documents sur Saint-Jean-d'Angély dans la *Noblesse de Saintonge et d'Aunis convoquée pour les États généraux de 1789*, Paris, 1861, in-8°. On rencontre également des noms angériens dans la *Biographie des hommes illustres de la Charente-Inférieure*, couronnée par la Société nationale d'encouragement au bien, de Paris (1877), et l'*Histoire du département de la Charente-Inférieure*, de M. L. Delayant (1872), plus complète que celle de Daniel Massiou.

Après bien des vicissitudes, les archives communales de Saint-Jean-d'Angély ont aujourd'hui une organisation convenable dans une salle spéciale du nouvel Hôtel-de-Ville, construit sur les plans de M. Ch. Bunel, pendant la mairie de M. Joseph Lair.

Malheureusement l'inventaire a constaté l'absence de divers documents cités par des érudits et qui font également défaut aux archives du greffe du tribunal civil, par exemple le registre des baptêmes de l'Église réformée du mois d'août 1592 à la fin de septembre 1599, tenu par les pasteurs Julien Priouleau, sieur de la Viennerie, Frenon du Vigier, écuyer, sieur du Moustier, de la Croix, d'Amours, etc., cités par M. le président Duret, qui avait pris copie du baptême d'Élisée Priouleau, fils de Julien P., sieur de la Viennerie, et de Suzanne Mizaubin, le 13 novembre 1592, parrain Antoine de Beaucorps, écuyer, sieur de Guillouville et marraine Marie de la Roche Andry, épouse de M. le gouverneur, Jean de Goulard de la Rochebeaucourt, seigneur de Sainte-Mesme.

La publication de cet inventaire a lieu, aux frais du département, sous la mairie de M. A. Vrignaud.

DE RICHEMOND.

Département de la Charente-Inférieure.

INVENTAIRE SOMMAIRE

DES

ARCHIVES COMMUNALES ANTÉRIEURES A 1790.

SUPPLÉMENT A LA SÉRIE E.

Ville de Saint-Jean-d'Angély.

SÉRIE AA.

Actes constitutifs et politiques de la commune

E Suppl[t] 1225. (Liasse.) — 53 pièces dont 36 parchemin.

1291-1649. — Lettres patentes de Philippe IV, exemptant les maires et bourgeois de Saint-Jean d'Angély de toutes tailles et maintenant leurs privilèges en reconnaissance du prêt de 2,000 francs qu'ils lui avaient fait (1291). — Lettres patentes de Philippe VI confirmant et octroyant des privilèges aux maire et jurés (1331). — Lettres patentes de Charles V confirmant les privilèges accordés aux maire, bourgeois et jurés de Saint-Jean-d'Angély (1372). — Lettres de grâce de Jean, duc de Berry et d'Auvergne, maintenant et confirmant les privilèges, franchises et libertés des maire et échevins de la ville de Saint-Jean-d'Angély, remettant et pardonnant tous les crimes et délits que les bourgeois et habitants de la dite ville pouvaient avoir commis (1372). — Lettres de Charles V accordant des privilèges à la Rochelle (1372). — Lettres de grâce par lesquelles Charles V pardonne aux bourgeois et jurés de la commune de Saint-Jean-d'Angély tous crimes qu'ils pouvaient avoir commis pour fait de guerre ou autres, en considération de leur « grant loyaulté, amour et féaulté » en se soumettant promptement à son obéissance (1372). — Lettres patentes de Charles VI nommant son fils Louis au duché et gouvernement de Guyenne, ensemble une ordonnance de ce dernier, par laquelle il choisit des députés chargés d'aller dans toutes les villes et châteaux de son duché pour y recevoir le serment des nobles et des ecclésiastiques (1409). — Lettres patentes de Charles VI nommant son fils Louis au duché de Guyenne et lui donnant le gouvernement général de ce duché et des dépendances, comme la Saintonge, le Limousin et le Périgord (1411). — Entérinement des lettres patentes de Charles VI, par lesquelles ce roi accorde aux maire et habitants de

Saint-Jean d'Angély, exemption des tailles, subsides, etc., pendant dix ans (1413). — Lettres patentes de Louis XI confirmant les privilèges accordés par ses prédécesseurs aux maire et échevins de Saint-Jean-d'Angély (1481). — Enquête faite par Jean Prévost, conseiller du roi, sur les privilèges et prérogatives de la maison commune de Saint-Jean-d'Angély (1485). — Lettres patentes de Charles VIII par lesquelles il déclare et ordonne que les maire et échevins de Saint Jean-d'Angély, ainsi que leurs successeurs, jouiront de l'exemption des tailles et autres privilèges dont ils avaient joui précédemment (1495). — Lettres patentes de Charles VIII confirmant les privilèges des maire et échevins de Saint Jean-d'Angély (1495). — Lettres patentes de Louis XII par lesquelles il maintient les maire et échevins de Saint-Jean-d'Angély dans la jouissance de leurs privilèges (1508). — Commission donnée par la Cour des Aides à l'Élection du Poitou, d'informer sur les privilèges accordés à Saint-Jean-d'Angély, par le roi (1512). — La Chambre des Comptes donne commission et mandement au sénéchal du Limousin ou en son absence au lieutenant général, de faire une enquête sur les privilèges de Saint-Jean-d'Angély (1512). — Ordonnance d'Aimery de Rochechouart, sénéchal de Saintonge, pour la publication et l'entérinement des lettres patentes de François Ier (1515). — Vidimus des lettres de François Ier, de 1514, nommant François de Rochechouart gouverneur de La Rochelle (1517). — Entérinement par l'Élection de Saint-Jean d'Angély des lettres patentes données à Paris au mois de mars 1515 concernant les privilèges de Saint Jean d'Angély (1518). — Ordonnance de Jean de la Roche, chevalier, seigneur de la Rochebaucourt, sénéchal de Saintonge, relative à la publication des lettres patentes de François Ier de 1519 accordant la huitième partie du Souchet pour la réparation des fortifications et le passage de Saint-Jean-d'Angély (1520). — Ordonnance de la Cour des Aides portant vérification et entérinement des lettres patentes accordées aux maire, échevins, conseillers et pairs de la ville de Saint Jean-d'Angély par François Ier en 1519, confirmatives de leurs privilèges (1520). — Ordonnance de François Ier qui enjoint à Jean Brosset, élu en Saintonge, de comparoir à la Cour des Aides pour se défendre et se justifier d'avoir voulu frustrer de leurs privileges les échevins et conseillers de Saint-Jean-d'Angély (1520). — Ordonnance de Jean de la Roche, chevalier, seigneur de la Rochebaucourt, sénéchal de Saintonge, portant entérinement et publication des lettres patentes de François Ier données à Cognac le 3 mai 1526, accordant l'octroi ou « souchet » sur les vins vendus, amenés ou déchargés en la ville de Saint-Jean-d'Angély, ses faubourgs et son port et faisant défense à peine de dix mille écus, de frustrer les habitants de la dite ville du don porté aux dites lettres (1520). — Signification et publication par Guillaume Charron, sergent ordinaire du roi, des lettres patentes de François Ier de 1526 (1527). — Lettres patentes de François Ier qui, satisfait des réparations faites aux murailles et autres fortifications de Saint-Jean-d'Angély par les habitants, se borne à prendre la moitié des aides ou octroi (1535). — Ordonnance d'Antoine, roi de Navarre, seigneur souverain de Béarn, duc de Vendômois, d'Albret et Beaumont, pair de France, lieutenant général du duché de Guyenne, portant défense à tous capitaines, chefs et conducteurs de gens de guerre, tant de cheval que de pied, d'empêcher les manants et habitants de la ville, faubourgs et banlieue de Saint-Jean-d'Angély, de jouir de l'exemption du logis passager, contributions, fournitures et garnisons à eux accordée par lettres patentes du roi Henri II du 22 janvier 1536 (1537). — Lettres patentes de François II datées de Blois, par lesquelles il ordonne au gouverneur de Guyenne et à tous ceux qui sont chargés du commandement des gens de guerre de laisser jouir les manants et habitants de la ville, faubourgs et banlieue de Saint-Jean-d'Angély de l'exemption du logis des troupes de passage (1559). — Vérification par l'Élection de la Rochelle des lettres patentes de François II données à Blois en 1559, accordant aux manants et habitants de Saint-Jean-d'Angély, l'exemption du logis des troupes de passage (1560). — Ordonnance de l'Élection de la Rochelle qui maintient dans leurs privilèges, franchises, exemption du logement des gens de guerre, contributions de deniers, les maires et échevins de Saint-Jean-d'Angély (1573). — Lettres patentes de Henri III ordonnant à la Cour des Aides de procéder à la vérification et à l'entérinement des lettres patentes accordées par Charles IX aux maire, échevins, conseillers et pairs de Saint-Jean-d'Angély (1578). — Lettres patentes par lesquelles Henri III dispense les maire, échevins, conseillers, pairs, manants et habitants de la ville de Saint-Jean-d'Angély, faubourgs et banlieue de ladite ville, du logis de passage, contributions en deniers pour les vivres, munitions et ustensiles à fournir aux gens de guerre (1578). — Lettres patentes de Henri III confirmant les privilèges accordés par ses prédécesseurs aux manants et habitants de la ville, faubourgs et banlieue de Saint-Jean-d'Angély en considération de leurs bons et recommandables servi-

ces, lors des émotions populaires advenues au pays de Saintonge en 1548 (1583). — Requête présentée à Henri III par Hugues Pitard, procureur des pairs, marchands et marchands et habitants de Saint-Jean-d'Angély relative à la jouissance de leurs privilèges (1584). — Arrêt du Conseil d'État rendu entre les maire, échevins et conseillers de Saint-Jean-d'Angély, demandeurs, et les pairs et habitants de la même ville, défendeurs, et leur refusant leurs privilèges. — Le roi en son conseil, renvoie les parties devant la Cour des Aides pour se pourvoir, et ordonne que provisoirement les maire et échevins jouiront de leurs privilèges comme précédemment (1584). — Lettre de Balloufeau au maire, échevins et conseillers de Saint-Jean-d'Angély, relative aux démarches faites par lui pour obtenir la confirmation des privilèges qui leur étaient contestés par les autres habitants de la même ville (1584). — Requête présentée aux trésoriers généraux à Poitiers par les maire, échevins, conseillers pairs, manants et habitants de Saint-Jean-d'Angély, tendant à obtenir la vérification des lettres patentes de 1583-1585, confirmatives de leurs privilèges (1586). — Lettres patentes de Henri IV confirmant les privilèges de la ville (1591). — Commission donnée par Henri IV à Méry de Vicq pour procéder dans la ville de Saint-Jean-d'Angély à une enquête sur les privilèges de ladite ville, ensemble l'extrait des registres de la Cour des Aides relatif au même sujet (1593). — Enquête sur les privilèges de la ville de Saint-Jean-d'Angély, faite par Méry de Vicq, conseiller du roi, maître des requêtes ordinaires de son hôtel (1593). — État des présents faits à MM. de la Cour des Aides à l'occasion de la vérification de la confirmation des privilèges de la ville de Saint-Jean-d'Angély (1593). — Inventaire des privilèges, arrêts, confirmations produits à la Cour des Aides par les maire, échevins et conseillers de Saint-Jean d'Angély (1594). — Lettres patentes par lesquelles Henri IV ordonne au bureau des finances établi à Limoges d'entériner et vérifier les lettres patentes données par Henri III en faveur des habitants de Saint-Jean-d'Angély (1594). — Ordonnance de la Cour des Aides qui porte que les pairs de Saint-Jean-d'Angély prendront leurs qualités de marchands et de pairs dans les procurations que le Corps de Ville leur donnera (1594). — Ordonnance du Bureau des finances de Limoges pour l'exécution des lettres patentes de Henri III du 16 février 1583 (1594). — Lettres patentes de Henri IV confirmant les privilèges des maire, échevins et conseillers de Saint Jean-d'Angély (1594). — Lettres patentes de Henri IV déclarant que son intention est que les maire et échevins de Saint-Jean-d'Angély, leurs veuves et leurs enfants vivant noblement, jouissent des privilèges attachés à leurs charges (1599). — Requête présentée au roi par le corps de ville de Saint-Jean-d'Angély, relative à la police de la ville que l'on voulait enlever au maire (1611). — Requête présentée au roi par le maire et les échevins de Saint-Jean-d'Angély, tendant à obtenir la confirmation de leurs privilèges (sans date). Récapitulation des privilèges exemptant les maire et échevins de Saint-Jean-d'Angély de comparaître aux ban et arrière-ban (sans date). — Observations et représentations faites au roi par le maire et les échevins de Saint-Jean-d'Angély (notes qui ont dû servir à rédiger une supplique (sans date). — Certificat de Charlotte-Catherine de la Trémoïlle, princesse de Condé, donné en sa qualité de tutrice de son fils, dispensant Sébastien Bauldouin, conseiller et secrétaire de ce dernier de son service, et attestant, en outre, qu'il avait été payé de ses gages (1600). — Lettre de Henri IV prévenant le Corps de Ville qu'il a ordonné à M. Désajos de recevoir M. de Beaulieu en la charge de commandant de Saint-Jean-d'Angély (1601). — Lettre du Corps de Ville de Saintes à celui de Saint-Jean-d'Angély à propos des réclamations faites pour obtenir décharge des nouvelles impositions mises sur les rivières (1601). — Certificat de Henri de Bourbon, prince de Condé, dispensant son secrétaire Sébastien Bauldouin de son service auprès de sa personne en considération de ceux qu'il lui rendait en Saintonge (1608). — Lettre de la régente Marie de Médicis aux maire, échevins, conseillers, pairs et habitants de Saint-Jean-d'Angély, à l'occasion de la rumeur causée dans la ville par l'arrivée du duc de Rohan (1612). — Lettre de la régente Marie de Médicis aux maire, échevins, conseillers, pairs et habitants de Saint-Jean-d'Angély les engageant à réélire comme maire Jean Brochard (1620). — Ordonnance de Louis XIII, nommant gouverneur de la ville de Saint-Jean-d'Angély le sieur de Camont, écuyer des gardes écossaises, en remplacement de François de La Rochefoucauld, seigneur du Parc d'Archiac sur lequel des plaintes lui avaient été faites (1620). — Lettres de Louis XIV à M. le marquis de Montausier, gouverneur lieutenant général en Saintonge, Angoumois et Alsace, lui exposant les motifs de son départ de Paris et ceux de la translation à Montargis du Parlement de Paris (1649). — Lettres de grâce de Jean II qui permet aux maire et échevins de Saint-Jean d'Angély de jouir des mêmes privilèges dont ils jouissaient avant la prise de leur ville par les Anglais (A. A. I).

SÉRIE BB.

Administration communale.

E Suppl[t] 122[c]. (Registre.) — In-folio, 69 feuillets papier, très mauvais état.

1332. — Délibérations du Corps de Ville de Saint-Jean-d'Angély. (*P. in majoratu domini Bernardi Beraudi, anno Domini 1332*).

Une note manuscrite récente en contient le résumé et une appréciation historique, — liste des échevins, conseillers et pairs — Assassinat du curé de Nantillé par des coquins payés — Coupeur de bourses condamné à être essoreillé de l'oreille qui lui restait, — « Faux témoins condamnés : à porter les grèfes par la langue et à être fruissez par tous les quarrefours de la ville » ; à porter pendant un an sur leurs habits un écriteau rimé indiquant le motif de leur condamnation. — Un fanconnier du roi de Portugal volé après avoir été endormi au moyen d'un narcotique. — Construction de la tour de l'Horloge. — Taxe du pain proportionnée aux différents prix du boisseau de froment (B B 1).

(Page 13) « Mesée. Die Veneris primo Maïi in festo apostolorum beatorum Philippi et Jacobi.

« Nous avons assigné mesée au vendredi après la feste S. Urban. Renovelés comptours à sire Pierre Tronquiere, Jehan de Saumur, Jehan Roilhe, Jehan Berthommé, Jehan Aymaut, Pierre de Turet, Pierre du Meler. En plene mesée aujourd'hui par les premiers de nostre commune, du consentement de tous les eschevins et conseils, furent esleues les persones dessous escrites à treter des drois et des negoces de la commune, ausquieus est donné povoir par tout le commun, que toutes chouses que il veront estre bones et proufitables ou nécessaires et honourables à la commune, ils puissent acorder, ordonner, paier et ottroier, sans appeler le comun, tout aussi comme tout le commun porroit fere et que de ce que il accordront et ordonnront, ils poront fere, passé et seller lettres sellées des seaus de la commune, excepté de ce et ousté de leur povoir que de obligations, ne de taillees, imposicions, subvencions ou grousses myses à quoy, la commune poroit ou devroit estre tenue. Les dites persones eleues ne poront riens detenir, ne metre à fin, ne ottroier, ne fere seller, sans appeler à a ce les cent persones ou la grande et sene partie, c'est assavoir en mesée ou aussi comme il doivent venir à mesée. Et est acordé que toutes fois que aucuns desdits esleus aura pour necessaire de soy absenter de la ville ou estre en la ville aura excusation, resonable et sans fraude pour quoy il ne puisset vaquer aveques les autres esleus à treter des dites chouses au jour et lieu où il s'assembleront au mandement de mons. le maire. Celi qui ensi n'y poura vaquer puisset subroguer et metre un autre bon home des cent persones, à l'assentement et conseil de mons. le maire et des autres esleus. Et ont juré les devant dits esleus, sur sains Evangile, que bien et loyalement et au plus grant proufit de la commune que il poront, il treteront ordenneront et termineront lesdites chouses selon leur avis et consciences.

« Eschevins. Sire Pierre Boisseau, sire Aymard de Lossaut, sire Estene Roille, Jean Roille.

« Conseils. Jean de Loubet, Pierre du Meslier.

« Pers. André Pascaut, Guillaume Fradin. »

Délibérations du Corps de Ville.

E Suppl[t] 1227. (Registre.) — In-quarto, 45 feuillets, papier, en très mauvais état.

1375-1376. — Condamnation à l'amende d'un poissonnier de la Rochelle, pour avoir vendu ailleurs qu'au marché les sardines qu'il avait apportées. — Guetteur sur la Tourronde, revendeuse condamnée pour avoir acheté des cerises avant l'heure permise, — Condamnation à l'amende pour injures dites au maire Guillaume Landormy. — Fermier du passage des portes de la ville condamné à l'amende pour avoir confié les clefs de la porte Mâtha à un jeune valet pour l'ouvrir. — Guetteur pendant le jour sur le clocher de l'église Saint-Jean. — Aymery Seignouret et Bernard Gratemoyne sont chargés de faire le recensement de la ville. — Guillaume Landormy afferme le passage des portes de la ville pendant une année moyennant la somme de cinquante-six livres. — Vote de cent livres pour payer le voyage à Paris d'Ambroise de Mastaz, député au roi, pour lui faire part des inconvénients causés au pays par les Anglais. — Ferme du souchet de Maille (octroi sur les vins vendus et entrés dans la ville et ses faubourgs) faite pour une année à Hélie Aulfroy, au prix de quatre cent dix livres (B B 2).

E Suppl[t] 1228. (Registre.) — In-4°, 30 feuillets, papier.

1379. — « Ceci est le papier de la mairie de sire Jehan de Saumur qui fut maire de la ville et commune de Saint-Jehan d'Angéli et fit le serment au roi le

lundi 28e jour de mars 1379. » — Age fixé pour les hommes du guet, du reguet et des garde-porte ; leur salaire. — Capitaine chargé de la défense des diverses fortifications de la ville. — Réglement pour le guet et la fermeture des portes de la ville. — Présent fait au sénéchal. — Enquête ordonnée pour découvrir qui avait répandu le bruit que des bourgeois avaient vendu la ville de Saint-Jean-d'Angély. — Lettre au roi pour lui faire connaître les *douleurs* de la ville (B B 3).

E Suppl[t] 1229. (Registre.) — In-4°, 20 feuillets, papier, rongés par les souris à la partie supérieure, sans atteindre le texte.

1380. — « Ceci est le papier de la mairie de sire » André Coutelier qui fut maire de la ville de Saint » Jehan d'Angeli et fit le serment au roi le vingt huitiesme » jour de mars 1380. » — La couverture contient partie d'un compte de défense faite pour le pavage de quelques rues de la ville. — Jurés pour constater le poids du pain. — Réparations aux écluses de Bernouet. — Les habitants des villages et les hommes des gens d'église sont forcés de faire le guet. — Défense de laisser entrer dans la ville les femmes de la campagne non pourvues de licence, parce qu'elles avaient tenu compagnie aux Anglais, ennemis du roi. — Construction d'une palisse dans les douves. — Défense de laisser entrer dans la ville aucune troupe de gens d'armes, qui ne serait pas bien connue (B B 4).

E Suppl[t] 1230. (Registre.) — In-4°, 27 feuillets, papier.

1383. — « Ce est le papier de la commune de Saint- » Jehan-d'Angely ordoné pour les exploits de la court, » en la cinquiesme mairie sire Jehan de Saumur, l'an » 1383. » — Jurés chargés d'inspecter les viandes, poissons, cuirs, futailles mis en vente. — Envoi d'un député au roi et salaire qui lui est alloué. — Présent de vin fait au sénéchal de Saintonge (B B 5).

E Suppl[t] 1231. (Registre.) — In-4°, 21 feuillets, papier, mouillures.

1384. — « C'est le papier de la mairie de sire Guil- » laume Roihle et fut le jour d'avrilh l'an de grâce » 1384. »

« Censuivent ceux qui ont fait serment d'obéissance à M. le maire » (suit la liste des échevins, conseillers et pairs.)

Taille de 20 livres levée sur les habitants pour rembourser l'emprunt de pareille somme fait pour contribuer au paiement de la rançon du connétable Bertrand du Glesquin (sic). — Députés envoyés au roi pour le supplier de réduire les subsides sur les denrées et marchandises. — Prière au sénéchal de prendre pitié des soulfrances de la ville, afin que le peuple puisse faire les semailles et autres labours (B B 6.)

E Suppl[t] 1232. (Registre.) — In-4°, 17 feuillets, papier, en très mauvais état.

1386-1387. — Délibérations du Corps de Ville (mairie de Bernart de Marteaux le Jène.

(L'humidité a rendu ce registre presque illisible en son entier.) (B B 7).

E Suppl[t] 1233. (Registre.) — In-4°, 25 feuillets, papier, endommagés.

1387. — Délibérations du Corps de Ville. Incendie du couvent et d'une partie de l'église des frères Précheurs. — Lettre du connétable de France au maire de Saint-Jean-d'Angély. — Défense sous peine de punition exemplaire aux hommes de garde de laisser les murailles jusqu'à ce que le guetteur du clocher Saint-Jean eût sonné trois coups. — Supplique au sénéchal demandant que les bourgeois pussent seuls vendre du vin au détail (B B 8).

E Suppl[t] 1234. (Registre.) — In-4°, 20 feuillets, papier, en mauvais état.

1388. — Délibérations du Corps de Ville (« c'est le papier de la seconde mairie de sire André Coutelier, sage en droit et fut fait maire de la ville le 20e jour de mars 1388 ». Remboursement de l'argent prêté par les habitants de Saint-Jean-d'Angély pour la délivrance de Taillebourg (B B 9).

E Suppl[t] 1235. (Registre.) — In-4°, 32 feuillets, papier, ont beaucoup souffert de l'humidité.

1389. — Délibérations du Corps de Ville.

Présents consistant en vin et épices faits à des chevaliers et écuyers de la maison du roi de France allant en pèlerinage à Saint-Jacques (B B 10).

E Suppl[t] 1236. (Registre.) — In-4°, 14 feuillets, papier, nombreuses piqûres d'insectes.

1390. — Délibérations du Corps de Ville. Supplique au roi invoquant la pauvreté de la ville et la gelée des

vignes. — Adjudication à l'extinction des feux et au plus offrant enchérisseur de la ferme du souchet, adjugée à deux cents francs. — Remise faite par le roi aux habitants de la châtellenie de Saint-Jean d'Angély de la taxe imposée pour les guerres avec le duc de Lancastre, la défense des frontières de Guyenne et l'armée d'Espagne. — Dénombrement des paroisses qui dependaient de la banlieue de Saint-Jean-d'Angely. — Présent de quatre pipes de vin à MM. de Coucy, gouverneur de Saintonge et le vicomte de Meaux son lieutenant (B B 11).

E Suppl[t] 1237. (Registre.) — In-4°, 33 feuillets, papier.

1390-1392. — Délibérations du Corps de Ville (« le papier de la mayrie Berthommé Marquis, lequel fut ordonné et estably maire de la ville de Saint-Jean-d'Angély le 14e jour de mars 1390 »).

Déclaration du Corps de Ville contenant le détail de ce que la commune de Saint-Jean-d'Angély devait à « Archebaut de Grali », captal de Buch, pour le port de Bouc, pour cas du pâti de Bouteville et affectant les biens de la commune au paiement de cette dette.

(La couverture de ce volume contient la plus grande partie de lettres patentes de Charles V de 1377).

E Suppl[t] 1238. (Registre.) — In-4°, 15 feuillets, papier, en très mauvais état.

1392. — Délibérations du Corps de Ville.

Salaire payé au bourreau pour avoir pendu un homme, 40 sols.

Présent composé de vins, torches de cire, chapons fait à Mme la sénéchale de Saintonge. — Don fait par le roi pour être employé à la réparation des fortifications et autres besoins de la ville. — Le Corps de Ville consent à laisser entrer dans la ville, pour y tenir garnison, quinze gens d'armes et arbalétriers dont les chefs répondaient qu'ils ne s'empareraient de rien sans payer et sans le consentement des gens. — Voleur surpris dans l'église de Saint-Denis du Pin et condamné à perdre l'oreille droite (B B 13).

E Suppl[t] 1239. (Registre.) — In-4°, 36 feuillets, papier, fortes mouillures.

1393. — Délibération du Corps de Ville. — « Le vie jour du mois d'avrilh.

« L'an mil ccc quatre vins et trese fut fait maire de la ville et commune de Saint Jehan-d'Angeli sire Bernart Tronquière est mis en pocession par honourable home maistre Pierre Coutelier licencié en loys, lieutenant général de noble et puissant seigneur mons. Aymeri de Rochechouart, seneschal de Xaintonge pour le roy, et c'est la quarte fois que le dit sire Bernart Tronquière a esté mayre de la dite ville et commune. » — Aumône de quarante sols faite aux Cordeliers de Cognac pour les aider à faire leur chapitre général et dire des prières pour le Corps de Ville. — Remboursement de quarante sols dépensés par le maire pour un dîner offert à M. le lieutenant l'avocait du Roi et autres conseillers. — Honoraires payés à un avocat du roi pour un plaidoyer aux grandes assises, 45 sols. — Formule du serment que le maire nouvellement élu prêtait devant son prédécesseur (B B 14).

E Suppl[t] 1240. (Registre.) — In-4°, 92 feuillets, papier.

1395-1396. — Délibérations du Corps de Ville. — Première partie : — « Ceci est le papier de la seconde mairie de sire Ambroise de Saumur, lequel fut reçu maire de la ville et commune de Saint-Jehan-d'Angéli le dernier jour de mars, l'an 1395. » — Défense sous peine d'amende de donner aux faucheurs et autres laboureurs plus d'une pinte de vin par jour. — Voleur condamné à perdre l'oreille droite, au bannissement perpétuel de France, à être battu et fouetté de verges par la ville. Le même jugement lui accorde huit jours pour qu'il puisse faire guérir son oreille avant son départ. — Présent de vin et de torches de cire fait à Mme de Rochechouart à l'occasion du mariage de ses enfants. — Deuxième partie : — « Ceci est le papier de la cinquiesme mairie de honourable home sire Bernart Tronquière, lequel fut receu maire de la ville et commune de Saint-Jehan-d'Angeli le jeudi 23e jour de mars lan 1395 » (1396, nouveau style). — Geoffroy Madot et plusieurs autres chefs Galois font serment au maire sur le maître autel de l'église Saint-Jean, sur leur foi de gentilshommes, de lui donner par écrit les noms et prénoms de tous les Galois de leur route, désignés par MM. de Coucy et de Meaux pour faire partie de la garnison de la ville, sans en ajouter d'autres ; que les dits gens d'armes ne prendraient rien dans la ville ou la banlieue, sans le payer ; qu'aucuns autres de leurs ne logeraient en ville si ce n'est pour s'y *repaitre* à diner ou souper ; qu'ils s'opposeraient par la force à l'entrée de tous autres et iraient en armes au secours

et aide du roi et du maire et mourraient même, si cela était nécessaire, pour les préserver de forces et violences. — Défense à toute personne n'étant pas membre de la commune, de vendre à détail aucune marchandise les jours autres que ceux de foire ou de marché. — Envoi de députés aux commissaires de France et d'Angleterre pour la diminution des pâtis. — Défense à peine du pilori de faire dommages aux récoltes. — Gages des officiers de la commune. — Défense à une nommée Perrotte, femme Nicaise, à peine d'une amende 60 sols, de toucher à aucuns comestibles pour les acheter ou autrement, jusqu'à ce qu'elle soit remise. Il lui est enjoint, en outre, d'aller à Pons ou à la Rochelle, pour savoir si elle est atteinte de ladrerie ou non et d'en rapporter certificat, sous scel authentique. — Défense au prévôt du roi « d'être assez hardi d'exploiter lostel de leschevinage sans licence du maire. — Décision du Corps de Ville, portant qu'à l'avenir, le maire ne pourra engager la commune sans l'assistance de deux échevins et de deux conseillers élus à sa première mésée. — Présent de deux tonneaux de vin blanc à Aymeri de Rochechouart sénéchal de Saintonge pour sa défense des intérêts de la ville, lors de l'assemblée des deux rois (B B 15).

E Suppl^{t} 1241. (Registre.) — In-4°, 69 feuillets, papier, la couverture formée par un fragment de charte latine.

1397. — Délibérations du Corps de Ville. — « Le dimanche vi^{e} jour du moys de may l'an de grassie 1397, fut pris et receu pour maire honnourable homme sire Berthomé Marquis et est cestui papier de sa segonde mairie. » — Osanne Pinsonne condamnée pour vol à être « pillorisée et mise en pillory par un jour de samedi, ensuite être fustée et battue nue dès les espaules jusques à la sainture et menée par les quatre quarrefours de la ville et avesques être banie de la sénéchaussée de Xaintonge et du gouvernement de la Rochelle ». — Le Corps de Ville fait remise à ceux qui l'avaient payée de la taille levée sur les habitants pour payer les gages du maire et des officiers de la commune. — Relation d'un procès pendant devant le parlement de Bordeaux entre Bernart Tronquière, d'une part, et le Corps de Ville, de l'autre, relativement aux privilèges de la ville ; arbitrage de l'abbé de Saint-Jean-d'Angély et du sénéchal de Saintonge et compromis qui y mit fin. Ce procès avait tellement divisé les habitants que l'on craignit que la défense de la ville ne s'en ressentit en cas d'attaque des ennemis (B B 16).

E Suppl^{t} 1242. (Registre.) — In-4°, 20 feuillets, papier.

1398. — Délibérations du Corps de Ville.

Établissement d'un registre de parchemin (appelé dans la suite le *livre rouge*) sur lequel devaient être inscrits les faits intéressant la commune et spécialement le calendrier, les évangiles, le serment du maire au roi et à la couronne ; celui des échevins, conseillers, pairs et autres officiers et membres de la commune. — Jurés chargés de surveiller la construction des maisons. — Réparations aux écluses de Bernouët et curage de la Boutonne. — Débat entre le seigneur de Tonnay-Boutonne et le Corps de Ville de Saint-Jean-d'Angély, au sujet des droits prélevés par ce seigneur, sur les marchandises transportées par la voie de la Boutonne. — Envoi de députés aux Anglais pour traiter des pâtis de Bouteville et de Mortagne. — Ordonnance du maire enjoignant aux habitants de Saint-Jean-d'Angély de s'armer, chacun selon son état, pour la défense de la ville. — (La couverture contient des fragments d'instructions royales sur le fait des aides.) (B B 17).

E Suppl^{t} 1243. (Registre.) — In-4°, 72 feuillets, papier. Les premiers et derniers feuillets très détériorés.

1405. Délibérations du Corps de Ville.

« Le papier de la première mairie de honourable homme sire Ambroise Fradin qui fut receu maire de Saint-Jehan-d'Angély par honourable homme... lieutenant-général de M. le sénéchal de Saintonge... 1405. »

Laisser-passer de Jacques, seigneur de Moubron et de Moulene pour un *trompette* envoyé par lui à Mons. de Parthenay et autres. — Le prévôt Moine du Moutier de Monseigneur Saint-Jehan demande le renvoi de certaines causes pendantes devant la cour de la mairie. le maire s'y refuse, les parties étant bourgeois de la ville. — Réparations au portail du sain (cloche) de la ville qui menaçait ruine. — Guillaume Bouilli, cordonnier, ayant fait et mis en vente des souliers partie cerf et partie vache et de cerf pur, contrairement aux statuts, fut mis à l'amende et les souliers saisis ; mais comme il était pauvre, les souliers lui furent rendus à condition qu'il ne les vendrait qu'au dehors de la ville et qu'il préviendrait les acheteurs de quelle espèce de cuir ils étaient faits. — Le Corps de Ville décide qu'à l'avenir aucun bourgeois ayant été maire, ne serait admis comme adjudicataire des fermes de la commune, les dits bourgeois voulant se payer eux-mêmes sur leur ferme, de ce qui pouvait leur être dû par la commune

et les concurrents n'osant pas surenchérir par doute ou crainte. — Le Corps de Ville est d'avis de faire connaître au roi le pouvoir de ses ennemis dans le pays ; il cherche à s'entendre à ce sujet avec l'évêque de Saintes et autres. — Lettre de l'évêque de Saintes invitant le maire de Saint-Jehan-d'Angely à se rendre dans cette ville où se trouvait le sire de Pons, pour conférer sur le sujet précédent. — Réponse du maire qui ayant reçu trop tard l'invitation ne put s'y rendre. — Envoi de vingt hommes de bras à Mortagne pour achever la démolition de la forteresse pour le profit du roi et du pays. — Envoi en France de Raymond Queu, pour faire vérifier le don de cinq cents livres et autres faits à la ville par le roi. Frais de voyage du dit ; son retour après avoir rempli sa mission. — Convocation du peuple pour avoir son avis sur la taille nouvellement imposée pour le fait de Brantome et des gens d'armes qui étaient sur le pays. — Le peuple décide qu'il sera fait opposition à la levée de la dite taille et que s'il est passé outre, il en sera fait appel, tous les habitants de la commune ou non, s'engageant à contribuer aux frais nécessaires. — Bail à ferme des moulins de Tonnay-Boutonne appartenant à la commune de Saint-Jean-d'Angély (B B 18).

E Suppl[t] 1244. (Registre.) — In-4°, 44 feuillets, papier.

1406. — Délibérations du Corps de Ville.

« Le papier de la huystième mayrie de honourable homme sire Bernart Tronquière, lequel fut continué estre mayre de la ville et commune de Saint-Jehan-d'Angely, par noble et puissant seigneur mons. Jehan Harpedenne, chevalier, seigneur de Taillebourg, de Nuaillé et de Montandre, sénéchal de Saintonge pour le roi qui le reçut le mercredi 14e jour du mois d'avrilh, l'an 1406. »

La couverture contient des fragments d'un compte détaillé de travaux de maçonnerie et de charpenterie faits au château de la ville. — Ferme des droits perçus sur le vin expédié sur la Boutonne. — Don de cinq cents francs à prendre sur les aides, fait par le roi à la commune de Saint-Jean-d'Angély. — Marché passé avec un cordier pour la confection d'un cable qui devait être payé huit deniers la livre. — Supplique au sénéchal le priant de ne pas faire lever à Saint-Jean-d'Angély, l'aide destiné à payer les gens d'armes envoyés à Brantosme si ledit aide n'était pas levé aussi sur les villes circonvoisines. — Amende faite au maire assisté de ses bourgeois par un nommé Jean de Lafont qui avait affermé le pain à toucher au chef de monseigneur Saint-Jehan (Relique), ce qui était contraire aux privilèges de la ville. — Le maire, du consentement du roi du métier des cordonniers, remet au dimanche suivant le may du dit métier qui devait avoir lieu le 9 mai. — Rapport de Jean Bidaut, envoyé à Saintes à l'assemblée des trois états, convoquée par le sire de Pons et autres barons du pays, relativement au paiement des gens de guerre envoyés aux frontières. Il fut décidé dans cette assemblée qu'il ne serait rien payé des sommes demandées dans ce but pour le temps passé, parce que le pays n'y avait pas consenti, mais qu'on lèverait 4,000 francs en Saintonge pour entretenir cent hommes d'armes aux frontières pendant deux mois. Le député de Saint-Jean-d'Angély s'abstient, déclarant vouloir en référer au maire et aux bourgeois de Saint-Jean-d'Angély. Convocation du peuple pour donner son avis à ce sujet. — Autorisation à un nommé Jehan Voisin de tenir hôtellerie et à prendre pour enseigne « la fleur du lis ». — Le roi du métier des couturiers (tailleurs) demande au maire l'autorisation de faire le may du dit métier le jour des rouzous (le dimanche des rameaux), selon la coutume. — Les gens de l'abbaye de Saint-Jean-d'Angély ayant fait faire une marque spéciale pour le pain que l'on faisait toucher au chef de Saint-Jehan et l'ayant affermée à un nommé Coutant moyennant soixante sols, le maire fit résilier cette ferme, saisir les pains qu'il distribua aux pauvres et enfermer la marque dans l'arche des privilèges de la ville. Coutant fut condamné à soixante sols d'amende, mais remise lui en fut faite pour l'amour de Dieu et de monseigneur Saint-Jehan. — Le Corps de Ville décide relativement aux 4,000 livres ordonnées par les trois états réunis à Saintes, qu'il en sera payé le moins possible à M. le sénéchal et jusqu'à concurrence de 100 livres seulement, mais après la récolte faite. — Pierre Girart, licencié en lois, assesseur de M. Pierre Coutelier, lieutenant général du sénéchal de Saintonge, ayant voulu tenir cour en l'échevinage, le maire s'y opposa. Pierre Girart reconnut gracieusement que le roi ni ses officiers n'avaient cas ni raison de tenir cour en la dite maison sans congé du maire. — Réparations à la porte Mâtha, à la porte du sain de la ville et à l'horloge. — Location par les officiers du roi de la maison de l'échevinage pour y tenir les grandes assises. — Les habitants de Saint-Jean-d'Angély convoqués en assemblée générale, décident l'envoi à Saintes de quatre députés pour aller s'entendre avec ceux de la Rochelle et des pays d'en de ça la Charente, relativement au paiement des gens d'armes qui étaient à la frontière (B B 19).

E Suppl[t] 1245. (Registre.) — In-4°, 43 feuillets, papier, mouillures et piqûres.

1406. — Délibérations du Corps de Ville.

« Ce est le papier de la mayrie de honnourable homme et sage sire Hugues de Cumeat, lequel fut receu maire de la ville et quommune de Saint Jehan d'Angeli le samedi 14e jour d'aoust l'an 1406 par noble et puissant seigneur monseigneur Jehan Harpedenne, chevalier, seigneur de Taillebourg, de Nuaillé et de Montendre, quonseiller et chambellan du roy mess. et son sénéchal en Xaintonge ou monsieur son lieutenant pour cause de décès de hon. homme sire Bernard Tronquière. »

Défense faite au maire par le connétable de France, de reconnaître monseigneur Jehan Harpedenne comme sénéchal de Saintonge, mais bien Me Pierre Coutelier, comme étant ordonné par lui « justice de par le roi. » — Le Corps de Ville décide que lors de l'arrivée à Saint-Jean-d'Angély du duc d'Orléans, il lui serait fait présent de quatre pipes de bon vin vieux, et que s'il n'était pas possible de s'en procurer cette quantité il ne lui en serait donné que deux de vieux et deux de nouveau. — Le roi ayant fait signifier qu'il lèverait en Saintonge 600 livres pour le passage du duc de Lancastre, le Corps de Ville lui écrit pour lui représenter la pauvreté de la ville et du pays. — Enquête ordonnée sur le bruit qui courait qu'une mère avait vendu sa fille à un homme d'armes. — Enquête au sujet d'une échelle que le prieur de Saint-Eutrope réclamait au Corps de Ville comme appartenant à son église et qui lui avait été enlevée par les Anglais, pour la mettre sur la porte de Mâtha, ce qui fut prouvé et l'échelle restituée. — Il est enjoint à la femme d'un nommé Guillaume Lestot, dite malade de la maladie de *mézelerie*, d'aller se faire visiter à La Rochelle par les maîtres chirurgiens Jehan Noblet sire de Bannes et Jehan Lappi ; de ne pas revenir si elle en était atteinte, et dans le cas contraire de rapporter un certificat sous scel authentique. Cette femme ayant rapporté un certificat des dits chirurgiens non revêtu de cette dernière formalité, fut renvoyée à la Rochelle accompagnée d'un juré de la commune chargé de s'assurer de la vérité. — Lettres patentes de Louis duc d'Orléans et Beaumont comte de Blois et sieur de Coucy lieutenant pour le roi au duché de Guyenne, par lesquelles ce prince fait don aux habitants de Saint Jean d'Angély, de deux cents écus à employer aux fortifications de la ville. — Choix au scrutin de trois candidats dignes d'être maires, l'année suivante. — Marché passé avec le prieur de Fontenet pour l'extraction de sa carrière de pierres nécessaires aux réparations de la ville, moyennant 20 sols par an, payables en poissons le jour de la mi-carême. — Le sergent du prévôt Moine ayant fait exécution sur des habitants de la commune, sans l'assistance d'un sergent de la commune, le maire rappela au prévôt que pour le même cas il avait été à l'ordonnance du maire. — Présent de vin fait à plusieurs seigneurs de la suite du duc d'Orléans, lors du passage de ce prince à Saint-Jean-d'Angély, notamment au maréchal de Reux, monseigneur de Pons, au maire de la Rochelle et à deux membres du parlement, au siège de Bourg. — Le prévôt Moine ayant voulu mettre à l'amende des habitants qui se prêtaient certaines mesures de capacité et de longueur, le Corps de Ville, attendu que les Angériens étaient en possession, depuis plus de cent ans, de la faculté de se prêter les uns aux autres, « boisseaux pour mesurer le blé, mesures de vin, aunes à aluer draps, décide que si le dit prévôt mettait son projet à exécution, il le poursuivrait (B B 20).

E Suppl[t] 1246. (Registre.) — In-4°, 43 feuillets, papier, piqûres et mouillures, en très mauvais état.

1408. — Délibérations du Corps de Ville.

« Le papier de la seconde mairie de honnourable homme et sage sire Ambroise Fradin. » — Contestation entre le roi des maréchaux et un ouvrier du même corps d'état. — Confrérie de Notre-Dame de la Chapelle. — Certificat attestant que la lettre H était d'ancienneté la marque de fabrique de Jehan Guergot, coutelier à Saint-Jean-d'Angély. — Supplique au roi pour l'achat de la ville, du château et de la châtellenie de Taillebourg et leur délaissement par son propriétaire Jehan Harpedenne. Le Corps de Ville fait ressortir à l'appui de sa demande, les maux incalculables causés au pays par cette forteresse, lorsqu'elle était aux mains des ennemis, ceux qu'elle pourrait encore causer si elle retombait en leur possession, rappelle au roi qu'un aide avait été levé sur eux dans ce but et lui déclare enfin, que si ce rachat n'était pas effectué, beaucoup d'habitants de Saint-Jean-d'Angely seraient forcés d'aller s'établir ailleurs (B B 21).

E Suppl[t] 1247. (Registre.) — In-4°, 20 feuillets, papier, en mauvais état.

1409. — Délibérations du Corps de Ville. — « Le

dimanche que l'on chante en sainte mère église « *Judica me* », IXe jour de mars l'an mil IIII et neuf, fu fet élection en la quommune de Saint-Jean-d'Angély en la quelle cheurent hon. homme maistre Jehan Coutelier, licencié en lois, sire Ambroise de Saumur et sire Berthommé Marquis, et le mercredi ensuivant XIIe jour du dit mois de mars le dit an, fut prins par noble et puissant seigneur Monseigneur Jehan, seigneur de Fontaines, chevalier, quonseiller et chambellan du roi, notre sire et son sénéchal en Xaintonge, le dit Berthommé Marquis et receu maire de la dite ville et quommune pour l'année prochaine venant. » — Ordonnance du Corps de Ville pour la garde de Saint-Jean-d'Angély, toutes choses cessant et la réparation des fortifications. — Lettre du Corps de Ville relative à la souffrance parlée avec les « Bour de lois » dans laquelle il est dit ne pouvoir faire de réponse, les officiers du roi n'étant pas au pays ; qu'en ce qui touchait le fouage octroyé au connétable, ils déclaraient n'y vouloir point s'y opposer. (Rien n'indique la destination de cette lettre.) — Réparations immédiates à une brèche de la muraille. — Paiement des frais du voyage en France (19 l. 7 s. 6 d.) de Jean Berthelot, envoyé pour retirer des mains de Jacques Poussart, les lettres de rémission données par le roi au pays de Saintonge pour la réformation qui avait été ordonnée. Le Corps de Ville reconnaît devoir 40 écus à M. Jehan Chauveau, pour un voyage fait en France, afin d'obtenir du roi, provision sur la réformation mise sur la Saintonge et le gouvernement de la Rochelle. — Don de 600 francs fait par le roi à la ville de Saint-Jean-d'Angély. — Saisie de 20 tonneaux de froment que l'on soupçonnait être envoyés aux ennemis du roi et qui furent ensuite restitués à un nommé Echet, marchand à la Rochelle qui les réclama comme siens. — Réparations à la tour Cornière de la porte de Taillebourg et à la tour de l'horloge. — Le roi ayant autorisé la perception du souchet ou entrée sur les vins, pendant deux ans, pour le produit être employé à réparer les fortifications, à condition que la plus grande et saine partie des habitants de Saint-Jean-d'Angély y consentit ; ces derniers assemblés par le maire donnèrent un avis favorable. — Allocation en dépense au receveur de la commune de 60 sols pour les frais d'un voyage à Saintes, du maire et de plusieurs bourgeois, convoqués par le duc de Guyenne, dauphin de Viennois pour la prise de possession de la Saintonge. — Arrentement par le maire à Jean Fouquaut Suire, moyennant trois sols, d'une nox (essange ou lavoir à l'usage des tanneurs) assise sur la douve près la porte de Taillebourg (B B 22).

E Suppl^{t} 1248. (Registre.) — In-4°, 7 feuillets, papier, en mauvais état.

1411. — Délibérations du Corps de Ville.

« Ce est le papier des mésées et conseils de la mairie de la ville et commune de Saint-Jehan-d'Angéli de l'an 1411, estant maire honourable homme sire Ambroise de Saumur ». — Défense de faire « la couratrie » sans autorisation du maire. — Deux écus payés à deux maîtres en théologie qui avaient prêché au peuple de la ville. — Les frères Mainguet donnent trois tonneaux de chaux vive à leur réception comme membres de la commune. — Avis aux habitants d'avoir à disposer des cuves pleines d'eau, en cas d'incendie, à peine d'amende. — Le chambarrier de l'abbaye de Saint-Jean-d'Angély exigeait sans droit pour chaque mariage les six sols et les gants, le maître chapelain pour chaque enterrement 2 sols 6 d. outre le droit du chambarrier. Le Corps de Ville engage le maire à parler à l'abbé pour faire cesser leurs exigences. — Défense aux malades de ladrerie, de venir en ville autre jour que le dimanche. — Remise de trois écus faite comme cadeau de mariage à Jehan de Mesny, à déduire sur les 6 écus qu'il devait à la commune pour le prix d'un *arnais* (arme de guerre). Ordonnance de paiement de 20 écus dépensés par Jehan Chauveau, pour obtenir des lettres confirmatives des privilèges de la ville (B B 23).

E Suppl^{t} 1249. (Registre.) — In-4°, 17 feuillets, papier.

1412. — Délibérations du Corps de Ville.

« Ceci est le papier des mésées et conseils de la mairie de la ville de Saint-Jehan-d'Angeli de l'an 1412, estant maire honourable homme sire Jehan Bidaut. » Guettes sur les portes et murailles pendant la guerre. — Préparatifs de défense. Il est ordonné, entre autres mesures, de garnir les murailles de pierres, futailles, bois et autres *abillements*, pour la garde et défense de la ville. — Canons fabriqués à Tonnay-Charente pour le compte de la ville. — Message envoyé à monseigneur le maréchal de Guyenne, en Limousin, relatif au bien du pays. Les bourgeois de la ville ayant récolté peu de vin, la ville n'en avait qu'un faible approvisionnement, pour l'augmenter, le Corps de Ville permet aux taverniers de vendre à détail du vin provenant d'autres héritages, défendant cependant d'en acheter aux tavernes autres que ceux tenus par gens de la commune, à peine de deux sols 6 d. d'amende pour chaque contravention et le vin répandu. — Il est décidé que cin-

quante membres de la commune pris parmi les échevins, conseillers et pairs, assisteront à toutes les mesées pour l'expédition des affaires. Désignation de cent notables ayant pouvoirs d'assister aux mesées et conseils et d'y décider des affaires de la commune. — Envoi de députés à l'assemblée des trois états convoqués à Saintes par le sénéchal de Saintonge. — Joyau d'argent du poids d'une once, donné au roi des arbalétriers qui abattait le papegaut. — Reconstruction du pilori. — Opposition aux prétentions du capitaine d'Aulnay, qui voulait contraindre les habitants de Garnaud, à faire le guet au château de la dite ville, contrairement à la coutume qu'ils avaient de le faire à Saint-Jean-d'Angély. — Fabrication de poudre pour les canons achetés à Tonnay-Charente. — Taille levée sur les habitants de la ville et de la banlieue, pour payer les gages du maire et des officiers de la commune. — La ville de Saint-Jean-d'Angély contribue pour 15 livres, aux promesses faites par le châtelain de Cognac, au sénéchal afin d'empêcher les gens de Chateauneuf de se tourner contre la ville et le pays. — Le Corps de Ville s'oppose aux prétentions du receveur du roi qui voulait faire payer aux bourgeois et marchands de la ville et châtellenie de Saint-Jean-d'Angély, 10 sols pour chaque tonneau de vin et 4 deniers par livre sur toutes marchandises expédiées hors du royaume, et ce, nonobstant les privilèges royaux qui les en avaient affranchis. — Péage perçu sur les marchands passant à Saint-Julien. — Défense à Geoffroy Doussin et à Pierre Gonaut d'exciter le peuple contre les ordonnances de la commune et de divulguer les dites ordonnances, à peine de 100 livres et du bannissement. — Envoi en France de députés pour demander au roi de rabattre les aides imposées à la ville. — Défense aux garde-portes de s'absenter de leur poste, même pour prendre leur repas. — Tour Thibaut Villon. — Demande au roi de défendre à tout marchand, étranger ou autre, de vendre en la ville de Saint-Jean-d'Angély aux marchands au détail, s'il n'est bourgeois ou juré d'icelle. — Gages de Pierre Larbalest, sergent de la commune, 10 livres, une livre plus 40 sols, pour l'aider à payer son loyer. — La ville ayant un besoin urgent d'argent pour réparer les fortifications, les échevins, conseillers et pairs, consentent avec l'autorisation du maire, à lui prêter une certaine quantité de vin, qui devait entrer en ville, affranchi du droit du souchet et être vendu, avant tout autre. — Envoi de députés au roi pour lui signifier l'arrivée du duc de Clarence et demander provision des aides. — Défense d'ouvrir plus de deux portes de la ville et de loger les gens d'armes dans les hôtelleries situées près des dites portes. — Une lance et un quarteron de traits donnés à monseigneur de Chambrillac. — Il est enjoint aux habitants de porter leur harnais de guerre (armes) et il leur fait défense, à peine d'amende, de se moquer les uns des autres à ce sujet. — En l'honneur du maréchal lieutenant du roi en Guyenne, de passage à Saint-Jean-d'Angély, le Corps de Ville fait cesser la diminution de la pinte de vin qui avait été ordonnée au profit de la ville. — Porteau de Parthenay. — Adjudication de la ferme du souchet et des entrées de ville (B B 24).

E Suppl[t] 1250. (Registre.) — In-4°, 7 feuillets, papier, en mauvais état.

1413. — Délibérations du Corps de Ville.

« Ceci est le papier des mesées et conseils de la mairie et de la ville de Saint-Jean-d'Angély l'an 1413, estant maire de la dite ville maistre Jehan Chauveau. »

La couverture contient un contrat d'arrentement, en date du 30 juin 1413 d'une maison sise rue Plantechoux à Saint-Jean-d'Angély. — Le Corps de Ville augmente du double le souchet ou octroi sur les vins, pour le produit en être affecté aux réparations des fortifications. — Envoi de Jean Bagnenon, prévôt à Cognac et Bourg, Charente, pour les faire démolir et abattre, suivant l'ordonnance de M. le maréchal. — Le conseil des bourgeois, sur la proposition de messire Ferry, lieutenant de monseigneur le maréchal de Guyenne, consent à recevoir en garnison, soixante ou quatre-vingts hommes d'armes, bons et soumis à la couronne ; les vivres devant leur être fournis sur leurs gages, garantis par le dit Ferry de corps et de biens. — Canonniers retenus aux gages de la ville, à raison de 4 livres ou 100 sols tournois. — Démolition de constructions, situées hors la porte d'Aunis sur le chemin de Niort et pouvant servir à abriter les ennemis — Geoffroy Doussin, accusé de crime de lèse-majesté. — Raymond Queu refusant de remettre les lettres de renonciation données par le roi à la ville et au ressort de Saint-Jean-d'Angély sur le fait des aides jusqu'au remboursement de ses frais, le Corps de Ville décide qu'il sera largement payé de son salaire sur ordonnance du dit corps et non de ses mains, comme il e prétendait faire et que dans le cas où il ne restituerait pas les dites lettres, il serait arrêté et emprisonné. (B B 25).

E Suppl[t] 1251. (Registre.) — In-4°, 8 feuillets, papier, mouillures, en très mauvais état.

1416. — Délibérations du Corps de Ville. — « Le papier des mésées et conseils de la ville et commune de Saint-Jehan-d'Angeli de l'an 1416, estant maire de la dite ville hon. homme sire Ambroise Fradin. » — Désignation des procureurs au pays de par deçà, de procureurs au parlement et de procureurs au Châtelet, chargés des intérêts de la ville. — Ferme de la pêche des douves de la ville, moyennant 10 liv. tournois par an. Ce fermier s'obligeait, en outre, de faire chaque année, le jour de la mi-carême, un dîner de poisson du prix de 20 sols pour le maire et les officiers de la commune. — Refus du seigneur de Tonnay-Charente de laisser lever sur sa terre la taille levée par l'affranchissement des aides. Le Corps de Ville de Saint-Jean-d'Angély décide que si le dit seigneur persistait dans son refus, on demanderait au roi l'autorisation de l'y contraindre. — Le maire s'adresse au roi pour faire cesser la coutume que le même seigneur voulait établir de prélever six deniers par chaque tonneau de vin passant à flot sur la Charente. — Sire Bernart Bidaut demande ce qui lui est dû par la commune pour l'aider à payer la rançon de son fils, prisonnier des Anglais. — Signification au châtelain de Saint-Jean-d'Angély des lettres de privilèges des rois de France, portant qu'il ne sera fait sur les bourgeois et jurés de la commune, aucune prise de blé, vin, ni autre chose, sans leur gré ou volonté. — Un agent du châtelain ayant fait saisir la couche d'un pauvre homme, le châtelain, sur les réclamations du maire, la lui fait restituer. — Préparatifs de défense ; gens d'armes pillant le pays ; lettre à ce sujet écrite au maire de la Rochelle. — On cherche le moyen de s'en débarrasser, et on engage des arbalétriers espagnols qui étaient dans le pays, à y rester quinze jours. — Des gens d'armes détenus au château royal de Saint-Jean-d'Angély promettent, si on voulait les laisser sortir de la ville, de reprendre promptement les objets volés à ceux qui les avaient pris ; on ne paraît pas s'en rapporter à leur bonne foi. — Sur la nouvelle que les Anglais s'apprêtaient à passer la Charente pour courir le pays, le Corps de Ville ordonne de rompre le pont de Saint-Julien, d'abattre des arbres pour obstruer les gués de la Boutonne à Nuaillé, Vervant et l'écluse du Bizart. — Défense de quitter la garde de la ville de jour ou de nuit, sans congé ou licence de son capitaine, à peine d'être considéré comme traître. — Le Corps de Ville s'entend avec Jehan de Torsay, maître des arbalétriers de France et avec monseigneur de Barbazan, lieutenant pour le roi en Guyenne, et leur envoie deux caisses de viretons pour le bien de la chose commune. — Bail à ferme des moulins de Tounay-Boutonne (B B 26).

E Suppl[t] 1252. (Registre.) — In-4°, 26 feuillets, papier, mouillures, en mauvais état.

1423-1424. — Délibérations du Corps de Ville. « Le papier des mésées et conseils de la mairie de la ville et commune de Saint-Jehan-d'Angeli de l'an 1423, estant maire de la dite ville hon. homme sire Héliès de Saumur 1423 et sire Jehan Bidaut 1424. » — Indemnité de 60 sols votée à un nommé Girart, malade des suites d'une chute faite au levage du pont de la porte Mâtha pour l'aider à vivre et payer le barbier. — Le prévôt maire voulant faire chevauchée par procureur, le Corps de Ville décide qu'on ne lui obéira qu'autant qu'il la fera lui-même. — Le conseil du roi et celui de la commune assemblés, décident la révision des ordonnances concernant les vivres, les corroyeurs, bouchers et marchandises diverses ; ils sont d'avis que le maire ordonnera aux bouchers de ne faire « leurs tueries et » escorcheries qu'en la rue accoutumée, c'est assavoir » en la rue des bouchers. » — Traite des vins demandée par receveur aux marchands qui avaient vendu vin. — Députés envoyés aux frais des dits marchands à la Rochelle et à Niort pour en expliquer le non-paiement aux commissaires du roi et présenter les excuses de la ville. — Arrivée à Saint-Jean-d'Angély du connétable de France. Faute de chevaux, le Corps de Ville ne peut aller le recevoir qu'à la porte de Niort. Il lui est fait présent d'une pipe de vin, de douze chapons et de douze oisons. — Sur l'ordre du roi, le Corps de Ville envoie à Celles en Berry Guillaume Bidaut, en qualité de député, avec pouvoir d'y consentir ce qui y serait délibéré, il lui est alloué 26 sols par jour et un valet. Envoi de Jean Bidaut à l'assemblée des barons du pays, convoqués à Saint-Savinien par le sénéchal. — L'abbé et le capitaine de Taillebourg veulent s'opposer à ce que les habitants des villages fassent la garde de la ville. — Jehan Piron et plusieurs autres membres de l'échevinage sont retenus en arrêt jusqu'à ce qu'ils aient payé ce qu'ils restaient devoir de l'aide. — Jehan de Lisle condamné à mort pour vol, est seulement fustigé et banni à toujours de la ville, en raison de sa confession et parce qu'il en était à son premier larcin. — Présent de deux pipes de vin, trois douzaines de chapons et six torches de cire, fait au maître des arba-

létriers de France, lieutenant pour le roi en Poitou. — Jehan Bidaut rend compte de sa mission près du roi ; il n'avait pu obtenir l'amortissement des aides ni recouvrer les privilèges à cause de l'absence du secrétaire, mais il lui avait été octroyé 400 livres pendant trois années pour les réparations de la ville. — Les bouchers s'étant plaint qu'un nommé Jean Guarin avait vendu de la viande en détail à la porte de Niort, le maire leur reproche leur « *excessivité* » et les menace, dans l'intérêt public, d'autoriser toutes personnes à vendre de la viande au détail les dimanches et jours de foires, sur la place du roi devant Notre-Dame. — Le Corps de Ville envoie deux hommes chercher du poisson frais qu'ils devaient apporter, au prix coûtant. — Augmentation du prix des vivres, malgré l'amélioration de la monnaie. — Le Corps de Ville engage le maire à aviser, avec cinq ou six membres de son conseil, au moyen de remédier à la perte subie par les sergents et autres officiers de la commune qui avaient été payés en doublons, monnaie qui perdait alors moitié de sa valeur. — L'aumône dite « de la busche des portes » est fixée à une buche par chaque charge de cheval. — Thomas Onel, capitaine des Ecossais, ayant demandé au maire s'il lui plairait qu'il vînt le lendemain, avec cinq ou six autres gentilshommes, *s'esbattre en la ville*, le Conseil décida qu'il lui serait offert un dîner composé de poisson. — Il est ordonné qu'en outre de la garde ordinaire, il y aurait chaque jour aux portes de la ville des habitants notables armés. Lettre du roi mandant au maire et bourgeois de Saint-Jean-d'Angély, d'envoyer vers lui à Celles en Berry, le 10 mars suivant. Guillaume Bidaut et Jean Daniel sont choisis pour se rendre à cette invitation, il leur est alloué 3 chevaux et 3 écus par jour, à prendre sur les revenus de la commune, avec la condition que, dans le cas où les députés seraient détroussés en route, ils seraient indemnisés de la perte qu'ils éprouveraient sur les fonds de la commune. — Le conseil ordonne que l'on fera faire bonne chair au comte Douglas, connétable de France, et qu'il lui sera fait présent de quatre pipes de vin, douze torches de deux livres de cire chacune, plus du poisson, jusqu'à la somme de dix livres. — Élection du maire. Après la liste des échevins et pairs qui y assistaient, on lit cette mention : « *Pierre Bonnin a dit : par la voix du Saint Esprit* » *est nommé, c'est assavoir : Sire Jehan Bidaut, sire* » *Ambroise Fradin, Guillaume Bidaut et incontinent* » *présentés par mons. le maire à monseigneur le lieute-* » *nant.* » Quelques jours après, ce dernier fit connaître qu'il avait choisi sire Jehan Bidaut. — Ordonnance de paiement de quarante et un écus d'or et un mouton montant des frais du voyage à Celles de Jehan Daniel. — Rapport de sire Jean Bidaut, envoyé à Saintes pour la répartition du fouage octroyé au roi en Saintonge et montant à 30,000 livres répartis ainsi : 14,000 liv. pour la Rochelle, 10,000 pour Saint-Jean-d'Angély et 6,000 pour Saintes et Pacoul. — L'espagnol Jean Othon, soupçonné d'avoir été du parti des Anglais, est arrêté puis relâché sur le certificat de Madame de Comerq, attestant qu'il avait fait son service en bon français. — Promesse faite par le Corps de Ville au sénéchal de Saintonge, de lui donner la moitié de ce qu'il pourrait faire diminuer du montant de la taille. — Pour calmer les murmures du peuple au sujet de la taille, on choisit un homme de chaque métier pour en opérer la levée. — Opposition aux prétentions du chambarier de l'abbaye des Bénédictins qui exigeait un mets de pitance à chaque noce. — Défense aux habitants de payer au chapelain de l'abbaye, les six sols et les gants qu'il avait coutume d'exiger pour chaque mariage. — Le conseil s'oppose aux prétentions du chambellan qui voulait prélever chaque jour, un droit de vente sur les marchés tandis que ce droit ne lui était dû que le samedi. — Chandelle en cire jaune entretenue aux frais de la ville devant le corps de *Jehu Crist*, ou devant Notre-Dame, chacun y contribuant, selon sa dévotion. — Les trois états convoqués à Surgères par l'évêque de Poitiers et monseigneur de Mareuil, décident la levée d'une aide de 10,000 livres sur le pays. — Le Corps de Ville envoie des députés à l'assemblée des seigneurs convoquée par le roi à Montluçon. — Monseigneur de Rochechouart requiert *secours à bouter hors du pays* certains routiers qui étaient à Ciré, gouvernant les sujets du roi. — Poids déposés aux portes de la ville pour peser les blés et farines « quand le peuple se démet des mosniers. » — Rapport de Jehan Daniel, envoyé au roi à Poitiers, où il avait été ordonné que la Saintonge payerait 22,000 livres, compris les 12,000 livres déjà ordonnés à Surgères. — Serment d'union des pays de Poitou et Saintonge fait par le maire de Saint-Jean d'Angély. — Il est enjoint au peuple de ne payer la chevauchée au prévôt moins que lorsqu'il la ferait. — Commandement à tous les habitants de Saint-Jean-d'Angély qui avaient coutume de s'armer et qui pouvaient le faire, d'aller avec le sénéchal devant Nieul, que les Anglais venaient de prendre. — Remerciements du Corps de Ville au maître des arbalétriers et au sénéchal pour la bonne recommandation qu'ils avaient faite de la ville et de ses habitants. Il leur fait présent, ainsi qu'à monsieur de Thouars.

d'une pipe de vin et de quatre torches, afin de conserver leurs bonnes grâces. — Taille levée pour le fait de Nieul. Adam de Cambrai président en parlement, autorisé par lettres du roi, demande à emprunter au Corps de Ville « pour faire réguer la justice et faire cesser les pilleries, » le Corps de Ville lui répond qu'il est impossible d'obéir au roi et offre au président, une épée et du poisson (B B 27).

E Suppl[t] 1253. (Registre.) — In-4°, 20 feuillets, papier.

1425. — Délibérations du Corps de Ville.

« Le papier des mésées et conseils de la ville et commune de Saint-Jean-d'Angély de l'an 1425 estant maire de la dite ville hon. homme maistre Hélin du Chaslar, licencié en loi. »

Le conseil décide que le maire, en compagnie de plusieurs membres de la commune, irait faire la révérence au vicomte de Rochechouart, à M. Jehan de Vély premier président et à M. de Mareuil, commis par le roi pour lever une taille sur la Saintonge pour le bien du pays, afin de leur recommander la ville et leur dire que le peuple avait été tellement chargé de tailles et fouages, qu'il lui serait impossible de payer la nouvelle taille. — Le Corps de Ville recommande de donner de bon poisson à M. le Président et d'y mettre jusqu'à 60 sols ou 4 livres. — Lettres adressées au Corps de Ville par le duc de Bretagne. — Tour carrée. — Avis envoyé au sénéchal à Fontenay le Comte, le prévenant que les Anglais, assemblés en grand nombre à Conac, menaçaient le pays. — Compte détaillé de la dépense faite principalement pour l'amélioration des douves de la ville. — Lettre au roi lui représentant l'état du pays et le prévenant que les Anglais paraissant avoir un parti puissant dans le pays, *d'en deçà*, s'apprêtaient à passer la Charente. — Lettre du roi demandant l'envoi à la Rochelle de notables de Saint-Jean-d'Angély. — Ordonnance du maire pour la levée sur les habitants d'une somme de 400 livres prêtée au roi pour réparer les fortifications. — Le gouverneur et le maire de la Rochelle demandent au Corps de Ville de Saint-Jean-d'Angély des secours en hommes contre Denis de Saint Surin, qui menaçait les gens du roi et le pays d'Aunis. Le conseil de la commune répond qu'il fera de son mieux pour les secourir. Le maire et plusieurs bourgeois se rendent à l'assemblée des barons du pays, convoqués à Pauléon par M. de Boussac, le connétable. — Envoi à Saint-Maixent de députés du Corps de Ville. — Octroi de 28,000 livres fait en pays de *langue d'ouy* pour permettre au roi de résister à ses anciens ennemis et adversaires les Anglais. — Lettre du roi relative à la mission de Jean Prieur, qui lui avait été envoyé par la ville *et le pays de par deçà* au sujet de l'onzième. — Présent de quatre setiers de froment fait à monseigneur de Mareuil, sénéchal de Saintonge, en reconnaissance de certains services rendus et pour ceux qu'il pourrait lui rendre encore à l'avenir. — Testament de Yolent de la Rivière, veuve de Bernart Fradin. — Contestation au sujet de l'élection d'un échevin. — Secours demandés et envoyés à monseigneur de la Maisonfort, pour l'aider à résister au pillage du pays et notamment de la terre de Surgères (B B 28).

E Suppl[t] 1254. (Liasse.) — Un feuillet, papier, in-4°, fragment de registre.

1432. — Délibérations du Corps de Ville (Mairie de Jehan Bidaut). Réparations aux tours de l'Espingolle, Bérouardière et Ronde ; aux portes de Mâtha et d'Aunis et aux écluses de Bernouet. — Prix fixe pour la journée d'un charpentier 3 sols 4 d (B B 29).

E Suppl[t] 1255. (Registre.) — In-4°, 19 feuillets, papier, mouillures.

1434. — Délibérations du Corps de Ville.

« Le papier des mésées et conseils de la ville et quommune de Saint Jehan-d'Angely de l'an 1434, estant maire de la dite ville et quommune hounourable homme sire Pierre Fradin. »

Nomination de visiteurs sur les tonneaux de pipes qui devaient être de la jauge de la ville et sans aubour sur la frette et *l'oisil* qui devaient avoir une certaine longueur et exempts de faux fourrages. — Défense à peine d'amende de mettre le feu aux bourrées. — Ordonnance enjoignant de faire saner (châtrer) les porcs. —Visiteurs chargés de s'assurer si l'on mêlait de mauvaises laines aux draps fabriqués dans la ville et de veiller au tissage du linge. Le conseil répond à monseigneur de Mareil, sénéchal du siége, qui requérait que la ville lui fît aucun plaisir ; que les deniers communs devaient être employés d'abord à la réparation des fortifications, qu'une fois les réparations achevées, on lui ferait du mieux que l'on pourrait. Défense aux bouchers, poissonniers, regratiers et autres d'acheter agneaux, poulets, poisson frais, grenouilles, œufs, fromages, salaisons et autres comestibles avant dix heures du jour. Le conseil ordonne de lier *la frette ploiée*. — Défense aux taverniers de

tenir leurs tavernes ouvertes après les trois coups de cloche sonnés. — Défense de circuler dans la ville sans chandelle après le couvre-feu sonné. — Les arbalétriers de Saint-Jean-d'Angély qui avaient été au siège de Mornac, sont dispensés de payer la nouvelle taille. Le conseil dégage aux frais de la commune, le harnais laissé en gage par un arbalétrier au gabarrier qui l'avait conduit à Mornac. — Le prieur et le procureur de la confrérie des clercs demandent au maire l'autorisation de faire le dîner habituel de leur confrérie ; le maire la leur donne et fixe le prix de la table à 20 deniers. — Les sacristains sont autorisés à prélever 5 deniers par feu, pour sonner les cloches à l'heure de midi. — Confession de Jehan Chrestien accusé d'avoir tué une femme en faisant le reguet sur les murs de la ville et de l'avoir jetée ensuite dans un puits. Le 5 juin 1434, le jugement du dit Chrestien est renvoyé au lundi matin d'après, par les motifs qui suivent : « Ont été » d'oppinion que veu et regardé que le procès a été » fait trop tard et par conséquent présenté et non pas » en bonne forme et aussi que c'est amprès disner et » environ vespres et qu'il leur semble que ce doit » estre fait au matin à jeune salive, que ce soit remis » à lundy matin à l'heure de neuf heures. » — Opposition faite aux commissaires royaux qui voulaient passer outre aux lettres de privilèges permettant aux habitants « d'acquiester » en fiefs noble, sans en payer aucune finance au roi, ni à aultres commis. — Héliot Grasmorcel, receveur de la ville « gage » l'amende à M. le maire le chaperon au poing et le genoïl à terre » pour injures qu'il lui avait dites. — Jehan Popelin s'étant plaint d'avoir été détrocessé par des pillards qui lui avaient pris son cheval, le Corps de Ville consent, dans le cas où le sénéchal lui permettrait de prendre sa revanche, à lui donner des compagnons pour l'aider à recouvrer sa dépouille et à livrer les voleurs à la justice (B B 30).

E Suppl^{t} 1256. (Registre.) — In-4°, 48 feuillets, papier.

1452. — Délibérations du Corps de Ville.

« C'est le papier des mésées et conseils de la ville de Saint-Jehan-d'Angely estant maire d'icelle honourable home sire Jehan Piron, procureur sire Mathelin Rousseau, greffier Mathelin Passet, receveur Hélies Dabbeville, en l'année 1452. » Accusés mis à la question, tant à la torture que autrement par le maire et ses officiers. — Défense aux étrangers de porter des armes en la ville. — Défense aux candidats à la mairie d'influencer les électeurs. Expulsion de certains coquins qui pouvaient aller vivre ailleurs, afin que ceux qui ne pouvaient travailler eussent leur vie. — Expulsion de la sénéchaussée de Saintonge d'une femme qui était accusée de tenir maison publique. — Supplique au roi tendant à ce que les gens d'église fussent contraints à payer le souchet du vin. Défense aux bourgeois et jurés d'acheter du vin aux tavernes des dits gens d'église à peine d'amende et des pots ; et aux crieurs publics d'annoncer la vente du même vin. — Cadeau de poisson, de vin claret et blanc à mademoiselle la sénéchale nouvellement arrivée. — Envoi d'artillerie et de poudre à la Rochelle menacée d'une descente par les Anglais. — Réparations à la tour Thibaut Villon. — Refus de donner au comte de Clermont des arbalétriers de la ville qu'il demandait, afin que l'artillerie royale qui était à Saint-Jean-d'Angély ne restât pas sans défense. — Défense à Jean de Cumont d'envoyer son fils à d'autres écoles qu'à celles de la ville. — La ville de Talmont demande, pour sa défense, deux barriques de poudre et trois caisses de traits de l'artillerie du roi. La poudre lui est refusée. — Les barbiers réclament la jouissance de leurs privilèges. Le Corps de Ville fait décharger les canons de la commune qui étaient restés chargés depuis l'arrivée du comte d'Antipton. — Gens mis en prison pour avoir tenu jeu public la nuit de Noël et condamnés ensuite, les plus coupables à 8 jours de prison, à être mis aux fers en public dans la rue, le jour de l'an, avec un écriteau sur la tête ; les moins coupables à nettoyer la fosse de la maison commune. — Francs archers arrêtés sur l'avis du capitaine de Taillebourg qui les soupçonnait d'avoir vendu le pont de cette dernière ville au seigneur de Monferraud. — Simon Rabateau ayant renié et blasphémé Dieu est retenu dans les fers jusqu'au lendemain, jour où rendu à la liberté, il devait demander pardon à Dieu, au roi et au maire et porter un cierge depuis l'échevinage jusqu'à l'autel de l'église Saint-Jean (B B 32).

E Suppl^{t} 1257. (Liasse.) — 10 pièces parchemin, 3 pièces papier.

1440-1590. — Délibérations du Corps de Ville, pour le paiement de 163 livres montant de réparations faites à la porte d'Aunis et aux écluses de Bernouet ; — portant que Jean Audet sera payé de 50 livres prêtés par lui pour réparer une tour près du château de Saint-Jean-d'Angély (1440) ; — ordonnant à Jean Ferraud d'envoyer à Paris les titres et privilèges de la ville pour en obtenir la vérification (1517) ; — portant que le maire enverra à Jean Cheveron, fondé de pou-

voirs à Paris, les lettres de privilège (1519); — approuvant le marché passé entre le maire et Guillaume Brunier pour la réparation des portes de Bernouet (1530); — décidant que Jacques Blanchard et Épicure Hillairet, licenciés en médecine, devant rester dans la ville, continueront à être aux gages de la commune (1535); — mettant à la charge de la commune les dépenses de séjour que devait faire à Saint-Jean-d'Angély François de la Rochebeaucourt, sénéchal de Saintonge (1535); — relative au paiement des frais de l'enquête faite au sujet des excès commis par des gens d'armes de la compagnie du grand écuyer envers les habitants de Saint-Jean-d'Angély (1535); — relative à l'octroi du pavage aux gages des médecins de la ville (1550). — Requête présentée à Marie de Médicis par le Corps de Ville pour obtenir les deniers du pavage et les employer à réparer les fortifications (1560). — Délibération portant que les paroisses du ressort contribueront aux réparations des fossés de la ville (1562). — Procuration donnée par François Mâthé, procureur du Corps de Ville, à Olivier Rasin pour comparaître devant le roi et le supplier de confirmer les privilèges de la ville (1584). — Délibération nommant un député chargé d'aller à Bordeaux retirer des mains du procureur général des privilèges de la ville; ensemble la nomenclature des titres et l'état des déboursés du député pendant son voyage (1590).

E Suppl[t] 1258. (Registre.) — In-4°, 89 feuillets, papier.

1597-1598. — Registre des délibérations du Corps de Ville.

Défense de décharger ailleurs qu'au port le sel que les marchands de Saint-Jean-d'Angély faisaient venir. — Députés envoyés au duc d'Épernon, à Angoulême, lui offrir les services de la ville. — Réfection des ponts de Saint-Julien et de Saint-Jacques. — Les torches nécessaires aux cérémonies religieuses catholiques et protestantes étaient payées par la ville. — Le duc d'Épernon demande à la ville de lui fournir cent hommes pour compléter le régiment de Picardie qu'il voulait envoyer au roi; le Corps de Ville le lui refuse, la ville étant exempte de fournir aucun homme d'arme. — Opposition à la levée de 1,000 écus sur la ville qui était ville close. — Le Corps de Ville décide que les fonctions de commensal du prince de Condé et de membre du Corps de Ville n'étaient pas incompatibles. — Opposition à la taxe imposée par les élus pour le paiement des gens de guerre du duc d'Épernon, de messieurs de Massac et d'Ambleville. — Messager de Saint-Jean-d'Angély à Paris devant faire, à ses frais, un voyage tous les deux mois; il est autorisé à porter la livrée de la ville. — Don de quatre mille livres à prendre sur la châtellenie de Montignac pour réparer les fortifications de Saint-Jean-d'Angély. Le Corps de Ville nomme un sieur Febvrier maître boucher, malgré une vive opposition, et le maire se transporte avec le greffier et le procureur à la grande boucherie de la ville pour l'installer. — Amende de 50 sols applicable aux échevins et conseillers et de 25 sols aux pairs du Corps de Ville qui ne se rendaient pas aux assemblées lorsqu'ils étaient convoqués par les sergents. — Défense aux avocats et conseillers de la commune, de ne rien entreprendre contre celle dernière, à peine de destitution. Description détaillée de la nomination, présentation et installation du maire Charles Cardel. — Le maître des hautes œuvres portait une mandille aux couleurs de la ville et qui lui était fournie par cette dernière (B B 44).

E Suppl[t] 1259. (Registre.) — In-4°, 230 feuillets papiers, les premiers et les derniers en mauvais état.

1598-1600. — Délibérations du Corps de Ville.

Mairie de Charles Cardel, écuyer, seigneur de Launay (1598), de Jean Berthommé (1599). — Requête des pauvres du pont de Saint-Jean-d'Angély, demandant que les deniers du boisseau de sel de la boîte fussent confiés à des personnes solvables du Corps de Ville pour les leur distribuer; il est fait droit à leur demande. — Maurice Beguin est mis en prison par le receveur des tailles du roi pour avoir refusé d'assister avec les autres assayeurs à l'esgallement des tailles destinées à payer les 1,000 écus imposés à la ville comme ville close. — Quatre torches fournies par la commune pour la fête du sacre, suivant une ancienne coutume. — Les droits de réception à payer par les membres du Corps de Ville, consistaient en un linceul pour l'aumônerie de la ville et 10 livres. Ceux qui tenaient leur place par suite de résiliation de leur père ne donnaient que le linceul. — Les syndics des boulangers déclarent se désister de l'appel interjeté par eux contre le Corps de Ville, à la condition qu'aucun habitant n'étant pas juré du dit métier, ne pourrait faire de pain à vendre, consentant toutefois que les étrangers pourraient en amener vendre à tous les marchés pendant le temps de cherté et jusqu'à ce que le blé fut descendu à 25 ou 30 sols. Cette proposition fut acceptée. — Jean Debonnes requiert qu'il plaise au Corps de Ville lui permettre

l'entrée et demeure de la maison scolastique, comme lui appartenant en qualité de principal et régent des écoles de la ville ; on l'engage à se pourvoir devant monsieur de Sainte-Même, gouverneur de la ville, qui en avait fait un magasin à poudre. — Antoine Caillault résigne sa place de pair du Corps de Ville en faveur de Nicolas Richard et du consentement d'André Brotauld, auquel Caillault avait promis de résigner en sa faveur; et sans que cette résignation put empêcher à l'avenir le dit Caillault d'entrer au dit Corps, attendu qu'il ne résignait que pour acquitter sa promesse, n'étant que gardien et fiduciaire de la dite place. — Étienne Olive, maître horloger, demande l'exemption des tailles, ainsi qu'on la lui avait promise, en considération de son état. — Résignation d'Adam Levrault, échevin, en faveur de Nicolas Richard. — Le roi octroie à la ville deux foires royales. — Apprenant qu'un ingénieur de Calais pourrait refluer la Charente jusqu'à Saint-Jean, le Corps de Ville décide qu'il s'entendra avec messieurs de Tonnay-Charente et de Surgères, pour aller quérir le dit ingénieur et savoir si ce résultat lui est possible. — Défense à tous marchands étrangers de tenir boutique dans le port et les faubourgs de la ville, pour débiter marchandises, principalement à ceux qui en faisaient grand trafic « au préjudice des naturels bourgeois et » habitants d'icelle ville, leur ôtant par ce moïeu le » proffit qui leur appartient de droit divin et humain. » Il est également défendu à toutes personnes faisant trafic de marchandises, d'ouvrir boutique, avant d'avoir obtenu des lettres de bourgeoisie. — Sur une requête présentée au Corps de Ville par les marchands du port, il est fait opposition aux prétentions de madame de Mortemart, dame de Tonnay-Charente, qui arrêtait les barques chargées de sel à destination de Saint-Jean-d'Angély, les forçait à les décharger pour faire mesurer le chargement par des jurés qu'elle imposait et percevait un droit contre l'autorité du Corps de Ville ; il s'ensuivit un procès qui se termina à l'avantage de ce dernier. — Vote de 30 sols pour l'entretien, pendant six semaines, d'un pauvre malade retenu à l'aumônerie des Lussants. — Les fermiers de l'abbaye prétendaient que les vins de leurs récoltes vendus par eux ou les religieux étaient exempts des droits du souchet. — Barbey, pair de la ville, s'opposa à ce que Pringault aussi pair, opinât avant lui. — Poursuites ordonnées contre les membres du Corps de Ville, qui refusaient de payer les droits de leur réception et refus de les recevoir au dit Corps, jusqu'au paiement. — Les vingt-cinq échevins et conseillers de la ville revendiquent près du roi leurs privilèges d'exemption des tailles. — La grande école de la ville tombait en ruines, l'abbé de Saint-Jean d'Angély s'en prétendait propriétaire, mais le Corps de Ville maintint qu'elle était à sa disposition, comme chose publique et commune à tous les habitants pour y tenir régents et y faire enseigner leurs enfants. — Daniel Sarrazin, maître des hautes œuvres de la commune, présente requête afin qu'il lui soit alloué cinq écus, pour payer le loyer de la maison qu'il habitait. Le Corps de Ville lui en alloue deux seulement. — Gages d'Étienne Clerc, maître horloger de la ville, 50 livres par an. — Affluence considérable de pauvres ; nomination de commissaires de quartiers pour rechercher et mettre hors de la ville ceux qui n'y étaient pas domiciliés, afin d'éviter la contagion, dont on était menacé ; quatre hommes placés aux portes de la ville, empêchaient l'entrée des nouveaux arrivants, leur donnant des secours, pour qu'ils pussent continuer leur route. — Défense à toutes personnes de vendre dans la ville du vin provenant d'ailleurs que de la banlieue, à peine pour les contrevenants de voir leur vin saisi et répandu, ou tout au moins distribué aux pauvres. — Le sieur de Charzay s'étant rendu caution d'une amende de 50 écus, à laquelle un sieur de Saint Marc avait été condamné au profit des pauvres de la ville et ce dernier étant insolvable, le Corps de Ville accepte 50 boisseaux de méture en échange. — Les marchands du port, à la requête desquels le Corps de Ville s'était opposé aux prétentions de M. de Tonnay-Charente ayant refusé de payer les frais avancés à cet effet par François Mathé, sieur de la Sauzaie, l'un des échevins, le Corps de Ville les fait rembourser par le receveur de la commune, mais déclare que la publication des lettres patentes obtenues ne serait faite qu'après que les dits marchands les auraient payés. — Réparations à la grande école. — Défense à autres qu'à messieurs du Corps de Ville de délivrer des lettres de bourgeoisie et conditions auxquelles ces lettres devaient être délivrées à l'avenir. — Sur la proposition faite au Corps de Ville d'augmenter les gages du maire, il est décidé qu'en raison de la place d'échevin, dont il avait été pourvu, il devait se contenter des vingt-cinq écus qui lui étaient dus. — Élection du maire par la voie de l'Esprit. — Pour alléger les contribuables, les échevins offrent de payer deux cents écus sur les six cent soixante-six imposés à la ville comme ville close, et ce, sans préjudice de leur exemption des tailles. — Dominique Belin prête serment, en qualité de messager de Saint-Jean d'Angély à Paris. — Nomination d'un lieutenant et d'un sergent pour les quartiers de Mâtha et de Taillebourg. — Saisie des biens des sieurs de Gratteloup et de la Chaulard, éche-

vins, à défaut par la ville d'avoir payé les six cents écus empruntés pour la réédification des ponts de Saint-Julien. — Requête aux fins que ceux des membres du Corps de Ville qui se permettaient d'interrompre les avis des opinants, fussent condamnés à une amende de 25 sols, afin qu'à l'avenir on pût mûrement délibérer sur les propositions présentées audit Corps. — « Rôle des noms et cognoms des échevins, conseillers et pairs du Corps de Ville » en exercice, au nombre de cent. — Abolition des subsides de la Charente, poursuivie de concert avec les villes de Saintes et Cognac. — Le maître des hautes œuvres demande qu'il lui soit délivré un manteau de livrée ; il lui est répondu que n'étant pas officier de la commune, il devait s'adresser à qui de droit et que, comme il se permettait d'amasser le pavage, les jours autres que le samedi, au détriment des marchands qui venaient dans la ville, il lui était défendu de continuer, à peine du fouet. — Asseyeurs emprisonnés pour refus de serment. — Sommation faite par le Corps de Ville à Jacques Razin, receveur des domaines du roi et pair du dit Corps, de faire sa résidence à Saint-Jean-d'Angély et d'avoir à se trouver à tous les sons de cloche, les jours ordinaires pour délibérer, le prévenant que, faute par lui de ce faire, il serait remplacé par un homme capable de remplir les obligations imposées à sa dite qualité de pair. — Lettre de change tirée sur le Corps de Ville par Clément de la Combe, son député à Paris. — Jean Guillebert, échevin de Saint-Jean-d'Angély, étant à Paris pour des affaires privées, est emprisonné à la requête de René Faiot, secrétaire de la Chambre du roi, commis à la perception des deniers ordonnés par emprunt sur les officiers des finances, faute par la ville d'avoir payé le dit emprunt. — Paiement de 118 écus, 40 sols payés par les habitants de Saint Jean-d'Angély pour la construction de la tour de Cordouan. — Offre faite au sieur de la Folatière de lui donner une place de pair, en paiement de cent écus que lui devait le Corps de Ville. — Prison et basse-fosse de la porte de Niort converties en poudrière. — Requête présentée par M. Daniel Meschin, docteur en médecine, tendant à être autorisé à exercer son art dans la ville ; la dite autorisation lui est accordée, après vérification des pièces justificatives de sa qualité. — Proposition de rétablir le collège de la ville, au moyen de la perception de 10,000 livres sur l'Élection ; le Corps de Ville y consent, à condition qu'il ne sera tenu à aucuns frais, jusqu'à ce que le proposant ait obtenu lettres en bonne et due forme pour le dit établissement. — Jean Lésine est accepté en qualité de principal du collège à ériger. — Sommation faite au procureur du Corps de Ville par le procureur du roi d'avoir à rechercher les échevins ou conseillers, qui faisaient trafic vil, pour les faire cotiser aux tailles et les déchoir de leurs lieux et places au dit Corps. — Marché passé avec un sieur Lefort, maître paveur, pour le pavage de la ville. — Tous les habitants faisant commerce, sont assignés par devant le maire pour prouver par lettres qu'ils ont droit de bourgeoisie, présenter requête pour l'obtenir ou fermer boutique. — Le Corps de Ville ordonne l'impression des privilèges de la ville, pour en perpétuer la mémoire. — Défense aux marchands drapiers de vendre et transporter aucun drap, sans qu'il fût marqué du scau de la ville. — Nomination de Jean D'Abillon, écuyer, conseiller du roi et lieutenant général civil et criminel au siège royal de Saint-Jean-d'Angély, en qualité de conseiller du Corps de Ville, en la place de feu noble homme Jehan D'Abillon, sieur de Beaufief, son père. — Délibérations allouant 5 sols par semaine à Jeanne Rousseau, veuve Jean Normand, à prendre sur les fonds de l'aumônerie de Lussant (1600) ; — allouant 20 sols par mois à un nommé François Paillé, cardeur, pour l'entretien d'un enfant abandonné, dont il s'était chargé (1600) ; — nommant trois commissaires ayant pour mission d'aller à Limoges demander l'élargissement des prisonniers arrêtés pour le non-paiement de la subvention (1600) ; — portant nomination de deux députés chargés de représenter au roi que ce serait porter atteinte aux privilèges du Corps de Ville de Saint-Jean-d'Angély, si M. de Beaulieu prenait à Saint-Jean-d'Angély possession de la charge de lieutenant du gouverneur, attendu que le maire n'aurait plus aucune autorité (1601) ; — portant augmentation du traitement du procureur et du greffier de la commune (1601). (B B 45 à 49).

E Suppl[t] 1260. (Registre.) — In-4°, 101 feuillets, papier, dont plusieurs ont été arrachés.

1611-1618. — Registre des délibérations faites au Corps et collège de la maison commune et échevinage de la ville de Saint-Jean-d'Angély sous la mairie de Jehan Brochard, sieur du Pignault, maire et capitaine de la dite ville, depuis le huitième jour de juin 1616 *jusques* à la mésée de la création d'officiers de la dite ville *par amprès* 1612. — Henri de Bourbon prince de Condé, se rendant dans son gouvernement, avise le Corps de Ville de son passage à Saint-Jean-d'Angély. Préparatifs pour sa réception. — Présent de confitures sèches fait aux princesses de Condé. — Opposition du procureur de la commune à la poursuite d'un crime

commis dans l'enclos de la ville, dont prétendaient les officiers de Mlle de la Conrade comme partie de la rue Franche. — Arrivée du prince de Condé. — Acquisition de la place des Jacobins. — Le Corps de Ville intervient au procès intenté devant le Parlement de Bordeaux par le sieur Debonnes, se disant principal régent des écoles de la ville, aux régents et percepteurs demeurant en maisons particulières, afin de leur interdire l'enseignement ; comme le sieur Debonnes, indépendamment de la grosse pension dont il jouissait, se faisait payer encore vingt deniers pour les abécédaires et cinq sols pour les autres livres de classe et modèles d'écriture, le Corps de Ville demande au Parlement de fixer et le régime du collège, et les capacités et salaires des régents. — Le duc de Rohan, gouverneur de la ville, se rend à la mésée du 23 janvier 1612 et, pour faire cesser les bruits malveillants qui avaient été répandus sur son compte, il dit n'avoir fait cette démarche que pour le très humble service du roi et de la reine régente et pour maintenir les habitants en leurs libertés, franchises et privilèges, puis jure qu'il voulait vivre et mourir dans cette fidèle obéissance. Le conseil fait unanimement les mêmes protestations. — Lettre de la reine régente au Corps de Ville, l'assurant que son intention était de le maintenir dans ses privilèges. Le duc de Rohan assiste à la délibération votant des remerciements à la reine pour cette lettre, déclarant vouloir se joindre au Corps de Ville, pour rechercher les auteurs des bruits calomnieux qui avaient été répandus. — La reine envoie au Corps de Ville par le sieur de la Clamvie, l'un des gentilshommes ordinaires du roi, une lettre l'engageant à réélire comme maire de la ville, le sieur Brochard, dont l'exercice était près de finir, l'assurant que ce n'était que pour cette fois seulement et dans l'intérêt de la ville. Cette lettre fut lue à la mésée du 16 avril 1612, en présence du duc de Rohan, qui déclara que cette lettre devait avoir été surprise à la reine et que l'exécution de son contenu étant préjudicielle au service du roi et pouvait susciter des troubles, il s'opposait à ladite élection, croyant, en agissant ainsi, obéir au principal commandement de Sa Majesté, qui était de maintenir la tranquillité publique. Puis, il engagea le Corps de Ville à élire le maire, selon la coutume et signa son opposition sur le registre. — Le sieur de Sainte More arrivé en poste à Saint-Jean-d'Angély, porteur d'une nouvelle lettre de la reine régente et d'une ordonnance du roi dont il est donné lecture à la mésée du 7 avril 1612. Communiquées au duc de Rohan, ce dernier persiste dans son opposition et la signe sur le registre du Corps de Ville. Et pour ne pas qu'il soit dit que le jeune de Bouillon, maréchal de France, faisait le maire de Saint-Jean-d'Angély à Paris, il est décidé que le maire Brochard remettrait les clefs de la ville au premier échevin et que le lendemain, il serait procédé à la nomination de trois personnes, parmi lesquelles Leurs Majestés choisiraient le nouveau maire. L'élection fut faite, par la voie du Saint Esprit, et des députés furent envoyés à Paris pour prier leurs Majestés de choisir parmi elles. — Autre lettre de la reine envoyée par le sieur de Themines, chevalier des deux ordres du roi, sénéchal et gouverneur du pays de Quercy, ordonnant au Corps de Ville de se conformer à sa volonté. — Réintégration de Jehan Brochard, sieur du Piguault, comme maire, par M. de Themines, assisté de MM. de Vié et de Saint-Germain de Montroy, commissaires députés par Sa Majesté ; le procès-verbal de cette réinstallation est signé de MM. de Thémines et de Vie. — Retour des députés envoyés par le Corps de Ville près Leurs Majestés. Ils font le récit de leur réception à la cour et rapportent trois lettres de la reine et du duc d'Épernon, consentant que l'élection du maire fut faite selon la coutume, mais exigeant, au préalable, que les clefs de la ville fussent remises au sieur Brochard, ce qui fut fait avec le cérémonial habituel, ainsi que le constate le procès verbal dressé à cette occasion. — Les membres du Corps de Ville ne pouvaient être jugés que par le dit Corps dont les décisions avaient force de jugement. Le maire pouvait même les faire emprisonner, mais seulement pour manquement au service de la garde de ville. — Délibérations relatives au refus fait par un sieur Prévost, échevin, de faire paver la rue devant sa maison, ainsi que devait le faire tout habitant. Poursuites ordonnées (1611) ; — nommant des commissaires chargés d'aller complimenter le duc d'Épernon et lui offrir le service de la ville (1616) ; — décidant la reconstruction de la halle du marché neuf (1616) ; — réglant le cérémonial à observer pour la réception de M. du Parc d'Archiac, lieutenant du gouverneur de la ville (1617) ; — chargeant les échevins Meschinet et Barthommé de traiter avec Mme de Mortemart, pour mettre fin au procès que le Corps de Ville soutenait contre cette dame (1617) ; — désignant trois candidats proposés pour la mairie. Refus de François de La Rochefoucauld, lieutenant du duc de Rohan, de choisir parmi les trois personnes présentées. Envoi de députés au roi pour connaître ses intentions à ce sujet. Le maire ancien dépose provisoirement les clefs de la ville entre les mains de Barthommé, premier échevin (1617) ; — ordonnant que la cloche Saint-Jean serait sonnée à l'ou-

verture et à la clôture des portes de la ville, ensemble deux quittances du préposé de la dite sonnerie (1617) ; — établissant le choix fait par le maire, en qualité de receveur des deniers de la ville, de René Pépin, l'un des trois candidats à cet emploi, qui lui étaient présentés par le Corps de Ville (1618) ; — relative au procès intenté au Corps de Ville par Jean Mallat, conseiller et secrétaire du roi, qui avait des prétentions à l'échevinage. Le conseil, attendu qu'on ne pouvait être nommé échevin ou conseiller avant d'avoir été pair, lui offre une place en cette qualité, en attendant la première vacance d'échevin ou de conseiller (1618) ; — autorisant le maire à retirer des mains de Pierre Fromentin ou autres, la vérification des privilèges de la ville. A cet effet, il est voté un emprunt de 300 livres cautionné par les échevins et conseillers pour en payer les frais (1618) ; — aux fins d'engager Jean Payen, membre du Corps de Ville, à continuer sa légation à Paris jusqu'à l'entière décision du procès pendant entre Jean Prévost, procureur du roi et le Corps de Ville (1618) ; — portant nomination des officiers de la commune (1530 à 1619). — Liste nominative et chronologique des maires de Saint-Jean-d'Angély de 1530 à 1619.

E Suppl[t] 1261. (Registre.) — In-4°, 80 feuillets, papier, dont quelques-uns déchirés au commencement et à la fin du registre et les autres en mauvais état.

1700 1707. — Registre des délibérations du Corps de Ville. Ordonnance pour le rétablissement de l'échevinage qui avait été supprimé en 1621. — Nomination de quatre échevins et règlement à suivre tant pour leur nomination future que pour leur installation, leurs fonctions et costumes. — Nomination des officiers de la milice, d'asséieurs et de collecteurs des tailles. — Passage à Saint-Jean d'Angély du roi d'Espagne et des ducs de Bourgogne et de Berry. — Installation à l'église paroissiale d'un banc pour le Corps de Ville, à la place de celui occupé par les officiers de l'Abbaye. Débats à ce sujet. — Nomination de douze notables de chaque quartier pour assister aux assemblées générales du Corps de Ville. — Procès entre le Corps de Ville et l'abbé, relativement à la maille d'or transformée en rentes établies sur les maisons de la ville. Transaction proposée. — Adjudication de la ferme de la boucherie de carême pour les malades et infirmes faite à Guionnet, maître boucher de la grande boucherie de la ville, moyennant 54 livres. — Défense à peine de 100 livres d'amende et de la prison aux maçons et charpentiers, d'acheter les maisons menaçant ruine pour les démolir et vendre les matériaux en provenant à Rochefort ; leur permettant de les acheter seulement pour les reconstruire afin d'éviter la ruine, dont la ville était menacée par ce genre de spéculation. — L'aumônerie de Notre-Dame des Halles, fondée par Jehan Gallerant, échevin, par testament du neuf octobre 1429, servait à cette époque de parquet et d'auditoire aux officiers du siège royal, l'ancien parquet situé à l'un des coins de la halle ayant été détruit par les gens de guerre. — Défense aux regrattiers et revendeurs d'aller hors de la ville, avant huit heures, pour acheter les approvisionnements que les campagnards apportaient au marché. — Députés envoyés à la Rochelle complimenter le maréchal d'Estrées, qui laissait cette ville pour aller dans son gouvernement de Bretagne et M. de Chamilly, qui venait le remplacer.— Envoi d'un placet au contrôleur général, demandant, en raison de la misère qui régnait à Saint-Jean-d'Angély, la réduction à 1,500 livres de la taxe de 7,000 livres, qui lui était imposée pour l'ustensile. — Établissement des dames hospitalières à Saint-Jean-d'Angély. — Le maire, d'après les ordres de M. de Chamilly, se fait remettre les armes laissées en dépôt chez divers habitants et les distribue aux capitaines des compagnies de la milice, pour en armer les catholiques. — Taxe de 1,000 livres imposée aux habitants pour les confirmer dans la propriété des offices de colonel, major, capitaines et lieutenants de la milice. — Dénombrement des bestiaux abattus en 1704, d'après l'estimation des syndics de la boucherie. — Édit de janvier 1704, créant la charge de contrôleur visiteur des poids et mesures et en pourvoyant Cler de Saint-Blancard. — Taxe de la viande du 8 décembre 1704. — Droits d'entrée sur les vins, eaux-de-vie et boissons. — Le Corps de Ville fait observer à M. de Chamilly que s'il persistait à faire hiverner à Saint-Jean-d'Angély trois compagnies de dragons, en mettant leur logement à la charge des habitants, il causerait la désertion de ces derniers, qui étaient dans une misère extrême. — Séance du Corps de Ville du 9 janvier 1707, levée pour une contestation de préséance. — Provisions de M. Jean Benézet, trésorier des ponts et chaussées de la généralité de la Rochelle, en qualité de maire alternatif mi-triennal. — Contestation entre les officiers du siège royal, au sujet de la nomination en qualité d'échevins, de membres de leur compagnie. — Troubles au sujet de la cherté des grains (B B 64).

E Suppl[t] 1262. (Registre.) — In-4°, 89 feuillets, papier.

1711-1718. — Registre des délibérations du Corps de Ville. — Réparations de la grosse cloche qui était fêlée. — Réception de M. Ouzanneau, en qualité de lieutenant du Maire (charge vénale ainsi que celle de maire perpétuel). — Proposition pour l'établissement d'un postillon à cheval d'Aigre à Saint-Jean-d'Angély, devant apporter, deux fois par semaine, les lettres de Paris, qui n'arrivaient que tous les huit jours. — Ordonnance du roi du 24 novembre 1703, pour la restitution des titres et papiers de la ville enlevés en 1633 de la tour de l'horloge et transportés au greffe du bureau des finances de Poitiers, ainsi que de ceux conservés par les officiers du siège royal de Saint-Jean-d'Angély et les autres particuliers, qui s'en trouvaient dépositaires. — 15 juin 1713 ; publication de la paix conclue entre le roi de France, la reine d'Angleterre, le roi de Prusse, le duc de Savoie et les Pays-Bas ; cérémonies et réjouissances faites à cette occasion. — Arrentement, moyennant 160 livres, de l'auberge Notre-Dame pour la convertir en caserne. — Ordonnance du Corps de Ville mettant le pavage des rues aux frais des habitants. — Provisions de Daniel Rulland, secrétaire greffier alternatif et mi-triennal du Corps de Ville. — Nomination de quatre économes et surveillants du minage, pour veiller au prix-courant du blé, en établir la mercuriale et la remettre chaque semaine au greffe de la Maison de Ville, afin que le public pût en prendre connaissance. — 21 mai 1714, publication de la paix conclue entre le roi de France et Charles, empereur des Romains. — Conflit de préséance entre le lieutenant du roi, Burtalot, prétendant avoir l'honneur de mettre le feu à un bûcher ou feu de joie, contrairement aux droits du maire, en représailles, probablement, de ce que ce dernier avait refusé de le faire reconnaître aux habitants en sa dite qualité de lieutenant, avant qu'il eût justifié de sa catholicité. — Provisions de conseiller maire ancien de Jacques-Christophe Dière en remplacement de Jacques-Jean-Baptiste Robert, décédé. — Protestations contre l'établissement de droits d'entrée sur les vins et eaux-de-vie. — Placet adressé à ce sujet au régent. — L'assemblée des habitants déclare ne pouvoir rembourser la finance de ses officiers municipaux supprimée par l'édit de 1714. — Lettre de félicitations adressée au chancelier d'Aguesseau, à l'occasion de son élévation à la chancellerie. Sa réponse. (21 février et 9 mars 1717). — Revendication par le Corps de Ville de l'élection du maire, dont les Élus voulaient s'emparer, se fondant sur les anciens usages, depuis 1204 jusqu'à 1621, époque à laquelle les privilèges du maire avaient été supprimés, mais non le mode de sa nomination et aussi sur ce que les lieutenants-généraux ayant usurpé et s'étant arrogé l'autorité de remplir eux-mêmes les fonctions municipales, il s'en était suivi tant de lésions et de mauvaise administration des affaires publiques que la majeure et meilleure partie des principaux habitants avait été contrainte d'abandonner la ville. — Élection d'un maire annuel et d'officiers municipaux. — Arrêt du conseil réglant les formalités de la dite élection et ordonnant, qu'à l'avenir, elle serait faite, selon la coutume d'avant 1621. — Le Corps de Ville accorde l'exemption des tailles, logement militaire au sieur Denechaus, coutelier, pour l'engager à s'établir à Saint-Jean-d'Angély, en raison de ce qu'il n'y avait plus de maître coutelier dans la ville. — Règlement de préséance dans les cérémonies religieuses. — Placet au régent pour obtenir la suppression des fausses jauges, dont se servaient les négociants d'eaux-de-vie et l'établissement d'un étalon (B B 65).

E Suppl[t] 1263. (Registre.) — In-4°, 100 feuillets, papier.

1724-1743. — Délibérations du Corps de Ville.

« Le présent registre contenant cent feuillets, qui ont été cotés et paraphés par nous Josué Lemaistre, seigneur du Pouzat, conseiller du roi, lieutenant criminel en la sénéchaussée et siège royal de Saint Jean-d'Angély, maire et capitaine de la ville, faubourg du dit Saint Jean, est pour servir à écrire les délibérations qui seront faites en l'hôtel de Maison commune de la dite ville de Saint-Jean-d'Angély. » — Élection en assemblée générale des habitants, de trois candidats, pour l'un d'eux être choisi maire par le roi, selon l'ancienne coutume. — Le Corps de Ville fait opposition aux contraintes indûment décernées par le fermier du domaine du roi contre de pauvres habitants de la ville, qui, par ignorance ou pauvreté, préféraient payer que procéder. — Supplique du Corps de Ville au contrôleur général tendant à faire supprimer l'usage abusif pratiqué par les troupes en garnison dans la ville, consistant à prendre une bûche ou un fagot par charrette chargée de bois et une trique par charge de bête de somme entrant en ville, coutume dégénérée en abus, en ce que les troupes étant dispersées dans plusieurs casernes, il arrivait qu'une même charrette, après avoir payé le droit à la première caserne, était encore obligée de le payer à la seconde, puis à la troisième qui se trouvait

sur son passage, ce qui causait journellement des rixes entre les habitants et les gens de guerre, et froissait tellement, ainsi que beaucoup d'autres abus, que la ville était désertée de jour en jour, qu'elle tombait en ruines de toutes parts et qu'il était à craindre qu'elle ne fût entièrement ruinée. — Refonte par les maîtres fondeurs, René et Pierre Barreau, de Saintes, de la grosse cloche de la Maison commune, qui datait de 1277. — Extrait des registres du Conseil d'Etat relatif à l'établissement de l'octroi. — Budget de la Ville en 1731. — Nomination des officiers de la milice par l'assemblée générale des habitants. — Le roi ayant remarqué, dans le procès-verbal de l'assemblée des habitants du 11 février 1732, que presque tout le Corps de Ville était composé d'officiers du siège de la sénéchaussée, par la nomination de MM. Hélie et Durouzeau, procureurs, suspend la nomination des dits officiers, pour qu'il fût procédé à la nomination de deux autres candidats. — Jean-Baptiste de Bonnegens des Hermitants est nommé « rapporteur du point d'honneur » à la création de cet office. — Adjudication de l'enlèvement des boues et immondices de la ville, moyennant une subvention de 170 livres payée par la ville. — Opposition par le Corps de Ville à l'interprétation donnée par l'intendant de la généralité à la nomination des officiers du Corps de Ville, qui étaient nommés par le dit corps et non par l'intendant, sur la présentation de trois candidats. — Arrêt du Conseil du roi maintenant l'élection du maire et des officiers du Corps de Ville, suivant l'ancienne coutume et contrairement aux prétentions du lieutenant-général de la sénéchaussée, qui demandait à en être investi de droit, comme de 1621 à 1700. — Provisions du médecin juré ordinaire de la ville et du ressort délivrées à Pierre Naveau-Gazeau, docteur en médecine de la faculté de Montpellier, en remplacement de Jean Auguste Marchand, décédé. — 28 mai 1739. Publication de la paix entre l'empereur Charles et les princes électeurs. — Passage de M. de France à Saint Jean d'Angély, le Corps de Ville va le recevoir à la porte Mâtha. — Plantation du champ des Jacobins avec des arbres pris dans la pépinière de la ville. — Commission de cavaliers dans la compagnie des gardes du roi du gouvernement de Saintonge et d'Angoumois, donnée à Benjamin Rulland par Charles-Emmanuel de Crussol, duc d'Uzès. — Supplique à l'intendant général, dans le but d'obtenir l'autorisation d'enfermer à l'hôpital de la ville les mendiants étrangers, pour leur faire exécuter les travaux publics et forcer ainsi ceux de la ville à se livrer au travail, par crainte d'encourir le même traitement. — 17 avril 1742. Rétablissement de l'office de conseiller maire ancien mi-triennal en faveur de M. Jean-Joseph Lemaistre (B B 66).

E Suppl^{t} 1264. (Registre.) — In-4°, 76 feuillets, papier.

1743-1754. — Registre des délibérations du Corps de Ville.

Publication de la déclaration de guerre au roi d'Angleterre le 15 mai 1744 et à la reine de Hongrie, 26 avril 1744. — Arrêt du Conseil d'État du 30 mai 1744 faisant défense à tous baillifs, sénéchaux, prévost, vicomtes, juges-mages, syndics, et tous autres, de prendre la qualité de maire, d'en faire les fonctions ou de les troubler, ainsi que les autres officiers municipaux. Le même arrêt exclut des assemblées municipales tous les particuliers qui, de leur autorité privée, de celle du gouvernement ou des magistrats desdites villes, s'en étaient procuré l'entrée, sous le titre de conseillers de ville, pairs, prud'hommes, échevins, supports ou autres titres semblables. — Description du costume des archers de la ville, 26 juillet 1745. Paiement de la dépense faite à l'occasion de M^{me} la Dauphine. — Arrêt du Conseil d'État du 22 décembre 1744, qui réduit aux deux cinquièmes les finances auxquels les offices municipaux créés et rétablis par édit de novembre 1733, restant à vendre, avaient été fixés par les états arrêtés en 1734, fixant à 5 % les gages attachés aux dits offices, sans retenue du dixième et maintenant ceux qui avaient acquis et acquerraient les dits offices dans les prérogatives, privilèges et exemptions y attribués par déclarations, arrêts et règlements précédemment rendus. Le procureur syndic de l'hôtel de ville, conformément à une ordonnance de l'intendant de la généralité, requiert une assemblée générale des habitants pour délibérer en présence du lieutenant-général sur la réunion au Corps de Ville des charges municipales qui restaient à acquérir. Les habitants ne s'étant rendus qu'au nombre de sept ou huit à la convocation du 1er août 1745, l'assemblée fut renvoyée au huit du même mois, et il y fut délibéré qu'aucun sujet ne s'étant présenté pour acquérir les dites charges, il ne restait d'autre parti à prendre que celui de les réunir au Corps de Ville, mais comme l'indigence des habitants les mettait hors d'état de faire les avances nécessaires, ils prièrent l'intendant de réduire le prix des dites charges à une somme proportionnée à leurs facultés et de les autoriser à emprunter avec réserve de pouvoir disposer desdites charges en faveur de personnes qui voudraient les acquérir, et d'en retirer finance devant servir au rem-

boursement dudit emprunt. — Supplique au roi, le priant de permettre à la ville d'acheter et de réunir au Corps de Ville les charges municipales invendues et dénommées dans la supplique, de leur permettre d'emprunter, pour en payer le prix, d'autoriser une augmentation des droits d'octroi pour rembourser le dit emprunt, conditions, moyennant lesquelles le Corps de Ville espérait satisfaire aux intentions de S. M. — Commission de premier huissier audiencier héréditaire de l'hôtel de ville. — Nomination d'Aimé Rogier Garnier, conseiller maire alternatif mi-triennal ; Louis Valentin, chirurgien juré. — Inventaire des titres, papiers, archives et mobilier de l'hôtel de ville, fait à l'entrée en exercice du maire Garnier. — Le sieur Marchand, contrôleur du dixième, avait la prétention de se faire accompagner par les officiers municipaux pour rechercher les fraudes. Le Corps de Ville, refusa, offrant seulement de donner à l'hôtel de ville, tous renseignements en leur pouvoir. — Arrêt du Conseil d'État qui ordonne la réunion au Corps de Ville des offices municipaux restant à vendre dans les villes et communautés de la généralité de la Rochelle. — Publication de la paix avec le roi d'Angleterre et la reine de Hongrie. — Drahonnet, syndic des matelots faisant fonctions de commis aux classes à Saint-Jean-d'Angély. — Projet d'arrêté relatif à la fabrication en Saintonge des eaux-de-vie et futailles soumis au Corps de Ville et observations faites par ce dernier. — Lettres de protection et de sauvegarde données par le duc d'Uzès, lieutenant général en Saintonge et Angoumois, à Louis-François Guillonnet, juge sénéchal de la châtellenie de la Brosse, demeurant à Saint-Jean-d'Angély. — Extrait des exemptions et privilèges accordés par le roi aux pères de la Mercie, en faveur de tous ceux qu'ils établissaient pour faire la quête destinée au rachat des esclaves des Turcs. — Le Corps de Ville supplie le roi d'accorder des lettres patentes permettant ou confirmant l'établissement des filles hospitalières, en raison des services qu'elles rendaient journellement pour le soulagement des pauvres et l'entretien de l'hôpital de Saint-Jean-d'Angély. — Commission de lieutenant en la communauté des maîtres chirurgiens de Saint-Jean-d'Angély donnée à Pierre Barbaud par François Lapeyronie, seigneur de Marigny, premier chirurgien du roi, chef de la chirurgie et barberie du royaume, garde des chartes, statuts et privilèges d'icelles. — Donation faite à la ville par Me de Coybo, de sa maison et de 200 livres de rente, pour continuer l'établissement des deux écoles de charité fondées par elle. — Établissement proposé d'un postillon faisant le service de la poste aux lettres de Saint-Jean-d'Angély au bureau de Mauzé et vice versa, la ville offrant de payer la moitié des frais nécessités par ce service, fait deux fois par semaine (B B 67).

E Suppl[t] 1265. (Registre.) — In-4°, 152 feuillets, papier.

1754-1764. — Délibérations du Corps de Ville.

« Le présent registre contenant 152 feuillets, qui ont été cotés et paraphés par nous Jean Joseph Lemaistre, sieur du Pouzat et de Chancelée, maire et capitaine de la ville et faubourg de Saint-Jean-d'Angély, pour servir à écrire les délibérations, qui seront faites en l'hôtel de ville et maison commune de la dite ville. » — Le Corps de Ville envoie des députés complimenter M. Baillon, intendant de la généralité de la Rochelle. — Supplique au roi le priant d'accorder la perception à perpétuité des 45 sols imposés pendant six ans, sur chaque barrique de vin consommée dans la ville et ses faubourgs, pour le produit en être affecté au paiement des dettes de la ville. — Observations du Corps de Ville, au sujet de la requête présentée au Parlement de Bordeaux par les maîtres boulangers de Saint-Jean-d'Augély, qui demandaient que la taxe de Saintes fût appliquée à Saint-Jean-d'Angély. — Supplique présentée au lieutenant-général du siège royal de police de Saint-Jean-d'Angély par un sieur Chavy, tendant à être autorisé, à l'exclusion de tous autres, à enseigner la danse et la musique instrumentale à la jeunesse. Autorisation lui est donnée. — Arrêt de la cour du Parlement de Bordeaux du 21 novembre 1757, qui ordonne que les édits et déclarations du roi concernant les Religionnaires seront exécutés suivant leur forme et teneur ; enjoint à tous ministres prédicants de sortir du royaume ; déclare nuls les mariages faits par eux ; illégitimes et bâtards les enfants provenus de pareils mariages, comme tels, incapables de toutes successions ; leurs parents tenus de faire baptiser leurs enfants dans l'église paroissiale dans les vingt-quatre heures de leur naissance ; enjoint aux Religionnaires pourvus d'offices de judicature du ressort de la cour, de rapporter dans le mois un certificat de leur curé attestant qu'ils pratiquent la religion catholique, apostolique et romaine, sous peine d'interdiction ; leur défend de tenir école ; enjoint aux pères et tuteurs d'envoyer leurs enfants aux écoles catholiques, au catéchisme jusqu'à l'âge de quatorze ans et jusqu'à vingt-ans, aux instructions des dimanches et fêtes. — Le maréchal de Senecterre, commandant en chef dans les provinces de Poitou, Aunis, Saintonge et îles adjacentes, envoie le chevalier

de Bessé prendre le commandement des compagnies de grenadiers et de cavalerie bourgeoise, à l'effet de garder la ville et la poudrière de Saint-Jean-d'Angély, contre l'irruption des ennemis. — Une compagnie de cinquante volontaires formée à Saint-Jean-d'Angély, offre au maréchal de Senecterre, de se joindre à ses troupes pour repousser les Anglais, dont la flotte formidable était en rade de l'île d'Aix et menaçait d'une descente sur la côte. L'offre est acceptée et la compagnie se rend à Fouras. — Enregistrement de provisions de Charles Drahonnet, postillon de M. le Dauphin. — Provisions d'exempts de la connétablie et maréchaussée de France, de Philippe Augier, délivrées par le maréchal de Lautier. — Édit du mois d'août 1758 ordonnant qu'il serait payé au roi, pendant six ans, un don gratuit par toutes les villes et bourgs du royaume et fixant celui de Saint-Jean-d'Angély à 8,000 livres. — Remontrances faites à ce sujet par les habitants en assemblée générale. Réduction du don à 4,000 livres par le tarif du 3 janvier 1759. Établissement d'un contrôleur et de quatre commis d'octroi pour la perception des droits sur lesquels le don devait être perçu. — Arrêt de la cour de Parlement de Bordeaux faisant défense aux greffiers des juges consuls de recevoir le dépôt du bilan des faillis non accompagné des livres de commerce. — Provisions de syndic des officiers mariniers, matelots et mousses de la paroisse de Saint-Jean-d'Angély données à M. Larade par M. Cormon, officier de la marine, chargé de la discipline des gens de mer de la rivière la Boutonne. — Mademoiselle de Coybo offre à la ville différentes maisons acquises par elle, pour agrandir les bâtiments affectés à l'école de charité qu'elle avait fondée. — Arrêt du Conseil d'État du 17 février 1760, ordonnant que celles des villes et communautés qui voudraient jouir de la dispense de donner un homme vivant et mourant pour les offices municipaux qu'elles avaient réunis et qui auraient acquitté, avant le premier mai suivant, la finance à laquelles elles avaient été imposées, seraient déchargés des deux sols par livre de la dite finance. — Louis Valentin, lieutenant du premier chirurgien du roi. — Provisions de Jean Maurice Durand, greffier de la communauté des maîtres chirurgiens de Saint-Jean-d'Angély et du ressort de la lieutenance de la même ville. — Le Parlement de Bordeaux invite les habitants de Saint-Jean-d'Angély à contribuer à la construction d'un vaisseau de guerre, que la Guienne voulait offrir au roi, les habitants, en assemblée générale, déclarèrent qu'il était triste pour eux de ne pouvoir y contribuer. — Les officiers municipaux décidèrent qu'ils souscriraient, selon leurs faibles moyens, et renvoyèrent la clôture de la souscription au dimanche suivant. — Opposition à un arrêt du Parlement de Bordeaux, rendu sur une requête de prétendus syndics des marchands drapiers de la ville, portant défense à tous colporteurs et marchands forains non résidents en la ville de vendre en gros ni en détail, hors le temps des foires, sous peine de confiscation de leurs marchandises au profit des hôpitaux. On voit dans cette opposition qu'il ne se tenait alors que six foires peu importantes non autorisées du roi ni insérées au catalogue des foires. Elles commençaient à dix heures du matin et finissaient à dix heures du soir. — Publication de la paix conclue entre le roi de France et les rois d'Angleterre et de Portugal le 3 juin 1763. — Opposition aux corvées demandées aux habitants pour le rétablissement du chemin conduisant du faubourg d'Aunis au port, fondée sur ce que ce chemin avait toujours été entretenu par l'État et aussi sur le manque de charrettes ; il en était demandé cent onze, tandis qu'il n'en existait dans la ville qu'une seule à deux bœufs et un très petit nombre dans les faubourgs et hameaux. — Déclaration royale du 11 novembre 1763, concernant le cadastre général, la liquidation et le remboursement des dettes de l'État. — Arrêt de la cour du Parlement de Bordeaux ordonnant l'énonciation détaillée sur les bilans des billets souscrits par les faillis. — Provisions de l'office d'arpenteur en la maîtrise particulière de Rochefort pour la province de Saintonge. — Opposition du Corps de Ville et des habitants à l'autorisation demandée par les négociants de Nantes et des îles, pour l'importation des guildives, tafias, etc., etc., comme pouvant causer la ruine du pays. Valeur du journal de terre, six, huit et dix livres. — Établissement d'un trompette de ville, donneur de cor ou crieur pour la publication et l'affichage. — Donation faite à la ville par mademoiselle de Coybo, des meubles et effets lui appartenant, ainsi que d'une métairie sise à la Jarrie-Audouin et les environs, à la condition que les maîtresses qui dirigeraient les écoles déjà données par elle à la ville, seraient tenues de nourrir gratuitement, pendant trois ans, une fille de douze ans, descendante de l'un de ses héritiers présomptifs ; d'en prendre une autre, après trois ans révolus et de continuer ainsi, de trois ans en trois ans, à perpétuité (B B 68).

E Suppl[t] 1266. (Registre.) — In-4°, 200 feuillets, papier.

1764-1779. — Délibérations du Corps de Ville.

« Le présent registre contenant deux cents feuillets qui

ont été cotés et paraphés par nous, Jean-Joseph Lemaistre, sieur du Pouzat et de Chancelée, maire et colonel de la milice bourgeoise de la ville et faubourg de Saint-Jean-d'Angély, pour servir à écrire les délibérations qui seront faites en l'hôtel de ville et maison commune de la dite ville, le 8 décembre 1764. » — Édit d'août 1764, portant règlement pour l'administration des villes et bourgs du royaume. — Suppression des offices municipaux en titre. — Réparations proposées à la tour de l'horloge et à l'ancien hôtel de ville qui menaçaient ruine. — Pourvoi par opposition formé par les habitants contre l'exécution de l'arrêt d'homologation du 20 juin 1755, d'une délibération secrète et clandestine des maîtres boulangers de Saint-Jean-d'Angély, portant que les fils de maîtres n'étaient tenus, pour leur réception, qu'à une somme de 10 livres et ceux qui ne l'étaient pas à 500 livres, outre le repas et le chef-d'œuvre, tandis que l'ancien usage n'exigeait qu'un teston (monnaie ancienne) de dix livres déposé entre les mains du receveur de la communauté, pour être employé aux affaires d'icelle, et défendait tous banquets et festins. — Les notables se réunissent dans la salle des pères Jacobins, par suite de l'écroulement de deux des murs de l'hôtel de ville, 7 mars 1765. — Cérémonial de l'installation de M. Perraudeau, nommé maire par ordonnance du 25 mai 1765. — Les maîtres cordonniers, ayant fait homologuer une délibération exigeant une somme exorbitante d'un sieur Bertin, qui s'était présenté pour se faire recevoir maître en conformité des statuts royaux, le Corps de Ville intervient dans l'instance formée par Bertin contre les maîtres cordonniers. — Provisions de l'office de lieutenant du roi en la ville de Saint-Jean-d'Angély, en faveur de Dubois de Saint-Mandé, premier titulaire. Cérémonial de sa présentation au Corps de Ville. — Nomination en qualité de maire de Pierre-Daniel Héry, lieutenant criminel de la sénéchaussée de Saintonge. — Choix de la maison de Lescours pour y établir la maison de ville, voies et moyens pour faire les fonds de son acquisition. On voit dans l'exposé que les revenus de la ville n'étaient à cette époque que de *1,200 livres* en moyenne, tandis que ses charges s'élevaient à 2,440 livres. Dom Martin, religieux bénédictin de l'abbaye de Saint-Jean-d'Angély, propose d'écrire l'histoire de la Saintonge et reçoit du général de la congrégation, sur la sollicitation du Corps de Ville, l'autorisation nécessaire à cet effet. — Commission de garde haras dans la commune de Saint-Jean-d'Angély. — Requête présentée par François Rigault Texier, maître apothicaire, syndic de la commune, afin d'être porté sur le tableau des privilégiés, Louis XIV lui ayant accordé les mêmes privilèges qu'aux apothicaires de Paris. — Commission de voiturier des poudres et salpêtres. — Édit de décembre 1767 sur l'administration des villes et bourgs du royaume. — Déclaration du 3 août 1764, concernant les vagabonds et les gens sans aveu. — Nomination du maire Cabauld-Desnobles annulée jusqu'à nouvel ordre par le comte de Saint-Florentin, parce que le temps d'exercice du maire Daniel Héry n'était pas encore expiré. — Alexis Letellier de Laubray, capitaine réformé d'infanterie, est envoyé en résidence à Saint-Jean-d'Angély pour y être logé aux frais de la ville. — Commissions de garde dans la compagnie des gardes du gouvernement de Saintonge données à Jacques Decamp, Pierre Lair, et Hillairet, notaires royaux à Saint-Jean-d'Angély. — Refus de fournir le bois et la chandelle aux régiments en résidence à Saint-Jean-d'Angély. — M. Senac de Meilhan, intendant de la généralité, informe les officiers municipaux que l'office de maire était levé et que si la ville désirait acquérir les autres offices, le prix en était fixé à quinze mille livres. Les officiers municipaux après avoir délibéré, répondirent que la ville, jalouse de choisir son maire, oubliant l'extrême détresse où elle se trouvait réduite, aurait cependant fait un effort suprême pour en acquérir l'office, mais que les autres ne lui étant d'aucun avantage et étant hors d'état d'en payer le prix, elle y renonçait ; que, du reste, par suite de la continuation de la perception des dix sols par chaque barrique, levés pendant 7 ans, pour payer le fond des mêmes officiers municipaux (non compris celui du maire), perception continuée sans aucun titre que celui d'avoir été maintenu, par inattention, dans la ferme nouvelle, il résultait que la ville avait triplé le paiement de ces mêmes offices créés en 1733 ; que le paiement pouvait donc être considéré comme fait, ainsi que celui de l'office de maire et la ville en être déchargée. — Provisions d'Antoine Valentin, conseiller maire de la ville. — Députés envoyés à M. de Mont-Moreau, commandant en chef de la province, pour lui présenter les respects de la ville. — Provisions d'exempt de la maréchaussée délivrées par Gaspard de Clermont-Tonnerre, premier maréchal de France, à Pierre Oazanneau, avec mandement d'André-Jean-Baptiste Guillotin, prévôt général de la maréchaussée d'Aunis et Saintonge. — Ordonnance royale du 22 octobre 1772, pourvoyant provisoirement à la nomination des officiers municipaux créés par l'édit de 1771 qui n'avaient pas été levés et ordonnant aux titulaires provisoires de cesser leurs fonctions, au fur et à mesure de la levée des dits offices. — Opposition à la perception des droits

sur les vins convertis en eaux-de-vie dans le rayon d'octroi. Demande d'autorisation de percevoir 6 deniers sur chaque velte d'eau-de vie entrant en la ville. — Arrêt du Conseil d'État ordonnant qu'à l'avenir l'entretien des bâtiments servant à l'administration de la justice serait à la charge des villes dans lesquelles les cours et juridictions étaient établies. — Enregistrement d'un acte sous seings privés (Peppel et Cie). — Demande d'une imposition de trois deniers par livre de viande, pour remplacer celle de six deniers par velte d'eau-de-vie, qui n'avait pas été accordée. Cette nouvelle demande fut aussi repoussée et remplacée par une taxe de trois livres par bœuf, douze sols par veau, six sols par mouton, et douze par porc consommé. — Députés envoyés à M. de Montyon, intendant de la généralité de la Rochelle, pour le complimenter. — Arrêt du Parlement de Bordeaux qui défend d'établir dans son ressort aucune loterie non autorisée du roi. Députés envoyés par la ville complimenter l'ancien Parlement de Bordeaux qui venait d'être rappelé et établi. Compte rendu de l'accueil fait aux dits députés. — Ordonnance du roi maintenant M. Jean-Baptiste de Bonnegens des Hermitants dans la jouissance des honneurs, privilèges et exemptions attribués à l'office de rapporteur du point d'honneur, malgré la suppression dudit office, dont il était titulaire. — Démolition à la hauteur de dix pieds des murs de l'ancien hôtel de ville restés debout, mais près de tomber en ruines. Vente des matériaux et de l'emplacement. — Députés envoyés complimenter M. Meulan d'Ablois, intendant de la généralité de la Rochelle. — Mémoire pour servir au procès pendant entre M. de Marcillac, seigneur de Tonnay-Boutonne, et la ville, relativement à la chaussée du Bas et aux moulins du dit seigneur. — Provisions de contrôleur ordinaire des guerres. — Les officiers municipaux engagent les habitants à se refuser au paiement des droits sur le bois et le foin que réclamaient les employés des Aides. Lettre du ministre relative à ce refus de paiement et ordonnant que la perception serait faite, selon les règlements. — Séance du Conseil de Ville présidée par M. Meulan d'Ablois, intendant, afin d'arriver au moyen d'équilibrer les recettes et les dépenses de la ville. — Nomination de membres de la fabrique, pour activer la construction de l'église qui marchait très lentement. — Le Conseil de Ville vote une veste, culotte, bas et souliers aux valets de ville qui étaient presque nus, la misère de l'hôtel de ville n'ayant pas permis de les habiller plus tôt. — Démolition des ruines de la porte d'Aunis et ordonnance enjoignant aux particuliers qui feraient bâtir, de combler la douve de ladite porte avec les démolitions pour en améliorer le passage. — Ordonnance autorisant la perception, pendant neuf années, de trois deniers par livre de viande, à l'exception de celle destinée aux troupes. — Vente aux enchères du cimetière Saint-Georges, pour le prix être affecté à l'acquisition d'un terrain hors de ville destiné à le remplacer. — Demande de l'abolition du droit sur l'eau-de-vie dit « Traite de la Charente » auquel Saint-Jean d'Angély seul était assujetti. — Emprunt de (dix mille livres) fait à l'hôpital civil par la ville. — Provisions de M. de Marinis, commandant de la ville. — Le couvent des Jacobins n'étant habité, depuis plusieurs années, que par un seul religieux, les officiers municipaux demandent sa transformation en caserne. — Transformation en hôpital militaire du couvent des Cordeliers, qui ne comptait alors que trois religieux. Le logement du commissaire des guerres fixé à 500 livres est mis à la charge de la ville (B B 69).

E Suppl[t] 1267. (Registre.) — In-4°, 200 feuillets, papier, les pages 63 à 120 sont raturées, par décision du Corps de Ville.

1780-1790. — Délibérations du Corps de Ville.

« Le présent registre contenant deux cents feuillets qui ont été cotés et paraphés par nous, Antoine Valentin, conseiller du roi, son médecin, avocat au Parlement, maire et colonel de la milice bourgeoise de la ville de Saint-Jean-d'Angély, pour servir à écrire les délibérations qui seront faites à l'hôtel de ville et maison commune de la dite ville. » — Mémoire à l'appui de la demande de suppression du droit sur les eaux-de-vie dit « traite de Charente ». — Vente des arbres du champ des Jacobins, qui étaient morts en partie. — Abonnement au recueil des édits, déclarations du roi, lettres patentes, publié à Paris par Simon, imprimeur. — *Te Deum* et réjouissances, à l'occasion de la naissance du Dauphin, annoncée au comte de Marinis par lettre du roi du 22 octobre 1781. Conflit à cette occasion entre les officiers du siège et les officiers municipaux vidé en faveur de ces derniers par arrêt du Conseil d'État du 21 janvier 1786. — Députés envoyés à M. de Reverseaux, intendant de la Rochelle, pour le complimenter. — Vente, par adjudication, du cimetière Saint-Georges, moyennant 695 livres. — Provisions de Quentin Dezille, directeur des diligences et messageries royales à Saint-Jean-d'Angély. — Publication de la paix avec l'Angleterre, 10 janvier 1784. — Transaction entre la ville et le sieur Loustalot, au sujet d'un terrain dépendant de

la place des Jacobins. — Opposition à un prétendu projet de destruction des écluses de la Boutonne. — Conflit entre les officiers municipaux et les notaires royaux, à l'occasion des funérailles de M. Mathias Rocquet, notaire royal et assesseur de l'hôtel-de-ville. — Procès-verbal de l'entrée épiscopale à Saint-Jean-d'Angély de Monseigneur de La Rochefoucauld, évêque de Saintes. — Pourvoi contre l'ordonnance des officiers de justice, transportant sur la place du minage le marché, qui se tenait ordinairement rue des Bancs. — Délibération sur la proposition faite par les trois ordres de Saintes, à ceux de Saint-Jean-d'Angély, de se réunir à Saintes, pour délibérer sur la position actuelle de la province et sur les avantages qu'il y aurait à solliciter du roi la mise en pays d'états provinciaux. — Délibération relative à l'établissement d'une caserne (1re délibération, signée Régnault fils, avocat). — Régnault, nommé l'un des commissaires de la ville pour représenter le Tiers-État dans l'assemblée qui devait avoir lieu à Saint-Jean-d'Angély. — Délibération tendant à obtenir que la sénéchaussée de Saint-Jean-d'Angély pût avoir des députés directs à l'assemblée des États-Généraux, conformément à ses anciens droits. — Lettre du roi aux officiers et soldats de son armée, leur demandant de se joindre aux bons citoyens, pour repousser les brigands qui jetaient le désordre dans le royaume et essayaient de pervertir l'esprit de ses sujets. — Extrait du décret de l'Assemblée nationale pour le rétablissement de la tranquillité publique, du 10 août 1789 et ordonnance du roi relative à la main-forte à donner par les troupes et le serment à prêter par elles. MM. Guillonnet de Merville, échevin, Paul Dufresne, lieutenant du maire, sur la nouvelle que les communes nommeraient leurs officiers municipaux, donnent leur démission, ainsi que MM. Valentin et Normand ; après discussion et proposition d'un comité d'adjonction, M. Normand, sur la motion du curé, est prié cependant de continuer ses fonctions, ce qu'il accepte. — Extrait du procès-verbal des séances de l'Assemblée nationale des 4, 6, 7 et 11 août 1789. — Prestation de serment des officiers des volontaires faite entre les mains de M. de Reboul, maréchal de camp, choisi par eux pour commandant général. — « Clos par nous, officiers municipaux électifs pour les opérations antérieures à nos pouvoirs et pour les opérations subséquentes, continué par M. le Maire, le second et 4e échevin, MM. Duplessis, Bouisserin et Chotard, puis M. le procureur-syndic et le greffier, le sept novembre mil-sept-cent-quatre-vingt-neuf, » les pages 63 à 121 sont raturées et immédiatement après, on trouve une note signée du corps municipal expliquant qu'il a raturé les arrêtés contenus dans lesdites pages pour faire disparaître les vestiges des divisions qui avaient existé dans la ville (B B 70).

E Suppl^{t} 1268. (Cahier.) — In-4°, 23 feuillets, papier, imprimés.

1789. — Mémoire pour la commune de Saint-Jean-d'Angély, délibération du 1er décembre 1789 et discours de M. Marchand, l'un des députés à l'Assemblée nationale, au sujet des troubles causés à Saint-Jean-d'Angély par la rivalité des municipalités Valentin et Normand (B B 70 bis).

E Suppl^{t} 1269. (Registre.) — In-folio, 99 feuillets, papier.

1789-1790. — Registre des délibérations du Corps de Ville.

« Le présent registre contenant 90 (quatre-vingt-dix) feuillets commençant par le nombre 7 (sept) qui ont été cotés et paraphés par nous, Antoine Valentin, maire de la ville de Saint-Jean-d'Angély, dont la commune a été obligée de se servir, quoique le registre courant ne soit pas fini, par le refus obstiné de M. Normand de le remettre et sur lequel seraient inscrites les délibérations de la commune à compter du 1er décembre inclusivement. » — Le maire et les adjoints se rendent à la poste accompagnés de fusiliers, pour se faire remettre de force les paquets adressés à la municipalité et au comité d'adjonction, que le directeur refusait de délivrer. — Refus par les prétendus officiers municipaux électifs, de remettre les registres des délibérations, dont ils s'étaient emparés. — Dénonciation de ce refus à l'Assemblée nationale. — Contribution patriotique. — Le trompette de ville est mis en prison, pour six jours, au pain et à l'eau, pour publication non autorisée par le maire. — Proposition de réunir les deux municipalités. — Refus de l'ancienne de consentir à cette réunion. — Attroupement dans le couvent des Capucins en faveur de la municipalité élective. — Dépôt d'un acte notarié, par lequel les habitants de la paroisse des Églises-d'Argenteuil demandent à ceux de Saint-Jean-d'Angély de les aider de leurs lumières et les requièrent au nom de la liberté et du sentiment qui unit tous les Français, de leur prêter main-forte si besoin était, promettant de leur côté de ne jamais se séparer de leur chef-lieu. — Lettres patentes relatives à la conservation des biens ecclésiastiques, des archives et bibliothèques des monastères et chapitres. — Ordonnance

pour l'exécution du décret de l'Assemblée nationale du 27 novembre 1789, portant défense aux agents de l'administration et à ceux exerçant des fonctions publiques de rien recevoir à titre d'étrennes, gratifications, vin de ville ou sous quelque autre dénomination que ce soit. — Proclamation royale pour la constitution des nouvelles municipalités, leur formation dans toute l'étendue du royaume et instructions de l'assemblée nationale à ce sujet. — Assemblée générale des habitants convoquée et présidée par le duc de Maillé, commandant de la province, qui fit appel à la conciliation pour l'élection de la municipalité.

Election de la nouvelle municipalité les 29, 30 et 31 janvier 1790 (B B 71).

SÉRIE CC.

Impôts et comptabilité.

E Suppl[t] 1270. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin.

1309-1338. — Lettres patentes de Philippe V dit le Long, ordonnant enquête sur les dilapidations commises par Pierre Demelet et Pierre Tronchera, de Saint-Jean-d'Angély, receveurs en Poitou et Saintonge. Transaction passée à Angoulême entre le commissaire chargé de l'enquête et les dits receveurs. Ces derniers, pour éviter l'enquête, consentirent, sur les conseils de leurs amis, à payer au receveur du roi, une somme de 200 livres, outre pareille somme qu'ils étaient déjà engagés à payer, 1309. — Lettres patentes de Charles IV pour la levée d'un subside sur toutes les denrées ou marchandises vendues à Saint-Jean-d'Angély et les paroisses de son ressort, pour couvrir les frais de la guerre avec l'Angleterre ; ensemble l'ordonnance du sénéchal de Saintonge pour son exécution, 1324. — Ordonnance de Richard Towtesham, chevalier du roi d'Angleterre, son sénéchal en Saintonge et gouvernement de la Rochelle, pour autoriser les maires, échevins et bourgeois de Saint-Jean-d'Angély, « à espandre le vin crû en dehors de la banlieue » que l'on voudrait introduire dans la ville, contrairement à leurs privilèges, 1362. — Lettres patentes de Charles VI exemptant les habitants de l'impôt de six deniers par livre et des 500 livres ordonnés sur eux pour la guerre et leur restituant les biens saisis pour ces causes, en raison de la misère qui régnait à Saint-Jean d'Angély, de ses fortifications ruinées par la guerre et de l'abandon de ses habitants, dont cent vingt avaient déjà transporté leur demeure dans les villes exemptes d'impôts, 1388. — Ordonnance de Jean de Harpedene, seigneur de Montendre, chambellan du roi et sénéchal de Saintonge ordonnant l'exécution des lettres de Charles VI de 1391-1392. — Enregistrement par le garde du scel des lettres patentes de Charles VI de 1394, relative au souchet ou octroi sur les vins, 1398 (C C 1 à 6).

E Suppl[t] 1271. (Liasse.) — 18 pièces sur parchemin, 150 pièces, papier.

1391-1619. — Pièces diverses à l'appui des comptes des receveurs de la commune : Extraits de délibérations, mandements, ordonnances ou certificats des maires, Corps de Ville ; marchés passés pour divers travaux, certificats d'exécution des dits pour les causes ci-après : Droit sur le vin passant par les portes de Tonnay-Boutonne ; dépense faite dans une hôtellerie par M. de Montbrun, lorsqu'il accompagnait Monseigneur Dorval, lieutenant en Saintonge. — Achat de poisson pour la nouvelle venue de Charles VII en 1439. — Vin blanc et argent donné à François de Mareuil, sénéchal de Saintonge, lors de sa venue en la ville en 1442. — Rabais consenti au fermier du pavage, en raison des pertes que la peste, qui régnait à Saint-Jean-d'Angély et aux environs lui avait fait éprouver, pendant les années 1501 et 1502. — Messager envoyé à Gourville en 1562 pour connaître les forces du bâtard du feu roi de Navarre, à qui l'on prêtait l'intention de surprendre Saint-Jean-d'Angély et d'y entrer par force. — Présent de vin au duc de Montpensier et aux seigneurs de sa suite. — Le Corps de Ville fait sonner la grosse cloche comme signal pour commencer les vendanges aux environs de la ville, 24 septembre 1618. — Le capitaine Fondoles monte la garde et fait des patrouilles pour empêcher les désordres, dont la ville était menacée, 1618. — Réparations aux fortifications. — Distribution de bois aux capitaines et centeniers pour allumer les feux, la nuit de Noël, 1618 (C C 7).

E Suppl[t] 1272. (Liasse.) — 63 pièces sur parchemin, deux sceaux de la ville.

1402-1449. — Ordonnance du Corps de Ville approuvant le paiement de diverses sommes fait par le receveur de la commune et les lui allouant en dépense, 1402. — Approbation des comptes de Bernard Bidaut, receveur de la commune, 1425. — Guet sur le clocher Saint-Jean pendant le passage devant la ville des

gens de Saint-Savin, allant à Roussillon. — Voyage du maire à Poitiers sur la convocation du roi et à Pauléon sur la convocation de M. de Boussac. — Frais du voyage de Jean Prieur, qui avait été à Bourges avec les bourgeois de la Rochelle, demander l'affranchissement pour Saint-Jean-d'Angély du onzième prélevé sur toutes les marchandises vendues (48 jours à 20 sols par jour.) Dîner offert par le maire à Jean de Guignon, lieutenant de la Rochelle et au receveur du roi, commis à faire emprunt en Saintonge. — Voyage à Saint-Maixent devers le connétable. — Paiement par la ville d'une jument, prise par les gens d'armes du maître des arbalétriers de France à un habitant. — Préparatifs de défense, à la nouvelle du passage de la Charente et de l'occupation de Taillebourg par les Anglais. — Présent de poisson frais à honorable et discrète personne maître Jean de Vély, premier président en Parlement, 1426. — Présent composé de deux douzaines de chapons, douze chevreaux, deux veaux de lait et deux grues envoyés à M. de Saintes, lors de sa première entrée dans la dite ville. — A frère Thomas, qui prêcha pendant quatre jours, deux écus, un mouton et cinq sols, pour lui et ses compagnons. — Deux pipes de vin et huit torches de cire données à Monseigneur Dorval, lieutenant du roi en Guyenne par deçà la Dordogne. — Guet sur le clocher Saint-Jean, pendant l'assemblée tenue à Saint-Jean-d'Angély par le grand conseil du roi. — Dépense des membres du Corps de Ville envoyé à Niort à la convocation de M. de la Trémoïlle et du maître des arbalétriers. — Députés du Corps de Ville à l'assemblée des trois États à Mauzé. — Guet pendant que les gens de Monseigneur de Boussac étaient dans la contrée, 1427. — Présent de cent boisseaux de froment à Madame la sénéchale de Saintonge qui était en couches. — Présent d'une épée à maître Adam de Cambray et de torches de cire au maître des arbalétriers et à M. de Thouars, venus à Saint-Jean-d'Angély. — Trente écus payés à Ytier de Noïlhac, écuyer, pour la part de la ville dans le compromis fait avec les gens d'armes « afin qu'ils *vuidassent* le pays de Saintonge. » — Vingt boisseaux de froment donnés aux frères Cordeliers de Saint-Jean-d'Angély pour qu'ils fissent participer les maires et bourgeois en leurs bonnes prières et oraisons. — Frais de voyage de Guillaume Bidaut par devers Monseigneur de Saintes et de la Rochelle pour faire assembler les gens des trois États sur le fait des pilleurs. Visite aux portes de Champdolent et au port de Carillon, 1428. — Arbalétriers envoyés à Pesay au secours de Monseigneur de Tonnay-Boutonne. — Députés envoyés à la convocation des trois États faite à Surgères par M. de Rochechouart. — Dons aux religieuses du couvent de Notre-Dame d'Aulnay, de vingt boisseaux de froment pour remplacer leurs vivres gâtés par des gens d'armes, qui avaient logé à Aulnay. — Paiement de la dépense faite pour loger dans la ville le bâtard de Saint-Cyr, lieutenant de Jean de la Roche, maître Hélies Duchalard, envoyé au roi à Chinon, 1429. — Approbation de sommes dépensées par le receveur André Piron, 1430. — Paiement de la dépense faite dans une hôtellerie de la ville par Monseigneur de Barbazan et les gens de son hôtel. — Brigands pris à Sainte-Même. Compagnons envoyés à Mâtha au devant de marchands de Saint-Jean-d'Angély pour les protéger contre les brigands qui ravageaient le pays. — Le maire envoie, en toute hâte, à Maretay prévenir les marchands de Saint-Jean-d'Angély de se tenir en garde contre Gaussard, capitaine de Montendre et sa compagnie, qui voulait les dépouiller. — Présent de deux pipes de vin et de douze brèches de cire à Monseigneur de Lebret, à l'occasion de son nouvel avancement, 1433. — Approbation de sommes dépensées par Jean Dabbeville, receveur, 1439. — Guet sur le clocher dans la crainte des gens qui voulaient courir devant la ville. — Approche des Anglais, le maire en fait informer le roi, Monseigneur de la Trémoïlle, les villes voisines et prie Monseigneur de Thouars de faire avancer ses gens d'armes, 1440. — Procession faite pour obtenir le retour à la santé de madame la Dauphine et service célébré après sa mort. — Frais faits par la ville pour loger le bailli de Meaux, 1441. — Le Corps de Ville demande à l'évêque de Saintes un pardon pour chaque personne, qui assisterait à la procession, qui devait être faite le dimanche suivant pour la prise de Pontoise, 1442. — Arbalétriers envoyés au siège d'Angoulême, 1445. — Manœuvres faites au siège de Plassac par un envoyé de la ville, 1446. — Vin pris, par droit de naufrage, dans la Boutonne par Messieurs de Tonnay-Charente et de Champdollent. — Présent de deux truites et d'une tête de maigre données aux frères Jean Normand et Jean Baptiste, qui prêchèrent, pendant quelques jours, dans la ville. — Paiement de deux journées employées à pêcher en Charente le poisson destiné au dîner offert à Monseigneur le trésorier, 1449. — Par ordre du roi, le maire de Saint-Jean-d'Angély envoie chercher les francs archers de Taillebourg, Saint-Savinien et autres lieux pour les envoyer en Normandie. — *Représentation du mystère de la Passion* aux frais du Corps de Ville, à l'occasion de l'anniversaire du sacre de Charles VII et suivie d'un banquet offert au clergé et aux

officiers du roi. — Esturgeons, loubines, brochets, oisons, poulets et pigeons offerts à M. le Trésorier. — Dix deniers donnés à « un coquin » pour enlever la maigre puante, les sergents refusant de le faire. — Jean de Cumont, député du Corps de Ville de Saint-Jean-d'Angely à l'assemblée des gens du pays, convoqués à la Rochelle par Monseigneur le comte d'Angoulême, afin d'aviser au moyen de délivrer Auberterre. — Sonnerie des clochers de la ville, à la nouvelle de la reddition de Rouen. — Présent de deux douzaines de chapons et de poires d'hiver à maître Arnaud de Marne, président et Jean Gévrier, conseiller en Parlement. — Quinze sols donnés à un pauvre gentilhomme, prisonnier des Anglais, pour l'aider à payer sa rançon. — Entérinement par Jean, seigneur de Fontaine, sénéchal de Saintonge, des lettres patentes de Charles VI autorisant le souchet ou droit de deux deniers par chaque pinte et cinq sols par chaque tonneau de vin vendu dans la ville, 1410. — Ordonnance de Jacques, seigneur de Montbron et de Maulevrier, comte de Sancerre, sénéchal de Saintonge, pour l'exécution des lettres patentes de Charles VI accordant le souchet. — Lettres patentes de Charles VI, Charles, duc de Guyenne, comte de Saintonge et seigneur de la Rochelle, Charles VIII, Louis XII, François Ier, toutes accordant le souchet ou octroi sur les vins, autorisant les habitants à prélever deux deniers par pinte de vin, cinq sols par chaque tonneau déchargé au port et dans les faubourgs, pour en affecter le produit à la réparation des fortifications de la ville, 1412 à 1526. — Ordonnance de Hugues de Chalon, chevalier, seigneur de Laignes et de Griselles pour l'exécution des lettres patentes de Charles VI « contraignant toutes manières de gens qui ont ou peuvent avoir leur plus prompt retrait en la ville de Saint-Jean-d'Angély, pour eux ou leurs biens, de quelque manière de fait ou de condition qu'ils soient, gens d'église, nobles, écoliers ou autres non nobles, de contribuer aux réparations et fortifications de Saint-Jean-d'Angély, 1414 (C C 8 à 12).

Comptes des Receveurs de la Ville.

E Suppl^{t} 1273. (Registre.) — 25 feuillets, papier, en mauvais état. (deux cahiers, l'un de 6, l'autre de 19.)

1414-1415. — « Le compte de Guillaume Grasmorcel, receveur et maître des œuvres, réparations et empavement de la ville et commune de Saint-Jean-d'Angély dès la « feste de Pasques 1414 jusques à un an finissant à la feste de Pasques, 1415. » — Paiement au receveur de Saintonge de 10 sols de cens dus au roi, à chaque fête de saint Michel, pour le portal où est assis le *sain* de la commune » (tour actuelle de l'Horloge).

E Suppl^{t} 1274. (Liasse.) — 4 feuillets, papier, en mauvais état.

1415. — « Le compte de Pierre Blanchard, commis au siège de Saint Jean-d'Angéli de honorable homme maître Jean... receveur pour le roy nostre sire et receveur de l'aide de 600 livres tournois naguère mis sus au pays de Saintonge par le roy, mon dit seigneur, pour son secours contre son adversaire le roy d'Angleterre, de la somme de 760 livres tournois 20 sols que monte le dit aide en la dite ville de Saint-Jean-d'Angély et banlieue d'icelle, laquelle somme de six cent soixante-seize livres six sols, le roy, mon dit seigneur, a remis, quitte et donne aux maire, échevins, conseillers et pairs de la dite ville et banlieue, pour concourir aux réparations des douves, fossés de la dite ville et au dehors du châtel d'icelle. » — Ecluses du Bizart et d'environ Saint-Julien. — Canonnière de la porte de Taillebourg. — Démolition de la Motte du chastel de Taillebourg (C C 13 et 14).

E Suppl^{t} 1275. (Registre.) — In-folio, 29 feuillets, papier, mouillures.

1417-1418. — Compte de Guillaume Grasmorcel, receveur de la ville et commune, commençant le premier avril 1417. — Réparations aux tours de La Brousse et de Niort. — Ouvriers envoyés à Barbezieux pour y travailler sous les ordres de Monseigneur de Barbazan. — Convocation des Trois États à Pons. — Paiement des arbalétriers au siège de Barbezieux pour le service du roi et Monseigneur de Barbazan. — Envoi de douze maçons à Barbezieux pour en démolir les fortifications. — Assemblée des Trois États convoqués à Saintes par M. de Pons. — Un chevaucheur apporte des lettres clauses contenant les pouvoirs donnés par le roi au dauphin, en qualité de lieutenant général pour tout le royaume et autres pays où le roi a pouvoir. — Le maire, prévenu que les Anglais passaient la Charente avec de grandes forces pour venir « planter l'étendard devant Saint-Jean-d'Angély » en fait informer le grand maître des arbalétriers. — Ordre donné par le Dauphin à chaque paroisse d'envoyer quatre hommes au roi à Chartres, dans les premiers jours de mai. — Cadeau de deux épées à M. de Pouzauges, alors à

Saint-Jean-d'Angély pour tenir conseil sur la garde du pays. — Paiement à un nommé Perriu Desbordes, de 7 sols 6 deniers pour fournir l'échevinage de paille et jonchère aux mésées. — Dépenses des compagnons qui tinrent compagnie à M. le Maire quand Alain Giron et Régnault Lanche furent en la ville et dinèrent en l'aumônerie de Saint-Jean-Baptiste. — Paiement par Pierre Boquet, caution de M. de Barbazan des deux caisses de viretons données à ce seigneur (C C 14-15).

E Suppl[t] 1276. (Registre) — In-folio, 18 feuillets, papier, mauvais état.

1418 1419. — Compte de Guillaume Pastoureau, receveur de la ville et commune, du 15 avril 1418 au 15 avril 1419. — Députés envoyés à Pons à l'assemblée des Trois États convoqués par le Dauphin, à cause de la prise de Mortagne par les Anglais. — Procession pour le régent. — Fouage accordé à M. de Pons pour le siège de Mortagne. — Réparations à la tour carrée (C C 16).

E Suppl[t] 1277. (Registre.) — In-folio, 33 feuillets, papier, mouillures.

1419-1420. — Compte de la recette et dépense de Guillaume Grasmorcel, receveur de la ville et commune. — Paiement de 41 sols 8 deniers à Jean de Mesny, maçon, pour les frais et la façon de cent cinquante pierres de canon, savoir : cent pierres, à 6 deniers le couple et celles pour la grande bombarde, à raison de 6 deniers, la pièce. — Réparations à la tour aux Loups aux devers la porte de Mâtha, des tours de la Couronne, de l'Espingolle, de la Chevalle et Rouillée près celle de la Chevalle. — 60 sols tournois donnés à un nommé Marron, menuisier, pour l'aider à payer sa rançon aux Anglais qui l'avaient fait prisonnier à Mortagne. — Arbalette en argent donnée en prix à l'arbalétrier le plus adroit. — La trompette de la ville était ornée d'une bannière peinte, garnie de frange et aux armes. — Défense d'apporter du blé au minage avant sa mise à prix par le maire. — Présent de vin à M. le comte des Vertus, lors de sa nouvelle venue à Saint-Jean-d'Angély. — Présent de quarante sols tournois au messager, qui apportait la nouvelle que « nos » gens avaient pris pour eschalle le chastel et forte- » resse de Mortagne, la nuit avant celle dernière passée » (nuit du 21 au 22 décembre 1419). — Pipe de vin donnée en présent à monseigneur le Lesgle et deux autres à Monseigneur le prévôt de Paris, maréchal de Monseigneur le Régent (C C 17).

E Suppl[t] 1278. (Registre.) — In-folio, 32 feuillets papier, en mauvais état.

1420-1421 — Compte de la recette et dépense de Guillaume Grasmorcel, receveur de la ville et commune de Saint-Jean-d'Angély, commençant le premier jour d'avril 1420. — Monseigneur le Maître assiégeant Vars, demande au maire de Saint-Jean-d'Angély mille clous de quatre ongles pour réparer l'arche de l'engin, le maire les lui envoie, n'osant refuser. — Monseigneur le comte de Tonnerre fait don à la ville de 110 livres sur l'aide levé en Saintonge. — Réparations au chevalet du canon de la porte de Mâtha. — Préparatifs de défense contre les Anglais ; on fait venir dans la douve l'eau du bief de Saint-Julien au moulin de Saint-Eutrope. — Réparations à la tour de la Couronne qui était au-dessus de la porte de Mâtha, devers la tour ronde. — Avis au maire de la Rochelle, sur le bruit répandu de la prise de Soubise par les Anglais. — Treize pintes de vin et deux épées offertes par la ville à Monseigneur Jehan de Vély, premier président, et au vicomte d'Aulnay, passant à Saint-Jean-d'Angély. — Ordre du Régent de convoquer les Trois États de Saintonge et Angoumois à Saint-Jean-d'Angély pour le 27 juin 1420. — 6 sols 8 deniers donnés à M. Raphaël qui prêcha sur le sacrement de *l'hôtel (sic)*. — Présent de vin à Monseigneur le Président, Monseigneur de Saintes, Monseigneur de Mareuil et plusieurs autres étant à Saint-Jean-d'Angély pour l'assemblée des Trois États. — Lettre du Régent demandant que les gentilshommes et autres à pied et à cheval viennent à son secours. — Dépense faite pour le séjour du comte de Tonnerre à Saint-Jean-d'Angély. — Mandement du Régent autorisant la ville à prendre dans les bois du Roi en la châtellenie de Taillebourg et ailleurs jusqu'à mille charretées de bois. — Présent de poisson à Monseigneur l'archevêque de Sens. — Dîner offert par le Corps de Ville au chevalier ambassadeur des provisions des galères d'Espagne venues au secours du Régent, ainsi qu'à plusieurs Espagnols en sa compagnie.

L'amiral espagnol se plaignait que les provisions promises n'étaient pas livrées et que ses gallerois souffraient beaucoup. — Présent de quinze sols au ménétrier de l'amiral et à ses compagnons (C C 18).

E Suppl[t] 1279. (Registre.) — In-4°, 35 feuillets, papier, en mauvais état.

1421-1422. — Compte de Guillaume Grasmorcel, receveur, du premier avril 1421 à fin mars 1422. — Dépêche au maire de Saintes pour le prévenir que sa ville était vendue à l'ennemi et qu'il se tint sur ses gardes. — Elie Duchalard, envoyé à Clermont par mandement du Régent. — Guet pendant sept semaines sur le clocher Saint-Jean, dans la crainte des Espagnols et autres. — Le roi convoque à Vendôme, pour le 25 août 1421, tous les nobles et non nobles. — Monseigneur Guillaume de Tonnay pris par les Anglais. — Don de 25 livres à Guillaume, « maistre des escolles de grantmaire » de la ville, en raison de la mortalité qui avait réduit à un très petit nombre les enfants qui fréquentent son école et aussi à cause de la cherté des vivres. — Paiement de 8 livres au vicomte d'Aulnay pour obtenir son consentement à la levée sur ses terres de l'aide levé en Saintonge sous le titre de « traite des vins. » — Dîner du prix de 76 livres 16 aols 8 deniers donné à M. de Marcelli, maréchal en chef des Bretons qui vinrent à Thors et à vingt-cinq autres gentilshommes. — Guet sur le clocher pendant le séjour des Bretons à Thors. — Procès entre le Corps de Ville et le vicomte d'Aulnay, au sujet des habitants de Garnaud et Saint-Julien que le dit seigneur voulait forcer à faire le guet à Aulnay. — Aide de 600 livres imposé à la ville par le Régent pour payer les gens d'armes qui gardaient le pays (C C 19).

E Suppl[t] 1280. (Registre.) — In-4°, 30 feuillets, papier, mouillures.

1425-1426. — Compte de Jean Dabeville, le jeune receveur et maître des œuvres et réparations de la ville du 1[er] avril 1425 à fin mars 1426. — Poisson frais donné à Jean de Vély, premier président. — Marque pour la maigre vendue au détail à la saison. — Guet pendant que les gens de Saint-Surin passaient devant la ville pour aller à Roussillon. — Voyage à Bourges d'un député envoyé au roi. — Paiement d'une jument prêtée à la ville et prise par les gens d'armes. — Assemblée des Trois États à Mauzé le 24 mars. — Député envoyé au roi à Montluçon. — Épée donnée à Jean Chataigner, secrétaire du roi. — Taxe de 300 livres imposée à la ville pour le fait de Nieul, occupé par les Anglais (C C 20).

E Suppl[t] 1281. (Cahier.) — 8 feuillets, papier, mouillures et déchirures.

1427-1428. — Compte d'André Piron, receveur de la ville et commune de Saint-Jean-d'Angély, du 1[er] mai 1427 à fin mai 1428. — Taille levée pour la délivrance de Châtel Régnault (C C 21).

E Suppl[t] 1282. (Registre.) — 71 feuillets, papier.

1428-1429. — Compte d'André Piron, receveur, du premier juin 1428 à fin juin 1429. — Drap moitié vert et moitié violet donné aux sergents et aux maîtres des œuvres de charpenterie et maçonnerie de la ville pour leur robe de livrée. — Aumône faite à Agnès du Bois, veuve de Jean du Bouffay, chevalier, consistant en vêtements, linge et vivres, d'une valeur de vingt-cinq écus et demi. — Lettre au capitaine de Fouras sur ce que l'on disait que Saint-Jean-d'Angély était vendu. — Cadeau de trois écus d'or à une jeune fille pour sa robe de noces. — Dépense faite pour les députés de l'assemblée des Trois États à Chinon. — Assemblée des Trois États à Surgères et à La Rochelle. — Cadeau de trois pipes de vin blanc au sénéchal, selon promesse faite pour imposition de 200 livres votée par les gens des Trois États, à l'assemblée de la Rochelle, pour la délivrance du bourg de Jarnac. — Paiement de huit écus d'or à Jean Gaudoin pour le *dédommage* de sa robe et de son chaperon qui lui avait été enlevée par des gens d'armes sur le chemin de la Rochelle, où il se rendait pour le service de la ville. — Paiement de la dépense faite chez plusieurs hôteliers, marchands et bourgeois de Saint-Jean-d'Angély par les gens de Monseigneur de Mareuil, sénéchal de Saintonge, pendant le séjour de ce seigneur dans la ville. — Tours Thibault-Villon, de l'Espingolle, carrée. — Cadeau de six écus à Jean Garnier, clerc du receveur, pour avoir assigné à la ville cent livres, sur ce que les habitants pouvaient devoir de l'aide ; — au receveur du sénéchal, trois pipes de vin blanc, du prix de dix-huit écus, à valoir sur la somme qui pourrait échoir à la ville sur les 1,000 livres promis audit sieur par les gens des Trois États, à l'assemblée de la Rochelle, pour la délivrance de Bourg et de Jarnac (C C 22).

E Suppl[t] 1283. (Cahier.) — 24 feuillets, papier.

1432-1433. — Compte de Jean Dabeville, receveur, du premier mai 1432 à fin avril 1433. — Tour

Thibault-Villon, en dehors de la porte de Mâtha. — Matériaux des portes de Maupertuis amenés sur gabares à Saint-Jean-d'Angély pour servir aux fortifications. — Réparations aux tours de la rue Béquant, de derrière la maison de Théron Maynard, près de la porte de Mâtha, roude neuve, ronde vieille. — Sablerie du Gasson, d'où l'on tirait le sable nécessaire aux fortifications. — Démolition du petit pont de Saint-Julien et curage des fossés pour empêcher les pilleurs d'y passer. — Remise au fermier de la coutume des vins passant sur la Boutonne, d'une partie de sa ferme, parce que les gens d'armes de M. de Pons, s'étant emparé de l'hôpital, ne laissaient pas passer de vin par la rivière. (C C 23).

E Suppl[t] 1284. (Cahier.) — 25 feuillets, papier. — La couverture de parchemin est formée d'une partie d'un contrat d'arrentement de 1325.

1433-1434. — Compte de Jean Dabeville, receveur, du premier mai 1432 à fin avril 1433.

Ce registre paraît être une main-courante ou brouillon du receveur et fait double emploi avec celui ci-dessus. (C C 24).

E Suppl[t] 1285. (Cahier.) — In-4°, 12 feuillets, papier, en très mauvais état.

1440. — Compte de dépenses pour réparations au portail de la porte d'Aunis, du Talmus et de Moulinveaux, afin que l'eau de la Boutonne ne se perdit pas. (C C 25).

E Suppl[t] 1286. (Cahier.) — In-4°, 6 feuillets, papier, en très mauvais état.

1440-1441. — « Recepte faite par moi, Simon Parrocheau, en nom et comme procureur et receveur de honourable homme et saige mestre Jehan des Aiges, licencié en loys et seigneur de Maumont en la chastellenie de Soubize. » (C C. 26).

E Suppl[t] 1287. (Cahier.) — In-4°, 28 feuillets, papier, en très mauvais état.

1440-1441. — Compte de la recette et de la dépense faites par Jean Dabeville, receveur de la ville. — Réparations aux fortifications. Le sénéchal de Saintonge et les députés de la ville, accompagnés d'arbalétriers, se rendent en gabares à Tonnay-Charente à la convocation des Trois États. — Le seigneur de Surgères s'oppose au chargement des pierres des portes de Maupertuis et chasse, en les maltraitant, les gabariers chargés de les transporter. — Un canon et deux couleuvrines envoyés à Mauzé. — Hélie Duchalard et Guillaume Bidaut sont envoyés au roi à Chizé. — Assemblée des Trois États à Saint-Maixent. — Député au roi à Poitiers. — Cadeau de poisson frais à Jean Rabuteau, président du Parlement, alors à Poitiers. — Paiement de 58 livres 10 sols à Jean de la Roche, seigneur de Barbezieux, « pour avoir abstinence de guerre de lui et de ses gens. » — Paiement des frais de voyage à Bourges, d'Héliot des Tourettes, député de la ville à l'assemblée des Trois États. (C C 27).

E Suppl[t] 1288. (Registre.) — In-4°, 44 feuillets, papier.

1449-1450. — Compte de Jean Prévost, receveur de la ville. — Paiement d'une rente de 60 sols pour les prés de Moulineaux convertis en étang. — Cadeau de poisson au trésorier, alors à Saint-Jean-d'Angély. — Convocation des nobles du pays pour aller prendre et recouvrer la ville. — Saisie des moulins de la ville par suite de condamnation de la Cour des Élus. — Dépense pour la représentation du *mystère de la Passion*. — Esturgeons, loubines, brochets, oisons, poules et pigeons offerts au Trésorier. — Assemblée des gens du pays, convoqués à la Rochelle par le comte d'Angoulême. — Réjouissances à la nouvelle de la reddition de Rouen apportée par un héraut. — Présent de deux douzaines de chapons à deux conseillers en Parlement. — Aumône à un gentilhomme, prisonnier des Anglais, pour l'aider à payer sa rançon. — Confection de chevalets pour quatre canons. — Par ordre du roi, les francs-archers du pays sont rassemblés à Saint-Jean-d'Angély pour aller en Normandie. — Denier donné le jour du sacre à diverses nobles personnes, tant d'église que bourgeois, et représentation du *mystère de la Passion*. — Paiement d'une pension à Jean Cordigery, clerc musicien de l'église de Saint-Jean. (C C 28).

E Suppl[t] 1289. (Registre.) — In-4°, 131 feuillets, papier.

1532. — « Registre contenant, jour par jour, les noms et surnoms des manœuvres qui ont besoigne à faire la délivrance et aultres chouses nécessaires pour la réfection de la Tour Thibault-Villon et de la porte de Niort de cette ville. » (C C 29).

E Suppl[t] 1290. (Registre.) — In-4°, 69 feuillets, papier.

1562-1563. — Compte rendu par Pierre Hilaret, receveur de la ville, pour l'année commençant le 1[er] mai 1562 et finissant le 1[er] avril 1563. — Pierre D'Aguesseau, lieutenant civil et criminel au siège de Saint-Jean d'Angély, est élu maire de la ville par le Parlement de Bordeaux, en remplacement de Arnaud Rolland, maire élu absent. — Paiement au seigneur de Fonfraide d'une rente due sur la Maison de Ville. — Vin envoyé au seigneur de La Rochefoucauld. — Tour du Bourreau. — Futailles remplies de terre mises sur les murailles pendant le siège. — Monseigneur de Richelieu envoie s'enquérir du lieu où se trouvait le comte de La Rochefoucauld. — Paiement à Monseigneur de Richelieu de cent écus, suivant délibération; cette somme fut allouée en dépense au receveur, bien qu'il ne pût justifier du paiement par quittance, par la raison qu'en ces temps de guerre, le dit Richelieu ou les autres gouverneurs n'avaient l'habitude de donner acquit de ce qu'ils se faisaient donner par la force. Poudre prise à Mazeray pour fabriquer de la poudre à canon. — Lettre envoyée par le duc de Montpensier à M. de Masconnay au Rymbauld. — Distribution de vivres et de munitions aux Espagnols passant près de la ville. — Vin donné à Messieurs de Burye, de Chateauroux et Richelieu qui étaient à Saint-Jean-d'Angély. — Lettres envoyées à MM. de Montpensier, alors à Fontaine et à Burie. — Le maire accompagne jusqu'à Taillebourg le duc de Montpensier, se rendant à la Rochelle. — Présent de vin à M. de Jarnac. — Lettre à M. de Richelieu, à Richelieu, et présent de poisson, soles, loubines, brochets et huitres. — Don aux caporaux de la compagnie de 100 hommes de pied sous la charge du gouverneur de la ville. — Paiement de poudre à canon cédée par M. du Pin, gouverneur de la ville. — Achat de goudron et de filasse pour faire des fusées pendant le siège. — Lettre de Monseigneur de Montpensier à Barbezieux. — Bruit répandu que les Huguenots, au nombre de 4,000, étaient assemblés à Barbezieux, avec l'intention de surprendre les villes de ce pays. — Tambour et fifre de la garde de la ville. (C C 30).

E Suppl[t] 1291. (Registre.) — In-4°, 36 feuillets, papier.

1577-1578. — Compte de Jean Thoreau, receveur de la ville, du 1[er] mai 1577 à fin d'avril 1578. — Envoi de députés au prince de Condé, à la Rochelle, pour lui demander que les compagnies militaires ne logeassent pas dans la ville de Saint-Jean-d'Angély et que les dites compagnies fussent payées, lui remontrer, en outre, que ce serait contraire aux privilèges des habitants si on leur enlevait la garde des clefs des portes et du château de la ville. — Clefs de la ville présentées au roi de Navarre. — Échange de métal pour fondre des canons. — Cadenas mis aux pièces d'artillerie pour empêcher qu'elles ne fussent déchargées. — Pour engager les ouvriers poudriers à rester à Saint-Jean-d'Angély, on leur promet de leur acheter toute la poudre qu'ils pourraient fabriquer. — Paiement de la dépense faite à Saint-Jean-d'Angély par les capitaines Maison-Blanche et Le Gantier, logés à l'hôtellerie du Lion d'or. — Paiement de 60 livres pour la nourriture, pendant quelques jours, des soldats de la garde du roi de Navarre logés à l'hôtellerie du Cheval blanc. (C C 31).

E Suppl[t] 1292. (Registre.) — In-4°, 29 feuillets, papier.

1578-1579. — Vin présenté à MM. de Thors, de Montguyon. — Compte de Jean Thoreau, receveur de la ville. — Robes de livrée pour les messagers et le maître horloger de la ville. — Vin offert à MM. de Brantome et de Saint-Luc. (C C 32).

E Suppl[t] 1293. (Registre.) — In-4°, 20 feuillets, papier.

1601. — « Compte de Jehan Billard de la recepte et mise qu'il a faites de la somme de 300 écus imposés en l'année 1601, sur les habitants de Saint-Jean-d'Angély pour subvenir à partie des frais qu'il a fallu faire à la décharge de la subvention. » Par la délibération transcrite en tête de ce compte, on voit que, faute par la ville, d'avoir payé la subvention, des bourgeois avaient été arrêtés et emprisonnés à Limoges, et qu'ils ne furent délivrés qu'après l'engagement pris par la ville d'en payer le montant. (C C 33).

E Suppl[t] 1294. (Registre.) — In-4°, 19 feuillets, papier.

1602-1603. — Compte de Jean Billard, receveur de la ville, du 3 mai 1602 au 2 mai 1603. (C C 34).

E Suppl[t] 1295. (Registre.) — In-4°, 109 feuillets, papier.

1610-1611. — Compte de Jean Guillot, marchand, pair et bourgeois, du 1[er] mai 1610 à fin avril 1611. —

Élection, par la voix du Saint-Esprit, de trois candidats présentés par le Corps de Ville au maire pour chacun des emplois de procureur, greffier, receveur et scelleur de la commune. — Les murailles de la ville avaient dix pieds d'épaisseur dans les fondations, huit à neuf pieds au-dessus et six dans le haut, elles coûtaient de façon six livres la brasse. — Manteau et robe de livrée au trompette ordinaire de la ville et au paveur. — Paiement au chambarier de l'abbaye de quatre grosses torches de cire et de quatre écussons aux armes de la ville pour la procession du Saint-Sacrement. — Paiement de chandelles servant aux exercices de la religion réformée. — Sept torches de cire du poids d'une livre chacune pour servir à l'adjudication des baux à ferme de la ville. — Prières générales pour la santé du roi Henri IV, à la réception de la nouvelle de sa blessure (C C 35).

E Suppt 1296. (Liasse.) — 10 pièces parchemin, 1 pièce papier.

Emprunts.

1416-1602. — Reconnaissance donnée par Guillaume Boucher, secrétaire du roi et son commissaire au pays de Blois, Loudun, Poitou et Saintonge, d'une somme de cent livres prêtée au roi Charles VI par le Corps de Ville de Saint-Jean-d'Angély, pour aider à recouvrer Harfleur, acheter des galères et faire la guerre aux Anglais (1416). — Reconnaissance de la somme de 1,800 livres empruntée par le maire de Saint-Jean-d'Angély au nom de la ville à Jacques Boisseau et René du Cumont, écuyers (1595). — Pièces d'un emprunt de 50 écus fait par Jean Billard au nom du Corps de Ville à Jean Legrand, procureur au siège de Saint-Jean-d'Angély (1602). — Titre et pièces par lesquelles Jean Billard, au nom du Corps de Ville, reconnaît devoir à Jean Longuépée 181 livres dépensées pendant l'emprisonnement de ce dernier à Angoulême pour le recouvrement des deniers de la subvention générale ordonnée par le roi sur les habitants de Saint-Jean d'Angély (1602). — Lettres patentes datées de Paris par lesquelles Charles VI autorise les maire et échevins de Saint-Jean-d'Angély à lever un aide de 1,000 livres sur la ville et son ressort, pour payer les frais faits par la ville pour sa défense et celle du pays, en faisant garder les ponts de la Charente pour empêcher le passage des Anglais, qui s'étaient déjà emparés de Marennes, Soubise, Barbezieux, Pont l'Abbé, et de plusieurs autres forteresses, ce qui avait mis le pays en grand émoi (1413). — Nomination par le Corps de Ville de Jean Dabeville en qualité de receveur des revenus et profits de la ville (1430). — Ordonnance de Charles VII défendant de faire exécution ou emprisonnement sur autres que les collecteurs et les particuliers habitant les paroisses de la banlieue de Saint-Jean d'Angély et seulement pour le taux imposé à leur propre paroisse, en raison de ce que la ville de Saint-Jean-d'Angély était de fondation royale et de toute ancienneté, chambre des rois de France, grande, spacieuse et de très grande garde, en la frontière des Anglais, nos anciens ennemis, que ses fortifications déjà anciennes, étaient ruinées en partie, par suite d'une crue d'hiver considérable, et des pierres gélives dont elles étaient bâties, au point qu'elle était comme ville ouverte ; que pour les reconstruire, elle avait emprunté 200 réaux qu'elle devait encore ; que ses revenus étaient de peu de valeur et que ses habitants étaient réduits à une très grande pauvreté par les pilleurs et les voleurs qui occupaient depuis longtemps le pays : misère augmentée encore par les grandes charges qui, de jour en jour, leur étaient imposées, les exécutions et emprisonnements des habitants de la ville et des environs pour le paiement des aides et des fouages, au point que les marchands refusaient d'y apporter des marchandises ou d'y en envoyer dans la crainte d'être arrêtés et emprisonnés ; que, par toutes ces causes enfin, la ville était menacée de famine. (1431). — Ordonnance de Charles VII, datée de Bray sur-Seine, le 14 septembre 1437, accordant remise aux habitants de Saint-Jean-d'Angély de la huitième partie de vin vendu au détail, du vingtième de celui vendu en gros et de l'imposition de douze deniers par livre sur toutes les denrées vendues, revendues ou échangées en la ville et ses faubourgs pendant 2 ans, à partir du 1er octobre 1437, pour les employer à réparer les fortifications. Cette ordonnance est motivée sur ce que la ville était frontière des Anglais qui possédaient déjà Cognac et Saint-Savinien ; que ses fortifications étaient au tiers écroulées, que la ville était environnée de pilleurs et avait été surchargée tellement de tailles, que des trois cents feux imposables, cent ou cent vingt à peine pouvaient contribuer à leur paiement, les deux cents autres n'y figuraient que pour mémoire ; qu'enfin il restait encore deux cents livres à recouvrer sur les six dernières tailles imposées (1437). — Ordonnance de Prégent de Coëtivi, chevalier, conseiller et chambellan du roi, gouverneur et capitaine de la ville de la Rochelle, châtellenie et ressort d'icelle pour l'exécution des lettres patentes de Charles VII, datées de Saint-Jean-d'Angély le 19 mars 1437, exemptant les religieux

Bénédictins du droit sur les vins, droit que le Corps de Ville voulait leur faire payer (1437). — Vidimus des lettres patentes de Charles VII, de 1437, par le sieur Jean Fortin, garde du scel. (1439). — Lettres patentes de Charles VII, datées de Poitiers le 2 avril 1443, accordant le tiers des Aides pour réparer les fortifications de la ville (1443). — Vidimus des lettres patentes de Charles VII, datées de Nancy le 12 avril 1445, accordant le tiers des Aides dans le même but. (C C 36-47).

E Suppl[t] 1297. (Registre.) — In-4°, 10 feuillets, papier, en très mauvais état.

1471. — Compte du receveur général du domaine royal d'Aunis et Saintonge. — Réparations aux châteaux et édifices royaux de ces deux provinces et notamment à ceux de Saint-Jean-d'Angély, la Rochelle et Saintes. (C C 48).

E Suppl[t] 1298. (Liasse.) — 116 pièces, parchemin, 36 pièces, papier.

1491-1702. — Requête de dame Mirauld, veuve de sire Jehan Guischard, conseiller du Corps de Ville, invoquant sa noblesse pour obtenir l'exemption des tailles et autres subsides que les receveurs exigeaient d'elle (1533). — Requête présentée au roi et aux seigneurs de son Conseil par les pauvres manants et habitants de Saint-Jean-d'Angély, demandant qu'il ne soit pas fait droit aux réclamations des habitants se prétendant nobles et demandant comme tels à être déchargés et exemptés de toutes contributions de deniers (1584). — Requête présentée au Corps de Ville par le fermier du poids du roi, tendant à obtenir diminution de son prix de ferme, pour cause de la défense faite par le maire de ne laisser entrer ou recevoir dans la ville aucune marchandise susceptible d'introduire le mal contagieux qui régnait alors, ce qui l'avait privé du revenu de sa ferme (1605). — Requête adressée au roi par les habitants de Saint-Jean-d'Angély pour obtenir décharge des impôts extraordinaires mis sur les rivières de Charente et Boutonne, sur les vins et les sels, en raison de « l'appauvrissement d'hommes » et de moyens par le malheur des guerres civiles, mor» talités et pertes qui font que leurs vignobles, prés » et marais salants sont délaissés » (1626). — Domaine royal de Saint-Jean-d'Angély, aliénations, fermes, registre de réception des fermes du domaine muable de Saint-Jean-d'Angély (revendication par les religieux Bénédictins de tous les droits qu'ils prétendaient leur avoir été donnés par le roi Louis XIII après le siège de 1621 et notamment de toutes les douves et terrains ayant dépendu des fortifications. (1543-1702). — Ordonnance de Charles, duc de Guyenne, comte de Poitou, pour la saisie des revenus de la ville jusqu'au paiement de la somme de 100 livres 13 sols 6 décimes imposée par le duc et dont les habitants refusaient le paiement, ensemble les lettres de Louis XI pour l'exécution de la dite ordonnance. (1471-1472). — Quittances diverses données au receveur pour paiement du prix de divers travaux, des gages des officiers de la commune et autres dépenses. (1477-1478). — Lettres patentes de Charles VIII imposant à la somme de vingt livres tournois les fabricants et marchands de drap de Saint-Jean-d'Angély, faubourgs et environs, ensemble l'ordonnance de Jean, vicomte de Rochechouart, pour l'application des dites lettres (1434). — Lettres patentes de François I[er] pour l'établissement des contrôleurs des deniers communs, octrois (1514). — Lettres patentes du même nommant Jean Hubert au contrôle de Saint-Jean-d'Angély. — Ordonnance du lieutenant général pour l'exécution des dites lettres. — Délibération du Corps de Ville reconnaissant ledit Hubert en qualité de contrôleur et receveur. — Sommation de ce dernier au Corps de Ville pour obtenir le paiement de ses gages. — Enquête faite par Pierre Dupré, conseiller lieutenant général au baillage de Melun, commissaire nommé par François I[er] sur le fait des francs fiefs et nouveaux acquêts faits par gens d'église, non nobles et les gens de servile condition et de main-morte, manants et affranchis, communautés des villes et villages de Poitou et Saintonge, venus à Saint-Jean-d'Angély pour faire rentrer les droits dus sur les immeubles dont la mutation n'avait pas été déclarée, reconnaît, après enquête, que les maire, échevins, conseillers de la dite ville étaient exemptés en leur qualité de nobles (1514-1518). — Mandement de François I[er] au premier huissier de la cour des Aides, de mettre à exécution un arrêt de la dite cour en faveur des échevins et conseillers de Saint-Jean-d'Angély (1524). — Ordonnance de M. de Camersac, fermier général du roi en Saintonge pour contraindre Jean Pilard, fermier du pavage, à payer les sommes qu'il devait (1524). — Pièces relatives à la reddition des comptes de Jean Guiton et d'Hugues Texeron, receveur des deniers communs (1527). — Différent entre Jean Hubert, contrôleur des deniers communs et les maire, procureur et syndic de Saint-

Jean-d'Angély, pour raison du pavage et des frais que le dit contrôleur requérant lui être payés (1530). — Lettres patentes de François Ier ordonnant de verser aux mains du trésorier de son épargne, au Louvre, à Paris, la moitié des deniers levés par la ville, à titre de pardon ou octroi pour les employer aux réparations de ses villes fortes ; ensemble le vidimus des mêmes lettres (1532-1533). — État de ce qui était dû à la ville des six deniers pour livre pendant les années 1561-1563 (1561-1563). — Lettres patentes de Charles IX, accordant aux habitants de Saint-Jean-d'Angély 6,000 livres à prendre sur l'octroi jusqu'à ce que les réparations des murailles fussent achevées et l'argent qu'ils avaient emprunté, remboursé (1570). — État des sommes de deniers que doivent au roi les manants et habitants de la ville (1578-1583). — Extrait des registres du Conseil du roi de Navarre permettant de continuer la levée de six deniers par livre sur les tailles et autres subsides, pour réparer les levées de la Boutonne et les portes de Bernouët (C C 49-67).

E Suppl[t] 1299. (Registre.) — In-4°, 23 pièces, papier.

1593-1609. — Compte rendu par Jean Billard, receveur des deniers levés sur les paroisses de l'Élection de Saint-Jean-d'Angély pour la réfection des ponts Saint-Jacques et de Saint-Julien, ensemble les pièces à l'appui du dit compte (1593-1609). — Pièces relatives au défaut de paiement par la ville de la somme de 700 livres formant sa portion contributive dans la subvention de 23,400 écus du mois de mars 1597 et à l'arrestation et emprisonnement à Cognac, Angoulême et ailleurs, de bourgeois de Saint-Jean-d'Angély, faute par la ville d'en avoir opéré le paiement (C C 68-69).

E Suppl[t] 1300. (Liasse.) — 150 pièces, papier.

1616-1791. — État de dépense faite par : 1° les députés envoyés par la ville au duc d'Epernon ; 2° pour la réception de François de La Rochefoucauld, seigneur du Parc d'Archiac ; 3° les députés envoyés au roi pour obtenir la décharge du nouveau subside sur le sel (1616-1626). — Répartition de la somme de 1,200 livres imposée sur le clergé de Saint-Jean-d'Angély, sur celle de 10,000 livres due par la ville pour les constructions (fortifications dont il était question de l'entourer). (1651). — Déclaration du roi portant règlement pour la nomination des collecteurs des tailles, ensemble quatorze tableaux de diverses paroisses pour la nomination des dits collecteurs et procès-verbal du dépôt de ces mêmes tableaux au greffe de l'Élection de Saint-Jean-d'Angély (1716-1791). — Déclaration du roi concernant les taillables qui exploitent des biens dans différentes paroisses d'une même Élection (1728). — État des habitants taxés sur le rôle des casernes (1741). — État des vins entrés dans la ville sans que les droits en aient été acquittés au bureau du don gratuit (1761). — Inventaire des vins fabriqués ou façonnés à la récolte dernière chez les habitants de la ville, pour servir à la perception du don gratuit (1761). — Comptes des recettes et dépenses de l'octroi, pendant les années 1764 à 1789 et pièces à l'appui (1764-1789). — Compte rendu aux officiers municipaux de Saint-Jean-d'Angély par le sieur Rocquet, assesseur, d'une somme de 10,000 livres qu'il avait reçue pour payer partie des dettes de la ville (1779). — Arrêt du Conseil d'État qui autorise les officiers municipaux de Saint-Jean-d'Angély, à percevoir pendant neuf années, l'octroi ou droit d'entrée ; ensemble l'ordonnance du roi pour l'exécution du dit arrêt et la quittance des droits de marc d'or perçus en conséquence (C C 70-79).

SÉRIE DD.

Propriétés communales.

E Suppl[t] 1301. (Liasse.) — 21 pièces, papier, 5 pièces parchemin.

1272-1630. — Amortissement d'une rente annuelle de 13 sols 4 décimes due par la ville de Saint-Jean-d'Angély à Aymeri Guibert de Roille pour un pré ayant servi à la construction du pont Dorguoillet, dans le voisinage de Ribéroux (*In vicinâ Riberii*). — Donation faite par Barthélemy de la Péraudie, aux maire et échevins de Saint-Jean-d'Angély, d'une maison située dans la ville (1313). — Donation faite aux mêmes par Pétronille, veuve de Giraut de la Féraudie, d'une autre maison aussi dans la ville (1317). — Arrentement d'un marais près de Moulinveaux fait au maire par un nommé Roselleurie (1317). — Réparations faites par la ville aux écluses de Bernouët (1524-1530). — Travaux de pavage du boulevard de la Porte d'Aunis (1528). — Procès-verbal d'adjudication de la ferme du souchet et autres revenus de la ville (1601). — Extrait du procès-verbal des fermes de la ville et des pauvres (1615). — Réparations à la halle ou Marché neuf du Pilori

(Grande boucherie) (1616-1617). — Procès-verbal des réparations à faire au Palais de Justice et à la halle aux marchands dressé par MM. de la Parisière et de Boismorin, conseillers du roi, trésoriers généraux des finances et grands voyers de France en la généralité de Poitiers (1630). (D D 1 à 10).

SÉRIE EE.

Affaires militaires.

MARINE.

E Suppl[t] 1302. (Liasse.) — 46 pièces, papier, 10 pièces sur parchemin.

1357-1795. — Traité passé le 5 août 1357 entre Charles d'Espagne, comte d'Angoulême, connétable de France, lieutenant du roi entre les rivières la Loire et la Dordogne, d'une part ; Raymon Guilhen, seigneur de Copanne, Girant de Saint-Aon, Gailhart Durant, Pierre de Castelneuf et Jean de Montignac, écuyer du roi d'Angleterre, d'autre part ; pour la reddition de la ville et du château de Saint-Jean-d'Angély au connétable, dans le cas où les Anglais ne seraient pas secourus avant la fin du dit mois par des forces suffisantes pour livrer bataille aux Français, campés devant la ville (1357). — Ordonnance de Charles d'Espagne, comte d'Angoulême, connétable de France, autorisant les habitants de Saint-Jean-d'Angély à faire le guet dans la ville (1357). — Lettres patentes de Jean II accordant à la ville 60 gaites par nuit, aux gages de 2 sols chacune, plus trente-six livres par mois pour faire reconstruire les murailles presque complètement ruinées (les habitants réduits à la misère par le pillage ne pouvant ni garder ni relever les fortifications). (1354). — Ordonnance de Jean de Clermont, sire de Chantilly, maréchal de France et lieutenant du roi en Poitou, Saintonge et Angoumois pour l'exécution des lettres sus-dites de Jean II (1354). — Ordonnance du sénéchal de Saintonge portant exécution des lettres de Charles, fils du roi de France, dauphin, duc de Berry, comte de Poitou et Saintonge, prescrivant aux habitants de Saint-Jean-d'Angély, nobles et religieux compris, de faire le guet dans la ville, ou ces derniers d'y contribuer au moins de leurs deniers (1418). — Ordonnance du maire de Saint-Jean-d'Angély qui enjoint à chaque chef de famille de faire faire un rateau garni de chevilles pour mettre sur les murailles, à peine de 25 sols d'amende et leur défend d'aller par la ville sans être armé selon son état (sans date). — Vidimus des lettres patentes de Louis XI donnant les pouvoirs les plus étendus à Antoine de Chabannes, comte de Daumartin et à Louis de Brémont, seigneur de la Forêt, pour soumettre à son obéissance les villes, châteaux ou forteresses, gens de guerre, communautés, bourgeois, manants ou habitants et tous autres rebelles, notamment du Poitou (1472). — Lettres patentes de Louis XII qui, considérant les contestations et les débats qui s'élevaient entre les seigneurs, capitaines ou commandants et les habitants de diverses paroisses au sujet du guet, ordonne que, tous les mois, chaque chef de ménage devra faire le guet dans la ville où il habitera, sous peine d'une amende de cinq deniers (1504). — Convention faite entre le maire et Jean Brunet, maçon, pour la réparation des brèches des murailles (1534). — Ordonnance de François de Mortemart, rendue sur les ordres du comte de Ludre, lieutenant en Guyenne, pour l'admission à Saint-Jean-d'Angély d'une garnison composée de 8 hommes d'armes et de quatorze archers de la compagnie écossaise de soixante lances. — Déclaration des échevins, conseillers, bourgeois et marchands demeurant et résidant à Saint-Jean-d'Angély, tenant en fiefs et arrière-fiefs, faite devant le sénéchal de Saintonge, tenant et expédiant le ban et arrière-ban des gentilshommes de la Saintonge (1555). — Ordonnance d'Antoine d'Albret, gouverneur du duc de Guyenne, qui enjoint à tous les capitaines conducteurs de gens de guerre et maréchaux des logis, d'observer les lettres patentes d'Henri III, accordant aux habitants de Saint-Jean-d'Angély exemption des logis et contributions pour les troupes de passage (1560). — Quittance des sommes payées aux caporaux et soldats de la compagnie du capitaine Puy, pour services rendus à la ville (1562). — État des ouvriers travaillant à la fabrique des poudres de Saint-Jean-d'Angély (1741). — Congés, certificats de service militaire, brevets pour le port de la « médaille des deux épées » (1748-1795). — Registre des routes, passages de militaires à Saint-Jean-d'Angély (1787-1791). (E E 1 à 15).

SÉRIE FF.

Justice, procédure, police.

E Suppl[t] 1303. (Liasse.) — 5 pièces sur parchemin.

1328-1367. — Instrument d'exploit fait par le maire de Saint-Jean-d'Angély, touchant « l'enforce-

ment d'une femme ». Jeanne-Martine de Charmignac, avait accusé devant le maire, un nommé Guillaume de Paris de l'avoir enlevée de l'église, pendant la nuit de la Nativité de Saint-Jean-Baptiste, après le couvre-feu sonné, de l'avoir traînée dans une maison où il lui avait fait subir les derniers outrages ; mais, n'ayant pas de preuves, elle se désista de sa plainte. Guillaume de Paris fut mis en liberté sous caution et à charge de se représenter à une prochaine mesée (1328). — Acte de notoriété constatant la poursuite et l'acquittement d'une femme trouvée nantie de fausse monnaie, qu'elle prétendait lui avoir été donnée en paiement de vivres par un prisonnier détenu au château de Saint-Jean-d'Angély (1343). — Sommation faite par le Corps de Ville à Pierre Isle et à Pierre Alen de payer 90 livres pour arrérages d'une rente (1344). — Enquête relative au canal et port de Guey-Charrau et ordonnance de Philippe VI, datée de Saint-Germain-en-Laye, maintenant le port et canal du Guey-Charrau au Vergeroux, malgré l'opposition des bourgeois de Saint Jean-d'Angély qui en demandaient la suppression sous le prétexte qu'il asséchait le marais et pouvait faciliter le débarquement des ennemis en leur permettant de regagner la mer après avoir ravagé le pays (1345). — Ordonnance de Baudouin de Préville, chevalier du prince d'Aquitaine et son sénéchal en Saintonge, rendue sur la demande du châtelain et du maire de Saint-Jean-d'Angély, enjoignant aux hommes du moûtier de Saint-Jean et des chamblancs de la Fayolle, Muron, Fontenet, Varaize et Cherbonnières, des aumôneries de Mazeray, Champdollent, Blouc et Lozay, de contribuer, pour cette fois, aux réparations de la ville, sans préjudice aux droits du dit abbé pour s'en exempter à l'avenir, comme à ceux du maire et du châtelain pour les y contraindre (1367). (F F 1 à 5).

E suppl^{t} 1304. (Registre.) — In-4°, 51 feuillets, papier.

1374. — Registre de la juridiction de la cour de la mairie de la ville et commune de Saint-Jean-d'Angely de 1374, étant maire Jean Rouyle l'aîné. — Nomination de visiteurs pour les viandes, poissons, souliers, cuirs, merrains, futailles, fûts, oisil, draps. — Prix d'une pipe de vin, 65 sols. — Hélie Aulfroy, prévôt du roi, reconnaît, en pleine cour de la mairie, qu'il avait eu tort d'arrêter un juré de la commune et de l'emprisonner au château royal, et de lui avoir fait payer l'amende. — André Eschet est condamné à payer dix sols pour cause du parti pris sur les Français. — Prix d'un cheval, 10 sols. — Opposition aux prétentions de la Rochelle qui voulait imposer les jurés de la commune de Saint-Jean-d'Angély contrairement aux privilèges de ces derniers. — Trois tonneaux de vin blanc vendus huit livres ; 500 bûches, 30 sols. — Procuration par Archambaut, comte de Périgord, seigneur de Mâtha et Loyse de Mâtha, son épouse. — Jean Rousseau a donné bon et loyal « affiage et seurté à Guilhen » de Saint Paul et a juré aux saints. Dieu et Evangiles » qu'il ne le meffera ne fera meffaire par li ne par » autre en corps ne en biens, fors que droit faisant et » droit prenant selon la coutume du païs. » — Construction d'une palissade depuis le château jusqu'à la porte de Niort. — Guillaume des Bordes, lieutenant du roi en Saintonge et Angoumois, donne l'ordre d'ajourner devant lui, à Saint-Jean-d'Angély, à Jean Coutant de Soubise pour montrer les grâces en vertu desquelles il avait levé le vingtième sur les denrées que les habitants de Saint-Jean-d'Angély faisaient passer et repasser devant Soubise (F F 6).

E Suppl^{t} 1305. (Liasse.) — 6 pièces sur parchemin.

1393-1409. — Jugement du sénéchal de Saintonge renvoyant devant les grandes assises, la cause pendante entre le maire de Saint-Jean-d'Angély et Jean de Clermont, vicomte d'Aulnay, au sujet du guet que les habitants de Saint-Julien refusaient de faire à Saint-Jean-d'Angély. — Assignation y relative (1393). — Jugement du même sénéchal contre un nommé Batonnet, accusé d'avoir contrevenu aux privilèges de la commune, en vendant du vin au détail, un jour qui n'était pas foire ou marché (1402). — Transaction intervenue entre le maire et l'abbé de Saint-Jean-d'Angély pour terminer un procès pendant entre eux, au sujet de l'emprisonnement par l'abbé d'un bourgeois et juré de la commune (1408). — Ordonnance de Charles VI enjoignant aux nobles et autres de s'assembler pour faire cesser par la force des armes, le pillage auquel se livraient en Saintonge, des archers, arbaletriers et autres gens d'armes, se disant au service du prince du sang ou autres capitaines et en profitant pour dépouiller le peuple d'argent, bétail, blé et autres biens, sans rien épargner ni payer, à tel point que les habitants s'expatriaient pour mettre en sûreté ce qu'ils possédaient (1408). — Ordonnance de Charles VI enjoignant au sénéchal de Saintonge de débarrasser cette province des bandes de pilleurs qui l'infestaient ; d'assembler dans ce but les nobles et autres, autorisant ces

derniers à résister aux pilleurs par la force des armes, leur garantissant qu'ils ne seraient nullement poursuivis s'ils en tuaient ou blessaient (1409). (F F 7 à 11).

E Suppl[t] 1306. (Registre.) — In-4°, 66 feuillets, papier, premières pages déchirées.

1410. — Le papier de la juridiction de la cour de la mairie de la ville et commune de Saint-Jean-d'Angély de l'an 1410. — Tumulte à l'occasion du fouage du connétable ; arrestation de laboureurs qui avaient voulu sonner le tocsin. — Déclaration d'émancipation d'Hélie de Saumur faite devant le maire par sire Ambroise de Saumur, son père. — Jean de Rochefort est condamné à fournir un millier de lattes pour réparer l'horloge, à titre d'amende, pour avoir causé l'incendie d'une maison. — Amende infligée à un marchand de poisson qui avait refusé de vendre de la maigre, un vendredi soir. — 500 bûches vendues 20 sols. — Individu ayant forcé un quêteur à échanger son cheval contre le sien, condamné à faire un voyage à Notre Dame de l'Isle, un cierge de demi-livre à la main et à y faire dire une messe pour la santé du roi, le jour de la Saint Hilaire, ce dont il devait rapporter certificat. — Renvoi d'une cause devant Guillaume Mehé, juge du maître des eaux et forêts en Saintonge. — Testament de Bernard Fradin et de Yolande de la Rivière, sa femme. (F F 12).

E Suppl[t] 1307. (Registre.) — In-4°, 93 feuillets, papier.

1411. — « Ce est le papier de la court de la mairie de la ville et commune de Saint-Jehan-d'Angéli de l'an 1411. » Droit de 6 sols dû pour chaque détenu au château royal, les bourgeois et jurés de la commune exceptés. — Arrestation d'un individu accusé de sortilèges. — Dîner offert à la corporation des cordonniers par tout nouveau maître reçu. — Serment des bourgeois et jurés. — Fondation d'une chapellenie dans l'église paroissiale par Jean Bidaut qui y affecte une dotation de 20 livres. — Amende d'une livre de cire à mettre « en la roue qui est à l'église Saint-Jean » encourue pour avoir laissé vaguer un porc par la ville. — Poursuites exercées par les bouchers contre un individu qui avait vendu un cerf sur les bancs de la boucherie sans leur autorisation et contrairement à la coutume qui voulait que la venaison fût vendue en dehors de la boucherie. — Lieutenant du maire. — Jean Mehé est élargi de l'arrêt où il était retenu pour cas criminel, afin qu'il pût aller servir le roi en la compagnie du sénéchal de Saintonge. — Accusation, par cri public, faite par un sergent d'un crime imputé au serviteur d'un bourgeois. — Protestation contre l'apposition de scellés faite par les gens du roi en la maison d'un bourgeois, contrairement aux privilèges de la commune, qui en avait seule le droit, sans même en informer les gens du roi ou de M. de Guyenne, commandeur de Courant. (F F 13).

E Suppl[t] 1308. (Registre.) — In-4°, 73 feuillets, papier, premier et dernier feuillet en mauvais état.

1412. — Le papier de la juridiction de la cour de la ville et commune de Saint-Jean-d'Angély. — Arrestation de faux témoins. — Saisie et vente de vin que le chambellain de la Fayolle faisait vendre en taverne contrairement aux privilèges. — Confrérie de Notre-Dame de la Chapelle établie dans l'abbaye. — Chapellenie fondée par Jeanne..... dame de Mazeray. — Déclaration de fiançailles avec une veuve faite devant la cour de la mairie. — Jean Toutesham, seigneur de Champdolent. — Ordonnance enjoignant aux habitants de tenir vaisseaux pleins d'eau à l'entrée des maisons en cas d'incendie. — Approbation par le prévôt du roi de l'ordonnance du Corps de Ville pour la levée, sur chaque habitant, d'un blanc pour payer les gages du maire. — Paiement de six sols pour canons. (F F 14).

E Suppl[t] 1309. (Registre.) — In-4°, 63 feuillets, papier, premier et dernier feuillet en mauvais état.

1413. — « Ceci est le papier de la juridiction de la court de la mairie de la ville et commune de Saint-Jehan-d'Angeli de l'an 1413. » — (La couverture de ce registre contient une sommation faite par Guichard la Tour, écuyer, prévôt des maréchaux de France, au sénéchal de Bordeaux, pour le paiement des arrérages dus au seigneur de Montendre sur les pâtis de Bourg et Blaye, destinés à l'entretien de la forteresse à Montendre.) — Engagement au service de la ville d'un canonnier aux gages de cent sols par mois. — Reconnaissance donnée par le maire à Adam de Brageloigne, lieutenant de Regnauldin Dorliac, trésorier des guerres, d'une somme de 105 livres tournois qu'il lui donnait en garde. — Paiement par les habitants de Frontenay-Labatu, de leur part dans les frais faits pour obtenir l'affranchissement des aides, tailles et fouages de la

ville, châtellenie et ressort de Saint-Jean-d'Angély. — Pillards condamnés à aller pieds nus, en langue, au pain et à l'eau, à Notre-Dame de Lisleau, prier Dieu de donner bonne vie et santé au roi. — Emprisonnement de Jean Méhé, chevalier, échevin et bourgeois de Saint-Jean-d'Angély, que l'on disait n'avoir pas été se constituer prisonnier à Bordeaux, mais avoir défailli au jour qu'il devait payer sa rançon cautionnée par Jean Larchevesque, seigneur de Soubise, ainsi que le bruit en courait. — Taille pour la démolition de Taillebourg. — Distribution du matériel d'artillerie à divers habitants de la ville. (F F 15).

E Suppl[t] 1310. (Registre.) — In-4°, 70 feuillets, papier.

1415-1416. — « C'est le papier de la juridiction de la court de la mairie de la ville et quommune de Saint-Jehan-d'Angeli de l'an 1415. » — Excuses faites au maire par le prévôt du roi pour ne lui avoir pas présenté tout d'abord un criminel, avant de l'emprisonner au château royal, ainsi qu'il aurait dû le faire. — Dîner offert au roi et aux maîtres du métier des couturiers par tout nouveau maître et cire à confectionner la torche du dit métier. — Réclamation d'un clerc détenu dans la prison de la cour et sa remise aux mains du procureur de Saintes. — Ferme des blés du terrage du chambellain de la Fayolle en 1411, 2,200 boisseaux de blé. — Défense faite par le maire à un habitant d'aller ou de converser en la compagnie des Anglais, ni avec ceux qui conversent avec eux et qu'il ait à faire connaître ceux de leur parti qui viendraient en ville, le tout à peine de rébellion et d'être déclaré traître au roi. — Défense aux aubergistes de loger aucun homme d'armes routier durant la guerre, sans en avoir obtenu l'autorisation du maire. — Assignation et sommation données à Jean Gilbert de payer aux héritiers de Jean de Saumur les arrérages d'une rente d'un septier de froment (1415). — Ordonnance de Charles VI enjoignant au sénéchal de Saintonge d'empêcher à l'avenir Geoffroy, vicomte de Rochechouart, seigneur de Tonnay-Charente, de commettre d'exactions à l'égard des habitants de Saint-Jean-d'Angély, auxquels il faisait payer cinq deniers par chaque tonneau de vin, passant dans le port de Tonnay-Charente (1416). (F F 16 à 18).

E Suppl[t] 1311. (Registre.) — In-4°, 70 feuillets, papier.

1416. — « Le papier de la juridiction de la mairie de Saint-Jean-d'Angély, étant maire Ambroise Fradin. » — Amende encourue pour avoir onillé une pipe de vin vendue au détail dans une taverne. — Déclaration d'opposition au mariage de sa fille, faite devant le maire, par une veuve. — Location, moyennant 4 livres dix sols, de la maison de l'échevinage pour y tenir les grandes assises du roi. — Aumônerie Saint-Jacques. — Ferme du souchet ou octroi sur les vins. — Le fermier du quart du sel de Taillebourg s'oblige à payer aux maire et bourgeois de Saint-Jean-d'Angély, 30 livres sur les 200 livres que le roi leur avait assignées sur les aides. — Ordonnance de Tanneguy Duchâtel, sénéchal de Saintonge, autorisant l'exécution des lettres patentes de Charles VI pour la levée d'une taille de 1,000 livres sur Saint-Jean-d'Angély et son ressort, à l'effet de rembourser les maires et échevins des sommes par eux dépensées dans diverses entreprises contre les ennemis du roi. (F F 19).

E Suppl[t] 1312. (Registre.) — In-4°, 66 feuillets, papier, premier et dernier feuillet en mauvais état.

1417. — « Le papier de la juridiction de la court de la mairie de la ville et commune de Saint Jean-d'Angély. » — La couverture contient un aveu de la terre de la Roche, paroisse de Courant. — M[e] Pierre Dumoulin, lieutenant de Monseigneur de Barbazan, capitaine général pour le roi en Guyenne, requiert le maire de faire commandement par cri public, à tous ceux qui ont coutume de prendre les armes, aux gens de trait et manœuvriers, d'aller trouver M. de Barbazan à Barbezieux et d'y faire aller charrois, sous peine de confiscation de corps et de biens et d'être réputé rebelle au roi. — Requête présentée au maire par Guillaume de Jumièges, maître des écoles de grammaire de la ville, afin d'obtenir un congé pour aller résider à Bordeaux pendant la durée de l'épidémie mortelle qui sévissait à Saint-Jean-d'Angély. — Ferme de la Boutonne. — Jugement et condamnation à la potence de sept voleurs de grand chemin ; la Cour accorde la grâce à l'un d'eux, à condition qu'il servirait de bourreau pour pendre ses complices et qu'il irait ensuite faire un pèlerinage à Notre-Dame-du-Puy. (F F 20).

E Suppl[t] 1313. (Registre.) — In-4°, 59 feuillets, papier.

1418. — « Le papier de la juridiction de la court de la mairie de Saint-Jean-d'Angély » (mairie d'Illiés de Saumur). — Acceptation de succession sous bénéfice d'inventaire. — Amende de quelques livres de cire pour

grossir la torche du métier, imposée aux maîtres qui n'assistaient pas au may de leur profession. (F F 21).

E Suppl[t] 1314. (Registre.). — In-4°, 49 feuillets, papier.

1419. — « Le papier de la juridiction de la court de la mairie de 1419, estant maire sire Pierre de la Vau. » — Mention de diverses lettres patentes du roi Jean, accordant à la ville le droit de pavage, « d'acquiester en fiefs gentils » jusqu'à 20 ans. — Procès entre les meuniers au sujet du curage du canal de Saint-Eutrope. — Mode de réception des maîtres cordonniers de Saint-Jean d'Angély. — Ordonnance du maire réglementant la profession de boucher. — Les échevins fixent le prix d'un bon lièvre à 3 sols 1/2. (F F 22-23).

E Suppl[t] 1315. (Registre.) — In-4°, 48 feuillets, papier.

1421. — « Le papier de la juridiction de la court de la mairie de 1421 ; était maire Jehan Bidaut. » — Provision et caution fournies par un étranger qui plaidait devant la cour de la mairie. — Lieutenant du maire. — Tirage à la courte paille d'une maison indivise. — Un pèlerinage à quelque lieu saint était une excuse suffisante pour se dispenser de se présenter devant le juge de la mairie et empêchait de prendre défaut. — Prix d'un boisseau de froment, 50 sols ; d'avoine, 3 sols. — Ordonnance du sénéchal de Saintonge maintenant l'abbé de Saint-Jean-d'Angély dans la possession de son droit de seigneurie sur les bancs et places occupés par les bouchers dans la grande boucherie de la ville. — Ensemble les ajournements et autres pièces relatives au procès pendant à ce sujet entre les parties (1423-1424). (F F 25).

E Suppl[t] 1316. (Registre.) — In-4°, 50 feuillets, papier.

1425. — « Le papier de la juridiction de la court de la mairie de 1425 » (mairie d'Héliès de Chaslar). — Emprisonnement d'un bourgeois qui enlève le scellé de commune apposé sur une « arche ». — Défense faite au maire de connaître des fauteurs du tumulte qui avait eu lieu à l'aumônerie. (F F 26).

E Suppl[t] 1317. (Registre.) — In-4°, 75 feuillets, papier.

1426. — « Le papier de la juridiction de la cour de la mairie » (mairie de sire Ambroise Fradin). — Défense de laisser les porcs vaquer dans la ville. — Gages d'un domestique de la Saint-Jean à Pâques, « 3 écus, un mouton d'or, une robe honnête, chausse et souliers à son besoin. » (F F 27).

E Suppl[t] 1318. (Registre.) — In-4°, 62 feuillets, papier.

1427. — « Le papier de la juridiction de la cour de la mairie de sire Jehan Bidaut. » — Écossais arrêté pour avoir détroussé, en compagnie du seigneur de Ciré, les gens et le carrosse de M[me] de Saint-Cire. (F F 28).

E Suppl[t] 1319. (Registre.) — In-4°, 46 feuillets, papier.

1428. — « Le papier de la juridiction de la cour de la mairie de Guillaume Bidaut. » — Condamnation du principal auteur d'un tumulte à se rendre à l'église Notre-Dame, un jour de marché, en chemise, un cierge à la main, sans préjudice de sa bonne réputation et renommée. — Taille levée pour la délivrance de Château-Renaud. (F F 29).

E Suppl[t] 1320. (Registre.) — In-4°, 6 feuillets, parchemin.

1429. — « Le papier de la juridiction de la mairie d'Hélies Duchaslar. » — Ordonnance fixant le prix de vente au détail de diverses denrées et marchandises, viande, poisson, chandelle, beurre, bois à brûler, fer, cuir, chaussure. (F F 30).

E Suppl[t] 1321. (Registre.) — In-4°, 77 feuillets, parchemin.

1430. — « Le papier de la juridiction de la cour de la mairie de M. Girart Véron. » — Voleuse condamnée au pilori, battue, fouettée par les quatre carrefours de la ville et bannie à toujours de la châtellenie et de son ressort. — Location d'un terrain pour exercer les arbalétriers de la ville. (F F 31).

E Suppl[t] 1322. (Registre.) — In-4°, 26 feuillets, parchemin.

1432. — « Le papier journal de la juridiction de la cour, étant maire sire Jehan Bidaut. » — Demande de secours du seigneur de Surgères, dont les terres étaient pillées par les Bretons. Le maire s'excuse, ne pouvant se passer du petit nombre de défenseurs alors dans la ville, dont partie des fortifications était écroulée, mais il en informe le sénéchal. — Assemblée convoquée par

le roi à Saint-Maixent, relativement aux moyens à prendre contre les dits bretons. — Micheau, bâtard de Thors, et sa compagnie, vont au secours du seigneur de Surgères. — Le maire et ses bourgeois décident qu'ils iront faire la révérence à messire de Lebret, lui recommanderont la ville, ainsi que MM. Giraut et du Mesny, lui diront les injures faites au pays par ses gens et lui offriront un tonneau de vin en présent, qu'ils prieront aussi le maître d'hôtel du dit seigneur, de se comporter gracieusement envers les bonnes gens de la ville. — Aide de 1,500 livres sur la Saintonge et le gouvernement de la Rochelle. — Prière à Monseigneur d'Albret d'imposer la ville le moins possible, en raison de ses grandes charges. — Taille de cent sols pour la dénomination de Benon. — Assemblée des Trois-États à Thouars. — Ordonnance de Geffroy, seigneur de Mareuil, sénéchal de Saintonge, pour l'exécution des lettres patentes de Charles VII de 1431. (Voir CC 42). (F F 32-33).

E Supplt 1323. — Un feuillet parchemin.

1433. — Papier de la juridiction de la cour de la mairie. (F F 34).

E Supplt 1324. (Registre.) — In-4°, 24 feuillets, papier, en très mauvais état.

1433. — Ordonnance réglant la fabrication des draps.

E Supplt 1325. (Registre.) — In-4°, 65 feuillets, papier.

1436. — « Le papier journal de la cour de la mairie de sire Helies Duchaslar. » — Condamnation à une amende de deux oisons, une demi-douzaine de poulets pour dommages faits à un pré par des oies et des canards. (F F 35).

E Supplt 1326. (Registre.) — 73 feuillets, parchemin.

1439. — « Papier de la juridiction de la cour de la mairie de sire André Piron. » — Nomination de députés chargés d'aller avec ceux de la Rochelle pour suivre la continuation des privilèges accordés aux marchands des dites deux villes par le duc de Bourgogne et rétablir la chapelle qu'elles possédaient à Gand ; ensemble les pouvoirs donnés aux dits députés. — Confession de détrousseurs de grands chemins faisant partie des compagnies de MM. de Pons, de Plusqualet et autres. — Jean Baffro, laboureur, demande pardon à genoux en pleine cour de la mairie, à Jean Daugiers, prévôt du roi, dans les termes suivants : « Monseigneur, je » vous ai méfait et médit en plusieurs manières, de » quoi je vous requiers mon pardon et jamais non le » ferai. » — Ordonnance de Geffroy, seigneur de Mareuil, pour l'exécution des lettres de Charles VII, de 1439, datées d'Orléans et relatives au souchet (1439). — Lettre d'un procureur au Parlement renseignant le maire sur un procès pendant entre le Corps de Ville et l'abbé de Saint Jean-d'Angély. — Signification faite au maire, à divers officiers judiciaires et aux habitants des lettres de sauvegarde données par le roi en faveur de l'abbaye et assignation donnée aux mêmes devant le Parlement de Paris pour avoir fait partie d'un rassemblement armé qui avait démoli les écluses du moulin de Puy Chéraud, appartenant aux Bénédictins, pour se venger de ce que les dits religieux avaient refusé de donner les pierres d'une masure pour réparer les fortifications (1440). — Transaction passée en la cour de la sénéchaussée, par laquelle l'abbé de Saint Jean-d'Angély consent à payer une certaine somme pour l'entretien des fortifications, afin de ne pas être astreint au souchet ou octroi sur les vins (1440). — Déclaration d'opposition faite par le Corps de Ville à l'exécution des lettres royales autorisant l'établissement de marchés à Tonnay-Charente les mercredi et samedi (1442). — Ordonnance d'Amaury, seigneur d'Estissac, chevalier, conseiller et chambellan, sénéchal de Saintonge, enjoignant de faire comparaître Hélie Gagnaire, maire de Saint-Jean-d'Angély, aux grandes assises pour se justifier des torts qu'il avait eus envers Constantin Asse et Jean de Roussignac, écuyer. — Assignation donnée en conséquence (1443). — Ordonnance des commissaires royaux pour la comparution devant eux, à Saintes, du Corps de Ville de Saint-Jean d'Angély pour se justifier de n'avoir pas envoyé de vivres aux troupes assiégeant Plassac et Virol. Sentence le condamnant à 25 livres d'amende. (F F 36-43).

E Supplt 1327. (Registre.) — In-4°, 117 feuillets, papier.

1446. — « Le papier de la cour de la mairie de sire Guillaume Bidaut. » — Le roi élu par les meuniers ayant refusé d'accepter cette dignité, sous le prétexte qu'il n'était que fermier, le cas fut soumis au maire qui décida « que mettant blé en trémüe et farine en

sac. » Le refusant était dans les conditions voulues pour la dignité qui lui était conférée par ses confrères et qu'il était tenu de l'accepter, à peine de 25 sols d'amende. — Prêt de cent écus fait au roi et remis au Galois de Puy de Fou, suivant quittance de ce dernier. (F F 44).

E Suppl[t] 1328. (Registre.) — In-4°, 121 feuillets, papier.

1452. — « Le papier de la juridiction de la cour de la mairie de sire Jean Piron. » — Défense faite à un habitant soupçonné d'être atteint de la lèpre, de fréquenter les gens sains, jusqu'à ce qu'il ait été se faire visiter par les maîtres éprouveurs du royaume, à Poitiers, et en ait obtenu certificat.

E Suppl[t] 1329. (Registre.) — In-4°, 115 feuillets, papier.

1453. — « Papier de la juridiction de la cour de la mairie de Jean de Toiras, écuyer. » — La couverture contient un contrat d'arrentement du domaine de la Prade, seigneurie de Ribemont, en 1452. — Poursuites contre la femme d'un lépreux qui cohabitait avec son mari séquestré à la maladrerie de Saint-Lazare et avec plusieurs autres personnes saines. — Garde-portes mis à l'amende pour retard dans la fermeture des portes. — Revendeuses poursuivies pour avoir vendu deux perdrix 2 sols 1 denier. — Marsault Sage, convaincu d'avoir blasphémé, est condamné à en demander pardon au roi et au maire, et à aller, en outre, à l'église Saint-Jean, demander pardon à Dieu et y déposer un cierge devant le corps de Monseigneur.

E Suppl[t] 1330. (Liasse.) — 97 pièces sur papier, 46 sur parchemin.

1454-1603. — Papier de la juridiction de la cour de la mairie de sire Colin Martin, conseiller du roi et receveur des aides et tailles en Saintonge et gouvernement de La Rochelle. — Ordonnance de Patrice Foléart, écuyer, seigneur de Badfol et d'Aynay-le-Châtel, conseiller, chambellan et sénéchal de Saintonge, pour l'exécution de lettres royales non mentionnées, 1472. — Arrêt de la cour des Aides qui ordonne aux maire et échevins de Saint-Jean-d'Angély et à François Lebreton, Élu en Saintonge, de comparaître devant la dite cour pour le différend qui les divisait, 1498. — Ordonnance du commissaire royal Pierre Gouffier, conseiller du roi et lieutenant général au baillage royal des Montagnes d'Auvergne, faisant défense aux habitants de Saint-Jean-d'Angély, à peine de mille marcs d'or, d'empêcher les habitants du Languedoc de transporter leur vin par les rivières de Tarn, Garonne et autres ; ensemble le certificat délivré par un notaire de Gailhac, attestant que Jacques Boisseau, procureur de Saint-Jean-d'Angély, qui s'était rendu à Gailhac, n'avait trouvé, en cette dernière ville, au jour de l'intimation, ni Pierre Gouffier, ni aucune personne le représentant, 1500. — Enquête faite par François Bouchard, lieutenant général du sénéchal de Saintonge, entre Jean Gaudoux, maire et capitaine de Saint-Jean-d'Angély, demandeur, contre les habitants des paroisses du Pin, Courcelles, La Benâte, Puymoreau, Saint-Julien, Poursay, Mazeray, Asnières, La Vergne, Saint-Pardoult, La Chapelle-Bâton, Fontenet, Antezant, Nachamps, refusant de faire le guet à Saint-Jean-d'Angély ; ensemble les ajournements desdites parties devant le sénéchal, 1507. — Arrêt de vérification des lettres royales du 6 novembre 1520, concernant les privilèges de Saint-Jean-d'Angély, 1520. — Pièces d'un procès entre le maire de Saint-Jean-d'Angély et Jean de Camerasse, receveur du roi en Saintonge, motivé par le refus du maire de verser le droit du pavage dans la caisse du dit receveur, 1522. — Enquête faite par Pierre Laydet, conseiller en Parlement, commissaire en Poitou et Saintonge, pour cotiser ceux qui, sans droit, ne paieraient pas de tailles, dans laquelle il déclare, sur le vu des pièces justificatives, que les vingt-cinq membres du Corps de Ville de Saint-Jean-d'Angély, ainsi que leur postérité, étaient exempts des tailles susdites, en leur qualité de nobles, 1523. — Arrêt de la cour des Aides qui ordonne la vérification et l'enregistrement d'un arrêt de 1520, maintenant le privilège d'exemption des tailles des échevins et conseillers de Saint-Jean-d'Angély faisant le commerce, 1523. — Pièces d'un procès entre Hugues Texeron, receveur des deniers du roi et le maire de Saint-Jean-d'Angély, au sujet de sa recette, 1526. — Signification d'une sentence arbitrale rendue en faveur d'Hubert, contrôleur des deniers, contre le Corps de Ville de Saint-Jean-d'Angély, relativement au paiement de ses droits, 1530. — Arrêt du Parlement de Bordeaux, rendu sur la requête de Rousseau Piet et condamnant Jean Martin, procureur du Corps de Ville, à lui payer 14 livres 5 sols 6 deniers, 1531. — Pièces d'un procès entre Jean de la Fourrye, fermier du souchet, et François Delamare, procureur du Corps de Ville, pour le paiement de 8 livres 18 sols 1 denier, 1532. — Requête

présentée au Parlement de Bordeaux par Toussaint Piet, marchand de Niort, tendant à obtenir des dépens contre le procureur de Saint Jean-d'Angély, 1532. — Registre des déclarations faites devant le procureur du roi des fiefs, terres ou seigneuries tenues à foi et hommage du roi en la sénéchaussée de Poitou, 1541-1544. — Ordonnance de la cour des Aides déclarant nulle une sentence rendue par les Élus contre la veuve Madeleine Hélie et la contraignant à déclarer le vin par elle vendu, avant d'avoir statué sur l'exemption et privilèges qu'elle invoquait, 1561. — Déclaration d'opposition faite par Christophe Bouchault, procureur de la Maison commune, contre la taxe de 98 écus prise sur les habitants de la ville et des faubourgs, par Dupleis, Élu en Saintonge pour la garde du prince de Condé et la garnison de la ville, 1580. — Déclaration des Élus de Saintes prétendant n'avoir pas eu l'intention de frustrer les maire et habitants de Saint-Jean-d'Angély de l'exemption du logis des gens de guerre. — Mémoire pour le Corps de Ville contre quelques habitants qui voulaient s'opposer à la jouissance des privilèges de noblesse du dit Corps, 1584. — Arrêt de la cour des Aides relatif à l'exemption des tailles dont jouissait le Corps de Ville, 1585. — Cédule de citation de témoins à produire par le Corps de Ville par-devant Me Méry de Vic et son adjoint, pour la vérification de certains faits, 1593. — Arrêt de la cour des Aides constatant l'enregistrement au greffe des lettres patentes données par Henri IV à Chartres, en 1591, confirmant les privilèges du Corps de Ville, 1594. — Arrêt de la cour des Aides qui maintient les échevins de Saint-Jean-d'Angély dans le privilège de faire le commerce sans déroger à leur noblesse, mais qui enlève cette faculté à leur postérité, 1594. — Mémoire pour le Corps de Ville pour même cause que ci-dessus, 1594. — Procès-verbal de visite de la Boutonne, dont l'eau, en déversant derrière le moulin de Moulinveau, l'engorgeait et l'empêchait de faire farine, 1600. — Sentence de la cour de la sénéchaussée de Saint-Jean-d'Angély, condamnant un sieur Nouveau en cent écus d'amende envers le roi et les aumôniers de Saint-Jean-d'Angély, pour avoir acheté des choses dérobées. — Intimation d'appel par devant la cour des Aides, donnée à la requête de Jean Papin et Héliot Boisseau, de Dirac à Jean Billard, receveur des deniers, pour la réparation des ponts Saint-Jacques et Saint-Julien, relativement à la cotisation arbitraire de la commune de Dirac, pour la réparation des dits ponts, 1603. (F F 47-73).

E Suppl[t] 1331. (Registre.) — In-4°, 221 feuillets, papier.

1603-1790. — Registre de la communauté du siège royal de Saint-Jean-d'Angély.

E Suppl[t] 1332. (Liasse.) — 150 pièces, papier.
2 pièces sur parchemin.

1611-1789. — Ordonnance de Louis XIII renvoyant devant la Cour des Aides le différend pendant devant le Parlement de Bordeaux, relativement au refus fait par le prévôt de Saint-Jean-d'Angély, de contribuer aux deniers du pavage et des paroles outrageuses dites par lui au maire, à ce sujet, 1611. — Arrêt du Parlement de Bordeaux établissant que les paroisses de Saint-Marsaud, Coivert, Nuaillé, Lisle, Charbonnières, Saint-Coutant, Les Églises-d'Argenteuil, Vervant, Poursay-Garnaud, Saint-Martin-de-Juillers, étaient du ressort de Saint-Jean-d'Angély et non de celui de Civray, comme le prétendait Michel Espanhol, curé de Saint-Martin-de-Juillers, qui demandait le renvoi d'une cause au siège de Civray, 1611. — Pièces d'un procès entre le Corps de Ville et Jeanne de Saulx, veuve de Henri de Rochechouart, dame de Mortemart et de la principauté de Tonnay-Charente, au sujet du droit que cette dame voulait prélever sur le sel passant sur la Charente, à destination de Saint-Jean-d'Angély, 1616. — Jugement du Tribunal de l'Election de Saint-Jean-d'Angély, ordonnant que les fermiers du souchet paieraient les deniers de leur ferme au Corps de Ville pour être employés aux réparations des fortifications, malgré la saisie des dits deniers, faite à la requête de René Guyton, receveur des deniers en Saintonge, 1618. — Arrêt du grand Conseil qui ordonne que le droit sur le minage serait restitué à ceux des habitants sur qui il avait été saisi. — Pièces y relatives, 1623. — Publication et sommation pour la vente et revente par devant messire Marc Antoine de Gourgues, premier président au Parlement de Bordeaux, de toutes les terres, seigneuries et autres dépendances du domaine royal du ressort de Bordeaux (Saint-Jean-d'Angély et autres), 1624. — Procès-verbal d'installation de M. Cabaud-Desnobles, procureur du roi de l'Élection, 1751. — Prestation de serment de M. Jean-Joseph Mestadier, commis greffier de l'Élection, 1757. — Arrêt du Parlement de Bordeaux, réglementant la régie des droits sur les cuirs, 1772. — Ordonnance des officiers de l'Élection défendant aux juges des seigneurs de connaître des matières du vingtième, 1783. — Tableau des paroisses

ressortissant de l'Élection de Saint-Jean-d'Angély, 1784. — Lettres de M. de Reverseaux aux officiers de l'Élection de Saint-Jean d'Angély, relatives aux impositions, 1784-1788. — Requête présentée aux Élus par Étienne Claude Renaud, conseiller du roi, bailli honoraire au comté de Saint-Fargeau contre les syndic, manants et habitants de la paroisse de Mazeray, pour obtenir réduction d'impositions, 1787. — Édit du roi supprimant les tribunaux d'exception, 1788. — Procès-verbal de levée des scellés, apposés sur les minutes de l'Élection, 1788. — Sommation faite par M. Duret au maire, pour réparations à faire à l'écurie publique de la rue des Bouchers, 1788. — Inventaire des minutes et papiers de l'Élection de Saint-Jean-d'Angély, 1788. — État de contraintes décernées contre divers habitants des paroisses, pour défaut de paiement d'impositions, 1789. (F F 74-92).

SÉRIE G G.

Cultes, Instruction, Assistance publique.

E Suppl[t] 1333. (Liasse.) — 140 pièces sur papier, 10 sur parchemin.

951-1609. — Vidimus des lettres de Louis d'Outre mer, de Hugues Capet, de Henri I et de Louis VIII, portant donation de la terre de Muron, confirmant des privilèges, 931 1224. — Charte de donation par Guillaume, comte de Poitiers et duc d'Aquitaine, à Saint-Jean-Baptiste et à Saint Révérend, confesseur, de l'église de Loulay avec le droit de sépulture, baptême, le presbytère avec les offrandes et dimes de la Jarrie, 1123. — Vidimus des lettres de Louis VIII, confirmant celles de Guillaume, duc d'Aquitaine, portant donation au monastère de Saint-Jean-Baptiste, des maisons, logis, cours et clôtures, que ses prédécesseurs avaient possédés en face du monastère et conférant le droit d'asile à ce dernier, 1131-1224. — Vidimus d'une bulle de Clément VII, déclarant l'église paroissiale de Tonnay Charente unie à l'abbaye du même lieu, qui dépendait elle-même de celle de Saint-Jean-d'Angély, 1389. — Acte de donation du poids du roi par Pernelle d'Excidenil, veuve de sire Jean de Saumur, à Jean Galerant et pièces y relatives, 1404. — Aveu du fief de l'Aiguille tenu de l'abbé de Saint-Jean-d'Angély, à foi et hommage liége et au devoir de cinq sols de mortemain par Jean Galerant, Pierre Loubat, Maurice Mirault et autres administrateurs de l'aumônerie de Notre-Dame des Halles, 1421-1425. — Procuration donnée à plusieurs personnes par Foulques Acarie, pitaucier de l'abbaye de Saint-Jean-d'Angély et seigneur de la Fayolle et ajournement donné à même requête, 1429. — Baillette de Thomas Saumureau par Pierre de Saumur, chanoine de Saintes et aumônier de l'aumônerie de Notre-Dame-des-Halles, d'une maison sise à Saint-Jean-d'Angély, 1438. — Ordonnance de Geffroy de Mareuil, sénéchal de Saintonge, pour l'exécution des lettres de Charles VII, lui ordonnant de commettre des procureurs et avocats pour conseiller et défendre les religieux Bénédictins de Saint-Jean-d'Angély, qui n'en pouvaient trouver, pour se défendre dans leurs difficultés avec le Corps de Ville, 1441. — Ordonnance du maire de Saint-Jean d'Angély nommant Hélie de Cumont, administrateur de l'aumônerie de Saint-Michel, fondée par Michel Julian, 1464. — Donation par Pierre Faure, dit de Cognac, de tous ses biens, meubles et immeubles, en faveur de l'aumônerie de Notre-Dame-des-Halles, à la charge par cette dernière de le nourrir, pendant sa vie, et de pourvoir à sa sépulture, autres pièces y relatives, 1465. — Pièces d'un procès pendant au siége de Saint-Jean-d'Angély, entre Georges Frappier, aumônier de Notre-Dame-des-Halles, et Louis Pelletier, commis du fermier du domaine royal, pour une somme de dix-sept écus dus à la dite aumônerie, 1504. — Pièces d'un procès intenté par l'administrateur de l'aumônerie Notre-Dame-des-Halles contre Arnaud Martin, pour avoir paiement d'une rente de cinq livres, 1514-1515. — Jugement de la cour de la sénéchaussée de Saintonge, condamnant Jean Chauvet à payer 14 sols de rente à l'aumônerie de Notre-Dame-des-Halles, 1521. — Pièces de procédure entre Georges Frappier, aumônier de Notre-Dame-des-Halles, et Joachim de la Voix, seigneur de la Madeleine, au sujet d'une rente de cent sols due à la dite aumônerie, 1521-1525. — Pièces de procédure entre Georges Frappier, aumônier de Notre-Dame-des-Halles, et Étienne Griffon, échevin, et les époux François Foucault, 1582-1584. — Bail des fermes appartenant à l'aumônerie Notre-Dame-des-Halles et publication y relative. — Pièces de procédure relatives à l'acquisition par Jean Baulder, de trois journaux de terre dans le fief de l'Aiguille, 1525. — Pièces de procédure entre l'administrateur de l'aumônerie de Notre-Dame des-Halles et les époux François Groslean, pour le paiement d'une rente de 25 sols, 1525-1583. — Sentence de la cour de la sénéchaussée de Saintonge, contraignant Rousselyn à payer à l'aumônerie de Notre-Dame des-Halles, une rente de 60 sols, assise sur une maison, 1525. — Sentence de la

cour de la sénéchaussée de Saintonge pour le paiement de 35 sols de rente sur une maison de la rue de Niort à Saint-Jean-d'Angély, 1524-1526. — Sentence de la cour de la sénéchaussée de Saintonge et maintenue de possession contre Jean Baudot Rohier, 1525. — Sentence de la cour de la sénéchaussée contre François Michaud, pour le paiement de 20 sols de rente sur une maison sise grande rue, à Saint-Jean-d'Angély, 1525. — Reconnaissance d'une rente de 55 sols due à la même aumônerie par Jean Chastaigner, écuyer, seigneur de Bellevue, paroisse de Gourvillette, 1425. — Acte d'échange de maisons grevées d'une rente en faveur de la même aumônerie, entre Pierre Robert et Pierre Boyer. — Arrêt du Parlement de Bordeaux pour le paiement des frais d'un procès entre l'abbé de Saint-Jean-d'Angély, Hugues Texeron et autres, 1537. — Pièces de procédure entre l'aumônier de Notre-Dame-des-Halles et Jean Mesnard, au sujet d'une rente, 1554-1579. — Vente par l'aumônier de l'aumônerie des Lussaux à Pierre Boyer, d'un petit mazureau, 1567. — Procès entre l'aumônier de Notre-Dame-des-Halles et Jeanne du Juif, veuve Sébastien Gadouin, au sujet d'une rente de 25 sols, 1574-1579. — Sommation à Marguerite Marchand, fille d'Alexandre Marchand, seigneur de Champagné, pour le paiement d'une rente à l'aumônerie Notre-Dame-des-Halles, 1579. — Pièces d'un procès entre l'aumônier de Notre-Dame-des-Halles et Jean Billard, pour une rente de 4 livres 16 sols 3 deniers, 1579-1593. — Sentence de la sénéchaussée de Saintonge en faveur de la même aumônerie, pour une rente de 20 sols due par Jacques Blanchard, 1579. — Sentence de la sénéchaussée de Saintonge en faveur de la même aumônerie pour une rente de 7 sols due par Yvonet Pepin, 1579. — Sentence de la sénéchaussée de Saintonge en faveur de la même aumônerie contre René Bouin, pour une rente de 4 livres, 1581. — Sentence de la sénéchaussée de Saintonge en faveur de la même aumônerie contre Jean Douin, pour 30 sols de rente, 1582. — Ordonnance, sur requête, pour l'exécution d'un jugement rendu au profit de la même aumônerie contre Duboys, 1587. — Ordonnance sur requête pour l'exécution d'un jugement rendu au profit de la même aumônerie contre Foulques Mesmin (déclaration de dépens), 1591. — Pièces de procédure pour l'aumônerie de Notre-Dame-des-Halles contre les époux Moricet Régnier, 1592. — Assemblée des habitants catholiques de Saint-Jean-d'Angély au sujet de la contravention à un édit du roi, commise par le maire. Vote de fonds pour en poursuivre le redressement devant qui de droit, 1605. — Compte de gestion rendu par divers administrateurs de l'aumônerie de Notre-Dame-des-Halles et notamment par Marie Thoreau, veuve de noble homme Jean Manceau, seigneur des Hermitants, échevin de la ville de Niort, maître des eaux et forêts. Chizé et les autres héritiers de Jean Thoreau, administrateur de l'aumônerie de Notre-Dame-des-Halles de Saint-Jean-d'Angély, 1587-1614. — Délibération du Corps de Ville nommant un administrateur de l'aumônerie Notre-Dame-des-Halles, des commissaires pour la vérification des comptes de la dite aumônerie et allouant des secours à un indigent, 1600-1606. — Quittance d'un écu payé par l'administration de Notre-Dame-des-Halles à Étienne Libaud, pour avoir coupé et distribué le pain des pauvres pendant la demi-carême, 1602. — Extrait des fermes des biens appartenant à l'aumônerie des Halles et des Lussaux, 1605. — Sommation à Jean Tarin de payer ce qu'il devait de la ferme du fief de l'Aiguille, appartenant à l'aumônerie de Notre-Dame-des Halles, 1606. — Inventaire des titres, enseignements et autres papiers appartenant à l'aumônerie de Lussaux, 1609. (G G 1-42).

E Suppl[t] 1334. (Liasse.) — 150 pièces, papier.

1606-1644. — Pièces d'un procès entre le pitancier de l'abbaye et les époux Longuespée, au sujet d'une rente de cent sols due à l'abbaye des Bénédictins sur une maison dite du « Plat d'étain », sise grand'rue, 1606-1630. — Lettres patentes de Louis XIII, concédant aux Cordeliers une partie des terrains des fortifications. Avis du Conseil d'État et pièces relatives au différend soulevé à ce sujet par les Bénédictins, 1626-1628. — Lettres patentes de Louis XIII confirmant les privilèges des Bénédictins sur les fossés et douves de Saint-Jean-d'Angély, 1631. — Protestation de divers habitants catholiques contre la nomination d'un syndic protestant par ses coreligionnaires, 1644. (G G 43-46).

E Suppl[t] 1335. (Registre.) — In-4°, 93 feuillets, papier.

1678-1789. — Livre destiné à servir de mémoire pour toutes les pièces qui seront extraites ou remises au dépôt commun du couvent des Frères Prêcheurs de Saint-Jean-d'Angély, les sommes d'argent mises et tirées du dépôt, à écrire les noms de ceux qui seront reçus à l'habit ou qui feront profession pour le couvent. — Le chapitre décide qu'il ne recevra plus les moines Bénédictins à la porte du couvent, jusqu'à ce que ces derniers aient consenti à leur payer les 12

livres de charité qu'ils avaient l'habitude autrefois de leur donner. — Un frère ayant déclaré n'avoir pas d'argent, une visite fut faite dans sa chambre, où l'on trouva un louis d'or et deux demi-louis et furent pris et déposés dans le trésor du couvent et quelques jours après servirent à payer le boulanger. — Lettre du frère provincial exprimant le chagrin qu'il éprouvait du triste état dans lequel était le couvent dépourvu de tout, par suite des dépenses continuelles que l'on y faisait, en donnant à manger et à boire tous les jours à des séculiers, sous le prétexte qu'ils apportaient un petit plat, tandis qu'il s'y faisait de grands repas. — Admonestation sévère et menace d'excommunication faites aux frères prêcheurs par le provincial de l'ordre. — Défense aux religieux de fréquenter les cabarets et d'introduire dans le couvent des personnes du sexe. — Projet pour l'érection en paroisse de l'église du couvent. — Location du salon du couvent par les maîtres perruquiers pour y tenir leurs assemblées, ce qui était fait déjà par les chirurgiens. — Nomination d'un député à l'assemblée générale de la sénéchaussée. (G G 37).

E Suppl^{t} 1336. (Liasse.) — 150 pièces, papier, 1 sur parchemin.

1682-1789. — Pièces d'un procès entre l'abbé de Saint-Jean-d'Angély et les frères prêcheurs, au sujet de droits seigneuriaux sur le champ des Jacobins et les maisons contiguës, 1682-1789. — Pièces diverses, comptes, baux à ferme du couvent des Jacobins, 1784-1791. — Lettres patentes de Louis XVI confirmant la donation faite par Mademoiselle de Coybo aux écoles charité de Saint-Jean d'Angély et approuvant le règlement des dites écoles, 1780. — Registre de la confrérie des dames de la charité de Saint-Jean-d'Angély, 1708-1792. — Arrêt du Parlement de Bordeaux déclarant les jésuites déchus du bénéfice de l'édit de novembre 1764 et leur ordonnant de se retirer hors du royaume, 1767. — Pragmatique sanction du roi d'Espagne, ordonnant aux jésuites de sortir de son royaume. — Autres pièces relatives aux moyens à prendre pour leur expulsion d'Espagne, 1767. — Déclaration des biens, revenus, charges et mobilier du monastère en communauté des religieux Bénédictins de l'abbaye de Saint-Jean-d'Angély, rendue en conformité du décret du 13 novembre 1789. (G G 48-54).

E Suppl^{t} 1337. (Registre.) — In-4°, 208 feuillets, papier (manque le premier.)

1613-1627. — Baptêmes, mariages et décès de l'église paroissiale de Saint-Jean-d'Angély. — (13 feuillets sont consacrés aux mariages jusqu'en 1626, les feuillets 14 à 21 aux décès, 24 juin 1625 au 7 septembre 1627, aux baptêmes, du 31 décembre 1613 au 28 août 1627. — Abbés de Saint-Jean-d'Angély : François Guillebaud, 1608-1613. — Pierre Chapin, prêtre, et le baron de la Chasteigneraye, 1613-1623. — Claude de Vivonne, 1624. — Louis de La Rochefoucauld, évêque de Lectoure. — Curés : François Rousselet, 1614. — Robert Morillon, 1622, Raphaël Blondeau, 1627. — 15 juillet 1625, inhumation de la fille de Laurent Besnard, procureur au siége royal de Saint Jean-d'Angély, et de Louise Auroux ? — 17 janvier 1617, baptême de Philippe fils de Philippe de Bonnegens et de Jeanne du Breuillat; parrain, Jean de Bonnegens, marraine, Jeanne Perraudeau. — 3 mars 1619, baptême de Charles, fils de Charles Estourneau, écuyer, seigneur de La Touche, conseiller du roi, et de Françoise Marchand. — 17 août 1625, baptême de Gilles, fils de Pierre Allenet et de Marie Sureau ; parrain, Gilles Allenet, marraine, Jeanne Sautreau, etc. (G G 55).

E Suppl^{t} 1338. (Registre.) — In-4°, 229 feuillets, papier.

1627-1638. — Baptêmes et abjurations.— Raoul de La Guibourgère, évêque de Saintes. — Abbés de Saint-Jean-d'Angély : Claude de Vivonne, Louis de La Rochefoucauld. — Curé : Raphaël Blondeau. — Les deux derniers feuillets contiennent dix-sept abjurations de la R. P. R., sous ce titre : « Le nom de quelques-uns qui ont fait profession de foy. » — 4 mars 1630, Marie de La Tanière, entre les mains du P. Mabille, cordelier. — 6 janvier 1632, baptême de Marie, fille de Pierre de Bonnegens et de Françoise N.; parrain, Louis Barthommé, marraine, Marie Simon. — 25 décembre 1633, baptême de Marie, fille de Victor Allenet et de Marie Aurvay ? parrain, Victor Allenet, marchand, marraine, Marie Boursiquot ? — 2 janvier, 1634, baptême de Catherine, fille de Christophe Étourneau et de Marie Penigault; parrain, Gabriel Penigault, marchand, marraine, Catherine Baron. — 21 mars 1637, baptême de Suzanne, fille d'Élie de Bonnegens, marchand, et de Marguerite Caillon; parrain, Pierre de Bonnegens, notaire royal, marraine, Suzanne Bonnours, etc. (G G 56).

E Suppl[t] 1339. (Registre.) — In-4°, 118 feuillets, papier.

1628-1643. — Mariages. — (Louis de La Rochefoucauld, abbé. — Raphaël Blondeau, curé.) Registre fort mal tenu. — Aucun nom appartenant à l'échevinage, à la magistrature ou à l'armée. — Aucun nom se rattachant à quelque art ou à l'industrie. — D'ailleurs, souvent les professions ne sont pas indiquées et les fantaisies de l'orthographe rendent impossible l'identification des noms de familles. (G G 57).

E Suppl[t] 1340. (Registre.) — In-4°, 148 feuillets, papier.

1628-1643. — Inhumations. — (Raphaël Blondeau, curé.) Aucun nom saillant, ni dans l'échevinage, ni dans la magistrature, ni dans l'armée, ni dans l'histoire de l'art. — L'encre a beaucoup pâli. (G G 58).

E Suppl[t] 1341. (Registre.) — In-4°, 181 feuillets, papier, en assez mauvais état.

1638-1646. — Baptêmes, nombreuses lacunes. — (Louis de La Rochefoucauld, abbé, Raphaël Blondeau, curé.) 1[er] mars 1640, baptême de Pierre, fils de Pierre de Bonnegens et de Marie Bernard ; parrain, Pierre Grellier, marchand, marraine, Madame Pinard ? ou Rivard ? — 6 juin 1642, baptême de Marguerite, fille de Jean Guillouet, procureur au siège royal de Saint-Jean-d'Angély et de Marguerite Baudry ; parrain, M. de la Guerenne ? marraine, Marguerite Lambert. — 9 août 1643, baptême d'Olivier, fils de Jean du Pont, écuyer, et de Jeanne Pain ; parrain, Olivier du Pont, écuyer, marraine, Jeanne Rousseau ? — 25 mars 1646, baptême de Jean, fils de Simon du Pin et de Jeanne Boet ; parrain, Jean Rethort, marchand, marraine, Françoise Nesmon, etc. (G G 59).

E Suppl[t] 1342. (Registre.) — In-4°, 104 feuillets, papier.

1644-1652. — Inhumations (à un bout de registre), mariages (à l'autre bout.) « 27 décembre 1644, a été enterré Hélie Baron l'aîné, par les p. réformez. » — 5 février 1651, a été enterré Baptiste du Four. — 24 juin 1652, inhumation de Hélie, fils de Hélie Chouet, notaire royal, et de Marguerite Guillonnet, âgé de 15 ans. — 26 octobre 1647, mariage de Claude Griffon, procureur du roi, avec Marguerite Texier, fille de feu Guillaume Texier et de Marguerite Blancmangier. — 13 mai 1652, mariage de François Baron, greffier, et de Jeanne Boursoreille, etc. (G G 60).

E Suppl[t] 1343. (Registre.) — In-4°, 104 feuillets papier.

1647-1652. — Baptêmes. — (Louis de Bassompierre, évêque de Saintes. Louis de La Rochefoucauld, abbé, Raphaël Blondeau, curé.) (G G 61).

E Suppl[t] 1344. (Registre.) — In-4°, 104 feuillets, papier.

1652-1659. — Mariages et décès (à chaque bout du registre). — (Louis de La Rochefoucauld, archevêque de Sens, ne prit pas possession. Louis-Henri de Gendrès, abbé, Raphaël Blondeau et Jacques Loysel, curés.) — 10 mai 1655, mariage de Pierre Estourneau, avec Jeanne Courtaillac. — 18 novembre 1657, mariage de Pierre Marchand avec Jeanne Allenet. — 11 mars 1654, inhumation en l'église des P. P. Cordeliers d'Anne Petit, femme de maître Pierre de Larade, procureur au siège royal, 34 ans. — 22 juin 1659, inhumation de Mlle de Bonnegens, 4 ans. — « Le 20 août 1659, fut ensépulturé Christophe Estourneau, âgé de 52 ans. » (G G. 62).

E Suppl[t] 1345. (Registre.) — In-4°, 144 feuillets, papier. 1 feuillet manque.

1652-1660. — Baptêmes. (Un baptême a été découpé du texte du volume au feuillet 16.) — 28 décembre 1653, baptême de Jean, fils de Paul Giraud et de Jeanne Vergnaud; parrain, Jean Lambert, conseiller procureur du roi, marraine, Blanche Flin. — 10 août 1654, baptême de Baptiste, fils de Jean Coullon, procureur au siège royal, et de Marie Fourré ; parrain, Baptiste Coullon, marraine, Marie Are. — 5 août 1659, baptême de Philippe, fils de Louis Bayau et de Catherine Bourdeau; parrain, Pierre Marchand, marraine, Marguerite Texier. (G G 63).

E Suppl[t] 1346. (Registre.) — 45 feuillets, papier, en mauvais état.

1660-1663. — Décès. — (Valentin du Reynier de Droué de Boisseleau, abbé.) — 8 août 1661, inhumation de Marie de Bonnegens, fille de Pierre de Bonnegens et de Marguerite Bernard. — 18 août 1662, inhumation

de Françoise Grillon. — 26 avril 1663, Hélène de Bonnegens, 4 ans. — « Aujourd'huy, 4e may 1663, a esté enterré Jean Jonchelle, âgé de neuf ans, pauvre misérable, Dieu l'a ayme en l'ostant de ce monde. » (G G 64).

E Suppl[t] 1347. (Registre.) — In-4°, 57 feuillets, papier.

1660-1663. — Mariages. — 28 juin 1660, mariage de Jacob Guillonnet de La Caillandière avec Marguerite Cardaillac. — 8 février 1662, mariage de Pierre Peluchon, procureur au siège royal et de Marguerite Giron. — 17 avril 1662, mariage de Pierre Grillon et de Marguerite Grillon. — 9 mai 1662, mariage d'André Brochard, maître apothicaire, et de Marguerite Guionnet. — 16 août 1663, mariage de honorable homme, Jacques Henry, marchand, et d'Henriette Anne-Marie Burot. (G G 65).

E Suppl[t] 1348. (Registre.) — In-4°, 57 feuillets, papier.

1663-1664. — Baptêmes. — 3 janvier 1664, baptême de Hélie, fils de Jean Richard et de Marie Mesnard ; parrain, Hélie Aubry, marraine, Françoise Guay. — 19 mars 1664, baptême de Jean, fils de Pierre de Bonnegens et de Marguerite Bernard ; parrain, Jean de Bonnegens, marraine, Anne de Bonnegens. — 12 septembre 1664, baptême d'Étienne, fils de Jacques Mesnard, procureur au siège royal, et de Marguerite Birat ; parrain, Jean Mesnard, fils de Jacques, marraine, Françoise Brienne. — Mariages (octobre 1663-octobre 1664.) — 10 janvier 1664, messire Armand Maischin, ecuyer, seigneur de La Maisonneuve, conseiller du roi, lieutenant particulier civil et criminel en la sénéchaussée de Saintonge, avec Louise Roy, en présence de Jacques Vivier et de Jean Garneau. — 16 juin 1664, Jean de Saint-Blancard avec Françoise Boisneau. — Enterrements de 1662 à 1664. — 24 septembre 1662, aux pères Jacobins, M. de la Magdelaine (non payé.)— 23 août 1662, Marthe Estourneau, 4 ans (payé). « Re» gistre pour reconnoitre si les frais d'enterrement ont » ou n'ont pas été payés. » (G G 66).

E Suppl[t] 1349. (Registre.) — 60 feuillets dépareillés, papier, en très mauvais état.

1665-1668. — Baptêmes, mariages et décès incomplets du 12 avril 1665 au 29 mai 1668. — Valentin du Reynier de Droué de Boisseleau, abbé. (G G 67).

E Suppl[t] 1350. (Registre.) — In-4°, 62 feuillets, papier.

1668-1669. — Baptêmes, mariages et inhumations. — (Valentin du Reynier de Droué de Boisseleau, abbé.) — 1er novembre 1668, baptême de Marie de Laage, fille de Jean de Laage et de Marie d'Argence ; parrain, Pierre Guionnet, marraine, Marie Forent. — 13 juin 1669, baptême de Marthe, fille de Sébastien de Bonnegens, greffier du siège royal, et de Hélène Arnauldet ; parrain, Hélie, fils de défunt Pierre de Bonnegens, marraine, Marie, fille de Jean Giron. — « Mon Dieu, ayez pitié de moy. » (G G 63).

E Suppl[t] 1351. (Registre.) — In-4°, 127 feuillets, papier.

1668-1669. — Baptêmes, mariages et inhumations du 3 juin 1668 au 25 août 1669. — 25 août 1668, baptême de Marguerite, fille de Jean de Bonnegens, marchand, et de Jeanne Robert ; parrain, Sébastien de Bonnegens, greffier du siège royal, marraine, Marguerite Robert. — 29 janvier 1669, baptême d'Alexis, 13 ans 7 mois, né le 26 juin 1655, fils de Louis Estourneau, avocat, et de Marthe Mesnard, parrain, Isaac Estourneau, son frère, marraine, Charlotte Estourneau, sa sœur. (G G 68).

E Suppl[t] 1352. (Registre.) — In-4°, 127 feuillets, papier.

1669-1670. — Baptêmes, mariages et inhumations. — Inhumations (2 pages). 1er janvier 1670, Robert du Treuil. « Le restant des enterrements et mariages jus» ques au 22 novembre 1670, sont dans un livre écrit » de la main du P. Galland, chez les Cordeliers de » cette ville. » Les mariages et enterrements sont à l'autre bout. — « Rôle des confrères ou confrérettes de » l'adoration perpétuelle du Très Saint Sacrement de » l'autel et de l'heure que chacun a pris. » — « Professions de foy. ». — Abjurations de la R. P. R., 17 mai 1697, par Jean Foué, fils de feu Jacques et de feue Marthe Mathias, en présence des témoins Jean Pannier, René Dugast, Joseph de Bonnegens, Jean Mestadier, André Coullon, Pierre Tellier, Jacques Guyonnet, etc. — Profession de foi de Pierre Sigournay, cordonnier, âgé de 27 ans, fils de Pierre Sigournay : « a renouvellé son abjuration et fait sa profession de foy selon le concile de Trente. » (P. Sigournay a passé en Amérique, où ses descendants subsistent encore.) — 21 février 1698, abjuration de la R. P. R. de Frontain, maître

perruquier et Bidaro « fiancés », pour obtenir la bénédiction nuptiale. — 11 août 1698, Madeleine Charion, fille de feu Simon Charion et d'Élisabeth Guedeau et sa sœur, « quoiqu'elles eussent fait abjuration, comme » sorties de la R. P. R., s'est présentée devant nous... » et a abjuré et anathématisé les erreurs de Luther et » de Calvin, etc. — 16 mai 1698, Jacques Hélie, tanneur, fils d'autre Hélie, aussi tanneur, et de Marthe » Chevalier et Suzanne Souchard, fille d'Isaac Souchard et de feue Marthe Vamar, de leur bon gré et » agréable volonté, ils étaient fiancés et passé contrat » de mariage du 25 mars dernier, nous ayant, après » leur contrat, supplié de publier leur ban, pour recevoir la bénédiction nuptiale, ce que nous leur aurions » refusé que préalablement ils n'eussent donné des » marques visibles de leur conversion, par venir à la » messe, au sermon et à vespre, tous les dimanches et » fêtes, à quoi ayant obéi régulièrement jusques à la » fin du mois d'avril dernier, nous aurions publié » leurs bans, et s'étant présentés devant nous aujourd'hui pour faire leur profession publique de la foy, » nous les aurions agréablement reçus, laquelle ils » ont fait tout volontairement en présence des témoins » soussignés, et ont abjuré, etc. », et leur impartirons » la bénédiction nuptiale, etc. » — 29 janvier 1699, Même formule pour Pierre Baret, orfèvre, « lequel voulant se marier, a fait préalablement profession publique de la foy, etc. » (G G 69).

E Suppl[t] 1353. (Registre.) — In-4°, 123 feuillets, papier.

1670-1672. — Baptêmes, mariages et inhumations. — Jacques et Jean Loysel, curés. — 15 septembre 1670, ont été mariés Christophe de La Rade et Françoise Tardy. — 28 janvier 1671, baptême de Jean, fils de Jean Bonnouvrier et d'Anne Garnier, parrain, Jean de La Rade, conseiller du roi, lieutenant général, marraine, Blanchefleur Lambert. — 10 février 1671, mariage de honnête homme Pierre Boursoreille et de Louise Pepin. — 13 mars 1672, baptême de Jean, fils de Jean Allenet et de Marie Monnereau. (G G 71).

E Suppl[t] 1354. (Registre.) — In-4°, 91 feuillets, papier.

1672-1674. — Baptêmes, mariages et inhumations. — Jean Lapel, curé. — 18 avril 1673, baptême de Maurice-Henry, né le 11 du dit mois, fils de messire maître Denis du Gast, conseiller du roi commissaire ordinaire des guerres ès provinces de Saintonge, Poitou et Aunis et de Marie Berthommé ; parrain, Maurice Griffon, écuyer, seigneur de La Richardière, marraine, Marguerite Mauquis, femme de M[e] Hélie Blanc, conseiller du roi, président en l'Élection de Saint-Jean d'Angély, tant en son nom que de celui de demoiselle Élisabeth de l'Hospital, fille de haut et puissant seigneur messire de l'Hospital, chevalier, seigneur de Sainte-Même et autres places. — 5 juillet 1673, baptême de Hélie Berthommé, fils de Jean Berthommé et de Marie Longespée ; parrain, Hélie Blanc, conseiller du roi, marraine, Louise Mathé, femme de M[e] Michel La Mark, conseiller du roi. — 12 mai 1673, mariage entre Charles Sureau et Marie Baudinier, parents au second degré, avec dispense de l'évêque de Saintes. — 16 octobre 1676, mariage de François Fradin, conseiller du roi, président, lieutenant-général, et Rose-Marie Pallet, fille de Jean Pallet, chevalier, seigneur des Rousseaux, de Saujon et autres places. — 27 novembre 1676, abjuration, pour cause de mariage, de Élisabeth Charrier, 21 ans, etc. (G G 72).

E Suppl[t] 1355. (Registre.) — In-12°, 75 feuillets, papier, couverture parchemin.

(Le registre précédent, du règne de Henri IV, manque aux archives de la mairie.)

1673-1674. — Baptêmes, mariages et sépultures de ceux de la R. P. R. — Église réformée. — « Le mesme » jour, 7 aoust 1673, a esté baptizé Paul, fils de Isaac » Robillard et de Judith Mercier, né le 5 dudit mois et » an; parrain, Paul Allenet, marchand tanneur, et marraine, Marie Legrand, (signé) P. Allenet, Marie » Legrand, Robillard, Fournyer, ministre. » — « Le 2 » octobre 1673, ont reçu la bénédiction nuptiale Jozias » de Riveron et Magdelaine de Colincourt, certifié par » François de Robillard, escuyer, seigneur de Mesac, » frère dudit Jozias, d[t] Jozias de Meschinet, escuyer, » seigneur du Cochet, de Samuel Marchant, docteur » en médecine et d'Henry Marchant, avocat en Parlement, (signé) J. Riveron, Magdelaine de Collincourt, » de Riveron, de Meschinet, H. Marchant, J. Yvert, » ministre ». — 22 mars 1673, baptême de Simon, fils de Pierre Allenet et de Marguerite Legendre, parrain, Samuel du Chaix, marraine, Louise Legendre, J. Fournyer, ministre, etc. — 18 novembre 1673, décès de Sarah, fille d'Elisée Loustallot, maître chirurgien, et de Marie Payen, etc. (G G 73).

E Suppl[t] 1356. (Registre.) — In-4°, 24 feuillets, papier.

1674-1675. — Baptêmes, mariages, inhumations et professions de foi. — 28 janvier 1674, abjuration de la R. P. R. et profession de foi de Anne Mayet, veuve de Pierre Daviaud. — 4 mars 1674, abjuration de Ésaïe Levieux, arquebusier de La Rochelle, 23 ans, fils de feu Pierre Levieux et de Jeanne Rabouin. — 7 mars 1764, baptême de Jacques, fils de René Bresset, seigneur de l'Épinette, et de Catherine Baron ; parrain, Claude Armand Maischin, écuyer, marraine, Louise Pepin. — 20 mai 1674, abjuration de Suzanne Pierrot, 20 ans. — 22 octobre 1674, mariage de François Charpentier, conseiller du roi, bailli d'Aulnay, et de Jeanne Gaillard, etc. (G G 74).

E Suppl[t] 1357. (Registre.) — In-4°, 24 feuillets, papier.

1674. — Baptêmes, inhumations et professions de foi. (Double du précédent.) (G G 75).

E Suppl[t] 1358. (Registre.) — In-4°, 31 feuillets, papier, en mauvais état.

1675. — Baptêmes, mariages, inhumations et professions de foi, du 1[er] janvier au 11 décembre. — Valentin du Reynier de Drouë de Boisseleau, abbé. (G G 76).

E Suppl[t] 1359. (Registre.) — In-4°, 24 feuillets, petit format.

1676. — Registre de l'église paroissiale de Saint-Jean-d'Angély pour servir à écrire les baptêmes, mariages et enterrements. — 7 janvier 1676, mariage de Jean Robert, président de l'Élection, avec Clémence Fé. — 28 janvier 1676, inhumation de Richemont des Rases, mort d'un coup d'épée qu'il reçut, dimanche, au jeu de paume. — 17 février 1676, inhumation de Madeleine Griffon, âgée de 18 ans. — 4 mars 1676, baptême de Marie, fille de Jacques Henry, sieur de la Croix, et de Marguerite Mestadier. — 28 mars 1676, baptême d'Alexis, fils de feu Alexis Morin, sieur du Vignau, et de Marguerite Berthomé. — 8 avril 1676, baptême de Suzanne, fille de Griffon, sieur de la Richardière, et de Jeanne Fé. — 27 avril 1676, Louis Guibert, chevalier, seigneur des Landes, signe comme parrain. — 4 mai 1676, Jean Guibert, écuyer, seigneur de Coulonges, signe comme parrain, — 19 mai 1676, mariage de Jacques Robert, marchand, et de Jeanne Baron. — 10 juin 1676, baptême d'Armande-Louise Maichin, fille de Claude-Armand Maichin, seigneur de la Maison-Neuve, et de Marguerite Pepin. — 12 juin 1676, Jean de La Laurancie, écuyer, seigneur de Blanzay, signe comme parrain. — 6 juillet 1676, Pierre Guippe de La Fontaine, signe comme témoin. — 2 août 1676, baptême de Jean Gabriel, fils de Jean Fromaget, chevalier, seigneur de Nogent, et de Marguerite de La Laurancie. — 14 septembre 1676, mariage de Charles-Auguste Maichin, écuyer, seigneur des Places, et de Marie Macé. (G G 77).

E Suppl[t] 1360. (Registre.) — 31 feuillets, papier fort, premier et dernier en mauvais état.

1677. — Registre pour servir à inscrire les baptêmes, mariages et enterrements. — 16 avril, Jean-Baptiste Griffon, écuyer, seigneur de la Richardière, signe comme parrain. — 25 janvier, Jean Bullard, sieur des Plantes, signe comme témoin. — 27 juin, baptême de Joseph-Louis, fils de Louis Challier, sieur de La Tour, huissier, et de Marguerite Maudassin. — 7 juillet, mariage de Nicolas Fé Lesmerie, sieur de Borrais, fils de feu noble homme Jean Fé Lesmerie, seigneur d'Orion, président de l'Élection et de Clémence Bugeau, avec Marie-Anne Caffin. — 7 juillet, abjuration de la R. P. R. par Jean Le Vallois, avocat. — 13 juillet, baptême d'Armand-Louis, fils de Charles-Auguste Maichin, écuyer, seigneur des Places, et de Marie Macé. — 20 septembre, mariage de Jean de Bounegens et de Louise Birot. — 22 novembre, mariage de Charles-François Griffon, assesseur en l'Élection, et de Marie-Ursule Aillaud. (G G 78).

E Suppl[t] 1361. (Registre.) — In-4°, 33 feuillets, papier fort, le premier est déchiré, le dernier détaché.

1678. — « Baptêmes, enterrements et abjurations de la religion prétendue réformée qui se feront dans l'église paroissiale de Saint-Jean-d'Angély. » — 1[er] février, Guenon, curé de Courcelles, signe. — 13 février, baptême de Jean-Baptiste, fils de Jean Payen, écuyer, seigneur de Lucrie, et de Marie Giron ; parrain, Jean Fé-Lémerie, écuyer, seigneur d'Oriou, marraine, Élisabeth, fille d'Abel Bernard, sieur de Lotière, Élu. — 15 février, inhumation de Louis Gras, garçon poudrier, « lequel, le 7 de ce mois, fut brûlé par le feu qui se fit » aux poudres dans le moulin et a vécu jusqu'à la » minuit. » — 22 février, mariage de Joseph de Bon-

negens, conseiller, lieutenant particulier et auditeur des comptes, avec Marie Lemaistre. — 19 mars, baptême de Marguerite, fille de Joseph de Verteuil, écuyer, et de Marie Odar. — Cherpentier de la Varenne signe comme parrain de Pierre Febrau. — 1er avril, décès de François, fils de feu Jacques de Collincourt, écuyer, et de Catherine de Castello. — 3 avril, abjuration de la R. P. R. par Esther Thibaut, veuve de Jean Bidet, sieur de la Plume, huissier. — 3 avril, abjuration de la R. P. R. par Virginie, fille de feu Jacques de Collincourt, écuyer, et de Catherine de Castello. — 21 avril, baptême de Marguerite et de Madeleine, filles de Jean de Bonnegens, marchand, et de Jeanne Robert. — 12 mai, baptême de Marie et de Catherine, filles de Jean Levraud de la Coursolière et de Louise Payen. — Mariage de Grégoire Fronsac, marchand, et de Suzanne Poitevin, veuve de Jean de La Rade, sieur de Belair. — 2 juillet, abjuration de la R. P. R., à 12 ans, par Élisabeth, fille de Charles Legrand, écuyer, seigneur de Compteau. — 11 juillet, Piet signe comme vice-gérant de la cour ecclésiastique de La Rochelle au détroit de Maillezais. — 9 août, décès de Marie Colonges, damoiselle d'Authon. — 26 septembre, décès de Françoise, fille de Philippe Hémery, sieur de Nodon. — 9 octobre, décès de Marie, fille de Jean Roturier, sieur du Renclos. — 10 octobre, baptême de Marguerite, fille de Jean Roturier et de Jeanne Devas. (G G 79).

E Suppl[t] 1362. (Registre.) — In-4°, 32 feuillets, papier fort, incomplet et en mauvais état.

1679. — « Baptêmes, enterrements et abjurations de la religion prétendue réformée qui se feront dans l'église paroissiale de Saint Jean-d'Angély. » — 24 janvier, décès d'Anne de Bonnegens, veuve de Jean Birot, marchand. — 25 janvier, baptême d'Élisabeth, fille de Maurice Griffon, écuyer, seigneur de La Richardière, et de Jeanne Fé. — 15 février, décès de Suzanne, fille des précédents. — 17 février, décès de Louis, fils de Louis Grelat, sieur de Beauchêne, et de Marguerite Coulon. — Baptême de René, fils de René Pepin, sieur des Feloliéres, et de Marie Caffin, né le 25 février, et de Jean, né le 6 janvier. — 14 mars, baptême de Jean-François, fils de Pierre de La Rade et d'Anne de La Fontaine. — Baptême de Marguerite-Louise, fille de feu Pierre Boursoreille, sieur de Masquenau, et de Louise Pepin. — 29 mai, Mestreau, curé de Voissay, signe. — Baptême de Louis Grelat, sieur de La Salemande, et de Marguerite Piet, décédé le 27 juillet. — 26 décembre, décès de Sébastien Griffon, doyen des Élus. — Abjuration de la R. P. R. par Anne Fé-Lémerie, veuve de M. de La Salle, et à présent femme d'Armand Maichin, écuyer, seigneur de Treisance. (G G 80).

E Suppl[t] 1363. (Registre.) — In-4°, 33 feuillets, papier.

1680. — « Baptêmes, mariages, enterrements et abjurations de la religion prétendue réformée qui se feront dans l'église paroissiale de Saint-Jean-d'Angély. » — 4 mai, mariage de Jacques Vernon, sieur de La Vignette, et de Marie Coullon. — 14 mai, décès de Jean de Castello, sieur de Maillé. — 3 juin, mariage de Jean Giron, sieur de La Vaillette, et de Jeanne Peluchon. — Abjuration de la R. P. R. par Paul, fils de feu David Brochard, sieur du Pigneau, avocat. — 5 août, mariage de Gabriel Le Pelletier, chevalier, seigneur baron de Montz-les-Marais, Léonard et autres places avec Hélène de Meschinet, veuve de Pierre de Norois, écuyer et cidevant gouverneur particulier de Saint-Jean d'Angély, qu'elle avait épousé à l'église réformée, le 14 octobre 1677. — 30 août, décès de Louis Rocher, avocat. — 17 septembre, baptême de Charles-Louis Duchamps de La Fromantinière, fils de Guillaume Duchamps de La Fromantinière et de Geneviève Dive. — 13 décembre, baptême de Gabriel-Joseph, fils de Louis Guibert, chevalier, seigneur de Landes, Coulonges, gouverneur particulier de Saint-Jean-d'Angély, et de Marie-Scholastique Lambert. — 13 décembre, Gabriel de La Laurencie, écuyer, seigneur d'Autraize, et Marie de Talevans, femme de Gaspard Frotier, écuyer, seigneur du Péré, signent comme parrain et marraine. (G G 80).

E Suppl[t] 1364. (Registre.) — In-4°, 39 feuillets, papier fort, le premier est détaché.

1681. — Baptêmes, mariages, enterrements et abjurations d'hérésie qui se font dans l'église paroissiale de Saint Jean-d'Angély. — 14 janvier 1681, mariage de Jean Lemaistre de Chamelin avec Marie-Anne de La Rade. — 5 février, baptême de Marie-Anne, fille de Charles-Auguste Maichin, sieur des Places, et de Marie Macé. — 11 février, baptême de Louis, fils de Pierre de La Rade, sieur de Treizeufs, avocat, et d'Anne Marie de La Fontaine ; parrain, Gilles de La Fontaine, écuyer, conseiller au siège de Saint-Jean-d'Angely, marraine, Marguerite Fétard de Gadeville. — 19 février, abjuration de la R. P. R. par Jean Saunier, sieur de La Chaguée, maître bonnetier. — 21 février, baptême de Marie,

fille de Gabriel de La Laurencie, écuyer, seigneur d'Antraize, et de Marie Gillé ; parrain, Jean Guibert, écuyer, seigneur de Coulonges, décédée le 26 mars. — 25 février, baptême de Blanche-Heur-Geneviève, fille de Pierre Larquier, conseiller Élu, et de Geneviève Griffon. — Baptême de Louis, fils de Pierre Griffon, sieur de Fiefmoreau et de Marie Roquemadour. — 17 mars, Abjuration de la R. P. R. par Isaac Le Gendre, sieur des Marais, « estant en prison. » — 6 juin, décès d'Armand Maichin, écuyer, seigneur de La Maisonneuve, ci-devant lieutenant particulier, âgé de 68 ans. — 27 juin, abjuration de la R. P. R. par Abel Pineau, sieur de La Sablière. — 30 juillet, mariage de Jean de La Laurencie, écuyer, seigneur de Blanzay, avec Louise Pepin, veuve de Pierre Boursoreille. — 30 juillet, mariage de Guyot du Chamblain avec Catherine Girard, fille de feu Louis Girard de Boisniaud et de Suzanne Mathé. — 12 août, baptême de Joseph, fils de Joseph de Bonnegens, lieutenant particulier, et de Marie Lemaistre. — 17 août, mariage de Jean Poupelin, sieur des Bretonnières, avec Marie-Marguerite Guillemeteau. — 6 novembre, décès de Guillonnet, sieur de Merville, avocat, et d'Anne Régnier, sa femme. — 10 novembre, décès de Marie-Anne, fille de François Griffon et de Marie-Ursule Aillaud. — 25 décembre, abjuration de la R. P. R. par Jacques du Vigier, écuyer, seigneur de Chauvin, Marie-Jacquette de Sainte-Hermine et Marthe, leur fille. — 25 janvier 1682, mariage de Jacques Vernon, sieur de La Vignette, avec Marie Coulon. — 4 mai 1682, décès de Jean de Castello, seigneur de Maillé. (G G 82).

E Suppl[t] 1365. (Registre.) — In-4°, 30 feuillets, papier, petit format.

1682. — « Baptêmes, mariages, enterrements et abjurations d'hérésie qui se font dans l'église paroissiale de Saint-Jean-d'Angély. » — 19 janvier, baptême de Pierre, fils de Jean de Bonnegens, marchand, et de Jeanne Robert. — 27 janvier, baptême de Madeleine Gadouin des Maurinières, fille de feu Hélie Gadouin, écuyer, seigneur des Maurinières. — 30 janvier, décès de Hélie de La Combe, sieur de La Fontaine, garde du comte de Jarnac. — 4 février, baptême de Jeanne, fille de Thomas Foucaud, sieur de Bellefond. — 26 mars, baptême de Jean et Marie, enfants de Jean de La Laurencie, sieur de Blanzay, et de Louise Pepin. — 23 avril, mariage de François de Launay, prévôt de la maréchaussée, sieur des Fontenalles, Breuillet et La Cabane, avec Marianne, fille de feu François Macé, conseiller du roi en ce siège, sieur de La Chaisne et de La Bonnelière, et d'Anne Gellé. — 29 avril, mariage de Joseph-Léon Reignier, marchand de Rochefort, avec Marie-Jeanne de Bonnegens. — 29 mai, baptême de Jean, fils de Jacques Robert, sieur de La Mauvinière, et de Marie Mathé. (G G 83).

E Suppl[t] 1366. (Registre.) — In-4°, 30 feuillets, papier, petit format.

1683. — Baptêmes, mariages, enterrements et abjurations d'hérésie qui se font dans l'église paroissiale de Saint-Jean-d'Angély. — « Aujourd'huy, 3[e] janvier » 1683, a esté condamné le Temple des Huguenots à » estre démoli par arrêt du Conseil et leur exercice » interdit. Aujourd'huy 3 février, a été signifié l'arrêt du » Conseil portant démolition du Temple des Huguenots » à Hyvert et Prioleau, leurs ministres. » — 12 janvier, mariage de Daniel Gautreau, sieur de La Pile, de La Chapelle des Pots, avec Françoise Saunier, de Cognac. — 1[er] février, baptême de Marie de Bonnegens, fille de Joseph de Bonnegens, lieutenant particulier, et de Marie Lemaistre. — 24 mars, décès de Marie Roeqnemadour, femme de Pierre Griffon, sieur de Fief Moreau. — 25 mars, baptême de Pierre-Henri, fils de Jean de La Laurencie, écuyer, seigneur de Blanzay, et de Louise Pepin ; parrain, Pierre-Henri de La Laurencie, écuyer, seigneur de Villeneuve, marraine, Marguerite Pepin, femme de Claude-Armand Meschin, écuyer, seigneur de La Maisonneuve. — Baptême d'Auguste, fils de Jean Guibert, écuyer, seigneur de Coulonges, et d'Élisabeth Charrier ; parrain et marraine, Louis et Blanche Guibert, ses frère et sœur. — 11 avril, baptême de Marguerite, fille de Jean Mesnard, avocat en Parlement, et de Judith Bontemps. — 16 avril, décès de damoiselle de Gadeville chez M. de La Fontaine, conseiller en ce siège. — 24 mai, abjuration de la R. P. R. par Marie, 14 ans, fille de feu messire de Campet, écuyer, seigneur de La Boissonnière et d'Estrées, et de Marie de Chabot. — 26 mai, mariage de François de Castello, chevalier, seigneur de Tesson, avec Marguerite, fille d'Abel Bernard, sieur de La Lotière, conseiller en l'Élection, et d'Élisabeth de Perichon. — 3 juin, baptême d'Élisabeth, fille de Mathieu Grelat, sieur de Jolilief et de Marie Guillonnet. — 5 juin, décès de Luc Gourdry, doyen des avocats du siège. — 21 juin, Huon, curé de Saint-Pierre de Juilliers, signe. — Baptême de Jean, fils de Charles-François Griffon, conseiller en l'Élection, et de Marie-Ursule Aillaud ; parrain, Jean Griffon, prêtre, curé de

Saint-Pardoult. — 14 juillet, mariage en secondes noces de René Pepin, sieur de La Place, conseiller en l'Élection, et d'Élisabeth Geoffré, veuve de Louis Rocher, avocat. — 24 août, baptême de Jean, fils de Claude Caffin, sieur d'Asnières, assesseur au siège royal. — 22 septembre, Guibert de Landes, gouverneur particulier de Saint-Jean-d'Angély, signe. — 22 novembre, décès de Marie de La Rade, 18 ans, femme de Jean Le Maistre, sieur de Chancelé. — 24 décembre, baptême de François, fils de Joseph de Verteuil, écuyer, seigneur de Saint-Clément et de Marie Duteil ; parrain, François de Verteuil, écuyer, seigneur de Boismasson. — 30 décembre, baptême d'Anne-Thérèse, fille de Charles-Auguste Maichin, écuyer, seigneur des Places, et de Marie Macé. (G G 84).

E Suppl[t] 1367. (Registre.) — In-4°, 35 feuillets, papier, petit format, le premier est détaché.

1684. — Baptêmes, mariages, enterrements et abjurations d'hérésie qui se font dans l'église paroissiale de Saint-Jean-d'Angély. — 1[er] janvier, Jacques de Turpin, chevalier, seigneur d'Ardillières, La Vergne et autres terres, signe comme parrain de Jacques Crouzet. — 17 janvier, décès d'Alexandre Chevreuil, écuyer, seigneur de Rommefort. — 24 janvier, Ravaud, signe comme curé des Nouillers. — 24 janvier, mariage de François de Belleville, écuyer, seigneur des Razes et de Coulon, et des Nouillers, avec Jeanne Baron de Laubray. — 10 février, mariage de Henri-René de Castello, écuyer, seigneur de Maillé, avec Marie Rousselet. — 3 mai, mariage de René Suireau, avocat, avec Suzanne, fille de Jean Charrier et d'Élisabeth Tessereau. — 6 mai, baptême de Jean-Charles, fils de feu Jean-Charles de La Laurencie, écuyer, seigneur de Blanzay, et de Louise Pepin. — 28 mai, inhumation de Pierre Gourdry, sieur de La Bardounière, « tué à la porte de Niort, d'un coup de pistolet. » — 29 mai, mariage de Jean de Juif, sieur de Lardillière, de Saint-Hilaire-de-Villefranche, et de Jeanne Bernard. — 26 juin, mariage de Pierre de Villiers, chevalier, seigneur de La Porte-Ponton, avec Éléonore-Constance de Callais, fille de feu René de Callais, écuyer. — Mariage de Louis Maichin, écuyer, seigneur de Fiéfrane, avec Jeanne-Marie de Cumont. — Mariage de Jean Malineau, sieur de La Brousse, de Creissé, avec Élisabeth Coyault. — 3 décembre, abjuration de la R. P. R. par Alphée Augier, sieur de La Longé. — 10 décembre, Élisabeth Legrand de Saint-Pierre, signe comme marraine de Marie Dunel. — 17 décembre, baptême d'Alexandre-Louis, fils de Charles-François Griffon et de Marie Daillaud. (G G 85).

E Suppl[t] 1368. (Registre.) — In-4°, 35 feuillets, papier, petit format.

1685. — Baptêmes, mariages, enterrements et abjurations d'hérésie qui se font dans l'église paroissiale de Saint-Jean-d'Angély. — 4 avril, décès de René Piron, sieur de La Fontaine. — Baptême de Joseph-Gabriel, fils de Joseph de Verteuil, écuyer, et de Marie Aubert. — 2 juin, baptême de Marie-Marguerite, fille de Louis de Reverdis, écuyer, capitaine au régiment de Navarre, et de Marguerite de Castello. — 15 juillet, mariage d'Étienne Charrier, sieur de Châteaufontaine, avec Marie Griffon. — 16 août, baptême de Pierre, fils de La Forcade, sieur de Minvielle. — 8 septembre, abjuration de la R. P. R. par Élisabeth, fille de feu Abel Pineau, sieur de La Sablière, et d'Élisabeth Régnier. — 12 septembre, abjuration d'Anne, fille de Jean Mangou, écuyer, et d'Anne Fromenteau. — 17 septembre, abjurations de Jean-Jacques Hélie, marchand corroyeur, de Marthe Chevalier, sa femme, de Suzanne, Jacques, Daniel, Marie, Jérémie, Michel et Pierre, leurs enfants. — 29 septembre, mariage de Jean Levesque, sieur de Maxien, demeurant aux Touches-de-Périgny, avec Marie Mesnier. — 18 novembre, baptême de Jean, fils de Jean Allenet, sieur de La Bétaudrie. — 23 décembre, baptême de Charles-Auguste, fils de Charles-Auguste Maichin, écuyer, sieur des Places, et de Marie Macé ; parrain et marraine, Armand-Louis et Marie-Anne, frère et sœur. — 25 décembre, abjuration de la R. P. R. par Lucazeau, veuve de François Giron, sieur de Langevinière. (G G 86.)

E Suppl[t] 1369. (Registre.) — In-4°, 41 feuillets, petit format, le premier et le dernier sont détachés, mauvais état.

1686. — Baptêmes, mariages, enterrements et abjurations d'hérésie qui se font dans l'église paroissiale de Saint-Jean-d'Angély. — 21 janvier, mariage de Nicolas Simon, sieur de Saint Simon, maréchal des logis des dragons de Pinconville, natif de Reims, avec Marie Joannais. — 30 janvier, Japhet du Vigier, écuyer, sieur de Pellouaille, signe comme parrain de Japhet Deschamps. — 4 mars, baptême d'Armand, fils de Jean Guibert, écuyer, seigneur de Coulonges, et à Élisabeth Charrier ; parrain, Jean Charrier, marraine,

Hélène Guibert de la Chaboissière. — 19 mai, mariage d'Abraham de Ranques, chevalier, seigneur des Marais et de la Maison Blanche, demeurant à Tonnay-Charente, avec Elisabeth de Périchon, veuve d'Abel Bernard, sieur de La Lotière. — 3 juin, mariage de Cherpentier, sieur de La Varenne, procureur fiscal de Taillebourg, avec Jeanne Geoffré. — 24 juin, mariage d'Auguste de Chastagnier, écuyer, seigneur de Lisleau, avec Anne Maichin. — 2 juillet, mariage de Joseph Dubouchaud, hôte de *la Couronne*, avec Esther Maistre. (G G. 87).

E Suppl[t] 1370. (Registre.) — In-4°, 47 feuillets, papier, petit format, le premier feuillet manque, le second est détaché, mauvais état.

1687-1688. — Baptêmes, mariages, enterrements et abjurations d'hérésie qui se font dans l'église paroissiale de Saint-Jean-d'Angély. — 19 janvier 1687, Charles de Chastenet, écuyer, seigneur de La Cigogne, signe comme parrain de Charles Marchant. — 20 janvier, Jolly signe comme curé de Ternant. — Mariage de Antoine de Guist, chevalier, seigneur de Landes et du Chambon, lieutenant au régiment de Brouage, avec Magdelaine de Couperie, dame du Petit Château, veuve de Laurens, écuyer, seigneur de La Gautrie. — 30 juin, mariage de Jean-Baptiste Griffon, écuyer, fils de Maurice Griffon, écuyer, seigneur de La Richardière, et de Jeanne Fé, avec Marguerite Rose Rousselet, fille de Daniel Rousselet, sieur de Viceroux, conseiller du roi et lieutenant général criminel. — Mariage d'Isaac Tourneur, sieur de Fief Garreau, marchand, et de Blanche Fourré. — 12 janvier 1688, mariage d'Isaac Dexmier, chevalier, seigneur de la Cour, avec Louise Pepin, veuve de M. de Blanzay. (G G 88).

E Suppl[t] 1371. (Registre.) — In-4°, 24 feuillets, papier, petit format, les deux premiers sont déchirés, mauvais état.

1688 1689. — Baptêmes, mariages, enterrements et abjurations d'hérésie qui se font dans l'église paroissiale de Saint Jean-d'Angély. — 3 juillet, baptême d'une fille de Louis de Reverdis, écuyer, capitaine au régiment de Navarre, et de Marguerite de Castello. (G G 89).

E Suppl[t] 1372. (Registre.) — In-4°, 39 feuillets, papier, petit format, le premier est détaché.

1689-1690. — Baptêmes, mariages, enterrements et abjurations d'hérésie qui se font dans l'église paroissiale de Saint-Jean-d'Angély. — 2 janvier 1689, Daniel Rousselet signe comme conseiller du roi, lieutenant général criminel au siège royal. — 21 février, mariage de Pierre Vinet, fils de Jean Vinet, sieur de La Souche, avec Marguerite Roy. — 28 mars, mariage de Joseph-Louis, fils de Charles-François Griffon, conseiller du roi, assesseur de l'Election, et d'Ursule Aillaud. — 10 avril, décès de Henri Groussard, sieur d'Anglas, docteur en médecine. — 15 avril, décès de Jean Pepin, sieur de La Pimpelière, conseiller du roi au siège royal et assesseur en la maréchaussée. — 25 juin, décès de Marie Giron, femme de Daniel Rousselet, lieutenant criminel. — 6 juin, décès de Marguerite Pepin, veuve de Charles Bonnet, conseiller en l'Election. 6 janvier 1690, baptême de Magdelaine, fille de Daniel Maichin, écuyer, sieur de La Prade, et de Sylvie Tessereau. — 14 janvier 1690, décès de Samuel Savillac, sieur de La Plaine, marchand. (G G 90).

E Suppl[t] 1373. (Registre.) — In-4°, 34 feuillets, petit format, premier et dernier détachés, partie inférieure rongée, mauvais état.

1690. — Baptêmes, mariages, enterrements et abjurations d'hérésie qui se font dans l'église paroissiale de Saint-Jean-d'Angély. — 15 mars 1690, décès de Madeleine Allenet, femme de Louis Sarrazin, sieur de La Bûcherie, notaire royal. — 26 avril, mariage d'Alexandre Mallet, procureur, avec Marguerite Peluchon. — 8 mai, Guenon signe comme curé de Pellouaille. — 16 avril, mariage de Nicolas Pasquier, sieur de La Poupelière, avec Madeleine Caillon. — 20 octobre, décès de Marguerite Fé-Lesmerie, femme de Sébastien Gadouin, écuyer, sieur de La Madelaine. (G G 91).

E Suppl[t] 1374. (Registre.) — In-4°, 33 pièces, papier, petit format, mauvais état.

1691-1692. — Baptêmes, mariages, enterrements et abjurations d'hérésie qui se font dans l'église paroissiale de Saint-Jean-d'Angély. — 19 février 1691, décès de Jacques-Henry, sieur de La Croix, à 78 ans. — Mariage de Louis Guillonnet, sieur de Petitfief, avec Louise Brun. — Baptême de Jean Louis Pallet, fils de Jean Pallet, écuyer, sieur de La Jallet et des Rousseaux, et d'Angélique de Rignol. — 10 mars 1692, décès de Renée Galifort, femme de Pierre Lagle, sieur de La Motte. — Décès de Pierre Mangou, écuyer, sieur des Varennes. — Baptême de Jean, fils de Louis-Chré-

lien Horric, chevalier, seigneur des Gallais, et de Marguerite Mallat. — 28 mai, mariage de René Rochier, écuyer, sieur des Vallées, avec Anne Maichin, veuve d'Auguste Chastagner de Lisleau. — 8 juillet, baptême de Louis et de Marie-Henriette, enfant de Louis de Reverdy, capitaine au régiment de Navarre, et de Marguerite de Castello. — 14 juillet, décès de Marguerite de Castello, femme de Louis de Reverdy. — 19 septembre, baptême de Marie-Élisabeth, fille de Claude Caffin, assesseur au siège royal, et de Marie Mallat ; parrain, Jean Mallat, sieur de Poursay, marraine, Élisabeth Caffin, femme du sieur de La Rade. — 18 novembre, baptême de Catherine, fille de Jean Maugon, écuyer, sieur de La Grange, et de Michelle Fromenteau. — 16 janvier 1692, baptême de François Guibert, fils de Jean Guibert, écuyer, seigneur de Coulonges, et d'Élisabeth Charrier. — 21 janvier 1692, baptême de Antoine, fils de Samuel Perrin, sieur de Fonsauvive et de Lydie du Vigier. (G G 92).

E Suppl[t] 1375. (Registre.) — In-4°, 8 feuillets, papier, petit format, mauvais état.

1692. — Baptêmes, mariages, enterrements et abjurations d'hérésie qui se font dans l'église paroissiale de Saint-Jean-d'Angély (du 3 février 1692 au 17 mars 1692.) (G G 93).

E Suppl[t] 1376. (Registre.) — In-4°, 158 feuillets, papier, petit format, couverture parchemin.

1692-1698. — Baptêmes, mariages, enterrements et abjurations d'hérésie qui se font dans l'église paroissiale de Saint-Jean-d'Angély (du 18 mars 1692 au 6 août 1698). — 8 avril 1692, baptême d'Élisabeth, fille de Jean Saint-Supery, marchand, et de Catherine Cherpentier. — 10 avril, décès d'Henri Bacquet, sieur de La Croix, 78 ans. — 12 avril, mariage de Vincent Carteau, sieur de La Fleur, sergent sur les vaisseaux du roi, et de Jeanne David. — 12 avril, baptême de René Griffon, fils de Jean-Baptiste Griffon et de Rose de Rousselet, décédé le 29 mars 1696. — 21 avril, Pierre Guibourt, sieur de Châtillon, directeur des poudres, signe comme parrain d'Antoinette May. — 11 mai, baptême d'Étienne, fils de Nicolas Pasquier, sieur de La Poupelière, époux de Lydie-Anne-Caillon. — 2 juin, mariage de Jacques Delacombe, sieur de La Fontaine, et d'Andrée Quantin. — 30 juillet, baptême de Marie-Anne, fille de Charles de Lastre, sieur de Bouchereau, et de Marguerite Gadouin. — 8 août, mariage de noble homme Jacques-Joseph de Barreau, fils de Jacques de Barreau et de Marie Laglée. — 7 septembre, baptême de Pierre, fils de Robert Lair, marchand, et de Madeleine Bartelet. — 16 septembre, mariage de Michel Boucherie, sieur de Sourdis, et de Blanche Ardouin. — 21 septembre, Henri Maichin, écuyer, sieur de La Maisonneuve, de Saint-Pardoult, signe comme parrain de Marie-Jeanne-Henriette Marchand. — 25 septembre, baptême de Paul, fils de noble homme Coisbault-Bourgeois, capitaine sur les vaisseaux du roi, et de Marguerite Neau. — 6 octobre, baptême de Pierre Caffin, fils de Jean-Baptiste Caffin, conseiller du roi, commissaire examinateur de l'Élection, et d'Élisabeth Griffon ; parrain, Pierre Griffon, son grand oncle, de La Rochelle, marraine, Charlotte Renard, sa grand'mère. — 2 novembre, décès de Robert, fils de Robert Ler, marchand quincaillier, et de Madeleine Barthelay, « estrangers, demeurant en la présente ville. » — 4 novembre, baptême d'Isaac-François Marchand ; parrain, François Chevalier, sieur de La Thibauderie. — 25 novembre 1692, mariage de Pierre-Charles Tastreau, sieur de La Groie, de La Mothe, avec Jeanne Buffait. — 15 décembre, décès de Pierre Caffin, sieur de La Gérinière, fils d'Adam Caffin, procureur, et de Charlotte Renard. — 3 janvier 1693, mariage de François de Turpin, écuyer, avec Jeanne de Turpin. — 10 février, baptême de Jean-Baptiste, fils de Pierre-Henri de La Laurencie, écuyer, et de Marie Dulaure. — 16 avril, baptême de Joseph-Pierre, fils de Pierre Baron, sieur de Parisiet, conseiller du roi, Élu en l'Élection, et de Catherine Daguin. — Décès d'Andrée Richard, veuve de François du Repaire. — 4 mai, mariage de Luc Gourdry, sieur de La Combaudière, avec Jeanne-Louise de Caffin. — 1[er] septembre, Sébastien Pepin, sieur de La Cretinière, conseiller du roi au siège royal, signe comme parrain d'Anne-Judith Duret. — 20 octobre, François de Courbon, écuyer, capitaine des vaisseaux du roi, signe comme parrain avec Marie de Gombeau, de François Gautreau. — 22 novembre, baptême de Louise, fille de Jean Guibert, écuyer, seigneur de Coulonges, de Landes, et d'Élisabeth Charrier. — 3 décembre, Japhet Senède signe comme parrain de Marie-Madeleine Allenet. — 7 décembre, baptême de Marie-Jeanne, fille de Jean-Baptiste Griffon, écuyer, et de Marguerite Rousselet. — 15 décembre, Sébastien Gadouin, écuyer, seigneur de La Magdelaine et de Grateloup, signe comme parrain avec Catherine de Provères, de Catherine Breton. — 14 mars 1694, Daniel de Talleran, chevalier de Saint Jean de Jerusalem, capitaine de haut bord, signe comme parrain

avec Marie Gombeau, comtesse de Culant, de Marie Girard. — 23 mars, baptême de Jean-Pierre, fils de Pierre de Larquier et de Geneviève Griffon. — 5 avril, baptême de Marie-Jeanne, fille de René Pepin, sieur des Brunetières et de Marianne Dexmier, parrain, Jean Dexmier, sieur de Mauconseil, marraine, Jeanne Gadouin, veuve de Jean Pepin, sieur de La Pimpelière, conseiller du roi. — 14 avril, baptême de Jean-Jacques, fils de Jean de Ligoure, écuyer, sieur de Mornay, et de Charlotte de Galard de Béarn, parrain, Jacques du Bois, sieur de Saint-Mandé, marraine, Julie de Galard de Béarn. — 7 mars 1695, baptême de Marie-Anne, fille des précédents, décédée le 27 mars. — 2 mai, baptême de Madeleine, fille de Robert Lair et de Madeleine Bartharetz. — 19 juillet, mariage de François Chevalier, sieur de Vilmorin, et de Marie Baron. — Mariage de Louis de Montégut, de Magnan, écuyer, sieur de Montégut, capitaine au régiment de Barrois, de Fontaine en Poitou, et de Marie Leconte, de Champagné en Saintonge. — 2 août, décès de Charles de Surmond, sieur de Chassé. — 30 octobre, décès de Sébastien Gadouin, écuyer, sieur de La Magdelaine et de Grateloup. — 18 novembre, mariage de Jacques Gaillard, chevalier, sieur de Saint-Martin et autres places, avec Anne-Henriette Martel. — 27 décembre, baptême de Louis-Armand, fils de Charles-Auguste Chevalier, sieur des Places et de la Maison neuve, et d'Anne-Marie Macé ; parrain, Charles-Auguste, frère de l'enfant, marraine, Marie Charrier. — 16 février 1696, baptême de Jeanne, fille de Samuel Pairain, sieur de Fonsausive, et de Lydie du Vigier. — 25 mai 1696, baptême de Marie, fille du président Joseph de Bonnegens et d'Anne-Marie Lecointre. — 12 juin, René Jay, chevalier, sieur du Verger, signe comme parrain de René Sigournay. — 2 août, baptême de Pierre-Joseph, fils de Jean Pallet, sieur du Lieussaux, et d'Angélique de Rignol. — 1er octobre, mariage de Hélie de Bonnegens, conseiller du roi, lieutenant criminel en l'Élection, avec Marie Pepin. — 22 octobre, mariage de Joseph de La Laurancie, chevalier, sieur d'Eutrèze, et d'Anne Nogent-Fromaget. — 16 avril 1697, mariage de Sébastien Griffon, avocat, fils de Sébastien Griffon, écuyer, et de Marie Robert, avec Louise de Verteuil, de Saint-Clément. — 27 juin 1697, mariage d'Hélie François Castin, écuyer, sieur de Guérin, avec Jeanne Griffon. — 16 novembre, baptême de Marie-Suzanne, fille de Daniel Maichin, écuyer, sieur de La Prade, et d'Anne Sureau. — 6 octobre 1698, baptême de Pierre, fils de Pierre Lair, et de Madeleine Berton. — 12 mars 1699, mariage de François de La Rochefoucauld, chevalier, seigneur du Parc d'Archiac, avec Suzanne Barthommé. — 12 mars, décès de Suzanne, fille d'Isaac Robillard, et d'Anne Thomas. — 5 avril, décès d'Hélie Baudouin, sieur de La Rabissonnière, avocat au siège royal. — 28 mai, mariage de Jacques Hélie et de Suzanne Souchard. (G G 94).

E Suppl[t] 1377. (Registre.) — In-4°, 21 feuillets, petit format.

1698-1699. — « Baptêmes, mariages, enterrements et abjurations d'hérésie qui se font dans l'église paroissiale de Saint-Jean-d'Angély » (du 7 août 1698 à novembre 1699.) (G G 95).

E Suppl[t] 1378. (Registre.) — In-4°, 37 feuillets, petit format.

1699-1701. — « Baptêmes, mariages, enterrements, abjurations d'hérésie qui se font dans l'église paroissiale de Saint-Jean-d'Angély » (du 21 novembre 1699 au 21 décembre 1701.) (G G 96).

E Suppl[t] 1379. (Registre.) — In-4°, 39 feuillets, petit format, mauvais état.

1699-1701. — « Baptêmes, mariages, enterrements et abjurations d'hérésie qui se font dans l'église paroissiale de Saint-Jean-d'Angély » (du 28 octobre 1699 au 24 novembre 1701).

4 février 1700, baptême de Marguerite-Élisabeth, fille de Gaspard de Castello, écuyer, sieur de Lafont, et d'Élisabeth Gadouin. — 16 février, baptême de Marguerite-Blanche, fille de Jean de Bonnegens, prévôt de la maréchaussée, et de Blanche Baron. — 12 janvier, décès de Marguerite Gadouin, femme de Charles de Lastre, écuyer, sieur de Boucheraud et de La Touche de la Vergne, 23 ans. — 7 juin, baptême de Marie, fille de Bertrand de Castello, écuyer, et d'Isabelle Robert. — 16 juin, baptême de Marie-Jeanne, fille de noble homme Sébastien Pepin, conseiller du roi en la sénéchaussée de Saint-Jean-d'Angély, et de Marie Michel ; parrain, Isaac Michel, avocat en Parlement, marraine, Jeanne Gadouin. — 6 août, baptême de Jeanne-Esther, fille de Coybo-Bourgeois, capitaine, et de Marguerite Reau, parrain, N., marraine, Jeanne de Coybo-Bourgeois. — 1er novembre, baptême de Joseph-Jean-Baptiste, fils de Jacques Le Vallois, greffier de l'Élection. — 29 novembre, baptême de Clémence, fille de Jacques-Jean Robert, sieur du Tastre, conseiller du roi, et de Marie-Marguerite de Bonnegens. — 23 décembre,

baptême de Marie-Madeleine, fille de Henri de Castello, écuyer, sieur de Maillé, et de Marie Rousselet ; parrain, François de Verteuil, écuyer, seigneur de Salneuf, marraine, Marie de Castello, sœur de l'enfant. — 16 décembre, décès de Joseph de Bonnegens, conseiller du roi, président, lieutenant général au siège royal. — 6 février 1701, baptême de Pierre, fils de Sébastien Griffon, avocat, et de Louise de Verteuil. — 8 février, mariage de Sara de La Mazière avec Jacques Roux. — 13 février, baptême de Marie, fille de Hélie-François Castin, écuyer, seigneur de Guérin et La Magdelaine, et de Jeanne Griffon ; parrain, Daniel Griffon, marraine, Marie Griffon. (G G 97).

E Suppl[t] 1380. (Registre.) — In-4°, 40 feuillets, petit format, quelques feuillets sont en double.

1701-1704. — « Baptêmes, mariages, enterrements et abjurations d'hérésie qui se font dans l'église paroissiale de Saint-Jean-d'Angély » (du 4 décembre 1701 au 8 mai 1704).

25 décembre 1701, baptême de Catherine, fille de Pierre Baron, conseiller, Élu en l'Élection, et de Louise Guinot, parrain, Pierre Coullon, lieutenant particulier au siège royal, marraine, Catherine Mesnard, veuve de Bernard Guinot, chevalier, etc. — Mariage de Jacques Penigaud Chauveau, écuyer, sieur de Lussé, demeurant à Niort, et d'Anne-Geneviève Pinsonnet de Bellefonds. — 19 janvier 1703, baptême de Marie-Anne, fille de René Pépin, sieur des Rennetières, conseiller du roi, commissaire particulier aux revues, et de Marie-Anne Dexmier. — 19 janvier, baptême de Marie, fille de Bertrand de Castello, écuyer, et d'Élisabeth Robert. — 26 mars, baptême de Clémence, fille d'Auguste du Bois, écuyer, seigneur de Landes, et de Marie Lavigne. — 5 avril, baptême de Jean, fils de Jean Robert, lieutenant général et premier échevin, et de Marie-Marguerite de Bonnegens ; parrain, Jean Robert, conseiller du roi, maire perpétuel, marraine, Marie Le Maistre. — 9 avril 1703, baptême de la petite cloche de la chapelle de Notre-Dame de Joye, du faubourg d'Aunis, nommée Louise, par Charles de Prevère, curé, archiprêtre de cette ville, assisté des PP. Giraut Dorgis (Gourgues), religieux cordelier, vicaires, assistants, diacres et sous-diacres, parrain, Alexandre Mallet, conseiller du roi, Élu dans l'Élection de cette ville, marraine, Louise Guinot, en présence de Pierre Baron, « bienfaiteur », conseiller du roi et Élu dans l'Élection, « qui a donné la dite cloche et l'a mesme fait refondre à ses propres dépens. » — 29 octobre, Antoine Valentin, conseiller aux tailles de l'Élection, parrain, avec Élisabeth Roullet. — Baptême de Françoise-Hélène, fille de Charles de Lastre, écuyer, seigneur de Bouchereau, et de Marie de Curzay ; parrain, Jean Mallet, écuyer, seigneur des Rousseaux, marraine, Françoise-Hélène de La Rochefoucauld, religieuse de l'ordre de sainte Ursule. — 28 décembre, baptême de Françoise-Élisabeth, fille d'Élie François. — Castin de Guérin, chevalier, haut seigneur du bourg Saint-Pierre, La Magdelaine et Les Touches de Périgny, et de Jeanne Griffon ; parrain, François de Turpin, chevalier, seigneur de Joué, marraine, Élisabeth de Castello. — 7 mai 1701, décès de Sébastien, 6 ans, fils de René Pépin, commissaire des guerres, et de Marianne Dexmier. — 8 mai, baptême d'Hilarion-Henri de Castello, fils de Gaspard de Castello, écuyer, capitaine au régiment de Piémont, et d'Élisabeth Gadouin ; parrain, Pierre-Henri de Castello, marraine, Élisabeth de Castello. — 5 septembre, mariage de Jean Maingon, écuyer, sieur de La Grange, et de Marie-Salomon d'Albanie. — 20 septembre, baptême de Claude, fils d'Isaac Robillard et d'Anne Thomas. — 4 mai 1704, baptême de Jean-Antoine, fils de Jean de La Rade, conseiller du roi et son procureur en l'hôtel de ville, sieur de Cherzay, et de dame Élisabeth Caffin ; parrain, Antoine-Adam Caffin, marraine, Louise Suireau. — 6 mai, baptême de Jean-Nicolas, fils de Jacques-Jean-Baptiste Robert, sieur des Tartres, conseiller du roi, président lieutenant général, et de Marguerite de Bonnegens ; parrain, Nicolas Fé-Lesmerie, sieur de Bauvay, marraine, Marguerite Robert. (G G 98).

E Suppl[t] 1381. (Registre.) — In-4°, 50 feuillets, petit format, feuillets doubles.

1704-1706. — « Baptêmes, mariages, enterrements et abjurations d'hérésie qui se font dans l'église paroissiale de Saint-Jean-d'Angély » (du 11 mai 1704 au 21 novembre 1706).

3 juin 1704, baptême de Geneviève-Bénigne, fille de Sébastien Griffon, avocat en Parlement, et de Louise de Verteuil ; parrain, Charles Griffon, marraine, Suzanne Blanchefleur Larquier. — 15 juin, baptême de Jeanne-Marianne, fille de Henri-René de Castello, et de Marie Rousselet ; parrain, Jean de Colonge, chanoine de Saintes, marraine, Catherine Garnier. — 18 juin, décès de Claude Cherpentier, greffier de l'abbaye. — 9 juillet, mariage de Jean Baptiste Griffon, écuyer, sieur de La Richardière, et de Marie Baron. — 27 juillet, baptême de Jean, fils d'Antoine Valentin et d'Élisabeth Roulet. 9 août, baptême de Marie-Marianne-Élisabeth, fille de

François de Castello, écuyer, sieur de Tesson, et de Marguerite Bernard ; parrain, Pierre-Henri de Castello, marraine, Élisabeth-Marguerite de Castello. — Baptême de Charlotte, fille de Charles de Beauvais, marchand sergier, et de Jeanne Lambert. — 6 septembre, baptême de Marie, « fille naturelle et non légitime » de messire Daniel Maichin, du village de la Prade, paroisse de Courcelles, et de Marie Prunier, « du côté de Saint-Maixent » (de la R. P. R., cause unique de l'injurieuse qualification du curé.) — 11 septembre, baptême de Gabriel-Joseph, fils de Jean Fradin, marchand et échevin, et d'Anne Biraud. — 11 octobre, Marguerite Marie de Coybo signe comme marraine de Marianne-Suzanne de Coybo. — 12 janvier 1705, décès de Charles de Castello, écuyer, fils de Gaspard et d'Anne-Élisabeth Gaudin. — 9 février, mariage de Jean Bertrand, serger, avec Suzanne Hélie, fille de Jacques, tanneur, et de Marthe Chevalier. — 10 février, mariage de Pierre, fils de Pierre Allenet, sieur de La Barrauderie, et de Catherine Maistre, avec Jeanne Allenet. — 16 février, baptême de Jean-Baptiste, fils de Jean Saint-Supéry, marchand, et de Marie Chaillou. — 31 mars, baptême de Jean-Baptiste, fils de Jean de Bonnegens, prévôt de la maréchaussée, et de Blanche Baron. — Baptême de Marie-Madeleine, fille de Henri-René de Maillé Castello, et d'Anne-Marie-Madeleine Rousselet ; parrain, Daniel-Henry, et marraine, Marie-Ursule de Castello, frère et sœur. — 7 juillet, baptême de Madeleine-Angélique, fille de François de Castello et de Marguerite Bernard. — 26 avril 1706, mariage de Marie Groussard, sieur d'Anglas, de Nuaillé, fils de feu Henri Groussard, docteur en médecine, et de Suzanne-Bénigne de Meschin, avec Marie Le Vallois. — 28 mai, mariage de Jean Pepin, sieur de La Plasse, avec Marie Charrier. — 16 juin, mariage de Michel, tanneur, fils de Jacques Hélie, et de Marthe Chevalier, avec Élisabeth Sigournay. (G G 99).

E Suppl^{t} 1382. (Registre.) — In-4°, 30 feuillets, papier format.

1706-1709. — « Baptêmes, mariages, enterrements et abjurations d'hérésie qui se font dans l'église paroissiale de Saint Jean-d'Angély » (du 22 novembre 1706 au 31 mars 1709).

29 janvier 1707, décès de Jacques Robert, 74 ans, maire perpétuel. — 3 mars, mariage d'Amos-Alexandre, fils de Jean de La Mazières, orfèvre, et de Jules Foucher, avec Marie, fille de Jean Dautriche, bonnetier, et d'Élisabeth Defreuche. — 12 janvier 1708, décès de Marguerite Pepin, veuve d'Armand Maichin, écuyer, seigneur de la Maisonneuve et de Voissé. — 2 mars, décès de Jacques du Bois, chevalier, seigneur de Saint-Mandé et de la Leigne, 74 ans. — 7 mars, décès de Jeanne Gadouin, veuve de Jean Pepin, sieur de La Pimpelière. — 7 juin, baptême de Jean-Christophe, fils de Jacques-Jean-Baptiste, lieutenant général, seigneur d'Orion et du Tartre, et de Marie-Marguerite de Bonnegens, parrain, Jean Dières, directeur des poudres et commissaire des vivres de la marine, marraine, Jeanne Desaigne de Competeau. — 17 juin, décès de René Pepin, sieur des Filotières, 58 ans, conseiller en l'Élection. — 14 novembre, mariage de Marie, fille de feu Jean Roturier, sieur du Ranclos, avec Louis Carot, farinier. — Mariage de Jean de La Laurancie, écuyer, seigneur du Blanzay, fils de Jean de La Laurancie, écuyer, sieur dudit lieu, et de Danielle-Louise Pepin, avec Marguerite, fille de feu Louis de Reverdy, écuyer, et de Marguerite de Castello. — 28 avril 1709, décès de Jacques-Auguste Maichin, écuyer, seigneur des Places. — 6 juillet, mariage de Jérôme, fils de Henri Du Chastelier, écuyer, et de Marie Pinson, avec Marie-Andrée, fille de Hélie de Guiban, sieur de La Barde, et de Marguerite de Vios. — Mariage de Claude Buffard, sieur de la Marqueterie, fils de Pierre Buffard, sieur des Varennes, et de Marguerite Valbeau, avec Renée Anne Fradin. (G G 100).

E Suppl^{t} 1383. (Registre.) — In-4°, 29 feuillets, petit format, mauvais état.

1709-1710. — « Baptêmes, mariages, enterrements et abjurations d'hérésie qui se font dans l'église paroissiale de Saint-Jean-d'Angély » (du 31 mars 1709 au 20 janvier 1710). (G G 101).

E Suppl^{t} 1384. (Registre.) — In-4°, 28 feuillets, petit format.

1710-1711. — « Baptêmes, mariages, enterrements et abjurations d'hérésie qui se font dans l'église paroissiale de Saint-Jean-d'Angély » (du 21 janvier 1710 au 29 janvier 1711).

27 juin 1710, mariage de Jacques, fils de Jacques-Hélie, tanneur, et de Marthe Chevalier, avec Anne Rigaud. — Mariage de Maurice, fils de Jean-Baptiste Griffon, écuyer, seigneur de La Richardière, et de défunte Marguerite-Rose Rousselot, avec Dorothée, fille de Pierre-Baron Hélie et de défunte Catherine d'Aguin. — Baptême de Louis, fils de Louis de Sainte-Hermine, écuyer, sieur de Mérignac, et de Geneviève-Blanchefleur Lambert de Colonge. — 28 novembre, mariage de Louis

de Fabre-Mazau-Pontfranch, officier des galères du roi, fils de noble Éléazar de Fabre-Mazau de Pontfranch, et de Claire de Fabre, de Ries, avec Charlotte, fille de noble Charles de Combillos, chevalier de Saint-Louis, major des galères du roi, sous-inspecteur des troupes, et de Diane-Renée de Rochambeaux, et légitimation de leur fille Louise-Charlotte. — 2 janvier 1711, baptême de Jeanne, fille de François de Sales, écuyer, seigneur baron de Laubardemont, et de Jeanne de Satgé ; parrain, Charles de Beauchamps, écuyer, marraine, Marie-Marguerite Legrand. (G G 102).

E Suppl[t] 1385. (Registre.) — In-4, 24 feuillets, petit format.

1711. — « Baptêmes, mariages, enterrements et abjurations d'hérésie qui se font dans l'église paroissiale » (du 1[er] février au 25 décembre 1711).

13 avril, mariage de Pierre Pepin, sieur de la Cigogne, fils de René Pépin, sieur des Folatières, et de Marie Caffin avec Élisabeth, fille de Denis Dugast, président en l'Élection, et de Marie Berthommé. — 4 mai 1712, baptême de Marie-Anne, fille de Jean Deveau, marchand, et de Marianne Cadot ; parrain, Robert Lair, échevin en l'hôtel de ville, marraine, Anne de Bonnegens, épouse Mongis. — 21 mai, abjuration de la R. P. R. par Anne Bessé, veuve de Samuel Huet, sieur du Chay, de Saint-Jean-d'Angély, et d'Anne-Marguerite et Catherine Huet, ses filles. — 29 octobre, baptême de Louis-Clément, fils de Louis de Saint-Hermine, de Mérignac, chevalier de Saint-Louis, colonel d'infanterie, et de Blanchefleur-Geneviève, fille de Louis Guibert, écuyer, seigneur de Landes, gouverneur de Saint-Jean-d'Angély ; parrain, Clément de Bernard, sieur de Lafond, marraine, Marie de Livoine ou de Livenne. — 30 novembre, mariage de Antoine de Bobenne, sieur de Saint-André, fils de Louis, sieur de Saint-André, et d'Élisabeth-Marie de Courpeteau, avec Marie Angélique d'Absacq, fille de Jacques d'Absacq, écuyer, seigneur de Mazac, et de Marie Dabourg. — 3 décembre, Antoine Caffin, sieur des Guérinières, signe comme parrain de Samuel-Antoine Jarry. (G G 103).

E Suppl[t] 1386. (Registre.) — In-4, 30 feuillets, petit format.

1711-1712. — « Baptêmes, mariages, enterrements et abjurations d'hérésie qui se font dans l'église paroissiale de Saint-Jean-d'Angély » (du 26 décembre 1711 au 25 décembre 1712). (G G 104).

E Suppl[t] 1387. (Registre.) — In-4, 80 feuillets, petit format, mauvais état.

1712-1714. — « Baptêmes, mariages, enterrements et abjurations d'hérésie qui se font dans l'église paroissiale de Saint-Jean-d'Angély » (du 25 décembre 1712 au 13 février 1714).

27 décembre 1712, baptême de Marie, fille de Pierre Guyonnet et de Catherine Tessereau. — 8 février 1713, baptême de François-André, fils de François-Eustache Dupont, marchand, et de Anne-Marguerite Huet, parrain, André Mesnard, greffier de l'abbaye. — Décès de Marie Brunet, femme de Benezet, maire de Saint-Jean-d'Angély. — 23 avril, mariage de Jean de La Mazières, orfèvre, fils de Jean et de feu Julie Foucher, avec Marie Souchard. — 3 septembre, décès d'Élie Robillard ou Rabillard, maître chirurgien. — 8 octobre, décès de Jeanne Fé, épouse de Maurice Grillon, écuyer, seigneur de La Richardière. — 31 octobre, mariage de Jean, fils de Jean Allenet, sieur de La Bidauderie, et de Françoise-Catherine Faure, avec Marie Ramard, fille de Michel, marchand, et de Jeanne Morineau. — 23 novembre, mariage de Zacharie Faure avec Anne Maugon, fille de Jacques, sieur de la Barrière. — Janvier 1713, baptême de Magdelaine-Jeanne, fille de François de Salles, chevalier, seigneur baron de Laubardemont, et de Jeanne de Saignes, parrain, Jean de Chevalier, seigneur de la Thibauderie et de La Boissière ; marraine, Madeleine de Mirat, de Sales. — 22 janvier, baptême de Marguerite-Scholastique, fille d'Hélie-François Castain ou Castin de Guérin, chevalier, seigneur de La Magdelaine, Bourg-Saint Pierre et La Touche-de-Périgné, et de Jeanne de Griffon, dame de La Magdelaine ; parrain, Nicolas-Jean Binos, chevalier, seigneur de Villiers et de Moyenneville, marraine, Marguerite Castain de Guérin, dame de Moyenneville. — Décès de Luc Gourdry de La Combaudière, conseiller du roi, lieutenant de la paroisse de Biguay, 48 ans. — 15 février, baptême de Madeleine Dorothée, fille de Maurice Griffon et de Dorothée Baron ; parrain, François Courbon de Blenac, écuyer, seigneur des Portes, capitaine de vaisseau, marraine, Madeleine de Bonnegens. — 10 mai, baptême de Denis-Joseph, fils de Denis Louis Dugast, lieutenant général de police, et de Jeanne-Agathe Bailly ; parrain, Joseph Dugast, président de l'Élection, marraine, Blanche Dugast. — 10 août, décès de Denis Dugast, président de l'Election, 80 ans. — 12 août, mariage de Pierre de Coullon, seigneur de Fragne, conseiller du roi, lieutenant particulier, fils

de Charles Coullon, sieur du Fief, et de feu Marguerite Gabelloteau, avec Louise, fille de feu Jean de La Rade, conseiller du roi et son procureur en l'hôtel de ville, et l'Elisabeth Caffin. — 25 janvier 1714, décès de Marie-Henriette de Saint-Aulaire, épouse d'Éléonore de Campet, écuyer, seigneur d'Estray et Prinsay. (G G 105).

E Suppl[t] 1388. (Registre.) — In-4°, 23 feuillets, petit format, mauvais état.

1714-1715. — « Baptêmes, mariages, enterrements et abjurations d'hérésie qui se font dans l'église paroissiale de Saint-Jean-d'Angély » (du 14 février 1714 au 9 janvier 1715).

2 juillet 1714, mariage de Louis-Emmanuel Chaigneau, fils de Jacques, avocat à Niort, et de Renée Madene, avec Marie-Madeleine Lair, fils de Robert Lair, marchand et commissaire de police, et de Madeleine Bartaré. — 30 juillet, baptême de Jean-Louis, fils de François de Lostange, marquis de Paillé, et de Marie de Bourgos. — 27 décembre, baptême de Charles-François, fils de Pierre-Louis Bigot, écuyer, sieur de Pont Bodin, et de Marguerite Roudier ; parrain, Pierre Bigot, écuyer, sieur de Pont-Bodin, marraine, Françoise Rodier ou Roudier. (G G 106).

E Suppl[t] 1389. (Registre.) — In-4°, 31 feuillets, papier format, mauvais état.

1715-1716. — « Baptêmes, mariages, enterrements et abjurations d'hérésie qui se font dans l'église paroissiale de Saint Jean-d'Angély » (du 10 janvier 1715 au 4 février 1716).

8 avril 1715, baptême de Louise, fille de Louis Grand, tailleur ; parrain, David-Armand Maichin, écuyer, sieur de Trézance, marraine, Marie-Louise Caffin. — 15 mai, mariage de Charles Nicolas Dexea, écuyer, chevalier de Saint-Louis, lieutenant colonel au régiment de cavalerie d'Orléans, de Malame en Languedoc, fils de Charles Dexea, écuyer, seigneur de Serres, et de Françoise Ducler de Verplède, avec Jacquette-Charlotte Du Bois, fille de Jacques Du Bois, écuyer, seigneur de Saint Mandé, de La Leigne, etc., et de Marie-Anne de Galard de Béarn. — 3 juillet, mariage de Joseph Mestadier, assesseur en la maison de ville et échevin, avec Marie Caffin, fille de Jean Baptiste Caffin, conseiller en l'Election, sieur des Granges, et d'Élisabeth Griffon. (G G 107).

E Suppl[t] 1390. (Registre.) — In-4°, 24 feuillets, petit format, mauvais état.

1716-1717. — « Baptêmes, mariages, enterrements et abjurations d'hérésie qui se font dans l'église paroissiale de Saint Jean d'Angély » (du 5 février 1716 au 2 janvier 1717).

18 avril 1716, baptême de Jeanne Roy, parrain Decloret, écuyer, sieur de La Fayolle, marraine, Jeanne Turpin de Jouhé. — 1[er] mai, mariage de Jean Sarrasin, officier des eaux et forêts, fils de Jean Sarrasin et de Michelle Dexmier, avec Suzanne, fille de Jean Regnier, sieur de Beauchamp, et de Suzanne Voisin. — 10 mai, baptême de Marie-Madeleine, fille de François de Courbon-Blénac, seigneur des Portes, capitaine sur les vaisseaux du roi, et de Madeleine de Bonnegens. — 20 mai, mariage de Daniel, fils de Daniel Maichin, écuyer, et de Sylvie Tessereau, avec Blanche, fille de Pierre Baron, Élu, et de Catherine Daguin. — 5 juillet, décès d'Antoine Caffin, procureur du roi à l'Hôtel-de-ville. — 8 juillet, décès de Christophe Guiers, maire de Saint-Jean-d'Angély. — 21 août, baptême de Marianne Ollivier, parrain, Charles de Colincourt, écuyer, marraine, Marianne de Chastenet. — 15 septembre, mariage de Louis Guibert, écuyer, seigneur de Landes, fils de Jean Guibert, écuyer, seigneur de Coulonges, et d'Isabelle Charrier, avec Marie Baron, veuve de Jean-Baptiste Griffon, écuyer, seigneur de La Richardière, fille de Pierre Baron, Élu, et de Catherine Daguin. (G G 108).

E Suppl[t] 1391. (Registre.) — In-4°, 24 feuillets, petit format.

1717-1718. — « Baptêmes, mariages, enterrements et abjurations d'hérésie qui se font dans l'église paroissiale de Saint-Jean-d'Angély » (du 3 janvier 1717 au 31 janvier 1718).

3 janvier 1717, baptême de Marie-Thérèse, fille de Daniel Delafond, et de Marie-Thérèse Saint-Supery. — 18 octobre, mariage de Marguerite, fille de Josias Chagneau, marchand, et de Jeanne Senède avec N. Chaigneau. — Mariage de René de Turpin, chevalier, seigneur du Breuil-Marman, fils de Jacques de Turpin, chevalier, seigneur du Breuil-Marman, et d'Élisabeth de Turpin, de Saint-Martin de Juilliers, avec Jeanne-Marie Pépin, fille de Sébastien Pépin, conseiller, et de Marie Michel. (G G 109).

E Suppl[t] 1392. (Registre.) — In-4°, 24 feuillets, petit format.

1718-1719. — « Baptêmes, mariages, enterrements et abjurations d'hérésie qui se font dans l'église paroissiale de Saint-Jean-d'Angély » (du 2 janvier 1718 au 7 janvier 1719). (G G 110).

E Suppl[t] 1393. (Registre.) — In-4°, 30 feuillets, petit format.

1719-1720. — « Baptêmes, mariages, enterrements et abjurations d'hérésie qui se font dans l'église paroissiale de Saint-Jean-d'Angély » (du 10 janvier 1719 au 22 juin 1720).

21 juillet 1719, mariage de Henry Marchand, sieur de La Fosse, fils de Henry Marchand, conseiller assesseur de la maréchaussée, et de Marie du Vigier, avec Louise Caffin, fille de Claude Caffin, seigneur d'Asnières, conseiller assesseur, et de Marie Mallat. — 29 août, mariage de Pierre du Bousquet, seigneur d'Argence, lieutenant de cavalerie, fils de Paul du Bousquet, seigneur de Chestichevrer et de Gabrielle Templeron, avec Marie Gourdry, fille de Luc Gourdry, conseiller assesseur, et de Louise Caffin. — Mariage de Pierre, fils de Jean de Bonnegens, écuyer, lieutenant criminel de robe courte en la maréchaussée, et de Blanche Baron, avec Marie-Marguerite Charrier, fille de feu Charles-Louis Charrier, conseiller, et de Marie Caffin. — 24 septembre, décès de Pierre Du Bois, chevalier, seigneur de Saint-Mandé, écuyer, etc. — 29 novembre, mariage de Pierre-Henri, fils de Pierre Sarrit, écuyer, conseiller garde des sceaux au Présidial de Saintes, et de Suzanne Larquier, avec Marie, fille du défunt Hélie de Bonnegens, lieutenant criminel en l'Élection, et de Marie Pepin. — 18 décembre, décès de Marie Baron, femme en premières noces de M. de La Richardière-Griffon et en secondes noces de Guibert, écuyer, seigneur de Landes. — 24 décembre, baptême de Marie-Charlotte, fille de Charles d'Exea de Saint-Clément, écuyer, chevalier de Saint-Louis, lieutenant-colonel au régiment d'Orléans-cavalerie, et de Charlotte Du Bois de Saint-Mandé. — 22 janvier 1720, mariage de Charles Marchand de Fief-Doyeux, avocat, fils de Henry Marchand, conseiller du roi assesseur, et de Marie Du Vigier, avec Hélène Prunier, fille de feu Prunier, avocat, et de Marie Mestadier. — 10 mai 1720, baptême de Marguerite-Bathilde Gaudin ; parrain, Jean Baptiste de La Fargue, commandant pour le roi, marraine, Marguerite-Bathilde de Ciron, coadjutrice de l'abbesse de Saintes. — Baptême de Jean-Baptiste, fils de Jacques-François de La Perrière, écuyer, seigneur de Roiffé, et de Marguerite-Élisabeth de Castello. (G G 112).

E Suppl[t] 1394. (Registre.) — In-4°, 46 feuillets, papier.

1720-1722. — Baptêmes, mariages et sépultures du 26 juin 1720 au 15 février 1722. — 28 juin 1720, décès de Marie, fille de Pierre de l'Étoile. — Décès de Bonnaventure, âgé de cinq ans, fils de Jean des Roches et de Marie Marchant. — 7 décembre 1720, baptême de Jean-François, fils de Jean-Pierre de Bonnegens et de Marie-Marguerite Charrier ; parrain, Jean de Bonnegens, marraine, Marguerite Charrier. — « Ce 13 no-» vembre 1721, le sieur Élie Allenet, fils naturel et » légitime de Zacharie Allenet, surnommé le Firon, et » de Magdeleine Senèle ? habitant de cette ville et » paroisse de Saint-Jean-d'Angély, âgé d'environ 24 » ans, a abjuré la Religion P. Réformée et fait profes-» sion de la religion catholique. » (Suit une longue profession signée Jean-Élie Allenet.) (G G 113).

E Suppl[t] 1395. (Registre.) — 67 feuillets, papier.

1722-1724. — Naissances, mariages et décès. — « Le 22 janvier 1722 est née une fille naturelle et légitime » de Bertrand Marchesseau et de Marie-Anne Arnaud, » laquelle a été légitimement baptisée par la sage-» femme, en présence du père et de la mère et de la » marraine, à cause du danger de mort où cet enfant » paraissait se trouver, ainsi que la dite sage-femme » et les dits témoins nous l'ont assuré et, le 27[e] jour » du même mois, le dit enfant a été porté à l'église. Je » soussigné, vicaire de Saint-Jean-d'Angély, luy ai » donné le nom de Jeanne et fait les cérémonies accou-» tumées dans le baptême ; son parrain pour les céré-» monies Jean Malord et sa marraine Jeanne Vernier. » — 1[er] mars 1723, baptême de Françoise-Catherine, née d'hier, fille de Guionnet, notaire royal, et de Jeanne-Élisabeth Gourdry ; parrain, Jean Cholet, maître chirurgien, marraine, Catherine Guionnet. — 1[er] juin 1723, mariage de Pierre Berthommé, fils de Jacques, procureur et notaire royal, et de Jeanne Boyée, avec Marie Lescuyer, fille de Toby et de Marie Fremy. — 19 juillet 1723, mariage de Jean Mestadier, docteur en médecine, fils de Joseph, procureur au siège royal de Saint-Jean-d'Angély, et d'Hélène de Bonnegens, avec Marie-Anne Chotard, fille de Hélie, ci-devant officier, et de Marguerite Brisson. — 20 juillet 1723, mariage de Jean-

Étienne Michee, maître chirurgien, fils de feu Léonard, maître chirurgien, et de défunte Sarah Legrand avec Marguerite Henery, fille d'Alexis, procureur au siège royal de Saint Jean-d'Angély. — 4 août 1723, baptême de Marie-Anne-Henriette, fille du docteur Henri Marchant, sieur de La Roche, et de Louise Lafay, parrain, François Marchand, avocat, et marraine, Henriette Maichin. — 14 septembre 1724, « a été enterrée dans » le cimetière des Halles, Marie Allenet, fille d'Allenet » dit La Bitauderie, et de N..., épouse de Jacques » Ramart, après avoir renoncé à la religion protestante » et reçu les sacrements de l'église. » (G G 114).

E Supplt 1396. (Registre.) — In-4°, 32 feuillets, papier.

1722-1789. — Registre de décès des Hospitalières. — 24 juillet 1722, inhumation de sœur Anne Piet de La Bergerie. — 4 avril 1746, inhumation de Anne Charier de La Clauderie. — 26 juin 1753, inhumation d'Anne d'Houet de La Charlotrie. — 17 janvier 1889, inhumation de madame Barbe de la Croix Durperre (Du Repaire), âgée de 34 ans. (G G 111).

E Supplt 1397. (Registre.) — 103 feuillets, papier.

1725-1780. — Mortuaire des pauvres de l'hôpital de Saint-Louis de la ville de Saint-Jean-d'Angély, du 13 octobre 1725 au 14 août 1780. — 17 janvier 1726, Sarah Richard, veuve d'Eloy Goudat, âgée de 70 ans. — 22 décembre 1742, Marie Aubineau, âgée de 50 ans. — 25 avril 1759, Jean Perron, âgé de 90 ans. — 23 novembre 1765, François Bardet, dit L'Éveillé, soldat au régiment de Bourbon. — 13 janvier 1774, Élisabeth Mulon, âgée de 40 ans, native de Juifcq, épouse d'André Boutinet. (G G 113).

E Supplt 1398. (Registre.) — 63 feuillets, papier.

1727-1778. — Registre des sépultures faites en l'église des Frères Prêcheurs. — Livre de la sacristie pour la sépulture des morts. — Requiescat in pace. » — (Registre classé par ordre alphabétique et dans chaque lettre par ordre de dates, pages 2 à 139, viennent à la fin les religieuses Ursulines et les religieux du couvent des Frères-Prêcheurs, pages 170 et 177.) 1er avril 1749, Pierre Barbaud, lieutenant du premier chirurgien du roi. — 20 octobre 1761, « dans le chœur de l'église au bas du marchepied du grand autel », Marie Thérèse de Bonnegens, épouse de messire Philippe Jeandre, chevalier, seigneur du Bellay, ancien lieutenant de cavalerie du régiment du Piémont, 75 ans. — 23 mars 1730, « proche de l'autel de Saint-Hyacinthe » Le Maistre, sieur de Chancellée. — 10 mars 1725, « au pied du grand autel », Nicolas Robert, officier du régiment de Royal Piémont-cavalerie, fils du président, lieutenant-général, et de Marguerite de Bonnegens, 20 ans. (G G 116).

E Supplt 1399. (Registre.) — In-4°, 50 feuillets, papier.

1714-1737. — Mariages du 30 octobre 1724 au 2 juillet 1737. — 9 juillet 1725, mariage de Jacques Chotard, notaire et procureur du comté de Taillebourg, fils d'Hélie, notaire et procureur au dit siège, et de Marianne Gourdon, avec Suzanne Salvignol, fille de Joseph et de Jeanne Deslis. — 2 juillet 1726, mariage de Michel L'Hospital, notaire royal et procureur, fils de Michel, aussi notaire et procureur, et d'Élisabeth Bichon, avec Marie-Anne-Suzanne, fille de J. Bellesme et de feu Suzanne Souchard. — 8 janvier 1731, mariage de Louis Poujaud, contrôleur des domaines, fils de feu Jacques, bourgeois, et de N. Courcier, avec Marie-Thérèse Benezet, fille de feu Jean, ancien maire de Saint-Jean-d'Angély, et de Marie Brunet. (G G 117).

E Supplt 1400. (Registre.) — In-4°, 103 feuillets, papier.

1714-1719. — Baptêmes et inhumations du 12 novembre 1724 au 1er novembre 1629. — 11 janvier 1725, baptême de Jean Guionnet, fils de Jean et de Marie Jouanneau, parrain, Jean Jouanneau, marraine, Marguerite Guionnet. — 25 avril 1725, baptême de Jean-Michel Allenet, fils de Pierre et de Marthe Hélie, parrain, Jean Michel, marraine, Marie Lutau. — 26 avril 1725, baptême de Jeanne-Marguerite, qualifiée par le vicaire Jean Trouet, religieux bénédictin, fille « non légitime », parce que le père et la mère, Simon-Luc Allenet et Suzanne Rulland, étaient protestants, ainsi que Jean-Barthélemy, fils des mêmes, baptisé le 24 août 1727. — 29 janvier 1728, baptême de Pierre Allenet, fils de Pierre-Zacharie et de Marie-Madeleine Chapiot. — 20 août 1728, baptême de Joseph Robinet, fils de Jean-Baptiste, notaire et procureur, et de Marthe Picot ; parrain, Joseph de Bonnegens, marraine, Marie-Magdelaine de Courbon. (G G 118).

E Suppl[t] 1401. (Registre.) — 100 feuillets, papier.

1764-1792. — Décès de l'hôpital civil. — 23 janvier 1765, inhumation d'Antoine Christ. — 6 avril 1776, inhumation de Marie Dupas, 17 ans. — 7 février 1778, inhumation de Jean Tallandier, 47 ans. — 18 février 1780, inhumation de Pierre Cherbouin, 72 ans. — 10 mars 1787, inhumation de Marguerite Guindet, veuve de Jean Diet, décès certifié par la supérieure des Hospitalières. — 3 octobre 1792, inhumation de Jean-Baptiste Rochard, de Strasbourg, 30 ans. (G G 119).

E Suppl[t] 1402. (Registre.) — 63 feuillets, papier.

1783-1795. — Registre de décès de l'hôpital militaire, indiquant les noms du régiment et de la compagnie de chaque soldat décédé, son lieu de naissance, sa date d'entrée à l'hôpital et la date du décès. (G G 120).

E Suppl[t] 1403. (Registre.) — 67 feuillets, papier.

1733-1737. — Décès du 19 octobre 1732 au 2 mai 1737. — 16 novembre 1733, décès de Marie de Laage, épouse de Charles Marsillac, âgée de 62 ans, inhumée au cimetière de Saint-Georges. — 26 mars 1734, baptême de Catherine-Luce, fille de Jean de Bonnegens, conseiller du roi, et de Marguerite Saint-Blancard. — 3 juillet 1735, décès de Marguerite, fille de Jean de Launay et de Jeanne de Chaudy. — 27 novembre 1735, décès d'Étienne, âgé de 4 ans, fils de Molée de La Touche, maître chirurgien, et de Marguerite Émery. (G G 121).

E Suppl[t] 1404. (Registre.) — 33 feuillets, papier.

1741. — Baptêmes, mariages et sépultures. — 23 février, baptême de Marie-Madeleine, fille de Jean-Baptiste de Bonnegens, seigneur des Hermitans, conseiller du roi, etc., et de Marie-Gabrielle Henry ; parrain, Joseph de Bonnegens, lieutenant-général, marraine, haute et puissante dame Marie-Madeleine de Courbon-Blenac. — 11 octobre, inhumation de Georges-Jean, âgé de 4 ans, fils de Jean de Launay et de Jeanne Deschamps. — 1[er] janvier 1742, baptême de Jean-Alexandre, fils d'Alexandre de La Bade, avocat au Parlement, conseiller du roi, et de Madeleine Brillouin ; parrain, Jean Chatau, marraine, Madeleine Rullaud, veuve Brillouin. (G G 122).

E Suppl[t] 1405. (Registre.) — 29 feuillets, papier.

1742. — Baptêmes, mariages et inhumations. — 14 janvier, mariage de Louis-Toussaint Bernard, fils de Louis, ancien échevin de l'Hôtel-de-Ville de La Rochelle et juge consul, et de Bénigne Bruslé, avec Marie-Jeanne Sureau, fille de Pierre Sureau, négociant et ancien maire de Saint-Jean-d'Angély, et de Marie-Angélique Regnier. — 15 avril, baptême de Jean-Charles de Bonnegens, fils de Jean de Bonnegens d'Aumont, conseiller du roi, et de Jeanne-Marguerite de Saint-Blancard ; parrain, Jean-Charles de Larade, marraine, Françoise-Gabrielle de Bonnegens. (G G 123).

E Suppl[t] 1406. (Registre.) — 32 feuillets, papier.

1743. — Baptêmes, mariages et inhumations. — 17 mai, baptême de Jean Barbaud, fils de Claude et de Marthe Allenet ; parrain, Jean Ribereau, marraine, Jeanne Allenet. — 23 mai, baptême de Joseph-Louis de Lescours, fils de Louis-Armand, chevalier, et de Marie-Madeleine de Courbon ; parrain, Joseph de Lescours, marraine, Louise Henriette de Lescours. — 27 octobre, inhumation d'Antoine, fils de Pierre Adam, chevalier, et de N. (G G 124).

E Suppl[t] 1407. (Registre.) — 31 feuillets, papier.

1743. — Baptêmes, mariages et sépultures. — 25 février 1743, mariage de Pierre Allenet, fils d'Etienne et de Suzanne Clinet, avec Marie-Marthe Allenet, fille de Jean Allenet et de Marthe Raimond. — 9 juin, baptême de Jeanne-Félicité de Bonnegens, fille de Jean-Baptiste, seigneur des Hermitans, conseiller du roi, et de Gabrielle Marie Henry ; parrain, Jean de Bonnegens, conseiller du roi, marraine, Jeanne Avrard. (G G 124).

E Suppl[t] 1408. (Registre.) — 31 feuillets, papier (manquent le premier et le dernier).

1743-1744. — Baptêmes, mariages et sépultures. — 6 février, baptême de Pierre Allenet, fils de Pierre et de Marie Allenet ; parrain, Pierre Allenet, marraine, Jeanne Allenet. — 15 mars, baptême de Jean-Louis, fils de Jean-Pierre-Augustin Croizet de Fontorbe et de Marie Paullian ; parrain, Jean Croizet de Fontorbe, marraine, Marie Fradin. — 23 mars, inhumation de

Gaspard de Castello, seigneur de La Tanière, ancien capitaine dans le régiment de Navarre, 79 ans. (G G 125).

E Suppl[t] 1409. (Registre.) — 32 feuillets, papier.

1745. — Baptêmes, mariages et sépultures. — 28 avril, mariage de Jean Farlou, écuyer, licencié en droit, fils de Jean François, écuyer, conseiller du roi, commissaire au Châtelet de Paris, et de demoiselle de Rochelin, avec Suzanne Le Gendre, fille de Jean, négociant, et de Marguerite Chaigneau. — 4 octobre, décès de Marie Allenet, fils de Pierre et de Marie Allenet. — 11 octobre, décès de Pierre Allenet, fils de Pierre et de Marie Allenet. — 28 mars, baptême de Baptiste Hélie, fils de Jean de La Porte et de Louise Poutier. (G G 128).

E Suppl[t] 1410. (Registre.) — 29 feuillets, papier.

1746. — Baptêmes, mariages et sépultures. — 22 février, baptême de Louis-Charles-Emmanuel, fils d'Alexis-Emmanuel Le Tellier, seigneur de Lameray, officier, et de Scholastique Mestadier; parrain, Charles-Emmanuel Pioche, inspecteur général des salpêtres, marraine, Louise Hutard, remplacés par Pierre Tonard, domestique, et Marie Royer. — 3 octobre, mariage de Gabriel de Laage, fils de feu Sébastien, et de Marie Barbin, avec Jeanne Dupéron, fille de défunt François et de Jeanne Framblan. — 11 janvier 1747, inhumation de Louis Caffin, 11 ans, fils de Pierre, avocat en la cour du siège royal de Saint-Jean-d'Angély, et de Marie Loustalot. (G G 129).

E Suppl[t] 1411. (Registre.) — 34 feuillets, papier.

1747. — Baptêmes, mariages et sépultures. — 15 mars, baptême de Françoise-Perpétue de Bonnegens, fille de Jean-Baptiste, sieur des Hermitans, conseiller du roi, rapporteur du point d'honneur, et de Marie Henry; parrain, Jean-Baptiste de Bonnegens d'Aumon, marraine, Françoise-Henriette de Bonnegens. — 23 mars, baptême de Marguerite Le Maistre, fille de Joseph, maire de Saint-Jean-d'Angély, et d'Anne Cabeaud; parrain, Pierre Bernard, marraine, Marguerite Ferré. — 11 avril, mariage de messire Jean-Baptiste Gayrau de La Perrière, chevalier, seigneur d'Etourneau, fils de Jacques Charles François, chevalier, et de Marguerite-Élisabeth de Castello, avec Françoise-Élisabeth Mollin de la Vernette, fille de messire Charles-François, chevalier, seigneur de Rambaud, Rochebrune et autres places, et de Madeleine-Charlotte de Collincourt. — 20 décembre, inhumation dans le cimetière de Saint-Georges, d'Anne Guionnet, âgée de 84 ans, fille de Jean Guionnet et de Marie Maurin. (G G 130).

E Suppl[t] 1412. (Registre.) — 34 feuillets, papier.

1748. — Baptêmes, mariages et sépultures. — 2 janvier, baptême de Marie-Madeleine, fille de Joseph de Foix, maître chirurgien, et de Marie-Judith Barbeau; parrain, Claude Barbeau, marraine, Marie-Madeleine Lair. — 23 septembre, mariage de Pierre-Daniel Géry, avocat, fils de Pierre, négociant, et de Madeleine Allenet, avec Marie-Monique-Élisabeth Perraudeau, fille de Pierre-Augustin Perraudeau, avocat en la cour du siège royal de Saint-Jean d'Angély, et de feu Marie-Élisabeth Pepin. — 22 octobre, inhumation dans l'église de l'abbaye, de Marguerite Charrier, épouse de M. de Bonnegens, lieutenant-général au siège royal de Saint-Jean-d'Angély. — 23 novembre, inhumation au cimetière des Halles, de Roché, maître apothicaire, âgé de 78 ans. (G G 131).

E Suppl[t] 1413. (Registre.) — 38 feuillets, papier.

1749. — Baptêmes, mariages et sépultures. — 25 février, inhumation d'Anne, 3 ans, fille de Julien Estourneau, et de Jeanne Surbaude?— 1[er] mars, baptême de Jacques-Alexandre Gaillard, fils de messire Jacques-Alexandre, écuyer, chevalier, seigneur de Lagne, et de Marianne Dubouchaud; parrain, Jacques Blanchet, domestique, représentant Jacques Dubouchaud, oncle du baptisé, marraine, Marie Bourau, représentant Louise Dubouchaud, sa tante. — 9 mai, baptême d'Antoine-Louis-Auguste Décry, fils de messire Louis-Auguste, écuyer, seigneur de Vervan, et de Marie-Adélaïde de Pontieu; parrain, messire Antoine Decry, écuyer, chevalier, seigneur de Vervan, et marraine, Marie-Madeleine-Élisabeth Gaillard. — Mariage de Jean Meaume, président trésorier de France, fils de Jean et de Marie Joint, avec Suzanne Maischin, fille de Benjamin, chevalier, et de Suzanne de l'Étang. — 3 janvier 1750, inhumation aux Halles, de Jeanne, âgée de 15 jours, fille de Julien Estourneau et de Jeanne Surbaude? (G G 132).

E Suppl[t] 1414. (Registre.) — 32 feuillets, papier.

1750. — Baptêmes, mariages et sépultures. — 26 mars, baptême de Jean-Baptiste, fils de Pierre de Larade, avocat, et de Marie-Thérèse d[e] Bonnegens ; parrain, Jean-Baptiste de Bonnegens, marraine, Marguerite-Élisabeth de Larade. — 1[er] juillet, baptême de Jean-Joseph, fils de Jean-Baptiste de Bonnegens, sieur des Hermitans, conseiller du roi, rapporteur du point d'honneur en la sénéchaussée, et de Marie-Gabrielle Henry ; parrain, messire Jean-Baptiste Guybert, écuyer, seigneur de Landes, marraine, Françoise-Henriette de Bonnegens, sœur du baptisé. — 21 novembre, inhumation de Marie-Marguerite de Castello, épouse de messire Daniel Griffon, écuyer, seigneur de Perdallerie? en l'église des PP. Cordeliers. (G G 133).

E Suppl[t] 1415. (Registre.) — 29 feuillets, papier.

1751. — Baptêmes, mariages et sépultures. — 9 mars, baptême de Catherine-Madeleine, fille de Benjamin Gruel-Villeneuve, marchand, et de Madeleine Drouhet ; parrain, François Drouhet, grand-père, marraine, Catherine Neveu. — 2 avril, inhumation à Saint-Eutrope, de François, âgé de 4 ans 6 mois, fils de feu Jean Guiounet et de Marie Renaud. — 30 avril, baptême de Jean-Baptiste, fils de Joseph Mestadier, docteur en médecine, et de Marie-Catherine Mercier ; parrain, Jean-Baptiste Chotard, sénéchal, marraine, Marie-Anne Chotard. — 17 novembre, mariage de Pierre-Louis Régnier, bourgeois, veuf de Marianne de Meschinet, fils de Pierre Regnier de Chassay et de Marie-Marguerite Charron, avec Marthe Allenet, fille de Pierre Allenet, marchand, et de Marie Loustalot. (G G 134).

E Suppl[t] 1416. (Registre.) — 31 feuillets, papier.

1752. — Baptêmes, mariages et sépultures. — 1[er] mars, baptême de Louis-Alexandre Allenet, fils de Philippe et de Marie Marchand « dont le mariage m'est inconnu » (écrit le vicaire, parce qu'ils étaient protestants) ; parrain, François Panier, marraine, Marie-Anne Charpentier. — 19 septembre, inhumation d'une fille mort-née de Jean Thibaud, écuyer, seigneur du Bellay, et d'Antoinette Griffon. — 5 novembre, baptême de Louise, fille de Laurent Lacouture et de Marie-Catherine Landrey ; parrain, Roger Garnier, marraine, Louise Guybert de Landes. (G G 135).

E Suppl[t] 1417. (Registre.) — 36 feuillets, papier.

1753. — Baptêmes, mariages et enterrements. — 22 janvier, enterrement en l'église des R. R. P. P. Dominicains, de Madame Marie-Élisabeth de Castello, épouse de messire Charles-François de La Perrière et fille de messire Gaspard de Castello. — « Le 24 du mois » de may, a été inhumé dans l'église de Saint-Nazaire, » messire Louis-Denys-Aimé Dugat, conseiller du roy, » lieutenant de police de la ville de Saint-Jean-d'An- » gély, veuf depuis environ 4 mois, âgé de 72 ans, » décédé le jour précédent, après avoir reçu les sacre- » mens de pénitence, d'eucharistie et d'extrême- » onction. » — 23 juillet, mariage de messire Louis de Montrillon, écuyer, fils de messire Louis de Montrillon, seigneur du Pin, et de demoiselle Madeleine Meschin, avec Suzanne Henry, fille de messire Louis Chrétien Henry, écuyer, et de Suzanne N. — 30 décembre, baptême de Zacharie, fils de Jean Bellesme (Belesme) et d'Élisabeth Allenet « mariés ensemble d'un légitime » mariage » ; parrain, Zacharie Allenet, huissier, marraine, Marie-Anne-Suzanne Bellesme, épouse de messire Jean-Michel l'Hospital. (G G 136).

E Suppl[t] 1418. (Registre.) — 32 feuillets, papier.

1754. — Baptêmes, mariages et sépultures. — 18 février, mariage de Maurice Bareau de Beaulieu, seigneur des Touches de Périgny, fils de feu Maurice Bareau de Beaulieu, conseiller du roi et son avocat, et de Jeanne Coullon, avec Marie Roux, fille de Jean Roux et de Jeanne Bejon. — 7 avril, baptême de Suzanne, fille de Joseph de Fay, maître chirurgien, et de Marie Barbaud ; parrain, Michel Ozanneau, marraine, Suzanne Saloignet. — 29 avril, baptême de Marie, fille de Philippe Allenet, marchand, et de Marie Marchand ; parrain, Pierre Savignet, marraine, Anne Gavinot. — 20 mai, mariage de Michel Joseph Le Marchand, avocat, contrôleur ambulant des fermes du roi, fils de Jean-François-Olivier Le Marchand, conseiller du roi et procureur en la maîtrise des eaux et forêts de la ville de Caen, en Normandie, et d'Élisabeth de Clinchamps, avec Marie-Anne Croisé de Fontorbe, veuve de François Vieuille, garde du corps du roi, fille de Jean Croisé de Fontorbe, avocat en Parlement et de feu dame Paulian. — 29 mai, baptême de Victor, fils

de messire Etienne-Vincent Chidaneau, écuyer, seigneur des Giraudières et autres lieux, et de Marie-Madeleine Robinet ; parrain, Michel Jean Baptiste Robinet, procureur au siège royal, marraine, Marthe Robinet. — « Ecole de Coybo. — L'an de Notre-Seigneur 1754, le » 6 du mois d'aoust, jour de la Transfiguration de » Notre Sauveur Jésus Christ, Mademoiselle Marie-» Anne de Coybo, fille majeure, âgée d'environ soixante » ans, habitans de cette ville et parroisse de Saint-» Jean-d'Angély, ayant donné, pour la fondation d'une » école charitable pour la dite ville et paroisse de » Saint Jean-d'Angély, sa maison, son jardin et deux » cents livres de rente, dont le capital de quatre mille » livres est actuellement entre les mains des religieux » Bénédictins de la dite ville, pour la subsistance des » filles qu'elle s'est associée et qui doivent s'associer » dans la suite dans la maison qu'a donné pour cet » effet la dite demoiselle de Coybo, s'y appliquer à » instruire gratis les jeunes filles et à y vivre selon les » statuts de la dite école charitable approuvés par » Monseigneur l'Évêque de Saintes, ayant de plus ladite » demoiselle obtenu des lettres patentes du roy qui » autorisent sa fondation et voulant aujourd'huy offrir » à Dieu cette bonne œuvre, et la ferme volonté qu'elle » a de s'employer, pendant le reste de ses jours, à » instruire les pauvres filles de la paroisse, s'est rendue » en l'église paroissiale de cette ville accompagnée de » Mademoiselle Marguerite Claire Drouhet, de la » paroisse de Beauvais sur-Matha, Mademoiselle » Suzanne Ramard, de la ville de Saint-Jean d'Angély, » et de demoiselle Anne Charbonneau, de la paroisse » de Saint-Sauvant, toutes du diocèse de Saintes et » que la demoiselle de Coybo a admises pour former » les prémisses de la communauté de son école chari-» table, s'étant toutes les dites placées dans le sanctuaire » de l'autel de la paroisse, je, curé soussigné de la ville » de Saint Jean d'Angély, ai célébré pour la prospérité » de la dite communauté le sacrifice de la messe, après » l'avoir fait sonner, comme on a coutume de sonner » la messe paroissiale aux jours de fête et leur ayant, » après avoir lu l'Evangile, fait une courte exhortation » et récité l'hymne *Veni Creator*, la dite demoiselle de » Coybo a renouvelé publiquement les vœux de son » baptême et a dit être dans la résolution de travailler, » pendant sa vie, à l'éducation des pauvres filles et de » vivre, conformément aux statuts de son école sous » l'obéissance du curé de sa paroisse, les demoiselles » Drouhaut, Ramard et Charbonneaux ont fait ensuite » et prononcé les mêmes résolutions et ont reconnu » la dite demoiselle de Coybo pour leur mère supé-» rieure, se sont mis sous la protection du Seigneur et » ont invoqué la Très Sainte Vierge et Saint Benoist, » qu'elles ont choisi pour le patron de leur école. En » foy de quoy j'ai dressé le présent acte et l'ay signé. » J.-Christophe Chapot, curé de Saint-Jean-d'Angély. » (G G 137).

E Suppl[t] 1419. (Registre.) — 37 feuillets, papier.

1755. — Baptêmes, mariages et sépultures. — 24 mars, baptême d'Élisabeth, fille de messire Louis-Auguste de Crès, écuyer, chevalier, seigneur de Vervans, d'Angle, Blanzay, etc., et de dame Adélaïde de Penthièvre ou Ponthière ; parrain, messire Louis-Thomas-Charles, marquis de Ponthière, seigneur du Breuil, marraine, Élisabeth de Crès, marquise de Ribaute, épouse de haut et puissant messire Urbain de Cubières de Monbrison, marquis de Ribaute, baron du Charlas, seigneur des Tavernes. — 20 juillet, enterrement dans l'église des R. R. P. P. Jacobins de maître Jean Baptiste Robinet, notaire royal, procureur au siège royal, âgé de 59 ans. — 24 novembre, baptême d'Henriette, fille de Jean de Laage et de Marie Berthelot ; parrain, messire Jean Meaume, chevalier, seigneur de Trézance, trésorier de France, marraine, Henriette de Meschain. — 11 décembre, baptême de Jean, fils de Pierre Allenet, marchand « dont le mariage n'a pas été » célébré en l'église » ; parrain, Jean-Baptiste Mallarn, marraine, Jeanne Ramard. — 17 décembre, enterrement de Élisabeth de Crès de Vervant, fille de messire Louis-Auguste da Crès, seigneur de Vervant, chevalier, etc., et d'Adélaïde de Ponthière. (G G 138).

E Suppl[t] 1420. (Registre.) — 31 feuillets, papier.

1756. — Baptêmes, mariages et inhumations. — « Le 4 février, a été enterrée aux Halles, Monique-» Charlotte, âgée de 8 jours, dont le père et la mère » sont inconnus, ayant été trouvée à la porte de » l'abbaye de cette ville dans un mauvais panier. » — 3 mars, baptême de Jean, fils de Louis Allenet et de Madeleine Thomas ; parrain, Jean Cailland, prêtre, curé d'Asnières, marraine, Jeanne Allenet. — 6 octobre, mariage d'Antoine Roux, marchand, fils de feu Pierre Roux, notaire ordinaire de la terre de La Garde, et de Séverine Valarcher, et Catherine Bertrand du Vrigneau, fille de feu Rançon Bertrand du Vrigneau et d'Anne Ragonneau. — 13 octobre, enterrement en l'église des R. R. P. P. Cordeliers d'Anne-Ursule-Christine Besnard,

épouse de messire François-Rolland Cordier de Morinval, commissaire des poudres et salpêtres, âgée de 40 ans. — 7 novembre, abjuration de la R. P. R. par Jean-Louis, fils de Jean Jarousseau, marchand, et de Jeanne-Hélie, en présence de Dom J.-B. Ducheyron, bénédictin, Rullaud et Mallard, demoiselle Jarousseau et Rullaud, et J. Christophe Chapot, curé. — 2 décembre, mariage de Alexandre d'Anglard, écuyer, seigneur de Péchaure, fils de messire Jean d'Anglard, seigneur de Péchaure, et d'Anne d'Asnières de Villechenon, avec Marie-Louise-Thérèse Griffon, fille de feu messire Honoré-Toussaint Griffon, écuyer, et de Marie-Thérèse Payen de La Trésorière. (G G 139).

E Suppl[t] 1421. (Registre.) — 26 feuillets, papier.

1757. — Baptêmes, mariages et sépultures. — 3 janvier, baptême de Marie-Anne, fille de Pierre Allenet, marchand, et de Marie-Madeleine Thibaut, « lesquels demeurent ensemble, sans avoir été reconnus » pour mariés » (protestants, ils n'avaient pas été épousés à l'église catholique) ; parrain, Jacques-Denis Fradet, notaire royal, marraine, Marie-Anne Berthelot, veuve de Claude David. — 15 février, mariage de Pierre Allenet, marchand, fils de Jean Allenet, marchand, et de feu Marguerite Rolland avec Madeleine Chappiot, fille de Jean Chappiot, marchand tanneur, et de Marie Rolland (empêchement du 3[e] degré de consanguinité levé par Monseigneur l'Évêque de Saintes, suivant une bulle du pape Benoît XIV). — 4 avril, enterrement de honorable dame Françoise Baron, veuve de messire Michel-Daniel Meschin, écuyer, seigneur de la Prade. — 27 avril, réception de Marie Hardy dans la maison des écoles charitables fondée par Marie-Anne de Coybo (elle était parente du père récollet Martial, qui était de la famille Hardy.) — 3 décembre 1757, abjuration de la R. P. R. par Pierre Allenet de Ribemond, bourgeois de Saint-Jean-d'Angély, 24 ans, fils de feu Pierre Allenet de Ribemond et de Marie Hélie. Frère Christophe Chapot, curé. (G G 140).

E Suppl[t] 1422. (Registre.) — 25 feuillets, papier.

1758. — Baptêmes, mariages et sépultures. — 18 février, enterrement au cimetière des Halles de Jean-Pierre, étudiant, fils de Jean Berrault, marchand, et de Marie Mounier, tous habitants de Saint-Jean-d'Angély. — 31 mai, mariage de Jean-Baptiste-Simon Parent, marchand, fils de feu Pierre Parent, sieur de La Grange, et de Françoise Laboron, et de Marie-Suzanne Allenet, fille de feu Pierre Allenet, bourgeois, et de Marie Vergniaud, « laquelle demoiselle Allenet » est depuis quatre ans pensionnaire aux dames Ursu- » lines. » — 12 octobre, abjuration de Jacques Vaslet, garçon cordonnier, 30 ans, « ayant reconnu que hors » de l'église catolique (sic), apostolique et romaine » on ne peut faire son salut. » — 27 décembre, mariage de messire Jacques-Alexandre Dubois de Landes, écuyer, chevalier de Saint-Louis, capitaine au régiment d'Orléans-dragons, fils de feu messire Auguste du Bois de Landes, chevalier, et de Marie-Marthe Du Vigier avec Marie-Madeleine-Henriette Maichin de La Prade, fille de feu messire Michel-Daniel Maichin, écuyer, seigneur de Pellouaille, la Prade et autres lieux, et de Françoise-Blanche Baron, etc. (G G 141).

E Suppl[t] 1423. (Registre.) — 39 feuillets, papier.

1759. — Baptêmes, mariages et sépultures. — 11 janvier, baptême de Françoise-Élisabeth, née le 10, fille de Louis Allenet, bourgeois, et de Marguerite Thomas ; parrain, Jean Mousnier, étudiant en droit, marraine, Françoise-Élisabeth Charron. — 22 juillet, baptême de Blanche-Élisabeth, fille de Jean-Baptiste Mariot et de Marguerite de Bonnegens ; parrain, Pierre Didier, capitaine au régiment de Depont, marraine, Élisabeth de Bonnegens. — Baptême de Marie Loustallot, fille d'Élisée Loustallot, avocat en Parlement, et de Marie-Marguerite-Louise Caffin ; parrain, Michel-Jean-François Botellin de Lincé, commissaire des classes de la marine ; marraine, Marie Loustallot, épouse de Pierre Caffin, avocat en Parlement. — 9 décembre, enterrement de Jean-Michel L'Hospital, ancien notaire royal, marié à Marie-Suzanne Balesme, décédé à l'âge de 68 ans. (G G 142).

E Suppl[t] 1424. (Registre.) — 39 feuillets, papier.

1760. — Baptêmes, mariages et sépultures. — 5 mars, enterrement au cimetière des Halles de Joseph Allenet, procureur au siège royal de Saint-Jean-d'Angély, marié à Judith Hélie, âgé de 33 ans. — 7 juillet, enterrement en l'église des R. R. P. P. Capucins, de messire Charles Marchant, sieur de Fiefjoyeux, avocat en Parlement, marié à Catherine Prunier. — 1[er] octobre, baptême de Jeanne-Julienne, fille de Michel Ouzanneau, maître chirurgien, et de Marguerite Tevenin (Thévenin) ; parrain, Pierre Ouzanneau, marraine,

Jeanne Loustallot. — 12 novembre, baptême de Marie-Suzanne Loustallot, fille de messire Élisée Loustallot, avocat en Parlement, et de Marie-Marguerite-Louise Caffin ; parrain, Pierre-Augustin Perrodeau, avocat en Parlement, marraine, Suzanne-Marie-Joséphe Loustallot, épouse de Michel Jean-François Bertellin de Lincé, commissaire de la marine. (G G 143).

E Suppl[t] 1425. (Registre.) — 48 feuillets, papier.

1761. — Baptêmes, mariages et sépultures. — 14 janvier, enterrement de Victoire, 8 ans, fille de Jean-Antoine La Rade, conseiller du roi, lieutenant particulier au siège royal de Saint Jean-d'Angély, et de Marie-Marguerite Pelluchon. — 3 mai, bénédiction du cimetière des écoles charitables de Mademoiselle de Coybo. — 17 mai, baptême de Thérèse-Catherine, fille de messire Jean-Alexandre d'Anglard, écuyer, sieur de Pechaure, et de Louise Thérèse Griffon ; parrain, Pierre-Honoré Griffon, sieur de Pleineville, marraine, Catherine-Guillaume de Cormainville. — 4 juin, abjuration de la R. P. R. par Pierre Terpot, garçon domestique de Malard, marchand tanneur, « natif de Jonzac près Barbezieux 22 ans, fils de Pierre Terpot, et d'une mère dont il n'a pu dire le nom. » — 24 juin, baptême de Julie, fille de Guillaume Alexandre du Bois de Saint-Mandé, écuyer, chevalier de Saint Louis, et de Françoise de Conty de Champigny ; parrain, messire Jacques-Alexandre du Bois de Landes, chevalier de Saint-Louis, marraine, Henriette Julie de Beauchamps de Grandfief. — 21 septembre, bénédiction d'une croix en pierre dans le cimetière des écoles charitables de Coybo. — 2 décembre, enterrement de Luc Allenet, marchand orfèvre, 63 ans, etc. (G G 144).

E Suppl[t] 1426. (Registre.) — 43 feuillets, papier.

1762. — Baptêmes, mariages et sépultures. — 12 août, baptême d'Élisée, fils d'Élisée Loustallot, avocat, et de Marguerite-Louise Caffin ; parrain, Pierre Allenet, sieur de La Grange, marraine, Renée Bouhault, épouse d'Étienne-Daniel de la Givernière, bourgeois de Niort. — 3 juin, bénédiction de la cloche de l'école charitable de Mademoiselle Marie Anne de Coybo. — 4 octobre, inhumation dans l'église des R. R. P. P. Dominicains de Pierre François de Sales de Boismaison, lieutenant de la compagnie des mineurs. — 4 novembre, baptême de Jean Charles, fils de messire Jean Joseph Mestadier, docteur en médecine de la Faculté de Montpellier et ancien échevin de Saint-Jean-d'Angély, et de Marie Catherine Mercier ; parrain, Jean-Baptiste de Bonnegens, rapporteur du point d'honneur, marraine, Marie-Agnès-Cécile Legras de Préville, épouse de Nicolas-François Hanocq, directeur des aides. — 15 novembre, baptême de Louise, fille de Philippe Allenet, marchand, et de Marie Marchand, ses père et mère, « dont le mariage nous est inconnu » (protestants, ils n'avaient pas été épousés à l'église catholique) ; parrain, Pierre Verger, marraine, Louise Bourras. (G G 145).

E Suppl[t] 1427. (Registre.) — 60 feuillets, papier.

1763. — Baptêmes, mariages et inhumations. — 14 juin, enterrement de Paul Paroche de Fresne, époux d'Anne Garmaud. — 24 juillet, abjuration de la R. P. R. d'Élisabeth Rothe, 22 ans, fille de feu Jean Rothe et de Marie Meinsther, native de Hesse-Cassel. — 10 août, mariage entre François Drahonnet, négociant et échevin, fils de Charles Drahonnet, marchand, et de Madeleine Videau, et de Jeanne-Madeleine Tourton, fille de Jean Tourton, inspecteur des fermes du roi, et de Jeanne-Suzanne Le Gendre. — 23 août, mariage de François-Jacques Guillonnet de Merville, avocat en Parlement de Paris, fils d'Isaac Guillonnet de Merville, avocat et juge, et de Louise Guillonnet, avec Françoise-Henriette de Bonnegens des Hermitans, fille de Jean-Baptiste de Bonnegens des Hermitans, conseiller du roi, et de Marie-Gabrielle Henry. — 13 octobre, abjuration de la R. P. R. de Luther, par Valentin Wagner, natif de Landau, en Alsace, diocèse de Spire, 25 ans, fils de Jean Wagner et de Marguerite Therème, enregistré pour passer à la colonie de Cayenne. — 30 octobre, abjuration de « l'hérésie de Luther » par Marie-Frédérique Darfende, native d'Aarau, près de Francfort, en Allemagne, fille de Martin Darfend, marchand, et de feu Catherine Haillerik. — 11 décembre, abjuration de l'hérésie de Luther et de Calvin par Georges Fischer, 20 ans, natif de Larlande, fils de Michel et de Marie-Anne Messingre. — Autre Georges Fischer, 28 ans, natif d'Hanhepackes, en Prusse, fils d'autre Georges Fischer et de Barbe Wettill. — Paul Freiss, boulanger, 24 ans, natif du duché de Hesse-Cassel, fille de Guillaume Freiss et de Marguerite Severine, « venus en » cette ville de Saint-Jean-d'Angély, pour passer aux » colonies françaises. » — 16 décembre, abjuration de la R. P. R. par Marie-Barbe Vinekin, 30 ans, veuve de Jacob Ritter, fille de feu Jacob Winekey et de Marie-Barbe Feroin, native de Basle en Suisse, demeurant ci-devant à Berlin, en Prusse. (G G 146).

E Suppl[t] 1428. (Registre.) — In-4°, 62 feuillets, papier.

1763-1792. — Église réformée. — Baptêmes, mariages et sépultures du 11 mars 1763 au 12 septembre 1792. — 20 janvier 1763, mariage par Solier, pasteur, de Pierre Pandin, chevalier, fils de feu messire Charles Pandin, chevalier, seigneur du Treuil, et de Marie Lériget, avec Françoise de Saint-Martin, fille de Jacques de Saint-Martin, chevalier, seigneur des Granges, et de Marie de La Porte. — 9 juillet 1780, baptême de Henri-Gaspard, fils de Louis-Pierre, chevalier de Saint-Martin, et de Marie de La Porte. — 27 janvier 1784, baptême de Jacques-Louis, fils de Louis Pierre, chevalier de Saint-Martin, et de Marie de La Porte. — 8 juin 1785, baptême d'Étienne-Jean-Charles, fils de Louis-Pierre, chevalier de Saint-Martin, et de Marie de La Porte. — 10 décembre 1787, baptême de Jacques-Gaspard-Henriette, fils de Louis-Pierre, chevalier de Saint-Martin, et de Marie de La Porte. — 15 septembre 1788, baptême de Barthélemy, fils de Louis-Pierre, chevalier de Saint-Martin, et de Marie de La Porte. — 4 juin 1791, baptême de Jacques, fils de Jean Griffon et de Marie Dupré. — 9 février 1792, décès d'Auguste de Chastaigner, écuyer, seigneur de Lisleau, 68 ans. — 11 février 1792, baptême de Jeanne-Catherine, fille de Coybo Bourgeois, capitaine, et de Marguerite Neau ; parrain, N., marraine, Jeanne Bourgeois de La Rabissonnière. — 30 avril 1766 « j'ai batisé, en présence des » soussignés, Marthe, née le 27 courant, fille du sieur » Philippe Allenet et de demoiselle Marie Marchand ; » parrain, sieur Benjamin Allenet, marraine, demoi- » selle Marthe Chaigneau, Dupuy, jeune, « pasteur sous » la croix. » — « Le 8 juin 1785, a été baptisé par nous, » pasteur soussigné, Estienne-Jean-Charles, né le 6 du » présent, fils légitime de sieur Louis-Pierre, chevalier » de Saint-Martin, seigneur de Fraigne et autres lieux, » et de dame Marie de La Porte, présenté au saint » baptême par sieur Jean-Denis Allenet, ancien de cette » église, représentant sieur Estienne-Jean-Charles » Lecoq de Boisbaudran, son grand oncle maternel, et » par dame Esther de La Porte, sa tante, représentant » demoiselle Julie de La Porte, aussi sa tante, en pré- » sence de sieur Jean-Baptiste Le Mercier de Jovelle, » chevalier de Saint-Louis, et Philippe Monselet, » jardinier, qui ont signé avec nous, ainsi que la grand'- » mère, le père et le parrain, de même que la marraine. » (signé) Allenet, Marie-Anne Lecoq de Saint-Martin, » Ester de la Porte, Monget, le chevalier de Saint- » Martin, le chevalier de Jauvelle, et François Estien- » vrot, pasteur. » — 9 juillet 1786, baptême de Henri-Gaspard, fils de messire Louis-Pierre, chevalier de Saint-Martin, et de dame Marie de La Porte, présenté par Louis Durand de Paulinet, pour messire Henry Gaspard de La Porte, son oncle maternel, et par Françoise de Saint-Martin, épouse de messire Pandin du Treuil. Mazaurie, pasteur. — 10 décembre 1787, baptême de Jacques-Gaspard-Henry, 2[e] fils des précédents ; parrain, messire Jacques Gaspard de la Porte, marraine, Henriette-Marie de Saint-Martin. Mazaurie, pasteur. — 15 septembre 1788, baptême de Barthélemy, 3[e] fils des précédents, présenté par Louis Durand de Paulinet, négociant, représentant Barthélemy Lecoq, et Marianne Lecoq, veuve de Mirande, représentant Henriette de La Porte, en présence de Denis Allenet. Mazaurie, pasteur, etc. — Les autres pasteurs qui signent sur ce registre sont Martin, Pougnard, Pierre Dupuy et Dupuy jeune, et J. Jarousseau. Dans leur ministère itinérant, ils desservaient aussi Saint-Savinien, Tonnay-Charente et Rochefort, jusqu'au moment où cette église eut ses pasteurs particuliers. — 15 mai 1791, baptême de Jean-Benjamin, 4[e] fils des précédents ; parrain, Denis-Benjamin Allenet et marraine Élisabeth de la Porte. Mazaurie, pasteur. — « Arrêté le présent registre par moy Elizée » Loustalot, officier municipal, ce réquérant le citoyen » Mallard, pour le procureur de la commune, étant en » la maison du citoyen Benjamin Allenet, dépositaire » du susdit registre, qui a avec nous et notre secré- » taire, signé, ce 10 novembre 1792, l'an premier de la » République française. » (G G 115).

E Suppl[t] 1429. (Registre.) — 69 feuillets, papier.

1764. — Baptêmes, mariages et sépultures. — 7 février, enterrement dans l'église des R. R. P. P. Cordeliers de Marie-Anne Drahonnet, épouse de messire François Cabault, sieur des Nobles, conseiller du roi. — 5 avril, enterrement d'une fille d'Élisée Loustallot, avocat en Parlement[t] et de Marie-Marguerite-Louise Caffin. — 20 mai, abjuration de la R. P. R. par Jacques Bonneau, 27 ans, fils de Pierre Bonneau et de Françoise Boutin, natif de Chenay, diocèse de Poitiers (s'est marié le 31 juillet.) — 27 juillet, enterrement en l'église des R. R. P. P. Cordeliers de François Drahonnet, négociant et échevin, époux de Jeanne-Madeleine Tourton. — 7 août, baptême de Jeanne-Elisabeth, fille de Michel Ouzanneau, maître chirurgien, et de Marguerite Thévenin ; parrain, Pierre David, marraine, Marie David, fille de Pierre. — 4 octobre, abjuration de la R. P. R.

par Samuel Croizet, 30 ans, fils d'autre Samuel, marchand, et de Jeanne Allenet, « légitimement conjoints. » — 21 octobre, baptême de Charles-François de Bonnegens, fils de Charles-Guillaume de Bonnegens, sieur de La Grange et de Denise Bonnin de La Chenaye ; parrain, François Roland Cordier de Morinval, marraine, Marie-Agnès-Cécile Le Grasse de Préville, épouse de Nicolas-François Hanocq. (G G 147).

E Suppl[t] 1430. (Registre.) — 56 feuillets, papier.

1765. — Baptêmes, mariages et sépultures. — 26 juin, enterrement au cimetière de Notre-Dame-des-Halles, du corps de messire Charles-César de Meschinet, écuyer, seigneur du Cochet, lieutenant au régiment de Boulonnais infanterie, fils de messire Jean de Meschinet, écuyer, seigneur du Cochet, et de Marie-Angélique Estourneau. — 22 juillet, inhumation au cimetière des Halles du corps de Marie Marguerite de Bonnegens, veuve de Jacques-Jean Baptiste Robert, lieutenant général. — 9 septembre, abjuration de la R. P. R. par Jean Bonneau, 25 ans, fils de Pierre Bonneau et de Françoise Boutin, natif de Chenay (Poitou). — 21 septembre, baptême de Jean, fils de Pierre Lair, notaire, et de Jeanne-Catherine Percheron ; parrain, Jean Percheron, représenté par Antoine Champiou, marraine, Geneviève Guiot, représentée par Catherine Morillon. — 27 novembre, baptême de Madeleine, fille de Charles de Bonnegens et de Denise de La Chenay ; parrain, Claude de Morinval, marraine, Madeleine de Morinval, etc. (G G 148).

E Suppl[t] 1431. (Registre.) — 53 feuillets, papier.

1766. — Baptêmes, mariages et sépultures. — 18 janvier, enterrement dans l'abbaye des Cordeliers de Charles Drahonnet, négociant, époux de Madeleine Videau. — 29 janvier, mariage de messire René Le Mercier, chevalier de Jauvelle, capitaine au régiment de Piedmont infanterie, chevalier de Saint-Louis, fils de feu messire Gabriel Le Mercier d'Hautefaux de Jauvelle, écuyer, chevalier, seigneur de Châteauroux, et de Louise Baron, avec Suzanne Maischin, veuve de messire Jean Meaume, trésorier de France, au bureau de la généralité de La Rochelle, fille de messire Benjamin Maischin, écuyer, chevalier, et de Suzanne de l'Étang. — 3 mai, bénédiction d'un cimetière pour les Allemands. — 30 juin, mariage de Jacques-Alexandre de La Rade, conseiller du roi, fils de feu Alexandre de La Rade et de Madeleine Brillouin avec Victoire de La Rade, fille de Joseph de La Rade, échevin, et de Marie Brillouin (dispense du double empêchement de consanguinité de 2[e] degré, par bref du pape Clément XIII.) (G G 149).

E Suppl[t] 1432. (Registre.) — 42 feuillets, papier.

1767. — Baptêmes, mariages et sépultures. — 17 janvier, mariage de messire Victor Prévost, chevalier de La Javellière, seigneur de Sergnoy, lieutenant de dragons, fils de messire Gabriel Prévost, chevalier de La Javelière (ou Javalière), écuyer, seigneur de Sergnoy, et de dame Élisabeth de Montlevrier, avec Élisabeth-Rosalie de Ponthieu, fille de haut et puissant seigneur messire Louis-Charles, marquis de Ponthieu, chevalier, seigneur de Forges, de Courjois, etc., et de feu Marie-Élisabeth Gaillard. — 22 février, baptême de Marie-Denise, fille de Charles-Guillaume de Bonnegens et de Denise Bonnin de La Chenaye (Chenet) ; parrain, Marie-Nicolas Gomé de La Grange, écuyer, gouverneur de Thouars, marraine, Marie-Magdelaine de Morinval. — 30 septembre, baptême de Jean-Henri, fils de François Guillonnet de Merville, avocat en Parlement, et de Françoise-Henriette de Bonnegens des Hermitans ; parrain, Isaac-Jean Guillonnet de Merville ; marraine, Gabrielle-Henry de Bonnegens des Hermitans. — 24 octobre, baptême de Jacques, fils de Maurice de Moge et de Marianne-Ursule Baud ; parrain, Jacques Griffon, marchand, marraine, Marie Candé. (G G 150).

E Suppl[t] 1433. (Registre.) — 42 feuillets, papier.

1768. — Baptêmes, mariages et sépultures. — 1[er] février, réception de la sœur Suzanne Mestadier dans la communauté des écoles charitables de mademoiselle Coybo. — 7 juin, mariage de Pierre Guionet, procureur au siège royal, fils de Noël Guionnet, notaire royal, procureur et greffier du sénéchal, et d'Élisabeth Gourdin, avec Marie-Anne Tarcin, fille de feu Pierre Tarcin, conseiller du roi et son procureur en l'Hôtel de Ville et siège de police de Rochefort, et de Marguerite Polier. — 13 juin, abjuration de la R. P. R. par Anne de Fiefgallet, 16 ans, et Françoise de Fiefgallet, 15 ans (décédée en janvier 1769), filles de feu Jean-Abel de Fiefgallet et de Jeanne Mesnard. — 8 juillet, baptême de Marie-Rose-Julie Revoux de Ronchamp, fille de messire Barthélemy Revoux de Ronchamp, écuyer, officier de la maréchaussée, et de Marie Papillaud,

parrain, Michel Papillaud, marraine, Marie Baraud. — 1er octobre, abjuration de la R. P. R. par Pierre Bourraud, garçon, 66 ans, maître sergier, « hérétique et en » danger de mort, mais jouissant de la même liberté » d'esprit que lorsqu'il étoit en bonne santé, ayant » déclaré qu'il voulait mourir dans l'église catholique » romaine, etc.; frère P. Verneuil, cordelier et vicaire. » — 3 octobre, « Nous, curé de la paroisse, nous étant » transporté en la maison dudit Pierre Bourraud et lui » ayant demandé s'il persistoit dans la profession qu'il » avoit faite de la foi catholique romaine, il nous a » répondu que c'étoit de lui même et sans avoir été » pressé par qui que ce soit qu'il avoit pris la résolution » d'abjurer l'hérésie de Calvin, parce qu'il croyoit ne » pouvoir autrement faire son salut et qu'il étoit bien » résolu, avec l'aide de Dieu, de vivre et mourir dans » l'église romaine, croyant tout ce qu'elle enseigne. » Frère J. Christophe Chapot, curé. » — 4 octobre, « le susnommé Pierre Bourraud, a reçu le saint viatique » avec beaucoup de dévotion, après avoir renouvelé la » profession de foy et son abjuration de l'hérésie de » Calvin, en présence d'une grande multitude de per- » sonnes de différentes conditions, qui avoient accom- » pagné le Très Saint-Sacrement. Chapot. » — 6 décembre, abjuration de la R. P. R. par Marie Boureau, fille majeure, « âgée de plus de 60 ans, ayant reconnu que » hors de l'église romaine, il n'y a pas de salut, se » trouvant dangereusement malade, a requis notre » ministère, etc. Verneuil, vicaire. » (G G 151).

E Suppl[t] 1434. (Registre.) — 39 feuillets, papier.

1769. — Baptêmes, mariages et sépultures. — 5 janvier, enterrement de messire Henry de Castello, chevalier de Saint-Marceau, écuyer, époux de Marie-Scholastique Castain de Guérin, 77 ans, en l'église des R. R. P. P. Capucins. — 12 avril, baptême de Louis Auguste-Pierre-Barthélemy, fils de Barthélemy de Renou de Ronchamp, écuyer, officier de la maréchaussée, et de Marie Papillaud ; parrain, Pierre-Augier de Saint-André Descourgeat, chevalier de Saint-Louis, capitaine d'infanterie, marraine, Agnès-Jeanne-Catherine-Hyacinthe Tack de Cervellé, femme de Madame Louise de France, épouse de messire Jean Augier Descourgeat, écuyer, porte-manteau de Madame Louise de France, chevalier de Saint-Louis. — 12 septembre, abjuration de la R. P. R. par Pierre Mercier, bourgeois, 57 ans, fils de feu Étienne Mercier, marchand drapier, et d'Anne de Mazeraud, « demeurant depuis cinq mois et quel- » ques jours, en l'abbaye de Saint-Jean-d'Angély. » — 29 décembre, baptême de Judith-Marguerite Allenet, fille de Daniel Allenet, marchand, et de Catherine Dupuy; parrain, Joseph Fradin, marraine, Marguerite Mareschal. (G G 152).

E Suppl[t] 1435. (Registre.) — 44 feuillets, papier.

1770. — Baptêmes, mariages et sépultures. — — 10 janvier, enterrement de noble demoiselle Marthe de Talleyrand, âgée de 79 ans et 10 mois. — 14 janvier, baptême de François-Daniel, fils de François-Daniel Jarousseau, maître en chirurgie, et de Marie-Ursule Marchand ; parrain, François-Daniel Jarousseau, père de l'enfant, marraine, Marthe Mallat. — 30 août, enterrement de Jacques Allenet, 8 ans, fils de Pierre Allenet, bourgeois, et de Marie Charpentier de La Varenne. (G G 153).

E Suppl[t] 1436. (Registre.) — 49 feuillets, papier.

1771. — Baptêmes, mariages et sépultures, registre paraphé par Joseph de Bonnegens, conseiller du roi, président, lieutenant général en la sénéchaussée de Saint-Jean-d'Angély. — 16 janvier, baptême de Charles-Nicolas-François de Bonnegens, fils de M. de Bonnegens et de Mme de Saint-Blancard ; parrain, Nicolas-François Hanocq, marraine, Suzanne Saint-Blancard. — 1er octobre, baptême de Marie-Renée Augier Descourgeast, fille de messire Jean-Pierre-Augier Descourgeast, chevalier de Saint-André, écuyer, porte-manteau de Madame Louise de France, et de Marie-Madeleine Geoffroy ; parrain, haut et puissant seigneur messire Marc-René de Voyer d'Argenson et de Paulmy, baron de La Guerche et de Marvaud, lieutenant des armées du roi, inspecteur général pour Sa Majesté de la province, etc., marraine, Agnès de La Réalle. — Enterrement, le 10 décembre, de Marie-Madeleine Allenet, etc. (G G 154).

E Suppl[t] 1437. (Registre.) — 45 feuillets, papier.

1772. — Baptêmes, mariages et sépultures. — 7 mars, enterrement dans l'église des R. R. P. P. Capucins de noble dame Charlotte de Collincourt, veuve de messire Charles Mollet, écuyer, seigneur de Rambaud, et épouse de Pierre Mesnard de Bessé, écuyer et chevalier de Saint-Louis, et capitaine du régiment de Bigorre. — 29 avril, mariage de messire Joseph-Louis, vicomte de Lescours, seigneur du Breuil, lieutenant d'infanterie au régiment de Beauce, fils de messire

Armand, marquis de Lescours, seigneur du Breuil et autres places, et de feu Madeleine de Courbon de Blénac, et Marie-Anne Estourneau, fille de messire François-Alexandre Estourneau et de Marie-Anne de Pons. Ont signé M. de Mechinet, de Méchinet, et De Mechinet (Meschinet.) (G G 155).

E Supplt 1438. (Registre.) — 42 feuillets, papier.

1773. — Baptêmes, mariages et sépultures. — 11 janvier, baptême de Luce-Antoinette, fille de Élie-Jean Mounier, avocat, et de Marie-Anne-Élisabeth Manne ; parrain, Charles Roger, marraine, Antoinette Grifon. — 5 février, baptême de Marthe-Thérèse, fille de Pierre-Allenet de Ribemont, bourgeois, et de Marie Charpentier de La Varenne ; parrain, Pierre-Martial Allenet de Ribemont, marraine, Thérèse Charpentier de La Varenne. — 25 février, enterrement dans l'église des R. R. P. P. Capucins du corps de noble demoiselle Marguerite de La Laurencie, fille de messire Jean de La Laurencie, écuyer, et de Marguerite de Reverdy, âgée de 60 ans et 1 jour. — 9 avril, enterrement de Madeleine-Henriette Le Maître de Chanceleu et de Marie-Madeleine-Henriette Du Bousquet de Beaupeu. — 7 septembre, mariage de messire Charles-François, marquis de La Perrière, chevalier, seigneur des terres de La Béchée, La Gilbertière, Gresat et autres lieux, lieutenant de N. N. S. S. les maréchaux de France, fils de haut et puissant seigneur messire Jean-Baptiste-Gaspard de La Perrière, seigneur, chevalier, etc., et de feu Françoise-Élisabeth Moléon ? de La Vermé, avec Jeanne-Françoise de Turpin, fille de haut et puissant seigneur messire Auguste-Alexandre-Casimir de Turpin, comte de Jouë, etc., et de Jeanne-Françoise de Villefavard de Monard. (G G 156).

E Supplt 1439. (Registre.) — 41 feuillets, papier.

1774. — Baptêmes, mariages et sépultures. — 18 janvier, baptême de Paul-Augustin, né le 17, fils de Me Pierre Lair, notaire royal, et de Jeanne-Catherine Percheron ; parrain, Paul Lair, oncle paternel de l'enfant, marraine, Élisabeth Billé. B. Deforis, vicaire. Élisabeth Billet. Paul Lair. — 22 février, baptême de Jacques-Hippolyte, fils de messire Jacques-Hélie Le Vallois, procureur au siège royal de Saint-Jean-d'Angély, et de Suzanne Carry ; parrain, Denis Jacques Le Vallois, marraine, Marie-Thérèse Le Vallois, frère et sœur du baptisé. — 19 avril, procès-verbal de la bénédiction de l'hôpital militaire. — 10 mai, baptême du fils de messire Joseph, vicomte de Lescours, chevalier, seigneur de Machecou, de Candeau, et d'autres lieux, et de dame Estourneau de La Touche. « Par la permis- » sion de M. l'abbé Delord, vicaire général de Monsei- » gneur l'Évêque, j'ai différé les autres cérémonies du » baptême de l'enfant qui n'a pas reçu de nom. » — 23 mai, enterrement de Pierre Guionnet, conseiller du roi, procureur en l'Hôtel de Ville de Saint-Jean-d'Angély, procureur à la sénéchaussée de cette ville, décédé le 22 du dit mois, à l'âge de 45 ans. — 4 juin, supplément du baptême du fils du vicomte de Lescours, nommé Joseph-René. — 15 novembre, mariage de Georges de Montplaisir, sous-commissaire de la marine au département de Rochefort, fils de Pierre Dières de Montplaisir, commissaire de la marine, et d'Élisabeth La Planche, et de Françoise-Perpétue de Bonnegens des Hermitans, fille de feu Jean-Baptiste de Bonnegens, seigneur des Hermitans, ancien conseiller du roi, rapporteur du point d'honneur en la sénéchaussée de cette ville. (G G 157).

E Supplt 1440. (Registre.) — 40 feuillets, papier.

1775. — Baptêmes, mariages et sépultures. — 4 avril, baptême de Pierre-Alexandre, fils de Pierre-Alexandre Delestang, écuyer, conseiller du roi et receveur des tailles de l'Élection de Saint-Jean-d'Angély, et de Catherine-Madeleine Gruel de Villeneuve ; parrain, Louis Chasseriau, commis à la recette des tailles, et marraine, Louise Bonnin ? son épouse. — 4 juin, baptême de Louis, fils de Pierre-Louis-Joseph Mousnier, titulaire de l'office de conseiller du roi, Élu au siège royal de l'Élection de cette ville, et de Jeanne-Victoire Rivet-Thibaudière ; parrain, Louis Rivet-Thibaudière, bourgeois, marraine, Anne Brochard, épouse de Jacques Mousnier, conseiller du roi. — 10 juillet, réception de Marie-Marguerite Rocagé, âgée de 24 ans, dans l'institut Coybo. — 28 octobre, baptême de Marie-Madeleine, fille de Jacques Pipi, marchand, et de Madeleine de Foix. (La famille Pipi a depuis obtenu l'autorisation de changer son nom contre celui de Deramée.) — 3 novembre, baptême de Marie, fille de maître Élisée Loustallot, avocat en Parlement, et de Marie-Marguerite-Louise Caffin ; parrain, Jacques Allenet de La Grange, marraine, Marie-Suzanne Loustallot, sœur de la baptisée. (G G 158).

E Supplt 1441. (Registre.) — 46 feuillets, papier.

1776. — Baptêmes, mariages et sépultures. — 10 mars, baptême de Victor, fils de messire Joseph-Mathieu Faure, notaire royal, et de Marianne Lemaistre,

parrain, Joseph-Victor Larade, conseiller du roi, lieutenant particulier au siège royal de cette ville, marraine, Marie-Monique-Élisabeth Lemaître. — 22 mars, abjuration de la R. P. R. par Jean-Jacques Percheron, 18 ans, fils de Jacques, bourgeois, et de Jeanne Cadereau, reçue par J. Christophe Chapot, curé de Saint-Jean-d'Angély. — 28 octobre, baptême de Clément-Auguste-Benoist Des Nobles, fils de messire François-Cabaud Des Nobles, conseiller du roi, et de Christine Saint-Blancard ; parrain, R. P. Dom Benoist Le Maire, religieux bénédictin, marraine, Jeanne-Hélène Tillié. — 28 décembre, enterrement de Alexandre Allenet, fils de Pierre Allenet, bourgeois, et de Marie Navarain. (G G 159).

E Suppl[t] 1442. (Registre.) — 43 feuillets, papier.

1777. — Baptêmes, mariages et sépultures. — 17 janvier, baptême d'Élisabeth de Bonnegens, fille de Charles-Guillaume de Bonnegens de La Grange et de Denys Bonnin de La Chaînée ; parrain, Prieur-Denis Ouzanneau, marraine, Élisabeth de Bonnegens, sœur de la baptisée. — 4 janvier, mariage de messire Denys, chevalier, seigneur de Nantillé, fils de feu messire Henri, chevalier, seigneur de la Maisonneuve, Nantillé et autres lieux, et de Marie-Marguerite de Bernet, et de Sophie-Clotilde de Turpin, fille d'Alexandre-Auguste-Casimir de Turpin, comte de Jouhé, et de Françoise de Mosnard. — 18 novembre, enterrement de Jean-Baptiste Mestadier, greffier de l'Élection de cette ville, décédé à 48 ans. (G G 160).

E Suppl[t] 1443. (Registre.) — 34 feuillets, papier.

1778. — Baptêmes, mariages et sépultures. — 3 mai, baptême de Marie-Louise Cardailhac, fille de Pierre-Paul Cardailhac, chirurgien-major de l'hôpital militaire de cette ville, et de Louise Érouet ; parrain, Charles-François Gaudin Ducheseau, chevalier, marraine, Marie Le Vallois. — 4 juin, abjuration de « l'hérésie de Calvin, dans laquelle elle avoit vécu depuis son enfance » par Jeanne Thibaud, fille majeure de Jacob Thibaud et de Madeleine Roman, entre les mains de J. Christophe Chapot. — 10 septembre, mariage de René Desvignes, sergent, fils de messire Pierre Desvignes, huissier royal, et de Radegonde-Louise Aromdeau, avec Jeanne Rulland, fille de Jacques, chamoiseur, et de Marie Ducor. — 15 septembre, réception de la sœur Marguerite Barry, âgée de 25 ans et quelques mois, par la communauté des religieuses converses. — 23 novembre, enterrement de messire Charles-Maurice Bareau, avocat en la cour, veuf de Marie Marchaut, décédé à 70 ans. — 24 novembre, mariage de François-Henry-Georges-Louis de La Fay de La Taillée, écuyer, chevalier, officier au régiment royal, etc., fils de haut et puissant seigneur messire Armand-Louis-Philippe Du Fay de La Taillée, chevalier, etc., et de Louise-Henriette de Beaucorps, avec Hélène Gaudin Ducluseau, fille de messire Louis-Jacques François Ducluseau, chevalier, seigneur du Cluseau et autres places, et de Marie-Charlotte Mulon de La Vernette, etc. (G G 161).

E Suppl[t] 1444. (Registre.) — 45 feuillets, papier.

1779. — Baptêmes, mariages et sépultures. — 25 janvier, mariage de Louis-François Duret, avocat en Parlement de Paris et vice sénéchal de Saint-Jean-d'Angély, fils de Louis Duret, bourgeois, et de Marie de Marsas, avec Marie-Marguerite Guillonnet, fille de Louis Guillonnet, juge sénéchal de la châtellenie de La Brosse et procureur d'office de l'abbaye royale de Saint-Jean-d'Angély et de feu Marguerite Mallo. — 9 février, mariage de Jacques-Sébastien Dautriche, avocat en la cour, fils de feu Jacques-Daniel Dautriche, bourgeois, et de Marguerite Hilairet, avec Élisabeth Duvergier, fille de Pierre Duvergier, écuyer, et de Henriette Épagnon des Iles. — 31 juillet, enterrement de François-Alexandre Du Mesnil, chevalier, capitaine commandant au régiment de Beaujolais, avec rang de major, chevalier de Saint-Louis, « décédé dans cette ville où il étoit depuis trois mois malade, âgé de 48 ans. » — 15 août, baptême de Marie-Élisabeth de Saint-Blancard, fille de messire Louis Charles Saint-Blancard, conseiller du roi, et de Marguerite-Élisabeth Larade ; parrain, Louis Saint-Blancard, avocat à la cour, son aïeul paternel, marraine, Marie-Marguerite Pelluchon. — 21 octobre, mariage de messire Pierre Babinet de Ranville, gendarme de la garde du roi, écuyer, seigneur d'Augelès-Beaumont et autres lieux, fils de Pierre Babinet, écuyer, seigneur des Chaumes, et de Madeleine Babin, avec Jeanne de Covignac, fille de messire Étienne de Covignac, écuyer, et de feu Claudine Bengain. (G G 162).

E Suppl[t] 1445. (Registre.) — 47 feuillets, papier.

1780. — Baptêmes, mariages et sépultures. — 5 janvier, baptême de Guillaume-Alexandre Du Bois de Saint-Mandé, fils de messire Jacques-Alexandre Du Bois de Saint-Mandé, chevalier, seigneur de Competeau, capitaine de dragons au régiment d'Orléans, et de Marie-Maurice Charrier ; parrain, messire Guillon-

net-Alexandre Du Bois de Saint-Mandé, chevalier, ancien capitaine de dragons, chevalier de Saint-Louis, marraine, Jeanne-Marie-Thérèse Thomas d'Othon (Authon), épouse de messire Maurice Charrier, seigneur d'Othon, procureur du roi, etc. — 18 février, baptême de Jean-Victor-Augustin Larade, fils de messire Joseph-Victor Larade, conseiller du roi, lieutenant particulier en la sénéchaussée de Saintonge établie à Saint-Jean-d'Angély, et de Marie Monique-Élisabeth Le Maistre ; parrain, Jean Le Maistre, conseiller avocat du roi honoraire en la sénéchaussée, son aïeul maternel, marraine, Marie-Monique-Élisabeth Perraudeau, épouse de maître Pierre-Daniel Henry, conseiller du roi, lieutenant criminel général de la sénéchaussée, tante maternelle du baptisé. — 17 avril, enterrement de Louis-Charles Duret, fils de messire Louis-François Duret, avocat, et de Marguerite Guillonnet. — 17 septembre, enterrement d'Ursule Guenon, 30 mois, fille de Sébastien Guenon et de Marguerite Mauvaux. — 19 septembre, mariage entre Jean-Antoine-Honoré Masson de La Sauzaie, fils de messire Jean-Auguste Masson, écuyer, seigneur de La Sauzaie, La Forest et autres lieux, et de Marie-Anne-Calixte L'Hérisson, et d'Angélique-Élisabeth de La Laurencie, de Lafond, fille de Jean-Gabriel de La Laurencie, chevalier, seigneur de L'Effort et autres lieux, et de Marie-Henriette de Gentils. (G G 163).

E Suppl[t] 1446 (Registre.) — 48 feuillets, papier.

1731. — Baptêmes, mariages et sépultures. — 27 février, mariage entre Pierre-Gabriel Lacour, huissier audiencier au siège de l'Amirauté de La Rochelle, fils de Jean-Baptiste-Michel Lacour, huissier audiencier au siège de la vicomté royale d'Aunay, et fermier du château de Rocheron, et de feu Clémence Bouché, avec Marie Mesnard, fille de Mesnard, ancien contrôleur des fermes du roi, et de feu Marie Beaud. — 4 mars, confirmation de « 4.000 catholiques » par monseigneur Germain Châtaigner de La Châtaigneraie, évêque de Saintes. — 10 avril, baptême de Louis-Gabriel Duret, fils de messire Louis-François Duret, avocat en Parlement de Paris et au sénéchal de la dite ville, et de Marie-Marguerite Guillonnet ; parrain, messire François-Gabriel Guillonnet, avocat à la cour et conseiller du roi et son procureur en l'Hôtel-de-Ville de Saint-Jean-d'Angély, oncle maternel du baptisé, marraine, Françoise-Henriette de Bonnegens, épouse de messire François-Jacques Guillonnet de Merville, avocat en la cour, oncle maternel de l'enfant. — 15 juin, enterrement de Pierre-Luc Allenet, sieur de l'Ile, bourgeois, fils de feu Pierre Allenet, sieur de l'Ile, et de feu Marie Vergneau, acte dressé en présence de Jean-Baptiste Simon, négociant, son beau-frère, et de messire Jacques Allenet, notaire royal, échevin. — 18 août, enterrement de très-haut et très puissant seigneur monseigneur Charles de Broglie, comte de Broglie, marquis de Ruffec, baron des baronnies d'Aisie, Empuré et Martreuil, seigneur de Nanteuil en Vallée, Cauchy et autres lieux, lieutenant général des armées du roi, chevalier de ses ordres, gouverneur des ville et château de Saumur, gouverneur général du Saumurois, commandeur en chef pour Sa Majesté dans le comté de Bourgogne et ci-devant son ambassadeur auprès du roi et de la République de Pologne, époux de très haute et très puissante dame Madame Louise-Auguste de Montmorency, décédé dans ladite abbaye, le 16 dudit mois d'août, après s'être confessé et avoir reçu le sacrement d'extrême onction, âgé de 62 ans moins 4 jours. Ses funérailles ont été célébrées par le R. P. prieur de ladite abbaye, assisté de sa communauté, de nous, curé soussigné, de notre clergé, des corps religieux, de messieurs les officiers de la maréchaussée et officiers municipaux de ladite ville, toutes les troupes qui se trouvaient au camp de Saint-Jean-d'Angély, ainsi que la cavalerie qui était en quartier, ont pris les armes et lui ont rendu les honneurs militaires d'usage ; M. le marquis de Vogué, lieutenant général des armées, commandant dans la province, commandait les troupes du convoi et M. le comte de La Tour du Pin, maréchal de camp, menait le deuil et en présence de M. Guy-Martin du Bois-Martin, son secrétaire aux commandements de Franche-Comté, de MM. d'Ormai, aide-maréchal général des logis employé en Aunis, et de M. de Chancel ? aide de camp dudit feu seigneur comte de Broglie, lesquels ont signé le présent acte, comme témoins. (Signé) Du Bois Martin, D'Ormay, De Chancel, Fr. R.-L. Maire, prieur de l'abbaye, J. Christophe Chapot, curé. (G G 164).

E Suppl[t] 1447. (Registre.) — 50 feuillets, papier.

1782. — Baptêmes, mariages et sépultures. — 17 février, baptême de Jean Duvergier, fils de messire Eutrope Duvergier, procureur au siège royal de cette ville, et de Marie Thérèse Barbaud ; parrain, Jean Drillouin, marraine, Louise Drouhet. — 26 février, enterrement de messire Charles Allenet, prêtre et chanoine de l'église cathédrale de Luçon, âgé de 59 ans, fils de

feu Paul Allenet, bourgeois de cette ville, et de Marie Paulian. — 30 mars, baptême du fils de messire Anne-Christophe-Élisabeth, comte de La Roche-Courbon-Blénac, officier au régiment de royal vaisseau, et de Catherine-Élisabeth-Charlotte Vienot de Vaublanc. — 16 mai, mariage de Jean-François Vienot de Vaublanc, chevalier, lieutenant du régiment de La Sarre infanterie et chevalier de Saint-Lazare, fils de messire François Vienot de Vaublanc, chevalier de Saint-Louis, ancien major aux îles du Levant, et de Catherine-Élisabeth de Pereau, et de Madeleine du Chastenet de la Ferrière, fille de messire Jean Chastenet de la Ferrière, chevalier, seigneur de la Ferrière et autres lieux, et de Marie-Marguerite Le Bel. — 18 juillet, mariage de François-Gabriel Guillonnet, avocat à la cour et siège royal de la présente ville, veuf d'Anne Charpentier, fils de messire Louis-François Guillonnet, procureur fiscal de l'abbaye royale de la dite ville, et de feu Marguerite Mallet, avec Marie-Céleste-Agathe Gruel-Villeneuve, fille de Benjamin Gruel-Villeneuve, bourgeois, conseiller assesseur de l'Hôtel-de-Ville, et de Madeleine Drouhet. — 16 décembre, abjuration de la R. P. R. par Madeleine Basbœuf, âgée de 33 ans, qui s'est mariée le 7 janvier 1783. (G G 165).

E Suppl[t] 1448. (Registre.) — 50 feuillets, papier.

1783. — Baptêmes, mariages et sépultures. — 6 mai, enterrement du curé Jean-Christophe Chapot, religieux bénédictin, licencié en droit canon, curé de Saint-Jean-d'Angély depuis 1750, décédé le 5 du dit mois, âgé de 69 ans. — 31 juillet, réhabilitation du mariage de messire Vincent-Marie Viénot de Vaublanc et de Marie-Charlotte-Gaspard de Saillenfer de Fontenille. — 10 novembre, baptême de Louise-Victoire-Joséphine de La Laurencie, fille de messire Bertrand-Henri, comte de La Laurencie, chevalier, seigneur de Villeneuve-la-Comtesse, et de Marie-Suzanne-Joséphine de Meux de Termont; parrain, François de La Laurencie, chevalier, capitaine des vaisseaux du roi, chevalier de l'ordre de Malte, marraine, Louise-Victoire-Joséphine de Meux de Termont, oncle et tante paternel et maternelle de la baptisée. — 8 novembre, baptême de Henry-Joseph-Vincent de Bonnegens, fils de messire Jean-Joseph de Bonnegens, seigneur des Hermitans, La Grange, le Rateau et autres lieux, conseiller du roi, président lieutenant général en la sénéchaussée de Saint-Jean-d'Angély, et d'Anne Torchebœuf-Lecomte; parrain, Vincent-Guillaume-Gaspard Torchebœuf-Lecomte, écuyer, seigneur de La Vigerie, de La Cave et autres lieux, grand-père maternel, marraine, Marie-Gabrielle-Henriette, veuve de messire Jean-Baptiste de Bonnegens, seigneur des Hermitans, conseiller du roi, rapporteur honoraire du point d'honneur de la dite sénéchaussée, grand'mère maternelle, en présence des soussignés Torchebœuf-Lecomte, Marie-Gabrielle Henriette de Bonnegens, Agrault Le Comte, Bieuville, Le Berthon, Marie-Anne-Désirée Bieuville, etc. (G G 166).

E Suppl[t] 1449. (Registre.) — 44 feuillets, papier.

1784. — Baptêmes, mariages et sépultures. — 26 mai, baptême de Claude-Maurice Normand, né le 24, fils de messire Claude-Alexandre Normand d'Authon, écuyer, seigneur de la baronnie d'Authon, conseiller du roi, son avocat en la sénéchaussée de cette ville, et de Thérèse-Marguerite Charrier; parrain, messire Claude-Jean Normand, écuyer, seigneur des Églises-d'Argenteuil, conseiller secrétaire du roi, maison, couronne de France et de ses finances, aïeul paternel, marraine, Marie-Thérèse Thomas d'Authon, veuve d'Antoine-Maurice Charrier, seigneur de la baronnie d'Authon, conseiller du roi, son procureur en la sénéchaussée de cette ville aïeul maternel du dit enfant. — 19 juin, baptême de Françoise-Émilie Du Bois de Saint-Mandé, fille de Jacques-Alexandre Du Bois de Saint-Mandé, capitaine de dragons, aide de camp de M. le comte de la Tour du Pin, etc., et de Marie-Maurice Charrier; parrain, Pierre-Jacques Du Bois de Saint-Mandé, ancien capitaine de dragons, chevalier de Saint-Louis, grand oncle de l'enfant, marraine, Françoise de Conti de Saint-Mandé, grand'mère paternelle. — 16 juillet, baptême de Jean-Baptiste André Lemoine, fils d'André Lemoine, conducteur des travaux du roi, et d'Élisabeth Véti; parrain, André Pinocheau, cabaretier, marraine, Jeanne Tourneur, épouse de Jean Deschamps, cordonnier. — 19 octobre, mariage de Pierre Raybaud, bourgeois, natif de Montpellier, et de Marie Jollet. — 23 novembre, mariage de Michel Normand, marchand, fils de Michel Normand, marchand à Aunay, et de Jeanne Martin, avec Marie Marthe Mounier, fille de Jean-Élie Mounier, avocat à la cour de Saint-Jean-d'Angély, et de Marie-Anne-Élisabeth Meaume. (G G 167).

E Suppl[t] 1450. (Registre.) — 47 feuillets, papier.

1785. — Baptêmes, mariages et sépultures. — 6 janvier, baptême de Jean Élie Delhomme, fils de messire Jacques-Charles Delhomme, notaire royal, et

de Marie Allenet ; parrain, Charles-Élie Delhomme, frère du baptisé, marraine, Marie-Madeleine Chaigneau, cousine germaine du dit enfant. — 20 mai, baptême de Madeleine-Marguerite-Céleste Guillonnet, fille de François-Gabriel Guillonnet, avocat à la cour, conseiller du roi, et de Marie-Céleste-Agathe Gruel de Villeneuve; parrain, Louis-François Guillonnet, procureur fiscal de l'abbaye royale, aïeul paternel de l'enfant, marraine, Madeleine Drouhet, épouse du sieur Gruel de Villeneuve, conseiller assesseur de l'Hôtel-de-Ville, aïeule maternelle de l'enfant. (G G 168).

E Suppl[t] 1451. (Registre.) — 50 feuillets, papier.

1786. — Baptêmes, mariages et sépultures. — 13 janvier, enterrement de messire Pierre-Louis de Beaucorps, chevalier, seigneur de Cigogne, Lagrange, etc., capitaine réformé des volontaires de Clermont-prince, époux de Marie-Mélanie-Adélaïde-Angélique-Félicité de Lambertye, décédé le 12, à 54 ans. — 27 février, mariage de Auguste Laurent, fils de François Laurent, notaire royal, et de Marie-Madeleine Chaillet, avec Marie-Geneviève Dautriche, fille de Jacques-Daniel Dautriche, bourgeois, et de Marguerite N. — 19 juillet, baptême de Pierre-Jacques-Louis Lair de Léperon, fils de Joseph Lair de Léperon, et de Jeanne Toully ; parrain, Jacques Pierre Pérault, marraine, Jeanne Toully, tante maternelle de l'enfant. — 1[er] août, mariage de Pierre-Louis Naud, capitaine des fermes du roi et de la régie royale, fils de Pierre-Alexandre Naud, conseiller du roi au siège royal de l'Élection de la ville de Nantes, et de Marie Letonneux, avec Marthe Allenet, fille de Pierre Allenet, bourgeois, et d'Anne Allenet. — 22 août, mariage de Louis-François Bérard, écuyer, sieur de La Rimbaudière, fils de Louis-François Bérard, écuyer, sieur de Montours, et de Madeleine-Geneviève-Henriette de Beaupère, native de Chinon, avec Ursule Larade, fille de Pierre Larade, avocat en Parlement, et de Françoise Renedier. — 3 décembre, abjuration de la R. P. R. par Jeanne-Madeleine Cadoreau, 23 ans, et Suzanne de Mélèze, 21 ans, de Chenay, en Poitou, en présence de François Pelletier, Jean Vanois, François Bureau, François-Alexis de Meschinet, clercs tonsurés et C. L. Domain, R. B., vicaire. (G G 169).

E Suppl[t] 1452. (Registre.) — 50 feuillets, papier.

1787. — Baptêmes, mariages et sépultures. — « L'an 1787, le six de mai, en présence des témoins » soussignés, Jacques Menuet, de la paroisse de Sep» vret en Poitou, âgé de 24 ans, domestique de cette » ville, Françoise Boutin, veuve Bonneaud, de cette » paroisse, âgée de 72 ans, Jeanne Feron et Marie, sa » sœur, âgées l'une de 23 ans, l'autre de 19 ans, natives » de la paroisse de Chenai, en Poitou, domestiques en » cette ville, ayant reconnu que, hors la vraie église, il » n'y a point de salut, de leur bonne volonté, et sans » aucune contrainte, ils ont fait profession de la foi » catholique, apostolique et romaine et fait abjuration » de l'hérésie de Calvin entre mes mains, de laquelle » je leur ai publiquement donné l'absolution en vertu » du pouvoir que Monseigneur l'Evêque de Saintes m'a » donné, pour cet effet. En foi de quoi, j'ai dressé le » présent acte, en présence de Jacques Menuet, de » Françoise Boutin, veuve Bonnaud, de Jeanne et » Marie Feron, qui ont été absous, lesquels ayant » déclaré ne savoir signer, plusieurs témoins ont signé » le présent acte avec moi. » (Signé), Mestadier, ancien curé de Pérignac, L. Pelletier, Jean Rifflet, François Bureau, Cornet, François de Méchinet, C. L. Domain, vicaire. — 6 mai, baptême de François-Louis-Joseph, fils de messire Jean-Joseph de Bonnegens, seigneur des Hermitans, Le Château, La Grange et autres lieux, conseiller du roi, lieutenant général en la sénéchaussée de cette ville, et d'Anne Torchebœuf Lecomte, parrain, François-Jacques Guillonnet de Merville, seigneur des Fiefs francs, avocat en Parlement, juge sénéchal de l'abbaye royale de cette ville, son oncle paternel par alliance, marraine Louise Ayrault, épouse de Vincent-Guillaume-Gaspard Torchebœuf Lecomte, seigneur de La Vigerie, La Cave et autres lieux, aïeule maternelle de l'enfant. — 17 juillet, mariage de Jean Jolly d'Aussy, fils de feu messire Nicolas-Jean-Baptiste Jolly d'Aussy et de Jeanne-Esther de Campet de Saujon de Prinsay, avec Marie-Madeleine-Julie Du Bois de Landes, fille de feu Jacques-Alexandre Du Bois de Landes, chevalier, seigneur de Saint-Mandé et de Marie-Madeleine-Henriette Meschain, dame de Pellouaille, La Prade et autres lieux. — 10 novembre, baptême de Guillaume Normand-Dufié, fils de Jacques Normand-Dufié, écuyer, conseiller du roi, receveur particulier des finances en la présente ville et d'Élisabeth Micheau. (G G 170).

E Suppl[t] 1453. (Registre.) — 48 feuillets, papier.

1788. — Baptêmes, mariages et sépultures. — 4 mai, baptême de Marie-Geneviève de Brie, fille de René-Alexandre d'Aussy, comte de Brie, seigneur de Landray en Aunis, et d'Angélique Gaudin de Landraye. — 8 juillet, baptême de Marie-Alexandrine-Césarine,

fille de messire César-Jean Joly d'Aussy, écuyer, seigneur de Nantillé, commissaires des guerres en titre d'office employé dans la division de l'Aunis et pour toute la généralité de La Rochelle, et de Madeleine-Julie Du Bois de Landes (morte le 16 juillet suivant). — 8 septembre, inhumation par le chapitre de l'abbaye royale de cette ville, « dans l'emplacement de la nou- » velle église du corps de messire Pierre-Daniel Héry, » conseiller du roi, lieutenant général criminel de la » sénéchaussée de Saintonge établie en la ville de » Saint-Jean-d'Angély, ancien maire électif de ladite » ville, âgé de 65 ans, muni des sacrements de l'extrême- » onction, décédé le jour précédent. » — 15 décembre, mariage de haut et puissant seigneur Pierre-Henry Dupont de Gault, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, et capitaine d'infanterie, fils de feu haut et puissant seigneur Pierre-Henry Dupont de Gault, chevalier, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, gendarme de la garde du roi, pensionnaire de Sa Majesté, lieutenant colonel d'infanterie et commandant des gardes-côtes du pays d'Aunis, et de haute et puissante dame Marie-Anne Cornu, son épouse, le dit seigneur Du Pont de Gault (sic) demeurant ordinairement en l'île de Saint-Domingue, à présent à Paris, depuis deux mois, paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois, avec Marie-Catherine-Élisabeth Viénot de Vaublanc, fille de messire François Viénot de Vaublanc, chevalier, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, ancien major et commandant pour le roi à Saint-Domingue, et de Catherine Perreau, demeurant à Saint-Jean-d'Angély. (G G 171).

E Suppl[t] 1454. (Registre.) — 50 feuillets, papier.

1789. — Baptêmes, mariages et sépultures. — 8 janvier, baptême de « Jean-François-Alexandre Lecerf, » juif d'origine, âgé de 27 ans, natif de Saint-Avold en » Lorraine, fils de feu Alexandre Cerf et de Vitelle » Fribourg, nous ayant, depuis plus de 8 mois, témoi- » gné le plus grand désir de renoncer au judaïsme et » d'embrasser la religion chrétienne, ayant, de son » bon gré et bonne volonté, sollicité la grâce du » baptême, l'ayant trouvé suffisamment instruit et » disposé, en vertu de la commission que m'avait » donnée M. l'abbé Du Pavillon, vicaire général du » diocèse, je lui ai solennellement administré le sacre- » ment du baptême. On lui a donné dans le baptême » le nom de Jean-François-Alexandre. Le parrain a été » messire Jean-François Devinas, capitaine au régi- » ment royal Roussillon, la marraine, Madame Jeanne- » Françoise du Moncerd, veuve de messire Auguste- » Alexandre-Casimir, comte de Turpin... Nous avons » fait faire la première communion au néophyte, » qui s'est marié, le 28 janvier suivant, avec Ursule Clerjault. — (Deforis, curé). 20 avril, mariage de Pierre de la Taste, fils de Jean-Jacques de la Taste, conseiller du roi, président en l'Élection de la ville de Saintes, et de Catherine Dangibeaud, avec Anne Perreau, fille de Jacques-Alexandre Perreau, conseiller, son procureur au même siège de l'Élection, et de Marie-Henriette Maillet « ladite demoiselle demeurant, depuis plus » d'un an, en qualité de pensionnaire, en la commu- » nauté des dames Ursulines de cette ville. » — 22 juin, supplément des cérémonies du baptême pour Charles-Philippe-Marie Musnier, de Pleignes, fils d'Étienne-Maurice Musnier de Pleignes, écuyer, commissaire des poudres et salpêtres de cette ville, et de Marguerite-Marthe Tonneau de Fontclaire ; parrain, Monseigneur fils de France, frère du roi, comte d'Artois, représenté par Maurice Musnier de Pleignes, aïeul paternel de l'enfant, marraine, Madame la comtesse d'Artois, représentée par Madame Marguerite Tonneau, épouse de Chapiteau, écuyer, demeurant à Angoulême. — 30 juin, mariage de Claude-Alexandre, fils de messire Nicolas-Alexandre de Lestang (sic), receveur des tailles de l'Élection de Saint-Jean-d'Angély, et de Marie Thérèse Pasquier Petiveau, avec Françoise-Madeleine de Lestang, fille de messire Pierre-Alexandre de Lestang, receveur particulier des finances de l'Élection de Saint-Jean-d'Angély. — 1[er] juillet, enterrement de Marie-Madeleine Allenet Regnaud, épouse de Claude Étienne Regnaud, avocat en Parlement, conseiller du roi, bailli honoraire au comté de Saint-Fargeau, âgée de 60 ans. (G G 172).

E Suppl[t] 1455. (Liasse.) — 3 pièces sur papier, 15 pièces sur parchemin.

1331-1461. — Inventaire des papiers de l'abbaye et offices claustraux des moines Bénédictins de Saint-Jean-d'Angély (sans date). (G G 173).

SÉRIE H H.

Agriculture, Industrie, Commerce.

E Suppl[t] 1456. (Liasse.) — 3 pièces papier, 5 parchemin

1331-1631. — Procès-verbal d'une assemblée des notables des paroisses des environs de Saint Jean-

d'Angély convoqués par le maire pour l'envoi dans les Flandres de députés chargés de débattre les intérêts du commerce (1331.) — Ordonnance de Jean de Clermont, sire de Chantilly, maréchal de France, autorisant les maire et bourgeois de Saint-Jean-d'Angély à vendre dans la ville et ses faubourgs des vins étrangers (1354). — Certificat du maire attestant la mise en vente par un marchand de la ville de quatre balles de mercerie qu'il avait amenées de Paris (1385.) — Lettres patentes de Charles VI, portant défense à tout marchand forain, n'étant pas membre de la commune, de vendre aucune marchandise au détail à Saint-Jean-d'Angély les jours autres que ceux de foire ou marché (1412.)— Supplique des maires, échevins, conseillers et pairs de Saint-Jean-d'Angély au trésorier de France, pour solliciter la suppression de droits exigés des marchands de Saint-Jean-d'Angély, contrairement à leurs privilèges (1450-1500.) — Ordonnance du lieutenant général Amaury Bouchard pour la vérification des futailles (1517.) — Règlement sur la police du pain, espèces, poids et prix d'icelluy que les maîtres boulangers de la ville de Saint-Jean-d'Angély doivent tenir et garder pour le bien et soulagement du public (1617.) — Extrait des registres de la police générale de Saintes, relatif aux boulangers. (H II 1 8).

E Suppl^{t} 1457. (Liasse.) — 1 reg., in-4°, 40 feuillets, papier et 5 pièces, papier.

1679-1803. — Registre pour la communauté des maîtres apothicaires de la ville de Saint-Jean-d'Angély (1679-1803.) — Mémoire pour obtenir le passage par Saint-Jean-d'Angély du courrier de Saintes à La Rochelle (1686.) — Statuts des maîtres orfèvres de Saint-Jean-d'Angély et autres pièces relatives à la dite maîtrise (1733-1787.) — Procès-verbal de vérification des mesures servant au blé et au vin, au minage de Saint-Jean-d'Angély (1723.) — Lettre du procureur général envoyant un arrêt de la cour des Aides du 3 juillet 1787, réglementant la fabrication et le commerce des eaux-de-vie (1787.) — État des mesures de longueur, de capacité et de poids en usage avant la Révolution dans l'étendue de la sénéchaussée de Saint-Jean-d'Angély. (H II 9-14).

SÉRIE I I.

Documents divers, inventaires, objets d'arts.

E Suppl^{t} 1458. (Liasse.) — 3 feuillets, papier.

1381-1600. — Liste des notaires et greffiers de Saint-Jean-d'Angély et autres lieux circonvoisins qui ont passé des actes touchant les droits de l'abbaye de Saint-Jean d'Angély, suivant les dates mentionnées à l'inventaire des titres (1381-1600). — Acte d'échange entre Guillaume Gombault, seigneur de Champfleury, Philibert Gombault, son fils, et Loïse Lapersonne, femme de ce dernier, d'une part ; et Jean Guitard, seigneur du Breuil-Bastard, d'autre part, de deux maisons leur appartenant dans la châtellenie, terre et seigneurie de Cougoussac, contre une prise de marais salants appelée Neufville, située à Cougouilhe, commune de Saint-Just (1532.) (I I 1-2).

E Suppl^{t} 1459. (Registre.) — In-4°, 41 feuillets, papier, plusieurs feuillets manquent.

1664. — Papier censif de la seigneurie d'Orioux et fief appartenant à Jean Fé-Lesmerie, écuyer, sieur du Gré et des susdits lieux. — Ce registre contient la copie des pièces relatives à la dite seigneurie ; entre autres celle d'une vente par Hugues de Surgères et Guillaume Manigou, du fief de Beaupuy, à sire Bernart de Marteau, bourgeois de Saint-Jean-d'Angély en l'an 1285. (I I 3).

E Suppl^{t} 1460. (Liasse.) — 33 feuillets, papier, 3 sur parchemin.

1669-1789. — Nomination d'un maître boucher à Saintes par Louis XIV, à l'occasion du mariage de la reine (1669.) — Acte de vente d'une maison, située rue Matha à Saint-Jean-d'Angély, par François Roger à Étienne Griffon (1572). — Promesse et acte de vente par Bonnouvrier, Jean, à Coullon, Pierre, d'une maison sise Champ des Jacobins, et déclaration de la dite maison (1677-1682). — Discours prononcé par M. Necker, ministre des finances, à l'Assemblée nationale le 24 septembre 1789. (I I 4-7).

E Suppl^{t} 1461. (Cahier.) — 238 feuillets, papier.

1793. — Catalogue de la Bibliothèque Nationale des districts d'Angély-Boutonne (sans date). (I I 8).

TABLES

TABLE DES NOMS DE LIEUX

A

Aiguille (Fief de l', près Saint-Jean-d'Angély), G G 1, 42; I I 3.
Angoulême, B B 44 *bis* ; C C 8-12.

B

Barbezieux, C C 14-15, 36-47.
Beaupuy (Fief près Saint-Jean-d'Angély), C C 49, 67.
Benon, F F 32-33.
Bernouët (Écluses de), B B 4, 17, 29, 33, 37 ; D D 1-10.
Bourg, C C 22.
Bourg-Charente, B B 25.
Bourges, C C 20, 27.
Bouteville, B B 12, 17.
Boutonne (la Rivière), B B 26, 45 ; C C 23, 67 ; F F 20, 72.

C

Carillon, C C 8.
Celles-en-Berry, B B 27.
Champdolent, C C 8.
Chancelée, B B 68.
Charente (Rivière la), C C 49, 67.
Châteauneuf, B B 24.
Château-Renaud, C C 21.
Chinon, C C 8, 22.
Ciré, B B 27.
Cognac, A A 20 ; B B 25, 45 ; C C 43.
Conac, B B 28.

F

Fayolle (La) (Saint-Denis-du-Pin), F F 16 ; G G 7.
Fontenay-le-Comte, B B 88.

G

Gand, F F 36.
Garnaud, C C 19.
Gasson (Fief), C C 23.
Guey-Charrau (Canal), F F 4.

H

Harfleur, C C 36.

J

Jarnac, C C 22.

L

Lhôpital, C C 23.
Limousin, A A 6.

M

Marennes, C C 40.
Matha, C C 8.
Maupertuis (Portes de), C C 23, 27.
Mauzé, C C 8.
Montendre, B B 19.
Montignac, B B 44 *bis*.
Montluçon, B B 27.
Mornac, B B 30.
Mortagne, B B 17-18 ; C C 16-17.

N

Neufville (Paroisse de), Marais salants I I 2.
Nieul, B B 27 ; C C 20.
Niort, C C 8.
Normandie, C C 8, 28.
Nuaillé, B B 19.

O

Orgouillet, près Ribéroux, D D 1.
Orioux, I I 3.

P

Paulcon, B B 28 ; C C 28.
Péray, C C 8.
Périgord, A A 6.
Plassac, C C 8 ; F F 43.
Poitiers, B B 27 ; C C 8, 27.
Pons, C C 15, 16.
Pont-l'Abbé, C C 30.
Pouzat (Le) (Saint-Denis-du-Piu), B B 68.

R

Rochelle (La), A A 3 *bis* ; C C 8, 11, 22, 28 ; B B 26, 31.
Rouen, G G 8, 28.
Roussillon, G G 20.

S

Saintes, A A 47 *ter* ; B B 45 ; C C 8, 15, 19 ; H H 8.
Saint-Julien de l'Escap, B B 24 ; C C 19.
Saint-Maixent, B B 28 ; C C 8, 27 ; F F 32.
Sainte-Même, C C 8.
Saintonge, A A 6 ; B B 69 ; C C 18.
Saint-Savinien, B B 27 ; C C 8, 43.
Soubise, C C 18, 40.
Surgères, B B 27 ; C C 8, 22.

T

Taillebourg, B B 9, 19, 21, 31 ; C C 8 ; F F 15.
Talmont, B B 31.
Tarn, F F 50.
Thors, C C 19.
Thouars, F F 32.
Tonnay-Charente, G G 27 ; F F 41 ; G G 4.

V

Vars, C C 18.
Vendôme, C C 19.
Virol, F F 43.

TABLE DES NOMS DE PERSONNES

A

Acarie Foulques, seignenr de la Fayolle, G G 7.
Adam de Cambray, B B 27 ; C C 8.
Aguesseau (Pierre d'), voir Daguesseau.
Aiges (Jean des), C C 26.
Albret (Antoine d'), duc de Guyenne, A A 23 ; C C 8 ; E E 11 ; F F 32 ;
Amboise (d'), voir de Clermont d'Amboise.
Angoulême (comte d'), C C 8, 28.
Antoine, roi de Navarre A A 23.
Archambaud (comte de Périgord), F F 6.
Asse (Constantin), écuyer, F F 42.
Auffroy (Hélie), B B 2.
Augier (Philippe), B B 58.
Aulnay (vicomte d'), C C 19, 19.
Antipton (comte de), B B 31.

B

Baillon, intendant de La Rochelle, B B 68.
Balloufeau (Olivier), A A 32.
Barbaud (Pierre), B B 66.
Barbazan (sire de), lieutenant en Guienne, B B 26 ; C C 8, 15 ; F F 20.
Barnaudus (Bernardin), B B 1.
Barthommé (Jean), B B 45.
Baudoin de Fréville, sénéchal, F F 5.
Bauldouin (Sébastien), A A 47-48.
Beaulieu (de), lieutenant à Saint-Jean-d'Angély, A A 47 *bis* ; B B 49.
Beneset (Jean), B B 64.
Bessé (chevalier de) B B 68.
Bidaut (Guillaume), C C 8 ; F F 49, 44.
Bidaut (Jean), B B 24, 27, 29 ; F F 24.
Bonnegens (Jean-Baptiste de), B B 66.
Bouffay (Jehan du), C C 22.
Bouillon (duc de), B B 50 *bis*.
Bourbon (Henri de), prince de Béarn, roi de Navarre, roi de France (Henri IV), A A 47, 48 ; B B 50 *bis*.
Bourgogne (duc de), F F 36.
Boussac (de), B B 28.
Brageloigne (Adam de), F F 15.
Brantôme (de Bourdeille, seigneur de), C C 32.
Brémont, Louis, E E 6.
Bretagne (duc de), B B 28.
Brochard (Jean), B B 50 *bis*.
Brosset (Jean), B B 50 *bis*.
Burie (Charles, comte de), C C 30.

C

Cabaud des Nobles, B B 69.
Camont (de), A A 51.
Captal de Buch (Archambaud de Grailly), B B 12.
Cardel (Charles), B B 44 *bis*.
Castelneuf (Pierre de), E E 1.
Chabannes (Antoine de), comte de Dammartin, E E 6.
Châlons (Hugues de), CC 12.
Chambrillac (de), B B 24.
Chamilly (François Bouton de), B B 64-64.
Charles IV, roi de France, C C 2.
Charles V, roi de France, A A 3, 3 *bis*, 4.
Charles VI, roi de France, A A 5, 7 ; C C 4, 7, 9, 11, 12, 36, 40 ; F F 10, 11 ; H H 4.
Charles VII, roi de France, C C 11, 42, 43, 46, 47 ; F F 32 ; G G 9.
Charles VIII, roi de France, A A 10-11 ; C C 11, 56.
Charles IX, roi de France, A A 27, C C 65.
Charles d'Espagne, connétable, E E 1-2.
Charles, duc de Guienne, C C 11, 54.
Charron (Guillaume), A A 21.
Chataigner (Jean), C C 20 ; G G 24.
Chateauroux (de), C C 30.
Chauveau (Jean), B B 25.
Clamvie (de la), B B 50 *bis*.
Clarance (duc de), B B, 24.
Clément VII, G G 4.
Clermont (Jean de), F F 7 ; H H 2.
Clermont (comte de), B B 31.
Clermont-Tonnerre (Gaspard de), B B 69.
Condé (Henri de Bourbon), A A 47-48 ; B B 50 *bis* ; C C 31.
Condé (princesse de), A A 47.
Cordigery (Jean), C C 28.
Coucy (madame de), B B 11.
Couëtivy (Prégent de), C C 44.
Courant, F F 6.

Courcade (demoiselle de la), B B 50 *bis*.
Coutelier (Pierre), B B 14, 20.
Coutelier (André), B B 4, 9.
Coybo (mademoiselle de), B B 66, 68; G G 50.
Cumont (Jean de), C C 8.
Cumont (Héliès de) G G 10.
Cumont (Hugues de), B B 20.
Cumont (René de), C C 37.

D

D'Aguesseau (Pierre), C C 30.
D'Aguesseau (le chancelier), B B 65.
Debonnes (Jean), B B 45.
Decamps (Jacques), B B 69.
Dezille (Quentin), B B 70.
Dière (Jacques-Christophe), B B 65.
Dorval, lieutenant en Saintonge, C C 7-8.
Douglas (Archibald, comte de), connétable B B 27.
Drahonnet (Charles), B B 68.
Du Bois de Saint-Mandé, B B 69.
Du Chastard (Héliès), B B 28; C C 8; F F 26 30.
Du Châtel (Tanneguy), F F 19.
Dufresne (Paul), B B 70.
Du Gueselin (Bertrand), B B 6.
Durand (Jean-Maurice), B B 68.

E

Épernon (J.-L. de Nogaret, duc d'), B B 44 *bis*, 50 *bis*; 52; C C 70.
Estissac (Amaury d'), F F 42.
Estrées (François-Annibal, marquis de Cœuvres, duc d'), maréchal de France, B B 64.

F

Fradin (Ambroise), B B 18.
François Ier, roi de France, A A 15 *bis*, 18, 19, 20, 22; C C 11, 57, 58, 59, 63.
François II, roi de France, A A 24-25.
Frappier (Georges), G G 12.

G

Gagnaire (Héliès), F F 42.
Gailhart-Durant, E E 1.
Gallerant (Jean), G G 5-6.
Gandoux (Jean), F F 51.
Garnier (Aimé-Rogier), B B 66.
Gaussard, capitaine de Montendre, C C 8.
Gévrier (Jean), C C 8.
Giraut de Saint-Aon, E E 1.
Gombault (Guillaume), I I 2.
Gouffier (Pierre), F F 50.
Gourges (Marc-Antoine de), F F 80.
Grailly (Archambaud de), captal de Buch, B B 12.
Guyenne (Louis, duc de), A A 5-6; C C 11.
Guignon (Jean de), C C 8.
Guillaume (comte de Poitiers), G G 2-3.
Guillaume des Bordes, F F 6.
Guillonnet (Louis-François), B B 66.
Guillonet de Merville, B B 70.
Guillotin (Jean-Baptiste), B B 69.
Guitard (Jean), I I 2.
Guiton (René), F F 78.

H

Harpedane (Jean de), B B 19, 20, 31; C C 5.
Henri Ier, roi de France, G G 1.
Henri II, roi de France, A A 23.
Henri III, roi de France, A A 27-28, 29-30, 38, 40; E E 11.
Henri IV, roi de France, A A 34-35; 38, 41, 42, 47 *bis*.
Héry (Pierre-Daniel), B B 69.
Hugues-Capet, roi de France, G G 1.

J

Jarnac (Jean Chabot, seigneur de) G C 30.
Jean (duc de Berry), A A 4.
Jean II, roi de France, A A 53; E E 3.
Jean de Clermont, E E 4.
Julian (Michel), G G 10.
Jumièges (Guillaume), C C 19; F F 20.

L

Lacombe (Clément de), B B 45.
Lair (Pierre), B B 69.
Lancastre (duc de), B B 11.
Lapeyronie (François), B B 66.
Lappe (Jean), B B 20.
Larade, B B 68.
Lautrec (Odet de Foix, seigneur de), maréchal B B 68.
Laydet (Pierre), F F 54.
Lemaitre, Jean-Joseph, B B 66, 68.
Lemaitre (Josué), B B 16.
Lesgle (de), C C 17.
Letellier de Laubray (Alexis), B B 69.
Louis VIII, roi de France, G G 1, 3.
Louis XI, roi de France, A A 8; C C 54; E E 6.
Louis XII, roi de France, A A 12; C C 11; E E 7.

Louis XIII, roi de France, A A 51 ; C C 53 ; F F 75 ; G G 44-45.
Louis XIV, roi de France, A A 52.
Louis XVI, roi de France, G G 50.
Louis IV, d'Outre-mer, roi de France, G G 1.
Louis (duc de Guyenne), A A 5-6.
Loustalot, B B 70.
Ludre (Charles-Louis, comte de), E E 9.

M

Madot (Geoffroy), B B 15.
Maillé (duc de), de Brézé, B B 71.
Maingou (Guillaume), I I 3.
Mainguet, B B 23.
Mallat (Jean), B B 59.
Manceau (Jean), G G 38.
Marcilly (de), C C 19.
Marchand (Alexandre), G G 30.
Marconnay (de), C C 30.
Mareuil (de), B B 28 ; C C 18, 22.
Mareuil (François de), CC 7.
Mareuil (Geoffroy de), F F 33, 37 ; G G 9.
Marie de Médicis, femme de Henri IV, reine de France, A A 49, 50 *bis*.
Marinis (de), B B 69.
Marne (de) (Arnaud), C C 8.
Marquis (Berthommé), B B 12, 16.
Marteaux (Bernard de), B B 7, I I 3.
Martin (dom), B B 69.
Martin (Colin), F F 47.
Mastaz (Ambroise de).
Méaux (baillif de), C C 8.
Mège (Jean), F F 15.
Méhé (Guillaume), F F 12.
Meschinet, B B 50.
Meulan d'Ablois, intendant à la Rochelle, B B 69.
Micheau (Batard de Thors), F F 32.
Monbron (Jacques de), B B 18.
Montausier (Charles de Sainte-Maure, marquis de), A A 52.
Montferrant (de) B B 31.
Montguyon (de), C C 31.
Montignac (Jehan de), E E 1.
Montpensier (duc de Bourbon), C C 7, 30-30.
Montyon (J.-B. Auget de), intendant de la Rochelle, B B 69.
Mortemart (monseigneur de Rochechouart de), B B 45.
Mortemart (François de Rochechouart de), E 9.

N

Narcillac (Pandin de), B B 69.
Naveau-Gazeau (Pierre), B B 66.
Necker (Jacques), I I 7.
Noblet (Jean), B B 20.
Noilhac (Itier de), C C 8.
Nouhe (de la) C C 31.

O

Onel (Thomas) B B 27.
Orléans (duc d'), B B 20.
Ouzanneau, B B 65.

P

Parc d'Archiac (du), B B 54.
Payen (Jean), B B 61.
Pépiu, René, B B 58.
Perraudeau, père, B B 69.
Philippe IV, roi de France, A A 1.
Philippe V, roi de France, C C 1.
Philippe VI, roi de France, A A 2 ; F F 4
Piet (Toussaint), F E 61.
Pin (du), C C 30.
Piron (André), F F 36.
Piron (Jean), B B 31 ; F F 45 ;
Pitard (Hugues), A A 1, 30.
Plusqualet (de), F F 36.
Pons (de), C C 15 ; F F 36.
Pouzauges (de), C C 15.
Prévost (Jean), B B 61.
Prieur (Jean), B B 61.
Puy de Fou (Le Galois de), F F 44.

Q

Queu (Raymond), B B 10.

R

Rabuteau (Jean), C C 27.
Raymon (Guilhen), E E 1.
Reboul (de) B B 70.
Régnaud, avocat, B B 70.
Reverseaux (Gueau de Gravelle de), intendant de la Rochelle, B B 70 ; F F 86.
Richelieu (du Plessis de), gouverneur de Saint-Jean d'Angély, C C 30-30-30-30.
Robert (Jacques-Jean-Baptiste), B B 65.
Roche (Jean de la) sieur de Barbezieux), C C 8, 27.
Roche (Jean de la), sieur de la Rochebaucourt, A A 17, 20.
Rochebaucourt (François de la), B B 39.
Rochechouart (Mortemart de), B B 27, C C 8.
Rochechouart (Aimery de), Mortemart, A A 1, B B 14, 27.
Rochechouart (François de), Mortemart, A A 15 *bis*.

Rochechouart (Geoffroy de), Mortemart, F F 18.
Rochechouart (René de), Mortemart, F F 77.
Rochefoucauld (comte de la), C C 30.
Rochefoucauld (évêque de la), B B 70.
Rochefoucauld (François de la), A A 51 ; B B 56 ; C C 70.
Rohan (Henri duc de), A A 50, 50 *bis*, B B 50 *bis* ; 56-56.
Roi de Navarre (Henri), C C 31.
Roilhe (Guillaume), B B 6.
Rolland (Arnaud), C C 30.
Roussignac (Jean de), F F 42.
Rulland (Benjamin), B B 66.
Rulland (Daniel), B B 65.

S

Saint-Blancard (de), B B 64.
Saint-Cire (Bâtard de), C C 8.
Saint-Florentin (comte de) B B 69.
Saint-Germain-de-Montroy, B B 50 *bis*.
Saint-Luc (François d'Espinay, seigneur de), C C 32.
Sainte-Même (de), B B 45.
Saintonge (comte de), C C 11.
Saint-Surin (de), C C 20.
Saint-Surin (Denis de), B B 28.
Sancerre (Jacques de), C C 10.
Saulx (Jeanne de) F F 77.
Saumur (Ambroise de), B B 15.
Saumur (Jean de), B B 3, 5.
Saumur (Héliés de), B B 27.
Saumur (Pierre de), G G 8.
Senac de Meilhan, intendant de La Rochelle, B B 69.
Senectère (maréchal de), B B 68.
Surgères (Hugues de), I I 3.

T

Thémines (de Lauzières, marquis de), maréchal de France, B B 50 *bis*.
Thoyras (Jean de), F F 46.
Thors (Pons de), C C 31.
Thouars (de la Trémoïlle de), C C 8.
Tonnerre (comte de Clermont de), C C 18-17.
Torsay (Jean de), B B 26.
Torsay (Guillaume de), C C 19.
Toutesham (Jehan), F F 14.
Toutesham (Richard), C C 3.
Trémoïlle (de la), C C 8.
Trémoïlle (Charlotte-Catherine de la), A A 47.
Tronquière (Bernard), B B 14-15, 19.

U

Uzès (de Crussol, duc d'), B B 66.

V

Vairon (Girart), F F 31.
Valentin (Antoine), B B 69-69.
Valentin (Louis), B B 66, 68.
Vau (Pierre de la), F F 23.
Vély (Jean de), B B 28 ; C C 8.
Vertus (des), C C 17.
Vic (de), B B 50 *bis*.
Vieq (Mery de), A A 35-36.
Voix (Joachim de la), G G 15.

TABLE DES MATIÈRES

A

Abbé de Saint-Jean-d'Angély (Transaction avec l'), F F 40.
Acte d'union des paroisses des Églises d'Argenteuil avec Saint-Jean-d'Angély, B B 71.
Affranchissement de l'onzième, C C 8.
Aide pour secourir le Roi contre les Anglais, C C 14.
Aides (Remise des), A A 22.
Ambassadeur espagnol à Saint-Jean-d'Angély, C C 18.
Anglais (Défense d'aller en la compagnie des), F F 16.
— (Entrée de la ville interdite aux femmes des paroisses occupées par les), B B 4.
— à Cônac, B B 28.
Apothicaires (Registre des), H H 9.
— (Privilèges des), B B 69.
Arbalétriers, C C 17.
— de la ville, B B 31.
— angériens au siège de Mornac, B B 30.
Archers de la ville (leur costume) B B 67
Archives et bibliothèques, B B 71.
Armes distribuées aux catholiques, B B 31.
— (Défeuse de porter des), B B 31.
Artillerie du Roi, B B 31.
— distribuée aux habitants, F F 15.
— envoyée à la Rochelle, B B 31.
Assemblée des barons, B B 27.
— générale des habitants, B B 71.
— à l'occasion d'une taille, B B 18.
— du Corps de Ville (notables y assistant), B B 64.
— des Trois-États, B B 19, 27, 28 ; C C 88, 16, 20, 22, 27.
Attroupement dans le couvent des Capucins, B B 71.
Aumône de la bûche des portes, B B 27.
Aumônerie des Lusseaux, G G 28, 39 *bis*, 40, 42.
— de Notre-Dame-des-Halles, G G 6, 8, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 27, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 39 *bis*, 40, 41.
— transformée en parquet, B B 64.
— Saint-Jacques, F F 19.
— de Saint-Michel, G G 10.
Avocat (Honoraires d'un) B B 38.

B

Ban et arrière-ban, E E 10.
Ban et arrière-ban. — Exemption du Maire, A A 45.
Ban des vendanges, C C 7.
Banlieue de Saint-Jean-d'Angély, B B 11.
Barbiers, B B 31.
Bénédictins, G G 45, 48, 54, 120.
Bibliothèque d'Angély-Boutonne, I I 8.
Blasphème, F F 36.
Blasphémateurs (Peines infligées aux), B B 31.
Bois et foin (Droits sur les), B B 69.
Bois prélevé par les soldats sur chaque charge, B B 66.
Boucherie, B B 44 *bis*, 27.
— de carême, B B 63.
Bouchers, F F 13, 23, 25 ; I I 4.
Boulangers, B B 45, 68, 69 ; H H 7-8.
Boulets en pierre, C C 17.
Bourgeois et jurés (Serment des), F F 13.
Bourreau (Salaire du), B B 13.
Bretons pillant le pays, F F 32.
Budget de la ville en 1731, B B 6.

C

Cadastre, B B 68.
Candidats à la Mairie refusés, B B 56.
Canon, C C 18, 28.
— Achat de canons, B B 24.
— envoyé à Mauzé, C C 37.
Canonniers aux gages de la ville, F F 15.
Capitaines chargés de la défense de la ville, B B 3.
Capitulation de Saint-Jean-d'Angély, E E 1.
Caserne (Établissement d'une), B B 70.
— (Auberge de Notre-Dame transformée en), B B 65.
Catalogue de la bibliothèque d'Angély-Boutonne, I I 8.
Catholiques (Assemblée des habitants), G G 37.
Champ des Jacobins, B B 66, 70 ; I I 6.
Chandelle devant le corps de Jésus-Christ, B B 27.
Chapelain (Gants réclamés pour les mariages par le), B B 27.

Charente (Passage de la) par les Anglais, B B 28; C C 8.
Charrette-bœuf (la seule) à Saint-Jean-d'Angély, B B 68.
Cherté des grains (Troubles au sujet de la), B B 64.
Chevalier mis hors de prison pour aller revoir le Roi, à charge de se reconstituer prisonnier, F F 13.
Chevauchée du Prévôt-Moine, B B 27.
Chirurgiens, B B 66, 68.
Cimetière Saint-Georges, B B 70.
Clefs de la ville présentées au Roi de Navarre, C C 31.
Cloche, B B 65, 66, 67.
Collecteurs, C C 72.
Collège de la ville, B B 45.
Commensaux du prince de Condé, B B 44 *bis*.
Condé (Garde du prince de), F F 65.
Conflit de préséance à l'occasion d'un enterrement, B B 70.
— entre les officiers du siège et les officiers municipaux, B B 70.
Confrérie des Clercs, B B 30.
Connétable de France (Arrivée du), B B 27.
Conseil du Roi (Grand), C C 8.
Contribution patriotique, B B 71.
Contrôleur des deniers communs, C C 57.
Convocation des États, C C 8, 15, 18, 19; F F 32.
Coquins (Expulsion de), B B 31.
Cordeliers (Frères), de Saint-Jean-d'Angély, C C 8; G G 44.
Cordonniers, B B 19, 69; F F 13, 23.
Corps de Ville, B B 44 *bis*, 45.
Courriers, H H 10.
Couteliers, B B 65.
Coutume des vins passant sur la Charente, B B 26; C C 23.
Couturiers, B B 19; F F 16.
Couvent des Jacobins (Incendie du), B B 8.
— transformé en caserne, B B 69.
— des Cordeliers, B B 69.
Couvre-feu, B B 30.
Cuirs (Droits sur les), F F 83.
Curé de Nantillé (Assassinat du), B B 1.

D

Dames de la charité (Confrérie des), G G 50.
Dames hospitalières, B B 64.
Danse et musique (Professeur privilégié de), B B 68.
Dauphine (Passage de la) à Saint-Jean-d'Angély, B B 66.
Démolition de Cognac, B B 25.
— de Bourg-Charente, B B 25.
— de la forteresse de Mortagne, B B 18.
— de maison défendue, B B 64.
Denier du boisseau de sel, B B 45.
Députés envoyés au Roi, B B 50 *bis*.
Détrousseurs de grands chemins, F F 36.
Domaine royal, C C 48, 53; F F 80.
Don gratuit, octroi, B B 68; C C 75.
Don royal de 1,000 charretées de bois, C C 18.
Donation de Mlle de Coybo, B B 68.
Douves de la ville, B B 28.
Drapiers, B B 68; C C 56; F F 34.
Draps (Fabricants et marchands de), B B 68; C C 56; F F 34.

E

Eau-de-vie, B B 65, 66, 69, 70; H H 13.
Échevins, B B 45, 64.
Échevinage, B B 19, 64; D D 2, 3.
Écluses de Bernouët, B B 4, 70.
— de Bizart et de Saint-Julien, C C 14.
Écoles de charité, B B 66, 68; G G 50, 51.
— de grammaire, C C 19.
— de la ville, B B 31, 45, 50 *bis*.
Électeurs (Défense d'influencer les), B B 31.
Élection (Tribunal de l'), F F 85.
Émeutes populaires, A A 29.
Emprisonnement d'habitants, C C 33, 39, 69.
Emprunt pour la rançon de Du Guesclin, B B 6.
— demandé par le Roi, B B 27.
— fait par la ville, B B 69; C C 37.
— Royal, C C 8.
État civil, registres paroissiaux, G G 55 à 72, 74 à 173.
— Registre des décès des sœurs hospitalières, G G 174.
— Mortuaire des pauvres de l'hôpital Saint-Louis, G G 175.
— Sépulture dans la chapelle de l'hôpital, G G 178.
— Registre des décès de l'hôpital militaire, G G 179, 180, 181.
— Registre de ceux de la Religion réformée, G G 73, 177.
— Sépultures dans l'église des Frères Prêcheurs, G G 176.
Étrangers (Défense d'ouvrir boutique aux), B B 45.

F

Faillis, B B 68.
Farines (Poids pour les), B B 27.
Faux-témoins fouettés, B B 1.
Femme publique expulsée, B B 31.
Fermes de la ville, D D 8.
— des droits sur les vins, B B 19.
— du passage des portes, B B 2.
— du Souchet, B B 2.
— du Terrage de la Fayolle, F F 16.
Fête du sacre, B B 45.
Feu de joie (question de préséance à l'occasion d'un), B B 65.
Filles hospitalières, B B 66.
Flandres (Députés envoyés dans les), H H 1.
Flotte anglaise en rade de l'île d'Aix, 68.
Foires de Saint-Jean-d'Angély, B B 45, 68.
Fortifications (Réparations aux), B B 25, 28, 42, 44 *bis*; C C 12, 14, 35, 46, 53.

Fouage sur la Saintonge, B B 27.
Francs-archers, C C 28.
— soupçonnés d'avoir rendu Taillebourg, B B 31.
Francs-fiefs, C C 58.
Frères Prêcheurs (Registre du dépôt commun des), G G 47.
— (dits Jacobins), G G 47, 48, 49.
Futailles, H H 6.

G

Garde de la ville, B B 27.
Garnison de la ville, B B 13, 25 ; E E 9.
Gens d'armes allant à Roussillon, C C 8.
— (Excès commis par des), B B 40.
— (Défense de les loger près des portes), B B 24.
— (Compromis avec des), C C 8.
Gens inconnus (Défense de recevoir dans la ville), B B 4.
Gens Espagnols, B B 26.
Grandes assises du Roi, F F 19.
Greffiers de l'abbaye des Bénédictins, I I 1.
Guerre avec l'Angleterre (Frais de la), C C 2.
Guet, reguet (Règlement pour), B B 3.
Guetteur, B B 2.
Guildives, Tafias (Imposition des), B B 68.

H

Halle aux marchands, B B 53 ; D D 10.
Horloge, B B 19.
Horloger exempté des tailles, B B 45.
Hôpital Saint-Louis, G G 113.
Hôtel-de-Ville, B B 69.

I

Impôt de 6 deniers par livre C C 1.
Inventaire des papiers de l'abbaye des Bénédictins, G G 120.
Inventaire des titres, papiers, de l'Hôtel-de-Ville, B B 66.

J

Jésuites (Arrêt expulsant les), G G 52, 53.
Jeux publics, la nuit de Noël (Emprisonnement pour), B B 31.
Journal de terre (Valeur du), B B 68.
Jurés pour les viandes, poissons, cuirs, futailles, le pain, B B 4, 5.

L

La Rochelle (Secours demandé par), B B 28.
Lettres de bourgeoisie, B B 45.
— de grâce, A A 3, 4.
— au chancelier D'Aguesseau, B B 65.
Lettres de Marie de Médicis, A A 49, 50 ; B B 50 *bis*.
— du Roi à l'armée, B B 70.
— de sauvegarde, B B 66 ; F F 39.
Lieutenant du Maire, F F 24.
Livre rouge de l'échevinage, B B 17.
Livrée de la ville, G G 22.
Logis des gens de guerre (Exemption du), A A 23, 25, 26, 27.
Loteries non autorisées, B B 69.
Luminaire des cérémonies religieuses, B B 44 *bis*.

M

Maille d'or, B B 64.
Maire (Élection d'un), B B 27, 45, 65, 66.
— (Serment du), B B 14.
— (Pardon demandé à l'évêque de Saintes), B B 30.
— (Liste des maires de 1530 à 1619), B B 63.
Maisons données à la ville, B B 68.
Maison commune (Privilèges de la), A A 1.
Maître (le) des arbalétriers, C C 8.
— (le) des hautes-œuvres, B B 44 *bis*, 45.
Maladie contagieuse, B B 45.
Marché (Droit de vente sur le), B B 27.
Marché de la rue des Bancs, B B 70.
Marché neuf du Pilori, D D 9.
Maréchaux (Roi du métier des). B B 21.
Marque pour les draps fabriqués à Saint-Jean-d'Angély, B B 45.
Maux (causés par les Anglais), B B 2.
Médaille des deux épées, E E 14.
Médecins aux gages de la commune, B B 38, 66.
Mendiants forcés de travailler, B B 66.
Mercerie (Vente de), H H 3.
Mercuriale du blé ou frolo, 2.
Messager de Saint-Jean-d'Angély à Paris, B B 45.
Mesure de capacité, H H 12.
Mesures et poids usités avant la Révolution, H H 14.
Mets de pitance exigé à chaque noce, B B 27.
Meunier (Roi des), F F 44.
Minage (Droit sur le), F F 79 ; H H 12.
Ministres et prédicants (Expulsion des), B B 68.
Misère à Saint-Jean-d'Angély, B B 64 ; C C 4.
Monnaie inférieure, B B 27.
Municipalités Valentin et Normand (Rivalités des), B B 70.
— (Réunion des deux), B B 71.
— (Comité d'adjonction), B B 71.
— (Constitution de la nouvelle), B B 71.
— (Élection de la), B B 71.
Mystère de la Passion (Représentation du), C C 8, 28.

N

Naufrage (Droit de), C C 8.
Nomination et installation du Maire Charles Cardel, B B 44 *bis*

Notables assistant aux Mésées, B B 24.
— des paroisses (Assemblée des), H H 1.
Notaires de l'Abbaye (Liste des), I I 1.

O

Octroi (Établissement de l'), B B 66.
— (Sur les vins), B B 68.
— (Recettes et dépenses), C C 77, 79.
Octroi de 28,000 livres, B B 28.
Officiers municipaux (Rachat des), B B 68.
— — (Élection des), B B 69.
— — (Taxes des), B B 69.
— — (Suppression des), B B 69.
— — (Pourvus provisoirement), B B 69.
Officiers de la milice (Nomination d'), B B 66.
— de la commune (Nomination des), B B 62 ; C C 35 ; B B 15.
— de volontaires (Serment des), B B 24.
Ordre d'envoyer à Barbezieux quatre hommes de chaque paroisse, F F 20.
Ordre d'envoyer à Chartres quatre hommes de chaque paroisse. C C 15.
Orfévres (Statuts des maîtres), H H 1.

P

Paille, jonchure pour l'échevinage, G G 15.
Pain ayant touché au chef de Saint-Jean-Baptiste, B B 19.
Pair du Corps-de-Ville, B B 45.
Paix (Publication de la), B B 56-65, 70.
Palissade (Construction d'une), B B 4, F F 7.
Pardon pour la prise de Pontoise, C C 8.
Parlement de Bordeaux (Rétablissement du), B B 69.
Parlement de Paris (Sa translation à Montargis), A A 52.
Pauvres étrangers (Expulsion des), B B 45.
Pavage de la ville, B B 4, 41, 41 *bis*, 45, 51, 65 ; C C 60, 62 ; F F 53, 75.
Pêche des douves (Ferme de la), B B 26.
Pères de Notre-Dame de la Merci, B B 66.
Peste à Saint-Jean-d'Angély, C C 7.
Peuple convoqué au sujet d'une taille, B B 19.
Pilleurs (Bande de), F F 10, 11.
Pilori (Reconstruction du), B B 24.
Place des Jacobins, B B 50 *bis*, 70
Poids du Roi (le), G G 5,
Poids et mesures, B B 64.
Poisson, B B 27.
Poisson acheté pour Charles VI, C C 7.
Police (Ordonnance sur la), B B 27 ; A A 43.
Pont de Saint-Jacques, B B 44 *bis* ; C C 68 ; F F 73.
Pont de Saint-Julien, B B 26, 44 *bis*, 45 ; C C 68 ; F F 73.
Porcs (Castration des), B B 30.
Portail du Sain, C C 13.
Porte d'Aunis, B B 29, 33.
Porte Mâtha, B B 29.
Porteau de Parthenay, B B 24.
Postillon d'Aigre à Saint-Jean-d'Angély, B B 65.
— de Saint-Jean-d'Angély à Mauzé, B B 66.
Poudre à canon, B B 24 ; C C 30, 31.
— demandée par Talmont, B B 31.
Poudriers (Ouvriers), E E 13.
Préparatifs de défense, B B 24.
Présents du Corps-de-Ville, A A 36 *bis* ; B B 27, 28, 31, 50 *bis* ; C C 8, 17, 18, 20, 22, 28, 30.
Présents du Corps-de-Ville (au Sénéchal), B B 3.
— — (à M. de Toucy), B B 11.
— — (à Monseigneur de Saintes), C C 8.
Prêt de cent écus au Roi, F F 44.
— pour aider Charles VI à recouvrer Harfleur, C C 36.
— pour délivrer Taillebourg, B B.
— pour réparer les fortifications, B B 24.
Prévôt du Roi (Pardon au), F F 46.
— (Défense au... d'exploiter dans l'échevinage), B B 15.
— (Excuses au Maire par le), F F 16.
Prières pour la santé du roi Henri IV, C C 35.
Prise de Nieul, B B 27.
— de possession de la Saintonge par le duc de Guyenne, B B 22.
Privilèges du Corps-de-Ville A A 1, 2, 3, 8, 9, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 27, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 36 *bis*, 37, 38, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 53 ; B B 30, 35, 36, 43, 44, 44 *bis*, 45, 58, 59, 60 ; F F 6, 13, 52, 54, 55, 56, 64, 66, 67, 68, 69, 70, 71 ; G G 1 ; H H 2, 4 et 5.
Procès intenté à la ville, B B 59.
Procureurs de la ville, B B 26.
Procureurs du siège royal (Registre de la communauté des) F F 74.

R

Rapporteur du point d'honneur, B B 69.
Recensement des habitants, B B 2.
Receveurs du Poitou et Saintonge (Dilapidation des), C C 1.
Réformation en Saintonge, B B 22.
Régent (Secours demandés par le), C C 18.
Registre des fiefs, terres et seigneuries du Poitou, F F 62.
Religieuses d'Aulnay, C C 8.
Revendeurs (Défense d'acheter aux), B B 30, 64.
Rôle des casernes, C C 47.
Routiers à Ciré, B B 27.

S

Saint-Jean-d'Angély (Capitulation de), E E 1.
Saint-Julien-de-l'Escap (Péage de), B B 24.

Sel (Droit sur les barques chargées de), B B 45 ; F F 77.
Sénéchaussée de Saint-Jean-d'Angély, B B 70 ; F F 76.
Sergents (Gages des), B B 24.
Serment de Geoffroy Madot, B B 15.
Serment d'union du Poitou et de la Saintonge, B B 27.
Sommes dues au Roi, C C 66.
Souchet ou octroi, A A 21 ; B B 14, 31 ; C C 6, 9, 10, 11, 44 ; D D 7 ; F F 19.
Subsides de la Charente, B B 45.
Syndic protestant, G G 46.

T

Taille pour les gages du maire, B B 24.
Taille sur la Saintonge, B B 28.
Taillebourg (Achat du château de), B B 21.
Tailles (Exemption des), A A 1, 7, 10.
Tavernes (Fermeture des), B B 30.
— des gens d'église, B B 31.
Taxes diverses, F F 30.
— pour les gens de guerre, B B 44 *bis*.
— pour la guerre avec le duc de Lancastre, B B 11.
— pour l'ustensile, B B 64.
— pour les officiers de la milice, B B 64.
— de la viande, B B 64.
Te Deum à la naissance du Dauphin, B B 70.
Testament de Iolande de la Rivière, veuve B. Fradin, B B 28.
Titres et papiers transportés à Poitiers, B B 65.
Torture (accusés mis à la), B B 31.
Tour du Bourreau, C C 30.
— de la Brousse, C C 15.
— Carrée, B B 28 ; C C 16.
Tour de Cordouan, B B 45.
— de Niort, C C 15.
— de l'Espingolle, B B 20 ; C C 17, 18.
— Bérouardière, B B 29.
— Ronde, B B 29.
— de l'Horloge, B B 1, 69.
— des Lusseaux, C C 17, 18.
— de Matha, C C 17, 18.
— de la Couronne, C C 17, 18.
— de la Chevaile, C C 17, 18,
— Rouillée, C C 17, 18.
— Thibaut Villon, B B 24 ; C C 22, 23.
Tranquillité publique (Décret pour la), B B 70.
Tribunaux d'exception (Suppression des), F F 88.
Trompette de ville, B B 68, 71 ; C C 17.
Troupes de passage (Exemption du logis des), EE 11.
Tumulte dans la ville, F F 12.

V

Vagabonds, B B 69.
Vaisseau offert au Roi, B B 68.
Viande (Droit sur la), B B 89.
Vigne (Gelée de la) B B 11.
Vin, B B 15, 26, 47, 64 ; C C 7, 23 ; F F 50 ; II II 2.
Viretons envoyés à M. de Torsay et de Barbazan, B B 26.
Visiteurs sur les marchandises, F F 6.
— pour les draps, B B 30.
— pour les tonneaux, pipes, oisil, frette, B B 30. 30.
Voleurs (sept) condamnés à la potence, F F 20.
— à avoir l'oreille coupée, B B 1.
Volontaires gardant la côte de Fouras, B B 68.

CD
1217
S34A56

Charente-Maritime, France
(Dept.) Archives départementales
Ville de Saint-Jean-d'Angély

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 16 06 21 04 032 5